



John D. Alamer a publié avec Éditions Burn-Août

2019 **De la misère**

2020 **L'usage de la violence**

2021 **Intervention n°1**

2021 **Politiser l'enfance : une pré-anthologie,**
co-édité avec Laurel Parker Book et Vincent Romagny

2021 **Nous faire justice**
co-édité avec Thelma Lauren

Autres parutions Burn Août :

2020 **Comment démonter un monument**
de Sarah Parcak, traduit par Mamaroad

2021 **Cycle Labor n°1 : labor**
de Gauthier Andrieux Chéradame

2021 **Chaque jour sa peine, archives 2019-2020,**
avec Gustave Birchler et la G.A.L.E

2021 **Vers un modèle rentable
pour une maison d'édition autonome,**
de Marc Fischer, traduit par B. Ab'cassis,

2021 **Thune Amertume Fortune, partie 1, 2 et 3**
de Eugénie Zély

(PDF disponibles sur <http://editionsburnaout.fr/>)

Nous faire justice

Reader sur le viol et les ripostes extra-pénales

Thelma Lauren & John D. Alamer

Nous faire justice

Reader sur le viol et les ripostes extra-pénales

Theлма Lauren & John D. Alamer

Tous droits de traduction autorisés pour tous pays. La reproduction, même partielle, sous quelque forme que ce soit, y compris la photographie, photocopie, reproduction numérique sous toutes ses formes est autorisée et encouragée. Toute reproduction, même fragmentaire, non expressément autorisée ne constitue en rien une contrefaçon mais une version différente dont nous soutenons la diffusion et la propagation.

ÉDITIONS BURN AOÛT

11 Avant-propos

23	Le viol
33	Dans quel état de guerre vivons-nous ?
37	Mémoire de fille
42	Case In Point
47	Ce que peut un corps
59	King Kong Théorie
65	Tract Judo
67	La cuisine est propre
69	Les lionnes
81	Tract FEM-DO-CHI
83	Deux ou trois choses dont je suis sûre
89	Toute rage dehors
95	Les orageuses
101	Les guérillères
107	Et on tuera tous les affreux
109	Scum Manifesto
121	Ras le Viol !
123	Ras le viol, quelles ripostes extrajudiciaires ?
137	Auto-défense pour Femmes
141	Violées, une histoire de dominations
153	Les Femmes prennent les Femmes
155	La prison est-elle obsolète ?
178	Poem
181	Contre la pénalisation du harcèlement de rue
187	La rue la nuit Femmes sans peur
191	Le viol, le racisme et le mythe du violeur noir
199	Quelles stratégies pour l'abolitionnisme féministe et Queer ?
205	Wen-Do
207	Pas de recette miracle
215	La police et l'instrumentalisation de la souffrance
241	Comment aider un-e ami-e qui a eu des comportements abusifs par le passé (et qui a changé depuis) ?
248	Anatomy Lesson

255 Bibliographie

Avant-propos

Thelma Lauren

Ça commence comme nous toutes. À 19 ans je me fais violer par un homme. Puis il y a l'après, tout le reste de la vie c'est l'après viol et ce qu'on en fait. Les premières secondes d'abord. Sa respiration moite à côté de moi. Les reflets bleus sur le métal du robinet de la cuisine. La lueur du jour qui arrive finalement, comme un rappel à l'ordre, avec les oiseaux qui hurlent de leurs petits gosiers insupportables que la vie continue, qu'elle va continuer exactement comme avant, sauf qu'à l'intérieur de moi, y'a ce truc qui s'est renversé. Ce matin-là, comme tous ceux qui suivront, ce gars s'est levé et a fait son café exactement de la même manière. Je ne sais pas ce qu'il est devenu, mais je suis certaine qu'il est aujourd'hui en train de vivre tout à fait normalement quelque part sur terre. Il y a de nombreuses définitions possibles pour caractériser ce qu'est un viol, parmi elles on pourrait citer celle-ci : un viol est un événement qui implique deux personnes, c'est une révolution dans la vie de l'une, tandis qu'absolument rien ne viendra affecter la vie de l'autre. Après. J'hésite à aller porter plainte. Qu'est-ce qu'on fait après ? À qui on parle ? Où est-ce qu'on fait retentir notre colère ? Et comment on se protège ?

Quelques mois plus tard, j'écris une note dans mon téléphone :

«Le vais pas aller chez les flics, j'en suis sûre maintenant. Rien que de m'imaginer entrer dans un commissariat et de voir leur uniforme de merde me serre le ventre. Ils servent une institution qui maintient par la force l'ordre des choses en place (l'ordre patriarcal, raciste et bourgeois). Je vais pas attendre d'eux qu'ils règlent les conséquences de ce qu'ils perpétuent. On doit être plus fortes que les flics, faire sans les flics, on a pas le choix.»

Pourtant il faut bien que je trouve une façon de faire justice, de me faire justice, parce que sinon je sens que je vais disparaître. Toutes les nuits je fais des rêves de vengeance. Je veux le frapper. Je pense aux autres filles qu'il a violées avant moi et à celles qu'il violera sans doute après. Ça crée une sensation d'urgence, qui me précipite, qui rend les moments de repos impossibles. Je veux frapper aussi tout le système qui a rendu possible cette situation, et punir un individu ne résoudra pas ça. Le viol est le continuum d'une société construite sur le piétinement permanent de notre consentement. Me faire violer a rendu visibles toutes les autres situations d'abus, je ne sais plus où commence et où s'arrête mon viol. Je sais juste que le viol est en train de me construire politiquement, qu'il me propulse dans un état de lucidité et d'impatience. Le viol définit tous mes choix. Le viol me radicalise.

Tout ce que je lis, ce que je vois, je l'aborde à travers le prisme de ce truc qui bouillonne et qui gonfle à l'intérieur de moi. Je me demande : comment articuler le viol que j'ai vécu avec mes convictions anticarcérales ? Comment trouver l'énergie de penser une manière de faire société autrement, sans structures punitives, alors que nous sommes déjà toutx si occupéx à survivre ? Quelle place reste-t-il pour les pulsions vengeresses ? Toutes ces questions m'apparaissent comme des dilemmes indépassables et m'obsèdent.

J'ai besoin de celles qui sont déjà passées par là. Il y a des textes qui sont comme des liens, des cordes qui se tendent et nous raccrochent au monde. Ils nomment ce qui n'avait pas de nom, traduisent ce qui traverse nos corps et le rendent intelligible, le fait exister pour nous et pour les autres. C'est une expérience de reconnaissance qui me sort d'une solitude écrasante. J'ai eu besoin de lire des narrations de ripostes, de vengeances, de modes d'organisation, de processus transformateurs, qui m'ont soustraite peu à peu à ce qu'on m'avait appris à me figurer. À force de s'infiltrer dans mes fantasmes, ces textes me transforment. Il y a une perméabilité entre ce que je m'imagine faire et ce que je fais. Je comprends alors que lire ici peut changer mes muscles, s'inscrire dans ma façon de marcher, de me tenir, de serrer les poings dans mes poches. Mais aussi dans ma manière de gérer les conflits, de faire du sexe, de construire les relations, d'être

en collectif. Je lis compulsivement toutes celles qui dépassent ce qui fait profondément honte et je me sens proche d'elles. Je me sens reliée quelque part, par un endroit de moi, à tous les autres viols qui ont eu lieu. C'est une idée insupportable et soulageante, je la vois cette constellation, cette mise en réseau infernale. Je ne dis pas que je partage la même condition que toutes les personnes violées, mais que toutes les personnes violées ont en commun ce que le viol fait, elles ont en commun le temps qui suit, qui suspend en équilibre et qui nous oblige à fabriquer quelque chose pour continuer à tenir debout. Quelle sorte de communauté formons-nous ? Comment faire pour que nos récits se transmettent, pour faire gagner du temps à celles qui viendront après nous ?

Mathilde Forget dit cette phrase qui m'a marquée dans le podcast *Violé-es une histoire de domination*¹ :

«Je me souviens que pendant le viol je pensais à *King Kong Théorie*, je voyais ma bibliothèque derrière lui et je me demandais où il était rangé. Je me suis dit «mais j'ai lu ce livre». Et en fait, (désolé pour lui), je vois ce qui est à l'oeuvre, je vois ce qu'il est en train d'essayer de faire, je vois ce qu'il va se passer. Il pourra jamais enlever le fait que je l'ai déjà lu ce livre.»

1. **Séverine Cassar**, *Violé-es, une histoire de dominations* «épisode 1 : poser ses mots», LSD, France Culture, décembre 2020.

Avoir lu *King Kong Théorie* de Virginie Descentes lui a permis d'être en pleine conscience de ce qui était en train de se passer physiquement, politiquement. Ce texte était un bagage qu'elle avait en elle. Mais lire ce livre n'a pas pu empêcher son viol d'arriver. Donc écrire après le viol pose la question épistémologique de l'utilité de la littérature. Tout au long de la conception de ce reader, je me suis demandée : un livre peut-il empêcher un viol d'arriver ? Un texte peut-il sauver la vie ? Et surtout, alors que nous continuons à nous faire violer, quelles formes d'écriture pouvons-nous inventer pour continuer à croire en la littérature ? Là où précédemment il n'y a que le sang et le silence, les histoires doivent générer leur propre langue pour se former. Une langue capable de faire des entailles dans ce qui conditionne socialement nos imaginaires. Une langue qu'il faut s'apprendre. Ce recueil de textes est une proposition d'outil pour le faire. Il n'a pas vocation à être exhaustif, c'est une étape de travail, incomplète, subjective, qui tente de déplier des bouts de ces espaces temps qui suivent nos viols, et qui sont pleins d'amorces de réponses.

Mon amie Sophia me répète souvent, que si un jour j'ai besoin d'aide pour faire disparaître un corps, elle sera là. C'est sa manière de me dire qu'elle m'aime. De me donner du courage. Je connais peu de phrases qui me reconforte autant, je la garde contre moi quand je marche seule le soir. Parmi tous ces textes, vous trouverez peut-être un argument politique, une menace de mort ou une déclaration d'amour capable de vous accompagner de la même manière.

Lucille Leger

A place with no memory
A design including no passages
A place with no borders to be seen
No layers

Everything is fine here
please check your safety
on your own

No liabilities
Certainly no words to say
how much I fear you

Stay away
Please stay away
Stay away

I am only futur
I haven't anything to forget
I am without a trace or presence

Only your scent can feel
Me going down your throat
Open nostrils
Disgusting
Smell of putrid relationships

Like warm toast
I like watching you fall with the rest
Harmony

We should look after
And stir ashes
After a long while I thought of you upset

I would like to adress
You made me very much
And when I fell into a mad head ache
Upset to the bed I fell into
And out
Of a sudden
Silencing me
And shutting the door

You made a closet with my mouth
Closest to yours

I don't know where I need to go
But I know im trying to get somewhere
I wish someone taught us how to
A snail, a bird

Je me demande bien ce que la résistance
fait à mon corps
Je vois mes mains qui ont pris l'habitude
d'avoir le poing fermé
Je sens mon front qui se plisse la plupart
du temps
Un plis de sourire un pli d'angoisse
Le ventre crispé qui se serre et se desserre

j'aimerais bien tout désertier
le tout avec le sourire
j'attends



Le viol 1972
Emmanuelle

Je marchais rue du Four en direction du métro, dans l'intention de rentrer chez moi. Il était huit heures du soir. Pendant que je traverse la rue un jeune homme me voit du trottoir d'en face, m'évalue, m'attend et m'aborde. Il est de taille moyenne, ni beau ni laid, habillé bourgeoisement, il a des lunettes. (Si vous le rencontrez, il s'appelle Marc, je n'ai su que son prénom.) Il « fait étudiant en droit ». Ce n'est pas mon type.

« Excusez-moi mademoiselle voulez-vous que je vous accompagne ?
— Excusez-moi mademoiselle est-ce que je peux parler avec vous ?
— Bonsoir, ça va, où allez-vous si vite ? vous allez tomber, ou quelque chose comme ça, me dit-il. »

Je n'aime pas me « faire aborder ». Cela ne poserait pas de problème si les hommes et les femmes étaient égaux, si les relations entre les sexes étaient réciproques. Mais actuellement ce n'est pas un moyen « comme un autre » de faire connaissance car c'est un moyen qui pose la femme avant tout comme objet sexuel. La plupart des hommes qui abordent une femme n'attendent pas qu'elle ait manifesté le moindre désir, qu'elle ait soutenu leur regard ni même qu'elle les ait vus. Ils commencent souvent

à parler avant d'avoir vu son visage, arrivent par derrière et s'adressent à ses fesses.

C'était, comme la plupart du temps, son choix et pas le mien. D'abord, je n'ai pas répondu, il m'était indifférent. Puis il a insisté en me suivant. La force de son insistance s'ajoutant à la force de ma solitude, j'ai répondu. Je me suis aperçu que cela me faisait plaisir de parler. J'avais envie de compagnie. Son envie à lui était à priori tout autre, il me l'a affirmé lui-même plus tard. Il s'agissait d'une décision qui n'a été modifiée ni par mon attitude générale, ni par mes affirmations, ni par mon refus physique.

Lorsqu'il m'a proposé de prendre un café, j'ai accepté en le prévenant que je le quitterais au bout d'une demi-heure (car je ne prévoyais qu'un soulagement verbal à ma solitude et n'avais pas l'impression qu'une amitié naîtrait de cette rencontre).

Alors a commencé l'escalade. « Je connais un café un peu plus loin » me dit-il. De fait, c'est à sa voiture qu'il m'amène ; il m'en ouvre la porte sans me demander mon avis.

C'était le premier indice de sa volonté de puissance. Cela aurait dû me suffire pour refuser de pénétrer dans sa voiture. Malheureusement les femmes sont habituées à ne pas être choquées de ce que les hommes fassent continuellement pression sur elles. Je ne me rendais pas compte qu'entre ce genre d'abus – constant – et le viol il n'y a qu'une différence de degré et non de nature.

Jusqu'ici j'étais encore formellement libre. Je dis bien formellement car si j'avais refusé de monter dans sa voiture, cela aurait prouvé que je n'étais pas libre de le faire sans risque. Si une femme n'a le choix qu'entre se priver de compagnie, ou accepter une compagnie avec le risque qu'on ne respecte pas sa liberté, cette femme n'est pas libre.

Je commençai par refuser de monter. Je dis que je préférais aller dans un café des alentours, que c'était plus simple, etc.

Spontanément, je n'exprimais pas la raison véritable de mon refus. Je faisais comme si la voiture ne représentait pour moi qu'une complication pratique.

J'utilisais en réalité un code implicite, compris par mon interlocuteur puisqu'il me répondit : « Mais voyons, ne me dites pas que vous avez peur. Je ne vais pas vous manger », etc.

J'avais affirmé le risque de l'agression sans le mentionner, et lui l'avait mentionné en le niant. Tous deux, moi par volontarisme, lui par chantage,

faisions semblant d'ignorer la situation sociale de la femme comme objet sexuel, c'est-à-dire la possibilité que sa liberté ne soit pas respectée.

Lorsque j'ai dit que ce n'était pas « commode » de prendre la voiture, je parlais en femme libre qui ne se pose qu'un problème matériel. En fait, sans en avoir pleinement conscience, je refusais la situation selon deux aspects : d'une part la possibilité que cet homme n'abuse de moi (comme on dit si justement) dans sa voiture ; et d'autre part la signification sociale de mon geste si je montais dans la voiture. Cette signification fait partie d'un code implicite et c'est pourquoi elle est difficile à analyser.

Je craignais au fond que mon attitude ne soit considérée comme une invite sexuelle alors que ce n'était pas le cas. Ou plus exactement je craignais que l'homme ne fasse semblant d'interpréter mon attitude comme une invite sexuelle pour se justifier plus aisément d'une agression éventuelle (à quelque degré qu'elle se situât) en niant ainsi son caractère d'agression.

Cette crainte obscure exprimait une réalité sociale habituelle. Les femmes ne sont jamais véritablement considérées comme victimes de l'agression masculine, mais comme complices. Paradoxe absurde destiné à nier la réalité de l'oppression des femmes. Si une femme monte dans la chambre d'un inconnu et s'y fait violer, on dira qu'elle l'avait « cherché », que le fait de pénétrer dans la chambre était une acceptation tacite de ce qui pourrait y arriver. À l'extrême on feint de croire à ce contresens : qu'une femme peut aimer se faire violer.

Toutes ces idées reposent sur le mythe de la nature passive de la sexualité féminine, mythe destiné à justifier le rôle d'objet sexuel qui est imposé aux femmes. « Une femme qui ne dit mot consent. Une femme qui dit non veut dire peut-être, une femme qui dit peut-être veut dire oui. » Autrement dit, qu'une femme soit neutre, résistante ou hésitante, elle est toujours d'accord. C'est dire qu'on nie totalement la liberté des femmes, qu'on leur nie toute autonomie sexuelle. Ce qu'elle exprime n'est pas entendu, mais est perçu en fonction du désir masculin. À l'extrême (mais en fait normalement) un désir positif de sa part est perçu comme ambigu, comme un désir-refus, une soumission et non un choix.

À ce sujet, une amie m'a raconté une histoire exemplaire. Elle se trouvait avec un homme avec qui elle avait envie de faire l'amour, ce désir était partagé. Mais son envie était apparemment un obstacle pour la réalisation des désirs de son partenaire. Il fallait qu'il y ait simulacre de refus. Aussi l'a-t-il agressée, battue, injuriée en lui criant : « T'aimes ça, salope, t'aimes ça ! » Il ne fallait pas que cette femme ait envie de faire l'amour, non, il fallait qu'elle ait « envie » de se faire violer. Son désir devait être transformé en soumission pour cet homme comme pour tant d'autres dont le plaisir est indissociable d'une volonté de domination.

Pour en revenir à mon histoire, je refusais donc tout d'abord de monter dans cette voiture sous divers prétextes, en réalité pour ne pas offrir à mon « interlocuteur » cette arme double : la possibilité matérielle d'abuser de moi à un degré quelconque, et le prétexte de ma complicité.

Mais le code que j'avais utilisé, c'est-à-dire le prétexte matériel, impliquant l'absence d'obstacles moraux, impliquant donc ma liberté, se retournait contre moi une fois que l'homme s'en emparait. Ayant parfaitement compris le sens réel de ma résistance, il répondit à cette objection sous-jacente en invoquant lui aussi ma prétendue liberté, ce qui était nier le fondement de mon objection. L'illusion de la liberté chez une femme (la négation de son oppression) devient pour la société un moyen de chantage contre elle pour la maintenir dans son état d'oppression. Son chantage consistait à ridiculiser ma crainte d'être traitée comme un objet sexuel. « Je ne vais pas vous manger », c'est-à-dire : ce sont des craintes de petite fille. Les hommes ne sont pas « méchants ». Autrement dit : vous êtes libre. Si vous montez dans ma voiture, vous réalisez cette liberté. Si vous ne montez pas, vous vous privez vous-même de cette liberté en obéissant à des tabous ridicules.

Dans l'échec des relations entre hommes et femmes, les femmes sont toujours les premières accusées. Si elles refusent des rapports aliénés, elles sont considérées comme innocentes (c'est-à-dire ridicules) ou petites-bourgeoises et si elles sont victimes de rapports aliénés, elles sont encore coupables, elles n'avaient qu'à se méfier. À ce propos, le jeune homme en question (appelons-le JH) m'a reproché deux fois ma naïveté : avant le viol, parce que j'étais stupide d'hésiter à monter dans sa voiture, et après le viol, parce que j'aurais dû m'en douter.

1. (n.d.e) Les natures d'oppression (racisme, sexisme, classisme, etc.) ne se hiérarchisent pas entre elles, mais se superposent et se recoupent dans leurs spécificités. Ici le texte témoigne d'une approche féministe blanche répandue à cette époque et largement critiquée depuis par des autrices comme Angela Davis ou bell hooks. En effet, en révélant le racisme comme étant le principal angle mort du féminisme de la fin de XX^{ème} siècle, elles développèrent une approche dite intersectionnelle des rapports de pouvoirs qui s'entrecroisent.

Il faut absolument dénoncer le chantage masculin qui consiste à nommer « pudeur effarouchée » ou « refoulement » les réactions féminines à une agression déguisée en « liberté sexuelle ». Chez beaucoup de pseudo-révolutionnaires, notamment, la liberté sexuelle se confond avec la liberté exclusive des hommes aux dépens de celle des femmes. Il est tout à fait courant que des étudiants qui se disent révolutionnaires « chahutent » des étudiantes en prétextant que ce sont des « petites-bourgeoises ». Je ne les ai jamais vus agresser de cette façon des « petits-bourgeois ». Les femmes, à cause de leur sexe, sont plus agressées et ridiculisées qu'aucun homme à cause de sa couleur. Il n'y a pas de pire racisme que le « sexisme¹ ». Quant aux réactions de « pudeur effarouchée », elles ne sont que l'expression d'une humiliation réelle due à un mépris réel. Cela on ne le dit jamais.

Le stade primaire de l'émancipation d'une femme c'est de faire semblant d'être libre, ou plus exactement c'est d'essayer de l'être, c'est éprouver la réalité jusqu'à ce que l'illusion se casse.

J'ai cru au discours hypocrite du jeune homme, j'ai cru que j'étais libre parce que voulais l'être, je voulais pouvoir entrer dans la voiture d'un inconnu dans la seule intention d'aller prendre un café et que cette intention soit prise pour ce qu'elle était.

Nous sommes arrivés au Châtelet et là JH a pris une voie à grande circulation. Comme je m'inquiétais de l'endroit où nous allions JH me répéta qu'il connaissait un café un peu plus loin. En route il entreprit de jouer au « jeu de la vérité » auquel je me prêtais sans prévoir l'usage pourtant attendu qu'il en ferait. Naturellement, il se mit à me poser des questions d'ordre sexuel qui au début ne me gênèrent pas, puis deviennent franchement obscènes. C'était le deuxième indice de sa capacité d'agression. C'était en soi une agression sexuelle. Les mots qui déshabillent en nommant sont une façon comme une autre de s'approprier le corps de l'autre. Cela aussi c'est le viol. C'est d'ailleurs ce que je lui dis, me croyant obligée d'expliquer mon refus de répondre. (À combien d'explications sont condamnées les femmes pour essayer de vaincre la mauvaise foi masculine ?)

À ce moment je me rendis compte que cet homme ne me laisserait pas « tranquille ». Mais pas un instant, jusqu'au dernier moment, je n'ai pensé qu'il voudrait carrément me violer. Je lui dis, toujours ces prétextes, qu'il commençait à être tard et que je préférerais rentrer tout de suite. Je lui demandai de me déposer au prochain carrefour. Il me répondit que c'était trop tard, qu'il n'y avait plus possibilité de s'arrêter, que nous allions arriver. Il s'arrêta, quelque part à Joinville, devant une petite maison assez isolée des autres. J'entrai avec lui et lui demandai de me raccompagner rapidement.

Que j'ai été naïve n'est pas la question.

Il a mis des disques, nous nous sommes assis devant une table, il m'a offert du whisky. Nous avons parlé de façon anodine de films et de disques. Il a mis sa main sur mon genou. Je l'ai retirée. Il a recommencé. Nouveau refus.

« Pourquoi tu ne veux pas ? Tu ne veux pas flirter ?
— Non, dis-je, ce n'était pas dans mon intention.
— Il ne fallait pas venir alors, me répondit-il. »

Et fort de cet argument, il réitéra de plus belle. Je me mis en colère.

« Bon, bon, me dit-il, j'arrête mais viens t'asseoir sur le lit, c'est plus confortable. »

Je viens m'asseoir sur le lit. C'était tout à fait stupide de ma part. J'avais peut-être cette réaction qu'on a devant le danger en le bravant pour conjurer le sort. Il me semblait qu'une crainte trop exprimée ou trop de refus pourraient exciter encore plus sa volonté de puissance. De toute façon, étant donné sa décision, cela n'a rien pu changer. Dès que je fus assise sur le lit, il m'y renversa selon la méthode classique et chercha à m'embrasser de force. Je me débattis, me relevai, pris mes affaires et m'enfuis vers la porte. Il me rattrapa aussitôt, m'enleva dans ses bras et me jeta sur le lit. Il m'embrassa à nouveau de force (je passe sur les gestes annexes). Alors je lui mordis le pouce. Mes dents s'enfonçaient interminablement. Il se redressa furieux et contempla son pouce ouvert et sanguinolent.

« Espèce de salope ! Pourquoi tu m'as fait ça ? »

Toujours aussi intellectuelle, j'expliquai que je ne faisais que me défendre. Ce que je n'arrive pas à expliquer c'est pourquoi on se fatigue à répondre à la mauvaise foi.

« Tu n'as pas le droit, me répondit-il. Après tout je ne t'ai rien fait. Je ne t'ai pas fait mal. »

Il se plaignait de sa douleur tout en me secouant et en m'envoyant des coups. Puis il me menaçait à peu près en ces termes : « Maintenant, ma petite, si tu fais mine de me résister une seule seconde, je te fais ta fête. (Il m'envoie un coup de poing dans la mâchoire.) Je peux très bien te transpercer la joue avec ma cigarette. Je peux t'assommer. C'est moi le plus fort », etc.

À ce moment je fus prise de désespoir. J'ai cru que j'allais m'effondrer en larmes. Il me dit quelque chose comme « commence pas à chialer maintenant, ça ne servira à rien ». Je me ressaisis et essayai en désespoir de cause de lui faire la morale. J'essayai aussi de lui faire comprendre que ce n'était pas « intéressant » pour lui de faire l'amour dans ces conditions. (Je trouve particulièrement abject qu'une femme doive en venir à se préoccuper de l'intérêt d'un homme qui veut la violer pour le persuader de n'en rien faire.)

JH me répondit qu'il avait décidé de m'« avoir » dès qu'il m'avait vue et qu'il m'aurait. Point.

Je cherchai du regard dans la pièce quelque chose qui aurait pu m'aider mais ne vis rien. Je n'aurais même pas eu le temps de décrocher le téléphone. Crier ne servirait à rien étant donné l'isolement de la maison. Je me dis que si je débattais continuellement il n'aurait pas la possibilité physique de me violer. Mais je pensai qu'au pire j'avais à faire à un maniaque capable de me tuer et qu'au mieux je me ferais sérieusement

tabasser, ce qui comportait surtout, outre l'inconvénient de la douleur, le risque de devoir me présenter à ma famille tuméfiée et couverte de bleus. Il me faudrait expliquer dans quelle situation je m'étais mise (« mais ma pauvre enfant, quelle idée aussi de... », etc.) : ce serait moi qui serais rendue coupable. La honte sur moi.

Tout ce que j'entrevis en quelques secondes me parut plus terrible que de me laisser faire et d'attendre que cela se passe. Je ne voulais ni mourir ni porter de marques inutiles. Le viol, de toute façon, par la violence et l'humiliation, était déjà consommé.

À ce moment je pensai au risque – particulièrement ce jour-là – de me retrouver enceinte. Je le dis. Curieusement, il me répondit :

« Mais naturellement je ferai attention, je ne suis plus un enfant ! »

Apparemment il pensait qu'il avait encore un honneur à réhabiliter à mes yeux, comme si dans mon refus il pouvait y avoir la moindre place à son avantage.

L'affaire prit trente secondes. Un ami à qui je racontai l'histoire me demanda, à ma grande stupéfaction, si j'avais joui ! Ce qui semble prouver qu'il ne faisait pas de différence profonde entre violer et faire l'amour. Cette remarque vaut pour tous les maris qui se plaignent de la frigidité de leur femme tout en exigeant d'elles le respect du « devoir conjugal ». La forme habituelle des relations conjugales entre nos grands-pères et grands-mères était purement et simplement le viol. « C'était à chaque fois un supplice », disait ma grand-mère à ma mère qui approuvait la comparaison. Le viol, conjugal ou non, est encore la forme typique, réalisée à un degré ou à un autre, des relations entre les sexes.

Il n'avait pas « fait attention ». Je le lui dis, il le nia, toujours attentif à son honneur. Ce mois-là j'ai eu un retard très long. J'ai passé plusieurs jours dans l'angoisse, à me demander si j'avais le droit d'avorter légalement dans ce cas-là (non, je ne l'avais pas), comment je pourrais prouver le viol (tu parles), etc. Hasard, merci, ce n'était qu'un retard.

Lorsque nous fûmes rhabillés, JH eut le culot de se montrer déçu, me demanda si vraiment je n'avais pas trouvé cela agréable, et quand je manifestais timidement – prudemment – mon intention de rentrer chez moi, il eut le culot encore plus monstrueux de me demander si je ne voulais pas passer la nuit avec lui. Toujours cette même négation, formulée ou implicite, de la réalité du viol. Je ne ressentais pour lui que de la haine et une envie terrible de me battre. C'est à ce moment que j'ai le plus souffert, devant contenir en moi tout ce que j'aurais voulu lui cracher à la figure, toujours prisonnière du chantage à la loi du plus fort. Me réfugiant dérisoirement

dans l'intellectualité, j'essayais de m'« instruire ». Je lui posai des questions sur lui-même. Il m'apporta cette information contradictoire qu'il agissait toujours de la même façon avec les filles, qu'elles soient d'accord ou non, mais que « la plupart acceptaient ». Puis il m'annonça l'air content de lui qu'en tout cas il tiendrait sa promesse de me reconduire. Dans la voiture il justifia (?) le viol par l'« infériorité naturelle des femmes ». Il n'ouvrait la bouche que pour faire une déclaration plus accablante que l'autre. Quand il me déposa à Paris, j'avais dû tellement retenir mon agressivité que, paralysée, je ne fus même pas capable de claquer la porte de sa voiture.

Dans quel état de guerre vivons-nous ? 1976

Annie Cohen

Dans quel état de guerre vivons-nous, pour filer les murs, baisser la tête, subir à longueur de vie la peur de rentrer, de sortir, de marcher, de flâner ?

Dans quel état de guerre vivons-nous, pour nous barricader à tout âge derrière trois verrous et un judas ?

Dans quel état de guerre vivons-nous pour voir derrière tout homme le violeur en puissance ?

La guerre existe et nous ne l'avons pas décidée et déclarée. À nous maintenant de nous défendre et d'y répondre. Mais comment ? Toutes les armes dissuasives ont été utilisées, toutes les persuasions ont été entreprises, toutes les astuces ont été imaginées pour calmer la bête, et apaiser les appétits morbides et urgentissimes de ces messieurs.

Comment trouver la force de vivre sans vengeance et sans justice ?

Quel est le peuple humilié et spolié qui n'ait un jour posé problème de son rapport à la violence et qui ne l'ait utilisée à son compte ?

Or le tabou est immense sur la violence des femmes, qui osent la revendiquer, qui osent l'utiliser.

Quelle est cette peur infinie qui nous retient de désigner clairement l'ennemi ?

Pourquoi à défaut de déclaration de guerre, les femmes font-elles des déclarations d'amour sinon pour conjurer leur peur ? Jusqu'à quand les hommes pourront-ils en toute impunité marcher sur nos vies sans craindre pour la leur ?

Jusqu'à quand les hommes battront-ils les femmes au sang sans risquer de « payer un jour » ? J'attends que les solutions pacifistes soient trouvées au problème de la violence des hommes. N'aurions-nous d'autres solutions extrêmes ?

Le port d'armes autorisé à toutes les femmes citadines ou rurales de la puberté à la mort.

Le couvre-feu décrété obligatoire pour tous les hommes de ce pays.

La cour d'assise.

La conquête sanglante d'une planète de rêve où la liberté pourrait enfin se conjurer.

À moins qu'ici et maintenant les hommes ne s'interrogent sur leur sexualité malade.

Imaginez deux secondes qu'ici et maintenant ils nous prennent de force et nous étouffent de leur pénis, imaginez qu'ils nous font hurler de peur avec leurs besoins irrépressibles, imaginez qu'ils nous donnent la mort.

Imaginez maintenant le mépris qui nous habite, et la conscience qu'il nous faut pour repousser cette haine meurtrière.

Mémoire de fille 2016

Annie Ernaux

Il y a trois jours qu'elle est à la colonie. C'est le soir, samedi. Dans les dortoirs tous les enfants sont couchés. Je la vois comme je l'ai vue ensuite des dizaines de fois, descendant avec sa coturne les volées de marches, en jean, un pull marin sans manches, des sandales blanches à lanières. Elle a enlevé ses lunettes et défait son chignon, ses cheveux longs flottent dans son dos. Elle est dans une excitation extrême, c'est sa première sur-pat.

Je ne sais pas plus s'il y avait déjà de la musique quand elles sont arrivées dans la cave, située hors du bâtiment central, peut-être sous l'infirmierie ou un autre local. Ni s'il était déjà là parmi ceux qui s'affairaient autour de l'électrophone à choisir des disques. Ce qui est sûr, c'est qu'il a été le premier à lui proposer de danser. C'est un rock. Elle est confuse de danser aussi mal (possible qu'elle le lui ait dit pour s'excuser). Elle virevolte à grandes enjambées, guidée par sa poigne à lui, ses sandales font clac clac sur le ciment de la cave. Elle n'a jamais été regardée avec des yeux aussi lourds. Lui, c'est H, le moniteur-chef. Il est grand, blond, baraqué, un peu de ventre. Elle ne se demande pas s'il lui plaît, si elle le trouve beau. Il paraît à peine plus âgé que les autres moniteurs mais pour elle ce n'est pas un garçon, c'est un homme fait, plus en raison de sa fonction que de

son âge. Comme son homologue féminin, la monitrice-chef L, il est pour elle du côté de ceux qui dirigent. Le midi même, elle a déjeuné à la même table que lui, intimidée, très gênée parce qu'elle ne savait pas comment faire pour manger proprement la pêche du dessert. Pas une seconde, elle n'a imaginé qu'elle pourrait l'intéresser, elle est abasourdie.

En dansant, il recule vers le mur en continuant de la fixer. La lumière s'éteint. Il l'attire violemment contre son torse, écrase sa bouche sur la sienne. Dans le noir des protestations fusent, quelqu'un rallume. Elle comprend que c'est lui qui a appuyé sur le bouton électrique. Elle est incapable de lever les yeux sur lui, dans un affolement délicieux. Elle n'en revient pas de ce qui lui arrive. Il chuchote, on sort ? Elle dit oui, ils ne peuvent pas flirter devant les autres. Ils sont dehors, longent les murs de l'aérium enlacés. Il fait froid. Près du réfectoire, devant le parc obscur, il la plaque contre le mur, il se frotte contre elle, elle sent son sexe contre son ventre au travers du jean. Il va trop vite, elle n'est pas prête pour tant de rapidité, de fougue. Elle ne ressent rien. Elle est subjuguée par ce désir qu'il a d'elle, un désir d'homme sans retenue, sauvage, sans rapport avec celui de son flirt lent et précautionneux du printemps. Elle ne demande pas où ils vont. À quel moment a-t-elle compris qu'il l'emmenait dans une chambre, peut-être l'a-t-il dit ?

Ils sont dans sa chambre à elle, dans le noir. Elle ne voit pas ce qu'il fait. À cette minute, elle croit toujours qu'ils vont continuer de s'embrasser et de se caresser au travers des vêtements sur le lit. Il dit :

« Déshabille-toi ».

Depuis qu'il l'a invitée à danser, elle a fait tout ce qu'il lui a demandé. Entre ce qui lui arrive et ce qu'elle fait, il n'y a pas de différence. Elle se couche à côté de lui sur le lit étroit, nue. Elle n'a pas le temps de s'habituer à sa nudité entière, son corps d'homme nu, elle sent aussitôt l'énormité et la rigidité du membre qu'il pousse entre ses cuisses. Il force. Elle a mal. Elle dit qu'elle est vierge, comme une défense ou une explication. Elle crie. Il la houspille :

« J'aimerais mieux que tu jouisses plutôt que tu gueules ! »

Elle voudrait être ailleurs mais elle ne part pas. Elle a froid. Elle pourrait se lever, rallumer, lui dire de se rhabiller et de s'en aller. Ou elle, se rhabiller, le planter là et retourner à la sur-pat. Elle aurait pu. Je sais que l'idée ne lui est pas venue. C'est comme s'il était trop tard pour revenir en arrière, que les choses doivent suivre leur cours. Qu'elle n'ait pas le droit d'abandonner cet homme dans cet état qu'elle déclenche en lui. Avec ce désir furieux qu'il a d'elle. Elle ne peut pas imaginer qu'il ne l'ait pas choisie – élue – entre toutes les autres.

La suite se déroule comme un film X où la partenaire de l'homme est à contretemps, ne sait pas quoi faire parce qu'elle ne connaît pas la suite. Lui seul en est le maître. Il a toujours un temps d'avance. Il la fait glisser au bas de son ventre, la bouche sur sa queue. Elle reçoit aussitôt la déflagration d'un flot gras de sperme qui l'éclabousse jusque dans les narines. Il n'y a pas plus de cinq minutes qu'ils sont entrés dans la chambre.

Je suis incapable de trouver dans ma mémoire un sentiment quelconque, encore moins une pensée. La fille sur le lit assiste à ce qui lui arrive et qu'elle n'aurait jamais imaginé vivre une heure avant, c'est tout.

Il rallume, il lui demande quelle est la sienne des deux savonnettes posées à droite et à gauche du lavabo, se frotte le sexe avec, la frotte aussi. Ils se rassoient sur le lit. Elle lui offre du chocolat au lait noisettes rapporté de l'épicerie, il s'en amuse, quand tu seras payée achète plutôt du whisky ! C'est un alcool chic que ne vendent pas ses parents, de toute façon l'alcool la dégoûte.

Sa coturne va rentrer d'un moment à l'autre de la sur-pat. Ils se rhabillent. Elle le suit dans sa chambre à lui, qu'il occupe seul en tant que moniteur-chef. Elle a abdiqué toute volonté, elle est entièrement dans la sienne. Dans son expérience d'homme. (À aucun moment elle ne sera dans sa pensée à lui. Encore aujourd'hui celle-ci est pour elle une énigme.)

Je ne sais pas à quel moment elle, non pas se résigne, mais consent à perdre sa virginité. Veut la perdre. Elle collabore. Je ne me rappelle pas le nombre de fois où il a essayé de la pénétrer et qu'elle l'a sucé parce qu'il n'y arrivait pas. Il a admis, pour l'excuser, elle :

« Je suis large. »

Il répète qu'il voudrait qu'elle jouisse. Elle ne peut pas, il lui manie le sexe trop fort. Elle pourrait peut-être s'il lui caressait le sexe avec la bouche. Elle ne lui demande pas, c'est une chose honteuse à demander pour une fille. Elle ne fait que ce dont il a envie.

Ce n'est pas à lui qu'elle se soumet, c'est à une loi indiscutable, universelle, celle d'une sauvagerie masculine qu'un jour ou l'autre il lui aurait bien fallu subir. Que cette loi soit brutale et sale, c'est ainsi.

Il dit des mots qu'elle n'a jamais entendus, qui la font passer du monde des adolescentes rieuses sous cape d'obscénités chuchotées à celui des hommes, qui lui signifient son entrée dans le sexuel pur : « Je me suis masturbé cet après-midi », « toutes des fouines dans la boîte où tu es, non ? »

Il a envie de parler et ils parlent tranquillement dans les bras l'un de l'autre, face à la fenêtre dont le mur est tapissé de coloriages d'enfants. Il est originaire du Jura, prof de gym dans un collège technique à Rouen, il a une fiancée. Il a vingt-deux ans. Ils font connaissance. Elle dit qu'elle a les hanches larges. Il répond :

« Tu as des hanches de femme. »

Elle est contente. C'est devenu une relation normale. Ils ont dû dormir un peu. Le jour s'est levé, elle regagne sa chambre. À partir du moment où elle l'a quitté, toute l'incrédulité de ce qui a eu lieu lui est tombée dessus. Elle n'est pas sortie de la stupeur, en proie aussi à l'ébriété de l'évènement qui a besoin d'être énoncé, formulé pour devenir réel. Qui pousse à tout raconter. À sa coturne déjà lavée et habillée pour descendre au petit déjeuner elle dit :

« J'ai couché avec le moniteur-chef. »

Je ne sais plus s'il lui vient déjà la pensée que c'est « une nuit d'amour », sa première.

C'est la première fois que je retrace cette nuit du 16 au 17 août 1958 en éprouvant une satisfaction profonde. Il me semble que je ne peux m'approcher davantage de la réalité. Qui n'était ni l'horreur ni la honte. Seulement l'obéissance à ce qui arrive. Je ne peux pas aller plus loin dans cette sorte de migration volontaire dans mon être d'à peine dix-huit ans, dans son ignorance de la suite, du dimanche commencé.

C'est le déjeuner, le vacarme du réfectoire, elle est assise au bout d'une table à surveiller une douzaine de petits garçons braillards. Elle ne peut rien avaler des légumes noirâtres et visqueux dans son assiette (des aubergines, elle n'en a jamais mangées.) Il me semble que sa poitrine ne s'est pas desserrée depuis qu'elle est entrée dans la cave la veille au soir. Elle le voit surgir entre les colonnes du réfectoire, inspecter, en évoluant entre les tables. Il s'arrête à l'autre bout de la sienne, il lui fait face entre les deux rangées parallèles des petits garçons, il la fixe sans un mot. Elle ne l'a pas revu depuis la nuit. Elle voit ce regard – elle a remis ses lunettes – qui la surplombe, la couvre, qui veut l'obliger à se souvenir de ce qu'elle a fait cette nuit. Elle baisse les yeux, elle ne peut pas supporter ce regard protubérant, elle est une enfant fautive au milieu des autres gamins. (Bien plus tard, je me reprocherai de ne pas avoir soutenu son regard chargé de la mémoire de la nuit, de la complicité qu'il attendait certainement en retour et que la fille de ce matin-là est incapable d'interpréter.)

La suite chronologique, je ne peux l'écrire qu'en sautant d'une image à l'autre, d'une scène à l'autre, des scènes dont la durée réelle n'a pas dû

souvent excéder quelques minutes, voire secondes, mais qui a été démesurément distendue dans la mémoire, comme si celle-ci en rajoutait un peu plus à chaque passage. Et, comme dans le jeu Un deux trois soleil, où celui qui est collé au mur ne saisit, quand il se retourne, que des joueurs arrêtés dans leur progression, l'avancée de la vie entre deux images m'est depuis longtemps invisible.

Case in Point 1986

June Jordan

A friend of mine who raised six daughters
and who never wrote what she regards as serious
until she
was fifty-three
tells me there is no silence peculiar
to the female

I have decided I have something to say
about female silence: so to speak
these are my 2c on the subject:
2 weeks ago I was raped for the second
time in my life the first occasion
being a whiteman and the most recent situation
being a blackman actually
head of the local NAACP

Today is 2 weeks after the fact
of that man straddling
his knees either side of my chest
his hairy arm and powerful left hand

Un bon exemple

Une de mes amies qui a élevé six filles
et qui considère qu'elle n'a jamais rien écrit de sérieux
avant l'âge
de cinquante-trois ans
me dit qu'il n'existe aucun silence spécifique
aux femmes

j'ai décidé que j'ai quelque chose à dire
à propos du silence des femmes : disons
que j'apporte mon grain de sel sur le sujet :
il y a 2 semaines j'ai été violée pour la seconde
fois de ma vie la première fois
c'était un homme blanc et cette fois-ci
c'était un homme noir en fait
chef de la NAACP locale

Il y a 2 semaines aujourd'hui
cet homme enserrait
ma poitrine entre ses genoux
son bras poilu et sa puissante main gauche

forcing my arms and my hands over my head
flat to the pillow while he rammed
what he described as his quote big dick
unquote into my mouth
and shouted out: «D'ya want to swallow
my big dick; well, do ya?»

He was being rhetorical.
My silence was peculiar
to the female.

maintenaient de force mes bras et mes mains au-dessus de ma
tête contre l'oreiller pendant qu'il enfonçait
ce qu'il décrivait comme sa ouvrez les guillemets grosse bite
fermez les guillemets dans ma bouche
en hurlant : «Tu veux l'avalier
ma grosse bite, dis, c'est ça qu'tu veux?»

Sa question était rhétorique.
Mon silence était spécifique
aux femmes.

Ce que peut un corps 2017

dans *Se défendre, une philosophie de la violence*

Elsa Dorlin

«Un tribunal de la Guadeloupe, par jugement du 11 brumaire an XI (2 novembre 1803), a condamné Miller de la Girardière à être exposé sur la place de la Pointe-à-Pitre, dans une cage de fer, jusqu'à ce que mort s'ensuive. La cage qui sert à ce supplice a huit pieds de haut. Le patient qu'on y enferme est à cheval sur une lame tranchante; ses pieds portent sur des espèces d'étriers, et il est obligé de tenir les jarrets tendus pour éviter d'être blessé par la lame. Devant lui, sur une table qui est à sa portée, on place des vivres et de quoi satisfaire sa soif; mais un garde veille nuit et jour pour l'empêcher d'y toucher. Quand les forces de la lame victime commencent à s'épuiser, elle tombe sur le tranchant de la lame qui lui fait de profondes et cruelles blessures. Ce malheureux, stimulé par la douleur, se relève et retombe de nouveau sur la lame acérée qui blesse horriblement. Ce supplice dure trois ou quatre jours¹.»

1. **Joseph Elzéar Moréas**, *Précis historique de la traite des Noirs et de l'esclavage colonial*, Firmin Didot, Paris, 1828, p. 251-252

Dans ce type de dispositif, le condamné périt parce qu'il a résisté ; parce qu'il a désespérément tenté d'échapper à la mort. L'atrocité de son supplice tient au fait que chaque mouvement corporel de protection contre la douleur s'est transformé en torture ; et peut-être est-ce là ce qui en caractérise en propre de tels procédés d'anéantissement : faire du moindre réflexe

2. **Michel Foucault**, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975

de préservation une avancée vers la souffrance la plus insoutenable. Il n'est pas question de situer ici du caractère inédit de telles tortures dont le système colonial moderne n'a certainement pas le monopole. Cette scène, comme le procédé rhétorique qui vise à en restituer l'horreur, entre en résonance avec un autre récit de supplice : celui de Damiens tel que décrit en ouverture de *Surveiller et punir*². Pourtant les deux sont tout à fait différents. Dans le cas de Damiens, Michel Foucault montre qu'à travers les souffrances infligées à son corps ce n'est pas tant son individualité qui est ciblée, que la volonté du Souverain qui est restaurée dans sa toute-puissance, tout comme la subrogation d'une communauté à laquelle son crime a porté atteinte. Les mutilations à l'aide de tenailles et de ciseaux, les brûlures à l'aide de plomb fondu, d'huile bouillante, de cire, le démembrement final par les chevaux... Tout au long de ce scénario atroce, Damiens est attaché et nul ne présume qu'il « peut » faire quelque chose. En d'autres termes, sa puissance – si infime soit-elle – n'est jamais prise en compte, précisément parce qu'elle ne compte pas. Le corps de Damiens est totalement réduit à néant, il n'est déjà plus rien, hormis le théâtre où se joue la cohésion d'une communauté vengeresse qui ritualise la souveraineté de son roi. On exhibe ainsi la complète absence de puissance pour mieux exprimer la magnificence d'un pouvoir souverain absolu.

Dans le cas du supplice de la cage de fer, le public est encore là. Toute fois, dans l'exposition publique du calvaire du supplicié, autre chose se trame. La technique employée semble cibler la capacité de (ré)agir du sujet comme pour mieux la dominer. Le dispositif répressif mis en place, en même temps qu'il exhibe et excite les réactions corporelles, les réflexes vitaux du condamné, les constitue comme ce qui fait à la fois la puissance et la faille du sujet. En face de lui, l'autorité répressive n'a nul besoin de le présenter dans une forme d'impuissance absolue pour s'affirmer. Au contraire, plus la puissance subjective est mise en scène dans ses efforts répétés, désespérés, pour survivre, plus l'autorité répressive la gouverne tout en disparaissant derrière la présence d'un bourreau passif et fantôme. Ce gouvernement mortifère du corps s'effectue dans une telle économie de moyens que le supplicié paraît même se mettre à mort lui-même. Tout a été pensé pour qu'il résiste physiquement à la lame tranchante qui menace de mortellement le mutiler : il doit se tenir droit sur les étriers, enfermé dans sa cage. Ainsi, le dispositif laisse supposer que de sa force (musculaire et physique, mais aussi « mentale ») dépend sa survie : il doit se maintenir en vie s'il ne veut pas souffrir davantage et mourir. En même temps, cette technologie de torture a pour seule finalité de l'achever, mais de telle sorte que *plus il se défendra, plus il souffrira*. Les vivres disposés autour de lui relèvent d'une comédie cruelle qui témoigne du fait que le supplice joue sur l'effectivité des mouvements vitaux et tend à les contrôler totalement pour mieux les annihiler. De la même façon que l'épuisement le fera s'affaïsser sur le fil de la lame, le besoin insupportable de manger

et de boire lui sera fatal. En outre, le premier point d'impact sur son corps touchera sans nul doute les parties génitales. Tout se passe comme si le travail d'encodage genré du pouvoir était achevé : le sexe, bien plus encore que n'importe quelle partie du corps, est devenu le lieu ultime où se tapit la puissance d'agir du sujet. Le défendre, c'est *se défendre*. Et, l'atteindre en premier, c'est briser ce par quoi le sujet, non pas tant de droit, mais le sujet *capable*, a été institué.

Ce dispositif de mise à mort considère que celui qui est soumis *peut faire quelque chose*, et il vise, stimule, encourage précisément ce dernier élan de puissance dans ses moindres retranchements comme pour mieux l'interpeller dans son *in*-efficacité, le transmuier en impuissance. Cette technologie de pouvoir produit un sujet dont on « excite » la puissance d'agir pour mieux l'empoigner dans toute son hétéronomie : et cette puissance d'agir, bien que tout entière tournée vers la défense de la vie, en est réduite à n'être qu'un mécanisme de mort au service de la machine de pénitence coloniale. On voit ici comment un dispositif de domination entend persécuter le mouvement propre de la *vie*, cibler ce qu'il y a de plus musculaire dans cet élan. Le moindre geste de défense et de protection, le moindre mouvement de préservation et de conservation de soi est mis au service de l'anéantissement même du corps. Ce pouvoir qui s'exerce en ciblant la *puissance du sujet*, celle qui s'exprime dans les élans de défense de sa vie comme de soi-même, constitue ainsi l'auto-défense comme l'expression même de la vie corporelle, comme ce qui fait un sujet, comme « ce qui fait une vie³ ».

3. **Judith Butler**, *Ce qui fait une vie, Essai sur la violence, la guerre et le deuil*, Paris, Zones éditions, 2010

De la cage de fer à certaines techniques modernes et contemporaines de torture⁴, il est certainement possible de répéter une même trame, un type comparable de techniques de pouvoir que l'on pourrait résumer par l'adage suivant : « Plus tu te défends, plus tu souffres, plus certainement tu meurs. » Dans certaines circonstances et pour certains corps, se défendre équivaut à mourir par épuisement de soi : se battre c'est se débattre vainement, *c'est être battu-e*. Une telle mécanique de l'action *malheureuse* a des implications en termes de mythologies politiques (quel peut être le destin de nos résistances ?), de représentations du monde comme de représentations de soi (que puis-je faire si tout ce que j'initie pour me sauver me conduit à ma perte ?). Et c'est probablement l'expérience vécue, non pas tant de sa propre puissance, mais du doute, de l'angoisse et de la peur qu'engendrent ses manquements, ses limites et ses contre-effets, qui apparaît alors comme fondamentale au sens où cette expérience n'est plus tant le fait d'un danger exogène, d'une menace ou d'un ennemi, si terribles soient-ils, que l'effet miroir de sa propre action/réaction, de soi-même. L'originalité de ce type de techniques réside donc dans cet inexorable travail d'incorporation contrainte de la dimension mortifère de la *puissance du sujet*, qui aboutira à sa suspension, seule issues pour se

4. Voir l'introduction de **Grégoire Chamayou** dans *Kubark, le Manuel secret de manipulation mentale et de torture psychologique de la CIA*, Paris, Zones éditions, 2012

maintenir en vie ; désormais, en même temps qu'elle affirme un mouvement de défense de soi, elle devient une menace, une promesse de mort.

Cette économie de moyens, qui fait du condamné et généralement du corps violenté son propre bourreau, dessine de façon négative les traits du sujet moderne. Celui-ci a certes été défini, nous y reviendrons, par sa capacité à se défendre lui-même, mais cette capacité d'autodéfense est aussi devenue un critère servant à discriminer entre ceux qui sont pleinement des sujets et les autres ; celles et ceux dont il s'agira d'amoindrir et d'anéantir, de dévoyer et de délégitimer la capacité d'autodéfense – celles et ceux qui, à leur corps défendant, seront exposés au risque de mort, comme pour mieux leur inculquer leur incapacité à se défendre, leur *impuissance* radiale.

Ici, la puissance d'agir, bien plus que le corps lui-même, devient clairement ce que cible et en même temps ce qu'appelle à lui le pouvoir. Ce *gouvernement défensif* épuise, conserve, soigne excite et tue, selon une mécanique complexe. Il défend certain-es et laisse sans défense d'autres, selon une échelle savamment graduée. Ici, être *sans défense* ne signifie pas « ne plus pouvoir exercer de pouvoir », mais bien plutôt faire l'expérience d'une puissance d'agir qui n'est plus un mouvement polarisé⁵. Il n'est

pas de plus grand danger de mort que ce genre de situation, où notre puissance d'agir se retourne en un réflexe auto-immun. Il n'est plus alors seulement question d'entraver directement l'action des minorités, comme dans la répression souveraine, ni de laisser simplement mourir, sans défense, comme dans le cadre du biopouvoir. Ici, il s'agit de *conduire certains sujets à s'anéantir comme sujets*, d'exciter leur puissance d'agir pour mieux les pousser, les exercer à leur propre perte. Produire des êtres qui, plus ils se défendent, plus ils s'abîment.

5. **Georges Canguilhem** définit la vie comme étant « bien loin d'une telle indifférence à l'égard des conditions qui lui sont faites », ce qui définit à proprement parler le concept de polarité : la vie est polarité ou la vie est une activité polarisée. Voir *Le Normal et le Pathologique*, PUF, Paris, 1966, p.78-79.

3 mars 1991, Los Angeles. Rodney King, un jeune conducteur de taxi africain-américain de 26 ans, est arrêté par trois voitures et un hélicoptère de police lancés à sa poursuite sur l'autoroute suite à un excès de vitesse. Refusant de sortir de son véhicule, il est menacé par une arme à feu pointée sur son visage. Quelques secondes plus tard, il obtempère et s'allonge finalement sur le sol ; il est alors électrocuté à coups de Taser et, alors qu'il tente de se relever et de se protéger pour empêcher un policier de le battre, il est brutalement frappé au visage et au corps par des dizaines et des dizaines de coups de matraque. Ligoté, il est laissé inconscient, le crâne et la mâchoire fracturés à plusieurs endroits, une partie de la bouche cassée ; avant qu'une ambulance n'arrive plusieurs minutes plus tard pour l'emmener à l'hôpital.

La scène de lynchage de Rodney King peut être décrite seconde par seconde grâce à la vidéo amateur enregistrée par un témoin, George Holliday⁶, qui

ce soir-là, depuis l'appartement qu'il occupe et qui donne sur l'autoroute, a capturé ce qui s'apparente à une archive du temps présent de la domination. Le soir-même, la vidéo est diffusée sur des chaînes de télévision et fait bientôt le tour du monde. Un an plus tard, le procès des quatre policiers les plus directement impliqués dans le passage à tabac de Rodney King (ils étaient au total plus d'une vingtaine sur les lieux de l'arrestation) débute sous l'inculpation d'« usage excessif de la force », devant un jury populaire où les Africains-Américains ont tous été récusés par les avocats de la défense (il y a dix Blancs, un Latino-Américain et un Sino- Américain) – jury qui, après presque deux mois de procès, acquittera les policiers. À l'annonce du verdict, s'enclenchent les fameuses « émeutes de Los Angeles⁷ » : six jours de révoltes urbaines, où les affrontements avec les forces de l'ordre (police et armée), véritables scène de guerre civile, seront cinquante-trois morts et plus de deux mille blessés du côté des manifestants.

Au-delà du verdict qui blanchit à proprement parler les policiers⁸, c'est le déroulé des débats et l'énoncé des raisons ayant amené le jury à innocenter les quatre inculpés qui sont édifiants : la ligne de défense de leurs avocats a consisté à convaincre les jurés que les policiers étaient en danger. D'après eux, ils se sentaient agressés, ils ne faisaient que se défendre face à un « colosse » (Rodney King faisait plus de 1m90), qui même à terre les frappait et paraissait être sous l'emprise d'une drogue le rendant « insensible aux coups ». Quelques mois après, Rodney King déclara, lors du second procès, qu'il « essayait juste de rester en vie⁹ ». C'est cette inversion des responsabilités qui constitue l'enjeu central ici. Lors du premier procès, les avocats des policiers ont produit et exploité une et une seule pièce majeure : la vidéo de George Holliday. Ce même film qui avait été vu publiquement comme l'évidence même de la brutalité policière a été exploité par eux pour suggérer au contraire que les policiers étaient « menacés » par Rodney King. Dans la salle d'audience, la vidéo, visionnée par les jurés et commentée par les avocats des forces de l'ordre, est regardée comme une scène de légitime défense témoignant de la « vulnérabilité » des policiers. Comment comprendre un tel écart interprétatif ? Comment les mêmes images peuvent-elles donner lieu à deux versions, deux victimes radicalement différentes selon que l'on soit un juré blanc dans une salle d'audience ou un spectateur ordinaire¹⁰ ?

6. La vidéo dure neuf minutes et vingt secondes ; elle peut être vue ici : <https://www.youtube.com/watch?v=sb1WywlpUtY> (dernière consultation juillet 2017).

7. En 1965, ont éclaté les révoltes de Watts. Voir **Mike Davis**, *Dead Cities, Verso, Londres*, 2006 en partie traduit dans *Les Héros de l'enfer*, Textuel, Paris, 2007 avec une introduction de Daniel Bensaïd.

8. Un second procès a lieu de février à avril 1993 au niveau de la Cour fédérale pour violation des droits civils de Rodney King et condamnera à trente-deux mois de prison ferme deux policiers impliqués dans le lynchage la nuit du 3 mars 1991 (les deux autres seront de nouveau acquittés). Durant ce procès, les juges reconnaissent que les policiers ont agi dans le cadre légal de leur fonction lors des premières minutes de l'interpellation et considèrent que les premiers coups assés par les policiers sont justifiés par l'attitude récalcitrante de King : ils sont condamnés pour les coups « inutiles ».

9. Voir **Seth Mydans**, *New York Times*, 10 mars 1993.

10. J'utilise à dessein cette expression car George Holliday est blanc et, de fait, il faudrait entrer dans le détail d'une analyse de la mobilisation de l'« opinion » nationale et internationale concernant l'affaire Rodney King. Ce qui m'intéresse ici est la dimension performative de l'identité raciale produite, entre autres, par la salle d'audience et la temporalité du procès.

C'est la question que pose Judith Butler dans un texte écrit quelques jours à peine après le verdict. Elle y attire l'attention non pas sur une divergence d'interprétation pour juger « qui est victime ? », mais sur les conditions dans lesquelles certains visionnages déterminent des individu-es à juger que Rodney King est la victime d'un lynchage ou que les policiers sont victimes d'une agression. Dans la perspective fanonienne dont elle se réclame, Butler estime que ce qui doit faire l'objet d'une analyse critique, ce n'est pas la logique des opinions contradictoires, mais le cadre d'intelligibilité de perceptions qui ne sont jamais immédiates. La vidéo ne doit pas être appréhendée comme une donnée brute, matière à interprétations,

mais comme la manifestation d'un « champs de visibilité radicalement saturé¹¹ ». Autrement dit, la schématisation raciale des perceptions définit à la fois la production du perçu et ce que percevoir veut dire : « Comment rendre compte de ce renversement du geste et de l'intention en termes de schématisation raciale du champ du visible ? S'agit-il d'une transvaluation spécifique de l'agressivité

(agency) propre en une épistémè racialisée ? Et la possibilité d'un tel renversement ne pose-t-elle pas la question de savoir si ce qui est « vu » n'est pas toujours déjà en partie relatif à ce qu'une certaine épistémè raciste produit comme visible¹² ? » C'est donc ce processus qu'il faut interroger, celui par lequel des perceptions sont socialement construites, produites, par un corpus qui continue de contraindre tout acte de connaissance possible¹³.

Rodney King est, indéniablement de toute posture de détresse ou de toute expression de vulnérabilité, vu comme le corps de l'agresseur, et nourrit le « fantasme de l'agression du raciste blanc¹⁴ ». Dans la salle d'audience, dans les yeux des jurés blancs, il ne peut être vu que comme « agent de violence ». De la même façon que des hommes anciens esclaves ou descendant d'esclaves, injustement accusés d'agression sexuelle, ont été tout au long de la période ségrégationniste traqués dans les rues, entraînés lors des cellules des prisons ou de leurs maisons, torturés et exécutés. De la même façon que, aujourd'hui, des adolescents ou de jeunes adultes africains-américains ou afro-descendants sont passés à tabac ou assassinés en pleine rue. Cette perception de Rodney King comme un corps agresseur est la condition en même temps que l'effet continué de la projection d'une « paranoïa blanche¹⁵ ».

Les images ne parlent jamais d'elles-mêmes, qui plus est dans un monde où la représentation de la violence est l'une des matières les plus prisées par la culture visuelle¹⁶. Au tout début de la vidéo de Holliday, on voit

Rodney King debout, avançant en direction d'un policier qui tente de le frapper, mettant ses bras en avant : ce geste de protection sera systématiquement regardé comme une posture menaçante qui constitue déjà une agression caractérisée. Comme l'expliquent Kimberlé Crenshaw et Gary Peller, la technique employée par les avocats des policiers a consisté, pour en faire la preuve, à séquence la vidéo en une multitude d'arêts sur image qui, isolés les uns des autres, offraient matière à des interprétations sans fin. En démultipliant les récits contradictoires sur une scène devenue fractionnée, isolée du contexte social dans lequel et par lequel elle advient, les avocats de la police sont parvenus à brouiller, à « désagréger¹⁷ », le sens de la séquence prise en son ensemble. Et si, pour une partie des citoyens (Noirs mais aussi Blancs), cette vidéo pouvait constituer une preuve accablante de la brutalité policière, dans la salle d'audience, les avocats ont pu prétendre qu'il n'y avait aucun élément probant d'un usage excessif de la force. Les policiers avaient fait un « usage raisonnable » de la violence. Le moment où la brutalité policière est à son acmé, à la quatre-vingt-unième seconde de l'enregistrement, est ainsi devenu une scène de légitime défense face à un forcené.

La perception de la violence policière n'est pas seulement dépendante d'un cadre d'intelligibilité qui émerge du passé ; ce cadre est continuellement actualisé par des techniques de pouvoir matérielles et discursives qui consistent, entre autres, à désassimiler les perceptions des événements des luttes sociales et politiques qui contribuent précisément à les arrimer à l'histoire et à façonner d'autres cadres d'appréhension et d'intelligibilité de la réalité vécue.

En se défendant de la violence policière, Rodney King est devenu indéfendable. En d'autre termes, plus il s'est défendu, plus il a été battu et a été perçu comme l'agresseur. Le renversement du sens de l'attaque et de la défense, de l'agression et de la protection, dans un cadre qui permet d'en fixer structurellement les termes et les agents légitimes, quelle que soit l'effectivité de leurs gestes, transforment ces actions en qualité anthropologiques à même de délimiter une ligne de couleur discriminant les corps et les groupes sociaux ainsi formés. Cette ligne de partage ne délimite jamais simplement des corps menaçants/agressifs et des corps défensifs. Elle sépare plutôt ceux qui sont agents (agents de leur propre défense) et ceux qui témoignent d'une forme de puissance d'agir toute

16. De fait, le statut ontologique de la preuve dans le dispositif judiciaire est de l'ordre d'une construction narrative : qui plus est lorsqu'il s'agit d'une preuve visuelle considérée comme l'enregistrement d'un fait. Or elle n'est jamais la saisie immédiate d'une vérité mais bien la manifestation de ce qui est perçu comme visible et décibel et donc de ce qui est légitime à constituer une preuve. Le domaine judiciaire ne fait qu'offrir un terrain d'investigation particulièrement riche pour saisir cette construction gnoseologique (schématisation), par définition socio-historique, de la perception, comme cette herméneutique qui ne consiste pas tant à construire des preuves de toutes pièces mais à décider de ce qui est judiciairement une preuve « objective ». Ce processus est aussi recouvert par la prétention à ne statuer que sur la « vérité nue » des faits. Sur ce point voir l'article de **Kimberlé Crenshaw** et **Gary Peller**, « Réel Time/Real Justice », in **Robert Goodman-Williams**, *Reading Rodney King, Reading Uprising*, op. cit. p.56-70

17. **Kimberlé Crenshaw** et **Gary Peller**, « Réel Time/Real Justice », op.cit. p.61. Les deux auteurs parlent d'une technique narrative qui consiste en la « désagrégation ».

11. **Judith Butler**, « Endangered/Endangering : schematic racism and white paranoia », dans **Robert Gooding-Williams** (dir.), *Reading Rodney King/Reading Urban Uprising*, Routledge, New York/ Londres, 1993, p. 15-22 ; p. 15.

12. *Ibid.*, p.16.

13. À titre d'illustration, dans une étude publiée dans le *Journal of Health and Social Behavior* en 2005, les auteurs tentent de démontrer sur la base d'une recherche clinique que les Africains-Américains ressentiraient plus de colère que les Blancs et auraient moins de ressources pour gérer leurs émotions de manière « socialement acceptable ». Voir **J.Beth Mabry** et **K. Jill Kiecolt**, « Anger in Black and Whites : Race, Alienation and Anger », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 46, n°1, 2005, p.85-101. De telles publications s'inscrivent dans une production plus large de savoirs racistes continuellement renouvelés - notamment en psychopathologie, en psychologie et psychosociologie. Je tiens à remercier Paul Preciado d'avoir attiré mon attention sur cette référence.

14. **Judith Butler**, « Endangered/Endangering : schematic racism and white paranoia », op. cit., p.20.

15. *Ibid.*, p.16.

18. Judith Butler, «Endangered/Endangering : schematic racism and white paranoia», *op. cit.*, p.20

19. Ce sont les termes utilisés par les policiers lors de leur audition au premier procès.

20. «Attribuer la violence à l'objet de la violence fait partie du pur mécanisme qui récapitule la violence, et qui rend la vue, la vision du jury (ce que voit le jury) complice de la violence policière» Judith Butler, «Endangered/Endangering : schematic racism and white paranoia», *op. cit.*, p.20.

négative en tant qu'ils ne peuvent être agents que de la violence « pure ». Ainsi Rodney King, comme tout homme africain-américain interpellé par une police raciste, est reconnu comme agent, mais uniquement comme agent de violence, comme sujet violent, à l'exclusion de tout autre domaine d'action. Cette violence, les hommes noirs en sont toujours rendus responsables : ils en sont la cause et l'effet, le commencement et la fin¹⁸. De ce point de vue, les réflexes de protection de Rodney King, ses gestes désordonnés pour rester en vie (il bat des bras, titube, tente de se relever, se tient sur ses genoux) ont été qualifiés comme relevant d'un « contrôle total » de sa part et comme témoignant d'une « intention dangereuse¹⁹ », comme si la violence ne pouvait être que la seule et unique action volontaire d'un corps noir²⁰, lui interdisant de fait toute défense légitime. Cette attribution exclusive d'une action violente disqualifiée et disqualifiante, d'une puissance d'agir négative, à certains groupes sociaux, constitués comme des groupes « à risque », a aussi pour fonction d'empêcher de percevoir la violence policière comme une agression. Puisque les corps rendus minoritaires sont une menace, puisqu'ils sont la source d'un danger, agents de toute violence possible, la violence qui s'exerce en continu sur eux, à commencer par celle de la police et de l'État, ne peut jamais être vue comme la violence crasse qu'elle est ; elle est seconde, protectrice, défensive – une réaction, une réponse toujours déjà légitimée.

Dans le cas du supplice de la cage de fer nous avons montré d'une part comment, en visant la puissance d'agir d'un corps, une certaine technologie de pouvoir transformait cette puissance en impuissance (plus on se débat pour échapper à la souffrance, plus on en est meurtri), et d'autre part en quoi la défense de soi déployée par le sujet pour survivre devenait insidieusement ce par quoi il était nié. La défense de soi était ainsi rendue irrémédiablement impraticable pour le corps en résistance. Dans le cas de Rodney King, un autre élément apparaît. Il n'est plus seulement question de puissance d'agir : ce qui est en jeu, c'est aussi l'interpellation – une qualification moral et politique –, la reconnaissance de « sujets de droit », ou plutôt de sujets en droit de se défendre, ou pas. King ne peut pas être perçu comme un corps qui se défend, il est vu *a priori* comme un agent de la violence. La possibilité même de se défendre est le privilège exclusif d'une minorité dominante. Dans le cas du lynchage de Rodney King, l'État – par l'intermédiaire des bras armés de ses représentants – n'est pas perçu comme violent, il est considéré comme réagissant à la violence, il se *défend contre la violence*. En revanche, pour Rodney King, mais aussi pour tous les autres corps victimes de la rhétorique de la légitime défense, de cette manière de voir-là, plus il s'est défendu, plus il est devenu *indéfendable*.

Millet de la Girardièrre aurait pu se défendre mais, en se défendant, il devenait sans défense. Rodney King s'est défendu mais, en se défendant,

il est devenu indéfendable. Ce sont ces deux logiques d'assujettissement, convergeant vers une même subjectivisation malheureuse, qu'il est question de saisir dans ce livre, face à une technologie de pouvoir qui n'aura jamais autant investi cette logique défensive pour assurer sa propre perpétuation.

On pourrait à partir de là essayer de cerner un certain dispositif de pouvoir, ce que j'appellerai « dispositif défensif ». Comment procède-t-il ? En ciblant ce qui relève d'une force, d'un élan, d'un mouvement polarisé à se défendre, balisant pour certain-es sa trajectoire, favorisant son déploiement par un cadre qui le légitime, ou bien, au contraire, pour d'autres, empêchant son effectuaire, sa possibilité même, rendant cet élan inhabile, hésitant ou dangereux, menaçant, pour autrui comme pour soi-même.

Ce dispositif défensif à double tranchant trace une ligne de démarcation entre, d'un côté, des sujets dignes de se défendre et d'être défendus, et, de l'autre des corps acculés à des tactiques défensives. À ces corps vulnérables et violentables n'échoient plus que des subjectivités à mains nues. Tenues en respect dans et par la violence, celle-ci ne vivent ou ne survivent qu'en tant qu'elles parviennent à se doter de tactiques défensives. Ces pratiques subalternes forment ce que j'appelle l'autodéfense proprement dite, par contraste avec le concept juridique de légitimité de la défense. À la différence de cette dernière, l'autodéfense n'a, paradoxalement, pas de sujet – je veux dire que le sujet qu'elle défend ne préexiste pas à ce mouvement qui résiste à la violence dont il est devenu la cible. Entendue en ce sens, l'autodéfense relève de ce que je propose d'appeler des « éthique martiales de soi ».

Repérer ce dispositif à ses points d'émergence, en situation coloniales, permet de questionner les processus de captation monopolistique de la violence par les États qui revendiquent l'usage légitime de la violence qui paradoxalement défend des individus toujours déjà reconnus légitimes à se défendre par eux-mêmes. Cette économie maintient la légitimité de certains sujets à user de la force physique, leur confère un pouvoir de conservation et de juridiction (d'autojustice), leur octroie des permis de tuer. Mais l'enjeu n'est pas seulement ici la distinction, fondamentale, entre « sujets défendus » et « sujets sans défense », entre sujets légitimes à se défendre et sujets illégitimes à le faire (et rendus par là même indéfendables). Il y a encore un seuil plus subtil. Car il faut ajouter que ce gouvernement des corps intervient à l'échelle du muscle. L'objet de cet art de gouverner est l'influx nerveux, la contraction musculaire, la tension du corps cinétique, la décharge des fluides hormonaux ; il opère sur ce qui l'excite ou l'inhibe, le laisse agir ou le contre, le retient ou le provoque, l'assure ou le rend tremblant ce qui fait qu'il frappe ou ne frappe pas.

Partir du muscle plutôt que de la loi ; cela déplacerait sans doute la façon dont la violence a été problématisée dans la pensée politique. Ce livre

se concentre sur des moments de passage à la violence défensive, des moments qui ne m'ont pas semblé pouvoir être rendus intelligibles en les soumettant à une analyse politique et morale centrée sur des questions de « légitimité ». Dans chacun de ses moments, le passage à la violence défensive n'a d'autre enjeu que la vie : ne pas être abattu-e d'emblée. La violence physique est pensée ici en tant que nécessité vitale, en tant que praxis de résistance.

L'histoire de l'autodéfense est une aventure polarisée, qui ne cesse d'opposer deux expressions antagoniques de la défense de « soi » : la tradition juridico-politique dominante de la légitime défense d'une part, articulée à une myriade de pratiques de pouvoir aux diverses modalités de brutalité qu'il s'agira ici d'excaver, et l'histoire ensevelie des « éthique martiale du soi » d'autre part, qui ont traversé les mouvements politiques et les conduites contemporaines en incarnant avec une étonnante continuité une résistance défensive qui a fait leur force.

Je propose ici d'arpenter une histoire constellée de l'autodéfense. Tracer cet itinéraire n'a pas consisté à piocher parmi des exemples les plus illustrés, mais plutôt à rechercher une mémoire des luttes dont le corps des dominé-es constitue la principale archive : les savoirs et cultures syncrétiques de l'autodéfense esclavée, les praxis d'autodéfense féministe, les techniques de combat élaborées en Europe de l'Est par les organisations juives contre les pogroms...

En ouvrant cette archive, qui compte bien d'autres récits, je ne prétends pas faire oeuvre d'histoire mais bien travailler à une généalogie. Dans ce ciel-là, fort sombre, la constellation scintille du fait des échos, des adresses, des testaments, des rapports citationnels qui relient de façon ténue et subjective ces différents points lumineux. Les textes majeurs qui constituent le socle de la philosophie du Black Panther Party of Self Défense rendent hommage aux insurgé-es du ghetto de Varsovie ; les patrouilles d'autodéfense queer sont dans un rapport citationnel avec les mouvements d'autodéfense noire ; le ju-jitsu pratiqué par les suffragettes anarchistes internationalistes anglaises leur est accessible en partie du fait d'une politique impériale de captation des savoirs et savoir-faire des colonisé-es, de leur désarmement.

Ma propre histoire, mon expérience corporelle ont constitué un prisme à travers lequel j'ai entendu, vu, lu cette archive. Ma culture théorique et politique m'a laissé en héritage l'idée fondatrice selon laquelle les rapports de pouvoir ne peuvent jamais toujours complètement se rabattre in situ sur des face-à-face déjà collectifs, mais touchent à des expériences vécues de la domination dans l'intimité d'une chambre à coucher, au détour d'une bouche de métro, derrière la tranquillité apparente d'une réunion de famille... En d'autres termes, pour certain-es, la question de la

défense ne cesse pas quand s'arrête le moment de mobilisation politique la plus balisée mais relève d'une expérience vécue en continu, d'une phénoménologie de la violence. Cette approche féministe saisit dans la trame de ces rapports de pouvoir ce qui est traditionnellement pensé comme un en-deçà ou en un-dehors du politique. Ainsi, en opérant ce dernier déplacement, j'entends travailler non pas à l'échelle des sujets politiques constitués, mais bien à celle de la politisation des subjectivités : dans le quotidien, dans l'intimité d'affects de rage enfermés en nous-mêmes, dans la solitude d'expériences vécues de la violence face à laquelle on pratique continuellement une autodéfense qui n'en a pas le label. Au jour le jour, que fait la violence à nos vies, à nos corps et à nos muscles ? Et, eux, à leur tour, que peuvent-ils à la fois faire et ne pas faire dans et par la violence ?

King kong théorie 2006

Virginie Despentes

Juillet 86, j'ai 17 ans. On est deux filles, en minijupe, je porte des collants rayés et des converses basses rouges. On revient de Londres en stop. On galère pas mal. On se retrouve en pleine nuit à une station essence, près de Paris. On décide d'attendre que le jour se lève et les routiers avec, pour trouver un camion qui irait direct sur Nancy.

Voiture de trois lascars, blancs, typiques banlieusards de l'époque, bières, pétards, Renaud. Comme ils sont trois, dans un premier temps, on refuse de monter avec eux. Ils se donnent la peine d'être vraiment sympas, faire des blagues et discuter. Ils nous disent que c'est trop bête d'attendre alors qu'ils pourraient nous rapprocher. Et on monte dans la voiture. Au moment où les portières claquent, on sait déjà que c'est une connerie. Mais au lieu de hurler « on descend », on se dit chacune dans notre coin qu'il faut arrêter de paranoïer et de voir des violeurs partout.

Pendant que ça se passe, ils font semblant de ne pas savoir exactement ce qui se passe. Parce qu'on est en minijupe, une cheveux verts, une cheveux orange, forcément, on est des salopes, donc le viol en train de se commettre n'en est pas tout à fait un. Comme pour la plupart des viols, j'imagine. J'imagine que, depuis, aucun de ces trois types ne s'identifie

comme violeurs. Car ce qu'ils ont fait, eux, c'est autre chose. À trois avec un fusil contre deux filles qu'ils ont cognées jusqu'à les faire saigner : pas du viol. La preuve : si vraiment on avait tenu à ne pas se faire violer, on aurait préféré mourir, ou on aurait réussi à les tuer, en gros si ça peut se faire, c'est bien que la fille était consentante.

Parce que les hommes appellent toujours ça autrement : surtout ne pas utiliser le mot pour décrire ce qu'ils ont fait, il ont un peu forcé, ou vaguement déconné...

Les premières années, on a évité d'en parler.

Trois ans plus tard, une fille que j'aime beaucoup se fait violer chez elle, sur la table de la cuisine, par un type qui l'a suivie depuis la rue. Ça m'a plus révoltée que quand ça nous était arrivé à nous. Moi, jusque-là, je m'étais dit que j'avais bien encaissé, que j'avais la peau dure et autre chose à foutre dans la vie que laisser trois connards me traumatiser. Mais en réalisant que je voyais son viol comme un événement après lequel rien ne serait jamais plus comme avant, j'ai accepté d'entendre ce que je ressentais pour nous-mêmes.

Après son agression, j'ai participé à un week-end de formation de « Stop Viol », une permanence téléphonique, pour parler suite à une agression, ou prendre des renseignements juridiques. Ça avait à peine commencé que déjà je râlais dans mon coin : pourquoi on conseillera à qui que ce soit d'aller porter plainte ? Se déclarer victime d'un viol, dans un commissariat, je pensais que c'était se remettre en danger. La loi des flics, c'est celle des hommes.

Puis une intervenante a expliqué : « La plupart du temps, une femme qui parle de son viol commencera par l'appeler autrement ». Intérieurement, je me dis : « N'importe quoi. Pourquoi elles ne diraient pas ce mot ? » Puis je pense à moi : qu'est-ce que j'ai fait, jusque-là ? Les rares fois – le plus souvent bien bourrée – où j'ai voulu en parler, est-ce que j'ai dit le mot ? Jamais.

Et en même temps, comment appeler un viol un viol ?

Tu veux que ça se sache, ce qui t'est arrivé ? Tu veux que tout le monde te voie comme une femme à qui c'est arrivé ?

Il faut être traumatisée d'un viol, il y a une série de marques visibles qu'il faut respecter : peur des hommes, de la nuit, de l'autonomie, dégoût du sexe et autres joyeusetés. On te le répète sur tous les tons : c'est grave, c'est un crime, tu ne peux pas t'en remettre.

Bref, le conseil le plus raisonnable, pour tout un tas de raisons, reste « garde ça pour toi ».

Les premières années, après le viol, surprise pénible : les livres ne pourront rien pour moi. Ce traumatisme là n'entraîne pas en littérature. Rien, ni qui guide, ni qui accompagne. C'est extraordinaire qu'entre femmes on ne dise rien aux jeunes filles, pas le moindre passage de savoir, de consignes de survie, de conseils pratiques simples. Rien.

Enfin, en 1990, je tombe par hasard sur un article d'une féministe américaine, dans lequel elle parlait du viol. J'ai oublié ses termes exacts. Mais, en substance : « C'est un risque inévitable, c'est un risque que les femmes doivent prendre en compte. Si ça t'arrive, remets-toi debout, et passe à autre chose. Et si ça te fait trop peur, il faut rester chez maman. » Ça m'a révoltée, sur le coup. Sonnée.

Mais depuis plus rien n'a jamais été cloisonné, verrouillé, comme avant. Penser pour la première fois le viol de façon nouvelle. Au lieu de se contenter de dire « quelle horreur » ou « pauvres filles », elle proposait d'essayer de s'en remettre.

Oui, on avait été dehors, un espace qui n'était pas pour nous. Oui, on avait vécu, au lieu de mourir. Oui, on était en minijupe seules sans un mec avec nous, la nuit, oui on avait été connes, et faibles, faibles comme les filles apprennent à l'être quand on les agresse.

Oui, ça nous était arrivé. On avait pris le risque, on avait payé le prix, et plutôt qu'avoir honte d'être vivantes on pouvait décider de se relever et de s'en remettre le mieux possible.

Pour la première fois, on pouvait s'imaginer en guerrières. Nous n'étions plus responsables d'un viol qu'on avait bien cherché ; mais nous étions les victimes ordinaires de ce qu'il faut s'attendre à endurer si on est femme et qu'on veut s'aventurer à l'extérieur. Le viol sortait enfin du cauchemar absolu, du non-dit, de ce qui ne doit surtout jamais arriver. Il ne s'agissait plus de nier, ni de succomber, il s'agissait de faire avec.

Parce que oui, j'ai refait du stop. Moins pimpante, moins avenante, mais j'ai recommencé.

J'ai continué d'arriver dans des villes où je ne connaissais personne, de trainer toute seule dans la rue. De faire comme si je n'étais pas une fille. Et si je n'ai plus jamais été violée, j'ai risqué de l'être cent fois ensuite, juste en étant beaucoup à l'extérieur. Ce que j'ai vécu, à cette époque, était irremplaçable, intense, la meilleure période de ma vie.

Mais j'ai scrupuleusement évité de raconter mon histoire parce que je connaissais d'avance le jugement : « Ah, parce qu'ensuite tu as continué de faire du stop, si ça ne t'a pas calmée, c'est que ça a dû te plaire ».

On n'entend jamais parler dans les faits divers de filles, seules ou en bande, qui arrachent des bites avec les dents pendant les agressions, qui retrouvent les agresseurs pour leur faire la peau.

Pourtant, le message qu'on nous fait passer est clair : comment ça se fait que vous ne vous défendez pas plus brutalement ? Et bien, parce qu'on ne nous a jamais appris à nous défendre. Et partout, on nous le dit clairement : la violence n'est pas une solution.

Pourtant, le jour où les hommes auront peur de se faire lacérer la bite à coups de cutter quand ils serrent une fille de force, ils sauront brusquement mieux contrôler leurs pulsions, et comprendre ce que « non » veut dire.

Pendant ce viol, j'avais dans la poche un cran d'arrêt, lame fine mais longue, aiguisée, astiquée, brillante. Un cran d'arrêt que je brandissais assez facilement, en ces temps globalement confus mais cette nuit-là, il est resté planqué dans ma poche et la seule pensée que j'ai eue à propos de cette lame était : pourvu qu'ils ne la trouvent pas. Je n'ai même pas pensé à m'en servir. Du moment que j'avais compris ce qui nous arrivait, j'étais convaincue qu'ils étaient les plus forts.

Pourtant, je l'avais déjà sorti en face de deux types qui voulaient me voler mon blouson.

Mais, à ce moment précis, je me suis sentie femme, salement femme, comme je ne l'avais jamais senti, comme je ne l'ai plus jamais senti. Le projet du viol refaisait de moi une femme, quelqu'un d'essentiellement vulnérable.

Je ne suis pas furieuse contre moi de ne pas avoir osé en tuer un. Je suis furieuse contre une société qui m'a éduquée sans jamais m'apprendre à blesser un homme s'il m'écarte les cuisses de force, une société qui a inculqué à mon sexe que la violence n'est pas son territoire. Alors que cette même société m'a inculqué l'idée que c'était un crime dont je ne devais pas me remettre.

À la fin, il y en a un qui trouve cette lame, il la montre aux autres, sincèrement surpris que je ne l'aie pas sortie. « Alors, c'est que ça lui plaisait ».

C'est étonnant qu'à notre époque, alors que tant de monde se promène avec de minuscules ordinateurs cellulaires en poche, appareils photo, téléphones, répertoires, il n'existe pas le moindre objet qu'on puisse se

glisser dans la chatte quand on sort faire un tour dehors, et qui déchiquetterait la queue du premier connard qui s'y glisse.

La condition féminine. Toujours coupables de ce qu'on nous fait. Le viol, c'est la guerre civile, l'organisation politique par laquelle un sexe déclare à l'autre : je prends tous les droits sur toi, je te force à te sentir inférieure, coupable et dégradée. Le viol, c'est le propre de l'homme. Le viol, voilà un acte fédérateur, qui connecte toutes les classes, sociales, d'âges, de beautés et même de caractères. Quand le garçon se retourne et déclare « fini de rire » en me collant la première beigne, ça n'est pas la pénétration qui me terrorise, mais l'idée qu'ils vont nous tuer. Pour qu'ensuite on ne puisse pas parler. Ni porter plainte, ni témoigner. Mais le viol, lui, a une particularité : il est obsédant. J'y reviens, tout le temps. Depuis vingt ans, chaque fois que je crois en avoir fini avec ça, j'y reviens. Pour en dire des choses différentes, contradictoires. J'imagine toujours pouvoir un jour en finir avec ça. Liquider l'événement, le vider, l'épuiser.



JUDO

COURS

lundi: 20h00 - 21h30
mercredi: 18h30 - 20h00

♀ NON MIXTE ♀

MARIE-NOELLE CORMENIER professeur diplômée d'Etat

MARINA ACHILLI ceinture noire de Judo

STAGE

JUDO / SELF-DEFENSE

3ème samedi de chaque mois
15h00 - 19h00

GYMNASE LA MUTINERIE

19 RUE FREDERICK LEMAITRE 75020 PARIS

TEL. 43 66 88 52

METRO: JOURDAIN

La cuisine est propre 2020

Juliette Beau Denès

La cuisine est propre
très propre
Elle m'a fait gratter toutes les fentes avec une aiguille.
Mes petites coupures aux mains sont désinfectées par le vinaigre.
Le four est moins gras. J'ai gratté la rouille et essuyé.
C'est fini et il va descendre pour contrôler. Je pense à lui pendant
que je le fais. Pour rien au monde je ne veux lui donner une raison
de m'obliger à recommencer. Je ne veux plus être humiliée.
Il va descendre à tout moment et je fais du zèle en repassant avec
mon papier sur le carrelage blanc.
J'entends ces voix d'hommes qui ressemblent toutes à la sienne
et j'ai chaque fois l'impression que c'est lui. Leurs couteaux sont
tous dans le tiroirs où je les ai rangés.
On me dit de rentrer chez moi.
Je n'aurai même pas la satisfaction d'avoir un retour sur mon travail.
Il ne supporte pas que je ne rie pas de ses blagues dans la chambre
froide.
Ils m'ont encore rappelé d'aller m'acheter des couteaux.
Ils ne s'imaginent pas que je crains alors de moins bien faire mon
travail et de leur trancher la gorge.

Les lionnes 2019

Lucy Ellmann

et oh, tiens donc, on sonne à la porte, le fait que je parie que c'est Ronny, qui ne fait que passer, juste quand je suis toute couverte de farine comme d'habitude, le fait qu'il a dû sentir les cookies depuis Coshocton et se précipiter ici, le fait que comment je vais faire avec lui ici et tous les enfants à la maison, le fait que Stacy ne le supporte pas, le fait que je dois trouver le moyen de me débarrasser de lui, AÏE, oh, oh, zut, je crois que je viens d'écraser le petit bulldozer jaune de Jake, ouille, Ronny, mer d'Égée, le fait que, ben voyons, le voici le voilà, le fait que bon, je vais aller voir ce qu'il veut et lui dire que je suis occupée, le fait que ce n'est pas un mauvais bougre, le fait que, bon, je n'ai jamais, le fait que j'ai essayé d'être gentille et tout, mais ferme, et le voilà qui retourne à sa voiture tout vexé, sans même dire au revoir, et zut, le fait qu'il avait l'air bizarre, le fait que c'est vraiment un type étrange, le fait que Jake est en train de gémir dans la cuisine pour une raison ou une autre, le fait que soit il a vu son petit bulldozer écrasé soit il s'est brûlé, les enfants et les fours, troisième degré, ouf, plus de peur que de mal, le fait que Jake va bien, le fait que c'est juste son cookie qui s'est cassé alors qu'il allait le poser sur la plaque de cuisson, le fait que je vais le réparer, regarde un peu, Jake, le fait qu'alors que j'étais en train de l'aider j'ai vu l'expression dégoûtée de Stacy, et j'ai pensé qu'est-ce qu'elle a encore, le fait qu'elle avait l'air

contente il y a tout juste une minute, le fait qu'elle regarde par-dessus mon épaule, et je me retourne, et je vois Ronny dans la cuisine, sur le seuil, qui débarque comme ça, non mais quel toupet, le fait que tiens c'est drôle il a apporté son arme avec lui, le fait que est-ce qu'il veut la montrer aux enfants ou quoi, le fait que tout à coup je ne veux plus être une mère au foyer ou une femme d'intérieur, le fait que je ne veux pas mourir comme cette femme dans Fargo, battue à mort avec un sac sur la tête puis hachée menu dans un broyeur à bois près d'un lac gelé, et je ne veux pas non plus être une Femme de Stepford et qu'on me siphonne le cerveau et qu'on le remplace par un cerveau robot, et je ne veux pas être Lucille Ball et devoir me ridiculiser chaque semaine à la télé pour gagner ma croûte, et je ne veux pas être l'héroïne de Jinny de mes rêves et devoir vivre dans une bouteille, vêtue d'un soutif orné de pierreries et d'un pantalon de harem à attendre que Larry Hagman ait envie de me voir, et je ne veux pas que mes enfants épousent sept frères, et je ne veux pas être enceinte sans chauffage pendant la journée comme la fille Chaplin dans Le Docteur Jivago, ou me faire décapiter quand le mariage bat de l'aile comme c'est arrivé à cette femme à Londres, ou devoir tresser des brandons et m'enfoncer toujours plus dans l'Ouest sauvage comme la mère de Laura Ingalls Wilder chaque fois que son mari a la bougeotte, ou finir comme Madame Bovary qui en gros voulait juste assister à d'autres fêtes et au lieu de ça elle finit en pleine cambrousse dans des odeurs de charogne perpétuelle, le fait que, personnellement, je trouve que nous sous-estimons les dangers, le fait qu'on est peut-être obligés, parce que ce n'est pas pratique d'y penser en permanence, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y en a pas, c'est juste que la peur fait obstacle quand vous devez faire des choses, quand vous vivez au bord, comme au bord d'une faille de huit mille mètres de profondeur par exemple, contrefort vert, les Choses de la Vie, et nous disparaîtrons tous, à un moment, ce qui fait que la vie est de toute façon dangereuse, alors pourquoi ne ferions-nous pas attention, le fait qu'il me semble que ça serait stupide de ne pas être prudent, ou du moins aussi prudent que le sont les oiseaux, disons au moins être sur le qui-vive, garder les yeux grands ouverts, « le fait que bigre, bigorneau, Ronny, je suis juste rétamée, le fait que je n'arrête pas de m'assoupir chaque fois que je m'assois, le fait que je dors mal ces temps-ci, le fait que je pique du nez puis je me réveille en sursaut, en pensant à Ronny dans la maison, le fait que je n'arrête pas de me dire que j'aurais dû être plus gentille avec ce type, puis je me rappelle qu'il me faisait toujours flipper et que je ne voulais pas trop qu'il s'attarde, le fait que si j'avais été plus sympa avec lui il se serait peut-être attardé encore plus ici, le fait qu'il m'a accusée de l'encourager, de le faire marcher, de « l'allumer », à l'eau, échantillons d'eau, le fait qu'il a dit ça, devant les enfants, le fait que quand l'ai-je jamais aguiché, le fait que je n'ai jamais rien dit à ce type qui soit susceptible de l'aguicher, le fait que pourquoi aurais-je fait ça, un type pareil, avec ses théories sur « Odrama » et le clignotant à gauche, et la Reine, « la 'tite Reine, hein ? », le fait qu'au contraire j'ai essayé de garder mes dis-

tances, aussi poliment que je le pouvais, parce que je devais sentir confusément que ça pouvait dérapier, et bon sang, c'est ce qui s'est passé, le fait qu'il m'a traitée d'allumeuse, le culot de ce type, alors que tout ce que j'ai fait c'est essayer de me débarrasser de lui, prêts, en joue, feu, le fait que si les gens confondent froideur et coquetterie où va-t-on, aspartam, le fait que je ne crois pas que je pourrais supporter cet aboiement maintenant, je suis trop sur les nerfs, même si ça fait deux semaines, bref, le fait que je sursaute encore au moindre truc, bondir, le fait que je regrette de ne pas avoir fermé la porte à clé ce jour-là, stupide, mais je ne m'attendais pas à ce qu'il se passe une telle chose, le fait que je ne m'attendais pas à ce qu'il déboule comme ça, le fait que je croyais qu'il allait juste remonter dans sa voiture et rentrer à Coshocton, vexé pour une raison quelconque, et puis soudain il était dans notre cuisine, avec ce fusil, pas son Browning, un truc encore plus effrayant, le fait qu'au début j'ai juste pensé tiens c'est bizarre, entrer chez nous sans y être convié et agiter devant mes enfants une mitraillette, le fait que la police a dit que c'était un semi-automatique, le fait que j'ai pensé pourquoi quelqu'un ferait une chose pareille, le fait que pendant un moment j'ai pensé bêtement qu'il voulait juste faire une démonstration aux enfants du fonctionnement de son arme de prédilection, et les mesures de sécurité à prendre, parler de la législation sur les armes, tout ça, mais il s'est mis soudain à me traiter de tous les noms et ça ne ressemblait plus du tout à un exposé, le fait que je n'avais rien vu venir, le fait que je ne l'ai jamais beaucoup apprécié mais je croyais qu'il m'avait à la bonne, je veux dire j'ai toujours été polie avec lui, le fait que, bon sang, ce type avait des choses à dire, même derrière une porte grillagée, le fait qu'il refusait de partir, moustiques, ♪ À ma porte il a ta-po-té ♪, le fait que ça n'en finissait pas, bla bla bla, et moi je restais là à faire comme si ça m'intéressait, le fait qu'Amelia lui avait dit d'aller voir ailleurs la première fois qu'il lui avait fait le coup, le fait qu'au bout d'un moment j'ai eu mal aux pieds, à force de rester debout à attendre qu'il parte, le fait que comment quelqu'un a-t-il bien pu épouser ce type, le fait qu'il a dû lui prendre la tête, qu'on leur coupe la tête, décapitation, bond, « Shane ! Shane ! », le fait que pour me débarrasser de lui la seule chose que je trouvais à dire d'habitude c'était « Bon, j'ai peur que mes tartes brûlent », mais ça ne faisait peut-être que jeter de l'huile sur le feu, ou du beurre, beurre au caramel salé, tressage, jaune d'œuf au pinceau, « Voici une noisette », le fait que le plus flippant c'est quand il a parlé de toutes les fois où il nous avait espionnés, et suivis en voiture, le fait que ça fait vraiment peur, le fait que dans tout ça, alors qu'il me tenait en joue, tout ce que je pensais, moi, c'était, si tu avais le temps de jouer aux espions tu aurais pu t'occuper des livraisons, livrer mes tartes et te rendre utile, une nouvelle rime pour Budington, en faire des tonnes, mais apparemment Ronny n'avait aucune envie de se rendre utile, le fait que les sacs de graines c'était juste un stratagème, le fait que même quand il nous a sauvés des inondations il avait une motivation secrète, une raison spéciale, quelque chose entre le viol et le vol de tarte, le fait que je ferais

mieux de ne pas y penser, le fait qu'il était là, sur le seuil de la cuisine, avec son arme à la main, à me demander pourquoi je ne lui avais jamais proposé d'entrer, le fait que qui aurait pu deviner qu'il se mettrait dans un tel état pour une part de tarte et un café, mince alors, le fait qu'il n'avait qu'à le dire et je lui en aurais proposé, à contrecœur, bien sûr, mais je l'aurais fait quand même, et s'il n'avait pas été dans notre cuisine avec son arme, armada, maraude, marasme, je lui aurais peut-être dit d'entrer, mais j'étais tétanisée, le fait que si j'avais pu parler, et parler franchement, témoignage des victimes, programme de protection des témoins, j'aurais répondu « Primo, Ronny, je suis timide. Ensuite, je suis occupée, les enfants sont là et on est en train de faire des cookies. Et enfin, je ne vous connais même pas, et vous me foutez les boules espèce de maboul ! », tressage, Saints des Derniers Jours, mais quand est-ce qu'on dit ce qu'on a vraiment envie de dire, et de toute façon je n'ai rien dit parce que j'en étais incapable, le truc du lapin dans les phares, famineux, les jambes de Papa éclairées par les phares de la voiture, Oliver, « S'il vous plaît, m'dame, j'peux avoir de la tarte ? », le fait qu'il a alors relevé son arme et j'ai cru que c'en était fini de nous, mais il l'a juste coincée sous son bras, il est passé devant moi et s'est dirigé vers le saladier, salle des contrôles du capitaine Nemo, le fait qu'il a pris ma daguette en bois, mon ustensile de cuisine préféré, et il a commencé à enfourner des cuillerées de pâte à cookies dans sa grosse bouche carrée, ce qui était presque amusant parce que la daguette a un bout carré, le fait qu'on aurait dit un distributeur d'argent, mais un distributeur d'argent qui inhale l'argent, au lieu de l'exhaler, exsuder, extruder, le fait qu'il s'empiffrait de pâte à cookies tout en ressassant entre deux bouchées que je l'avais toujours mis mal à l'aise, le fait que, non mais pincez-moi, c'est moi qui le mettais mal à l'aise, MAGA, saga, saxo, silure, le fait que c'est lui qui m'a mise mal à l'aise un million de fois, le fait que ça voulait dire quoi toutes ces remarques sur mon visage plein de farine, enfariné, ou la taille de mon tablier, le fait qu'il voulait peut-être que je porte une petite tenue de soubrette, et que j'attende qu'il déboule, photos porno, le fait qu'il avait, lui, davantage que de la farine sur le visage, le fait qu'il était couvert de pâte à cookie, le fait qu'il ressemblait à un silure, un énorme silure recouvert de pâte à cookie, retournant sa mâchoire et extrudant sa langue, anguille de vase, « Spiegel im Spiegel », le fait que je n'arrivais pas à suivre ce qu'il disait, parce que mon cerveau était paralysé, le fait que pour une fois Ronny avait vraiment toute mon attention, qu'il cherchait apparemment à attirer depuis longtemps, le fait que j'étais en alerte maximale, mais je ne savais toujours pas quoi faire, le fait qu'on aurait dit que tout se passait au ralenti, le fait qu'on ne s'attend jamais à ce que ces choses-là vous arrivent, le fait que statistiquement vous avez plus de chances d'être frappé par la foudre ou de tomber du lit, le fait que j'étais incapable de penser à autre chose qu'à son arme, mais j'essayais de ne pas la regarder, de peur que ça le pousse à s'en servir, ♪ Courage ! ♪, cookies Brave Man, l'arme de Ronny, semi-automatique, semi-remorque, tracteur, semis, séminaires, le fait que quand je pense à mes enfants obligés

d'écouter Ronny parler à leur maman de cette façon, me dire qu'il était « excité » et tout ça, le fait qu'ils ont dû entendre tous ces mots, le fait que ça me rend encore malade, le fait que pendant une semaine après ça cette seule idée me faisait littéralement vomir, mais maintenant ça me donne juste envie de vomir, le fait que la vie est solitaire, pauvre, moche, brutale, et brève, et Ronny est pauvre, moche, une brute solitaire, mais pas bref, le fait que personne ne bougeait, pas même le pauvre Jake, ce qui lui a peut-être sauvé la vie, agnelet, agneau bleu de Maman, le fait qu'il s'est mis à pleurer, mais il s'est calmé tout seul, le pauvre petit, et il était là, ce tout petit enfant, à fixer cet énorme bonhomme qui se gavait de pâte à cookie à tire-larigot, le fait que le temps semblait s'être arrêté, puis la minuterie du four s'est déclenchée, pour les cookies, et Ronny a tiré dessus, le fait que Ronny a tiré sur la minuterie de mon four, sans raison, à bout portant, le fait que je crois que ça l'a surpris, et c'est bizarre mais je me rappelle avoir pensé que ce genre de minuteur est très difficile à trouver, le fait qu'il m'a accusé de jouer les sainte-nitouche, synthèse, santé, le fait que tout se brouille dans ma tête, La Garçonnière, le fait que ce que Ronny n'a pas l'air de comprendre c'est qu'il faut être « un mensch, un être humain », le fait qu'un jour Jack Lemmon s'est tiré une balle dans le genou par accident, à cause d'une fille, je veux dire dans le film, pas dans la vraie vie, le fait qu'il ne devrait vraiment pas avoir d'arme chez lui si des femmes suicidaires comptent dormir chez lui, le fait que comment peut-on vouloir se tirer une balle dans la tête, mais des tas de gens le font, le fait que quand Ronny a tiré sur le minuteur tout ce qui était sur le plan de travail de la cuisine s'est envolé, le fait que c'est à ce moment que Frederick s'est enfui, le fait que Opal s'était carapatée depuis longtemps, je parie, parce qu'elle n'a jamais pu sentir Ronny, le fait que quand Ronny a tiré sur mon minuteur, ça m'a un peu secouée, le fait que je me suis dit que je devais vraiment faire quelque chose, le fait qu'on vous dit tout le temps qu'il faut parler aux gens qui vous agressent, alors j'ai essayé, le fait que j'ai commencé à lui parler de rendez-vous chez l'orthodontiste et que les enfants avaient besoin de se faire couper les cheveux et que le coiffeur de Cambridge nous attendait, le fait que je crois que j'ai dit que si nous ne partions pas très vite il s'inquiéterait pour nous, comme si Ronny allait être contrarié par la possibilité que quelqu'un dans un salon de coiffure à Cambridge constate qu'on était en retard, un type avec de la pâte à cookie partout sur le menton et une mitrailleuse sous le bras et probablement ma cuiller à chocolat sous le pied, le fait qu'il n'y croyait pas, à mon histoire de coiffeur, le fait que mon seul plan B était de rassembler les enfants et de sortir de là sans me retourner, et de prier pour que tout se passe bien, prier pour que nous abattre tous dans le dos ne soit pas vraiment le truc de Ronny, le fait qu'entretemps Jake s'était caché sous le tabouret, je crois qu'il s'était réfugié là quand Ronny avait tiré sur le minuteur, et je n'étais pas sûre de pouvoir l'extraire de là assez vite, le mouvement fluide de l'acier trempé qui glisse hors du –, et si je n'y arrivais pas, et que Jake et moi nous faisons abattre, je ne savais pas si les autres

auraient le courage de fuir, le fait qu'il y avait de grandes chances pour que mon Plan B soit un échec total, Plan A, Plan B, le fait qu'on dirait que j'envisage une guerre nucléaire, dissuasion, Traité de non-prolifération, le NPT, ONU, le fait qu'ensuite j'ai essayé d'intéresser Ronny à l'anniversaire de Gillian, comme quoi je devais à tout prix lui trouver un cadeau aujourd'hui, sinon il serait trop tard, parce que le magasin était fermé le lendemain, le fait que je disais n'importe quoi, et que ça ne tenait pas la route, je crois, le fait que je ne crois pas que j'espérais vraiment que l'anniversaire de Gillian ferait vibrer une corde dans le cœur de Ronny, le fait que c'était un message codé à l'intention de Gillian, CIA, KGB, SS, le fait que ce que je pensais c'est que si on se faisait tous abattre au moins Gillian saurait avant de mourir que je pensais à son anniversaire, parce qu'elle avait un peu l'air d'en douter le matin, le fait que, en attendant, pendant que je parlais, j'essayais d'imaginer une façon de nous tirer d'affaire, le fait que je me demandais si je pouvais faire à Ronny le coup éculé du truc inquiétant qui se passe dehors, et alors on pourrait foncer vers la porte du couloir, mais je n'étais pas sûre que les enfants décolleraient quand je dirais « Courez ! », et où est-ce qu'on irait, assez vite pour échapper à Ronny, un Ronny assoiffé de vengeance, et si jamais ils restaient figés sur place comme moi, quand il s'agirait de foncer vers la porte, et si, et si, le fait que Ronny en a alors remis une couche, et au lieu de disserter sur les sentiments qu'il avait pour moi il a commencé à s'apitoyer sur lui-même, le fait qu'il a dit qu'il avait toujours été sympa avec moi, à m'apporter le grain pour les poules, qu'il n'était pas un si mauvais bougre et qu'il avait toujours voulu être serviable, silure en approche, courses de caisses à savon, cure-dents, le fait que j'étais censée dire quoi, le fait que je les payais ces graines, et lui était payé pour les livrer, le fait que ce n'était pas juste une faveur personnelle, le fait que pendant ce temps les cookies cramaient, et la cuisine était enfumée, le fait qu'on aurait peut-être dû avoir un système d'extinction automatique, le fait que ça aurait peut-être refroidi ses ardeurs, pièce sécurisée, le fait que tout le monde devrait avoir une pièce sécurisée aussi, le fait que j'ai commencé à prier pour que les cookies brûlés enfument encore plus la cuisine, pour qu'on puisse s'éclipser sans se faire remarquer, le fait que mon autre plan était encore plus stupide, le fait que j'espérais vraiment que ça marche, vu qu'il avait avalé environ l'équivalent en poids de trente couguars de pâte à cookies crue, peut-être qu'il aurait la nausée et qu'il devrait foncer aux toilettes, mais bien sûr ça n'est pas arrivé, une chance sur un million, mille milliards de poules, le fait qu'avec la chance que j'ai il allait être défoncé au sucre et avoir encore plus d'énergie pour nous descendre tous, sel, radiateur, tortues d'eau, fente à pièce, le fait qu'il a tiré ensuite sur les grandes portes coulissantes donnant sur la véranda, et ça a fait un vacarme épouvantable quand le verre s'est brisé, bond, le fait que toutes les voitures et les maisons devraient avoir des vitres à l'épreuve des balles, et qu'on devrait tous porter des gilets pare-balles, mais alors peut-être que les balles ricocheraient partout dans la pièce jusqu'à ce qu'elles

atteignent l'un d'entre nous à la tête, projectiles, le fait que Ronny a tiré chez moi, le fait qu'après avoir tiré sur la baie vitrée il s'est tourné vers moi, en souriant, juste pour vérifier qu'il m'avait effrayée, et oui, c'était réussi, le fait que mon sang s'est glacé dans mes veines, le fait que maintenant je sais ce que les gens veulent dire par là, le fait que vous sentez votre sang devenir glacé et arrêter de couler dans vos veines, un long hiver, le fait que je crois que c'est à ce moment que j'ai fait pipi dans ma culotte, le fait qu'ensuite Ronny a décidé de flinguer le frigo, RAT-A-TAT-TAT, et le frigo a dû sentir son sang se figer lui aussi, liquide réfrigérant, graphique, à tort et à travers, diagramme de diffusion, diagramme de causes et effets, le fait que j'ai prié pour que flinguer le frigo le calme, mais j'en doutais, le fait qu'à ce moment-là j'espérais juste que Jake s'en sorte, s'il restait sagement sous le tabouret, le fait que, quant aux trois autres recroquevillés contre le mur, tous alignés et prêts à se faire descendre, bien espacés aussi, eh bien, mon Dieu quelle horreur, le fait que cette seule idée m'a fait pleurer, mais je devrais arrêter de pleurer, le fait que ce n'est pas bien que les enfants me voient ainsi, le fait qu'il faut toujours avoir l'air forte devant vos enfants, mais je ne suis pas vraiment forte, ça non, le fait que je suis une ratée, brisée, brisée, le fait que tout à coup ça m'a paru absurde, stupide, le fait qu'on aurait dit que Ronny n'avait pas besoin de nous si tout ce qu'il voulait c'était flinguer des meubles et tout ça, alors pourquoi ne pas partir, mais il s'est arrêté alors pour recharger, ce qu'il sait faire très vite, et j'ai su, j'ai su alors, c'est fini, on est fichus, le fait que ce type passe la moitié de son temps à jouer avec des armes, et qu'il m'a dit un jour qu'il était « en pleine forme », le fait qu'il a détourné un instant le regard, pour s'occuper de son arme, et c'est alors que Stacy l'a frappé de toutes ses forces avec cette lampe que j'ai toujours détestée, le fait que maintenant j'adore cette lampe, même si elle ne marche plus, le fait que l'avantage c'est qu'elle est si grande qu'elle a pu l'atteindre depuis l'autre bout de la pièce, la longueur de la lampe plus la longueur du bras de Stacy, le fait que ça l'a atteint à l'épaule, pas sur son crâne d'abruti malheureusement, mais l'impact a fait tomber l'arme par terre, et quand Ronny s'est penché pour la ramasser Stacy a sauté sur son dos et enfoncé ses doigts dans sa gorge, et elle l'a mordu au bras, et il s'est mis à brailler, le fait qu'elle dit qu'elle a appris ce truc à la gorge dans le manuel d'autodéfense, mais qu'elle ne l'avait encore jamais testé avant, parce que Ben ne voulait pas qu'elle s'entraîne sur lui, le fait que je ne sais pas pourquoi elle a repensé à ce coup de la morsure, le fait que c'était peut-être juste instinctif, le fait que Ronny s'est débattu et a grogné comme s'il s'étranglait et il a essayé de la repousser mais Stacy n'a pas lâché et elle a continué d'enfoncer ses doigts dans sa gorge, le fait qu'il s'est relevé avec elle encore accrochée sur son dos, et il a essayé de la désarçonner, le fait qu'il est très costaud, tous ces sacs de graines, mais elle a réussi à se cramponner, juste à la force de ses mains, ses jambes battant l'air, le fait que je crois qu'elle l'a tenu par les oreilles à un moment, le fait que Ronny titubait dans la cuisine comme un gros ours, en gueulant

et crachant, essayant toujours d'attraper son arme, mais je crois que Ben l'avait déjà cachée dans la pile de linge à repasser, le fait que l'entêtement de Stacy a fini par me secouer, et j'ai enfin fait quelque chose, tu parle d'une mère, Mère Courage, quelle rempart, le fait que bref je me suis ressaisie et j'ai attrapé le gros sac de farine à moitié vide et je l'ai frappé au ventre aussi fort que j'ai pu, en essayant d'éviter de frapper Stacy, qui était toujours sur son dos, le fait que je l'ai atteint en plein ventre, et il a vacillé puis s'est écroulé, mais je ne crois pas que ça soit à cause de moi, le fait que je crois que c'est Stace [Stacy], qui a réussi à passer sa jambe sur une des siennes et à le faire trébucher, le fait qu'il est tombé à plat ventre et Stacy s'est mise à cheval sur ses épaules et lui a donné un coup dans le nez et a enfoncé son pouce sous son menton par-derrière comme il est indiqué dans le manuel, le fait qu'elle a vraiment appris des choses dans ce livre et, bon sang, pour marcher ça marchait, le fait que j'ai vraiment commencé à me dire qu'on allait pouvoir avoir le dessus sur lui, et j'ai avisé mes casseroles Revere Ware sur la gazinière, alors je me suis mise à frapper Ronny sur la tête avec l'une d'elles, la plus grosse, la casserole Revere Ware la plus lourde que je possède, le fait que je crois que c'est la plus grande qui se vend dans le commerce, le fait que je l'ai frappé avec de toutes mes forces, et elle a résonné à chaque coup, phulu-pututu, phulu-pututu, sans doute du fait du revêtement en cuivre au fond, au fond de la casserole, pas de Ronny, et elle n'est même pas cabossée, le fait que j'aurais aimé que Maman sache que ses Revere Ware seraient aussi utiles un jour, le fait que, c'est dingue, si elle ne m'avait pas laissé ses Revere Ware on n'aurait peut-être pas maîtrisé Ronny, héritage, Tanger, contreforts vert foncé, le fait qu'une fois qu'il a été bien sonné et assommé tout ce qu'on a eu à faire c'est de le ligoter avec les chemises à manches longues de Leo qui étaient sur la pile du repassage, le fait que c'est Gillian qui a eu cette brillante idée, bon anniversaire Gillian, le fait qu'elle a vraiment le sens pratique, pour une si petite enfant, le fait que Ronny se comportait encore comme King Kong, à se tortiller dans tous les sens, mais il n'arrivait pas à se relever, et Stacy et moi avons réussi à lui tordre les bras dans le dos et à les attacher au niveau des poignets avec d'autres chemises et on a fait pareil avec ses pieds, le fait qu'il donnait des coups de pied comme un fou, mais Ben en a attrapé un courageusement et j'ai coincé l'autre, juste le temps que Stacy les ligote avec une chemise ou deux, le fait que Ben a aidé à faire les nœuds, le fait qu'ils les ont très bien réussis, le fait que les jambes de Ronny étaient bien serrées et qu'il se débattait comme un phoque, un éléphant de mer, le fait que les chemises en coton sont solides, celles qui se boutonnent, les tee-shirts je ne sais pas, NAZI POTUS, le fait qu'elles font vraiment de bonnes cordes, le fait qu'alors, histoire de marquer le coup, Ben est allé chercher de vieux annuaires dans le placard et les a laissés tomber sur la tête de Ronny, un par un, le fait que ce n'est qu'à ce moment que j'ai pensé à vérifier comment allait Jakey sous son tabouret, mais il n'était pas là, le fait que j'ai eu soudain une vision de lui allongé et blessé par une balle perdue, mais

quand je l'ai appelé il est sorti de derrière le comptoir, le fait qu'il avait fait le tour par l'autre côté, pour éviter de ramper sur Ronny, le fait que c'était un tel soulagement de le voir, mais alors il a trébuché sur la lampe qui gisait par terre, le fait qu'il est tombé sur les genoux d'un coup, et pendant une seconde on s'est tous figés, s'attendant à ce qu'il pleure, mais il a juste ri et dit «C'est bon les gars, ça va aller», ce qui nous a vraiment fait du bien à tous, le fait que c'est Jake qui a eu alors la bonne idée de balancer des pommes sur Ronny, le fait qu'il a donné le signal, et bientôt on s'est tous mis à lui lancer des pommes, le fait qu'il se trouve que les pommes sont un bon exutoire à la colère, mais peut-être que je le savais déjà, et que c'est pour ça que je fais toutes ces tartes Tatin, le fait que, finalement, quel beau travail d'équipe, quel savoir-faire américain, quel entrain, quelles bonnes pommes américaines aussi, bon, sud-américaines, le fait qu'on avait gagné, et Ronny était juste étalé là à remuer les pieds et à grogner chaque fois qu'une pomme l'atteignait, son visage tout collant de sueur et de pâte à cookie, le fait que c'était un peu répugnant, et c'est sûrement pour ça que Gillian a jeté une couverture sur lui, le fait qu'il était plus supportable ainsi, complètement recouvert, tumulus Ronny, et ses protestations et ses grognements se faisaient moins entendre, le fait que j'avais envie de le frapper, vraiment, mais en un sens Ronny n'avait plus d'importance, le fait que sans Stacy, et ses tactiques d'auto-défense, ça se serait sûrement passé autrement, le fait que c'est peut-être pour ça qu'on a des enfants, pour qu'avec un peu de chance quelqu'un dans votre famille soit utile en cas d'urgence, par exemple si jamais le type qui vous livre vos sacs de graines pour volailles est complètement fêlé, taré, un individu d'une santé mentale plus que douteuse, et présentant un danger certain, le fait que mes quatre enfants se sont révélés extra dans cette situation, vraiment, mais pas moi, le fait qu'ils ont tous fait instinctivement ce qu'il fallait, le fait que c'est comme quand Powell a attaqué les Seward, sauf que presque tous les Seward ont été blessés, et nous non, personne, Davina Beebee, le fait que les Seward ont tous survécu, sauf Mrs Seward, qui est morte du choc par la suite, la pauvre, le fait qu'elle a peut-être ressenti la même chose que moi, le fait qu'elle a dû sentir son sang se glacer elle aussi, le fait que mes enfants sont des perles, des étoiles, quatre étoiles, Michelin, le fait que je pourrais vraiment me vanter si je ne prenais pas garde, surtout Stace, le fait que sans elle je ne suis pas sûre qu'on serait encore ici, le fait que ma petite poulette, Stacy à six ans, mon Dieu, cette petite boudeuse, râleuse, avec son Silence Méprisant, nous a sauvé la vie, le fait que j'ai toujours su que j'étais pleutre, le fait que j'espérais ne jamais être mise à l'épreuve, le fait que j'ai toujours su que je me figerais ou que je tournerais de l'œil, Lion Poltron, mais pas elle, donc au moins ce n'est pas héréditaire, le fait que s'il y a une chose que cette expérience m'a apprise c'est qu'il faut toujours avoir des pommes sous la main, parce qu'on ne sait jamais quand on en aura besoin pour bombarder quelqu'un, même si des oignons et des pommes de terre feraient aussi l'affaire, peut-être pas des carottes, le fait que, non, les oignons

peuvent être glissants, le fait qu'on devrait garder un gros sac de farine à portée de main en permanence, pour le balancer sur le ventre d'un maraudeur, et ça peut aider aussi d'avoir un fils qui sait faire un nœud bien solide, grâce à son expérience de pirate, et un mari patient prêt à attendre des semaines avant qu'on repasse ses chemises, le fait que je crois que ce n'est que quand Jake s'est mis à promener son petit tracteur jaune sur le tumulus Ronny que j'ai réalisé qu'on était tous à moitié fous, mais vivants, et soudain j'ai ressenti plein de colère, le fait que j'aurais pu imaginer des tas de châtiments pour Ronny pires que des petits tracteurs jaunes, par exemple un vrai rouleau compresseur, grandeur nature, le fait qu'une fois de plus c'est Stace avec son sang-froid qui a déclaré que le premier principe de l'autodéfense c'est de fuir quand votre maison est envahie, alors, pendant que les enfants prenaient leurs chaussures, j'ai éteint le four et vérifié les brûleurs, parce qu'il faut toujours vérifier que c'est bien éteint avant de quitter la maison, même si vous avez failli être assassiné, sauf si vous avez un de ces trucs qui s'éteignent tout seuls, mais jamais je n'en aurai parce que je crois que c'est mauvais pour les personnes qui ont des pacemakers, et on ne sait jamais quand peut débarquer quelqu'un avec un pacemaker, sauf que je n'ai pas envie que quelqu'un « débarque », jamais plus, Anne Tyler, chaises, le fait que si vous avez un appareil dans ce genre, et que le maraudeur a un pacemaker, alors vous pouvez peut-être le neutraliser en l'activant, le fait que, franchement, ça peut le perturber, pas vraiment l'électrocuter ou griller ses circuits, le fait que je ne sais pas si c'est aussi puissant, ce système, pas les maraudeurs, je veux dire, le fait que bizarrement les cookies avaient arrêté de fumer, ayant déjà été réduits en cendres, le fait qu'il ne restait plus rien de notre fournée de couguars, alors on est sortis en courant et en laissant Ronny vautré là tel un morse à l'agonie, le fait qu'on a traversé notre jardin, sauté par-dessus les géraniums et par-dessus le mur et on a foncé jusque chez les Kinkel, essai transformé, le fait qu'heureusement ils étaient là, le fait que je n'ai jamais été aussi soulagée de voir quelqu'un de ma vie, le fait que ça paraissait miraculeux qu'eux aussi soient en vie, et Doreen a été adorable et tout, le fait qu'ils ont été adorables, le fait que c'est alors que j'ai commencé à sangloter,

AUTO-DEFENSE POUR FEMMES :

Fem : Femme . Do : Chemin, Voie . Chi : Energie .

Acquérir la capacité de se défendre en un week-end !
Des milliers de femmes au Canada et en Europe peuvent en témoigner.

Fem-Do-Chi enseigne la prévention et des techniques simples, adaptées à la morphologie des femmes, et surtout efficaces et applicables immédiatement. Le stage est ouvert à toutes les femmes sans distinction d'âge.

De plus, le côté Energie et Auto-santé est abordé (Do-In, Respirations, Gymnastique douce...). Fem-Do-Chi pose aussi un questionnement sur notre façon de réagir face à la violence. Des stages sont organisés pour celles qui désirent continuer, mais après ce premier week-end, on sait qu'on a la capacité de se défendre et le choix de le faire ou non.

Les instructrices unissent leur formation médicale, paramédicale, pédagogique avec leur expérience de plusieurs années dans le domaine de l'auto-défense pour femmes.

Les stages sont principalement organisés sur Paris mais ils peuvent avoir lieu en province s'il y a demande effective.

.. AUTO-PROTECTION ET AUTO-SANTE .

FEM-DO-CHI

Voie de l'Energie
des Femmes .

LIEU : ASS. "DU COTE DES FEMMES"
94 RD MASSENA

TOUR MANTOUE
9 VILLA D'ESTE
75013 PARIS.

METRO : PORTE DE CHOISEY.

HORAIRES : Samedi 14H-19H.
Dimanche 10H-17H.

PRIX : 450 F. le week-end.

ANIMATRICES : Chantal, Lucie et Laurence.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

4.253.03.62.
3.052.46.50.

Deux ou trois choses dont je suis sûre 1995

Dorothy Allison

Laissez moi vous raconter la sale histoire.

Durant des années et des années, je me suis convaincue que j'étais indestructible, un animal avec une force animale ou quelque chose qui n'était pas humaine du tout. Moi, je disais aux gens, j'encaisse les coups comme un mur, un mur de brique qui ne s'écroule jamais, ne ressens jamais rien, ne vacille ni ne se souvient jamais. Je suis une seule femme mais je porte dans mon corps toutes les histoires qui m'ont été racontées, toutes les femmes que j'ai connues, toutes les femmes qui ont encaissé les coups jusqu'à se raconter qu'elles ne pouvaient ressentir aucune douleur.

C'est ça, la sale histoire. C'est ça, le mensonge que je me suis raconté pendant des années, et ce n'est que quand j'ai commencé à fabriquer des histoires sur le papier que j'ai réussi à démêler tout ça, à voir où s'arrêtait le mensonge et où subsistait une vie brisée. Mais ce n'est pas comme ça que je suis censée en parler. Je suis seulement censée raconter une histoire à la fois, une seule histoire. Tous les cours d'écriture dont j'ai entendu parler disent la même chose. Prenez une histoire, suivez-la jusqu'au bout, début, milieu, fin. Je ne fais pas ça. Jamais.

Derrière l'histoire que je raconte se trouve celle que je tais.

Derrière l'histoire que vous écoutez se trouve celle que j'aimerais vous faire entendre.

Derrière mon col soigneusement boutonné se trouve ma nudité, la lutte pour trouver des vêtements propres, de la nourriture, du sens et de l'argent. Derrière le sexe se trouve la rage, derrière la colère se trouve l'amour, derrière cet instant se trouve le silence, des années de silence.

Cet homme m'a violé. C'est la vérité. C'est un fait.

J'avais cinq ans et ça faisait huit mois qu'il était marié avec ma mère. C'est toujours comme ça – quand j'ai enfin commencé à en parler. Je disais : « C'était un viol, le viol d'une enfant. » Puis je faisais sortir les mots les uns après les autres – tous ces vieux mots affreux et déchirants.

Durant des années, à chaque fois que je le disais, que je prononçais « viol » et « enfant » dans la même terrible phrase, je sentais les muscles de mon dos et de mon cou se tendre aussi raides qu'une ficelle de cerf-volant en train de lutter de toutes ses forces contre le vent. Ce vent soufflait et je résistais, puis tout à coup je me sentais libre de tomber ou de m'envoler. J'ai commencé à dire ces mots pour accéder à cette délivrance, à ce sentiment de lâcher prise, de détachement à la fois de la haine et de la peur. Le besoin de raconter mon histoire était terrible et persistant, et j'avais besoin de la raconter crument et cruellement, d'utiliser tous ces mots, tous ces vieux mots déchirants et affreux. J'ai besoin d'être une femme qui peut parler de viol sans détour, sans hésitation ni malaise, sans être vulnérable à ce que pourraient dire les gens cette année.

J'ai besoin de dire que ma maman ne savait pas ce qui se passait, que je ne lui ai pas raconté, que lorsque j'en ai finalement parlé à quelqu'une, ce n'était pas elle. J'ai besoin de dire que quand j'ai parlé, seule ma maman m'a crue, seule ma maman a fait quelque chose, que trente ans plus tard une de mes tantes pouvait encore me dire qu'elle n'y croyait pas vraiment, qu'il avait été un homme si travailleur et si séduisant. Quelque chose d'autre avait dû se produire. Peut-être que ça avait été différent.

Comment ? ai-je voulu lui demander. Comment est-ce que ça aurait pu être différent pour une enfant de cinq ans et un homme adulte ? Au lieu de ça, je l'ai juste regardée, me sentant enfin assez forte pour savoir qu'elle avait choisi de croire ce dont elle avait besoin plutôt que ce qu'elle savait.

Deux ou trois choses dont je suis sûre, mais aucune d'entre elles n'explique pourquoi un homme violerait un-e enfant, pourquoi un homme frapperait un-e enfant.

Pourquoi ? me demande-t-on. Pourquoi est-ce que tu ramènes ça sur la table ? Faut-il vraiment que tu parles de ça ? Je me suis posé les mêmes questions jusqu'à ce que je commence enfin à comprendre. C'était comme un mur dans ma vie, je dis, un mur que je devais escalader chaque jour. Il était toujours là pour moi, détournant ma rage vers des gens qui ne savaient rien de ce qui m'était arrivé ni pourquoi j'aurais dû leur en vouloir.

Ça m'a pris des années pour surmonter cette rage, pour dire les mots avec douleur et insistance mais en me débarrassant de la colère, pour refuser l'usage de la colère contre des gens qui ne savaient rien du viol. J'ai dû apprendre à la dire, à dire « viol », à dire « enfant », à dire « interminable », « atroce » et « incessant », et à le dire de la façon dont je le fais – fermement, sans peur, sans honte, à chaque fois, encore et encore –, à prononcer mes mots comme un sacrement, une bénédiction, une prière. Pas comme une malédiction. En dépassant la colère, en accédant à la délivrance, je deviens quelqu'une d'autre et l'histoire se transforme. Je ne suis plus une enfant agressée qui a grandi mais une femme qui s'affranchit de l'agression qu'elle a subie, qui témoigne de ce que je sais : que le mal, c'est un homme qui imagine que les blessures qu'il inflige ne sont pas des blessures, que le mal, c'est l'acte de prétendre que certaines choses ne se produisent pas ou ne laissent aucune marque si elles se produisent, que le mal, ce n'est aucunement ce qui reste lorsque la guérison devient possible.

De toutes les choses que je peux dire sur la violence sexuelle – sur le viol – aucune d'entre elles ne constitue une raison. Les mots n'expliquent pas. Les explications m'ont presque rendue folle, les explications des autres et les miennes. Les explications, les justifications et les théories. J'ai ma propre théorie. Ma théorie, c'est que des viols se produisent tout le temps. Ma théorie, c'est que tout ce qui se dit sur cet acte est censé dire quelque chose de moi, comme si cette chose que je n'ai jamais voulue et que je ne savais pas comment arrêter était la seule qui puisse être dite sur ma vie. Ma théorie, c'est que le fait d'en parler permet de faire la différence – d'être une femme capable de se lever n'importe où et de dire, j'avais cinq ans et l'homme était grand.

Alors laissez-moi le dire.

Il nous battait, mon beau-père, ce petit chauffeur routier à l'oeil mauvais avec son sourire crispé et ses épaules sèches et musclées. C'était un homme qui n'était pas sûr d'aimer les femmes mais qui était certain de ne pas aimer les garçons manqués futés à grande gueule, les petites filles têtues qui essayaient de faire comme si elles n'avaient pas peur de lui. Deux ou trois choses que je sais, mais je ne suis pas censée parler de celle-ci, de comment ça vient ensemble – le sexe et la violence, l'amour et la haine. Jamais je ne suis censée rassembler les deux moitiés de ma vie – l'homme qui a traversé mon enfance et la vie que je me suis construite. Je ne suis

pas censée parler de la haine que j'éprouvais pour cet homme alors qu'en grandissant j'étais devenue une lesbienne, une fouine, obstinée, avec l'esprit de compétition et perversément licencieuse.

Comment est-ce que ça se mélange en *vrai*, le pouvoir transpirant de la violence, le gout sucré du désir qu'on étire ? Ça grandit de la façon la plus simple qui soit, naturellement et facilement, quand on est si jeune qu'on ne sait pas ce qui va se passer, avant qu'on sache pourquoi on n'est pas censée en parler.

Ça s'est mélangé, pour moi, quand j'avais quinze ans et que cet homme s'en est pris à moi avec sa ceinture pour peut-être la millième fois et qu'avec ma petite soeur on n'est pas parties en courant. Au lieu de ça, on a attrapé les couteaux de boucher et on l'a fait reculer dans un coin. Et oh, comment on s'est senties ! Pour une fois, on l'avait fait transpirer avec la menace de ce qu'on ferait s'il nous touchait. Et oh ! La joie que c'était, la puissance que c'était de dire : « Non, espèce de fils de pute, pas cette fois ! ». Son effroi était sexuel et merveilleux – terrifiant et plein de haine mais fantastique, comme un orgasme, comme attendre toute une vie et enfin jouir.

Je sais. Je ne suis pas censée parler de sexe comme ça, ni d'armes ni de haine ni de violence, et jamais les placer dans un contexte de désir sexuel. Est-ce que c'est un truc d'homme ? Un truc sale ? Est-ce que ça t'a fait jouir ? Je ne suis pas censée dire à quel point la colère peut faire du bien – méritée, justifiée et totalement satisfaisante. Même à dix-sept ans, quand j'ai appris à tirer au fusil, je savais qu'il ne fallait dire à personne ce que je voyais et ressentais lorsque je pointais l'arme. À chaque fois que je visais le centre de la cible, c'était son coeur que je voyais, l'image de ses yeux qui louchent et de son coeur mauvais.

Je savais que les choses dont je n'étais pas censée parler étaient aussi celles auxquelles je ne voulais pas penser. La première fois que j'ai fait l'amour avec une femme, j'ai su que je pouvais pleurer, mais je ne dois pas dire pourquoi. J'ai pleuré parce qu'elle avait la même odeur que lui, que son souvenir, transpirant et pressant, et elle ne doit pas savoir que ce n'était pas son toucher qui m'a fait pleurer. Respirer cette femme a provoqué en moi du désir et de la haine, et de ces deux sentiments, celui auquel je n'osais penser était le désir. Le sexe avec elle est devenu un moyen d'expulser cet homme de moi-même, de faire la paix avec la violence de mon propre désir.

Je sais. Je ne suis pas censée parler de tout le temps que ça m'a pris pour l'éliminer de mon corps – sur combien de cibles j'ai dû tirer, avec combien de femmes j'ai dû coucher, et combien de fois je suis restée assise jusqu'à l'aube à me demander si ça changerait un jour, si je changerais un jour.

S'il arriverait un moment dans ma vie où le désir cesserait de résonner avec la fureur.

Deux ou trois choses dont je suis sûre, et l'une d'entre elles est que le changement fait tout craquer lorsqu'il arrive, laissant tout à vif.

**Toute rage dehors, vengeance, attaques, ripostes
et autodéfense contre le patriarcat et le monde
qui le nourrit 2019**

Anonyme

Je me décide à écrire.

Parce que j'ai lu trop peu d'histoires qui ont ouvert mes imaginaires sur le sujet, j'ai l'envie de partager des bouts de cette expérience...

Je donne des éléments d'une expérience collective. Du coup ce n'est que mon point de vue là-dedans et non pas comment mes complices l'ont vécu.

Ce sont plusieurs réflexions et pistes de résolutions en vrac, comme elles me viennent en tête...

Ça faisait un moment que ça me trottait en tête.

J'en avais ras-le-bol que parfois ces sales souvenirs me reviennent en tête. J'avais travaillé dessus, j'en avais causé, je laissais sortir ma rage en plein d'occasions. Ce n'était pas suffisant pour moi.

De plus, j'avais, dans ma vie en général, l'envie d'agir (de façon directe) sur des gens, pas que sur des institutions. J'avais l'envie de défoncer le patriarcat, de m'organiser en non mixité pour le faire.

Je crois que c'est la difficulté à prendre du plaisir sexuel et les flips permanents d'avoir mon consentement dépassé (qui, à des moments me font même flipper de mes potes qui veulent me prendre dans leurs bras) qui ont fini de me convaincre de démarrer ce processus. (Aussi j'avais d'autres paquets qui arrivaient dans ma vie. Il fallait que je règle celui là, enfin. Puis viendront les autres, chaque chose en son temps.)

Passer, symboliquement, dans mes souvenirs, dans ce que je me raconte de moi-même, du statut de victime au statut de... de quoi ? D'autre chose. Je manque de mots mais ça fait vraiment un déclic dans la tête...

Les mots...

Comment nommer ce processus ? Revanche, riposte, vengeance ?

Peu m'importe, juste l'envie de clore cette histoire comme je le désire. On est en juin, je décide d'une temporalité ; l'histoire sera réglée avant un an. Je trouve rapidement des complices. Je ne demande pas à des mecs-cis-hétéros, j'ai trop peur de la morale qui pourrait être mise sur mes imaginaires de vengeance (« ça c'est trop violent... »). Ils peuvent cependant aider pour du repérage ou des infos quelconque. Mais ils ne sont pas dans le processus. Nous sommes quelques personnes. Je n'ai jamais fait ça. Pas beaucoup plus d'expériences pour mes complices.

Une question se pose rapidement, est-ce que je leur demande du soutien ?

Auquel cas c'est moi qui décide de tout et si elles sont d'accord, on fait ce que je veux. Ou alors je « donne » cette histoire à des personnes en qui j'ai confiance sur leurs perspectives, et je fais partie du groupe, pas plus importante, pas moins, je n'ai pas plus mon mot à dire sur ce qui sera fait que quelqu'une d'autre.

On en cause et finalement, on choisit l'option deux. C'est pas si simple, forcément je suis plus en jeu qu'elleux (sur de la potentielle répression, sur ce que ça ravive en moi qui me pousse à vouloir régler cette histoire au plus vite, etc.) et du coup on oscille entre les deux positions (ce qui n'est pas simple à gérer pour moi et pas toujours nommé).

Je fais des vagues dans ma tête, parfois je suis hyper motivée, je fantasme des choses très violentes, ça me donne plein de force, je suis sûre de moi. Parfois je me dis que ce qu'il m'a fait, tellement d'autres personnes le font, partout, tout le temps. Est-ce que c'était si grave que ça mérite des représailles ? Est-ce que j'assumerai toutes les potentielles conséquences que ça pourrait avoir sur sa vie ? Aussi, il était gentil, et ça ne se passait mal que quand il était saoul... Pour cela, un truc qui m'a pas mal aidée ; j'ai écrit ce qui s'est passé (à la base pour le montrer aux complices avec

qui je faisais le choix d'agir, parce que je voulais qu'elles agissent parce qu'elles ont la rage contre cette situation et contre cette personne, et non par soutien pour moi uniquement). J'ai écrit une page entière ; c'était quand, c'était quoi notre relation, et plus précisément cette situation, ce fameux soir où il a été plus loin que d'habitude (ou en tout cas ce fameux soir où moi j'avais été vraiment décidée à tenir mon non, à ne pas céder comme d'habitude aux pressions et chantages). C'était la première fois que j'écrivais la situation. Les mots, les émotions, les gestes, le ton de la voix...

En le relisant j'ai tout de suite ressenti de la tristesse, du dégoût, et surtout une rage immense ! Si une pote m'avait raconté cela j'aurais eu l'envie d'éclater ce type ! Oui, bizarre, ça a déclenché en moi de l'empathie pour moi-même... !

Bon, en tout cas, je n'ai plus eu l'envie de reculer après ça, et j'ai cessé de culpabiliser et de me demander si quand même c'était pas un peu exagéré ce que je faisais là (y'a bien eu des petits moments de doute, mais minimes). J'étais prête, vraiment. C'était bien que le processus dure longtemps, ça laisse le temps de digérer un peu l'acte futur.

Je sais aussi qu'un des moteurs à agir c'est la culpabilité de ne rien faire alors que lui refais potentiellement la même chose à d'autres meufs. De ne pas arrêter les potentielles violences. J'essaie de me battre contre cela, ce n'est pas de ma responsabilité. Je le sais théoriquement. Je ressens autre chose. J'essaie en tout cas que ce ne soit pas le moteur principal de cet acte. Je veux le visibiliser en tant que violeur et lui nuire. Si ça aide d'autres meufs qui seront au courant, tant mieux. Si ça lui nuit seulement, c'est ok.

D'ailleurs, toujours par rapport aux « autres meufs », *j'ai eu besoin de me poser la question de ce que ça allait impliquer pour les personnes autour de lui. Est-ce qu'il est en couple ? Comment elle va vivre ça ? Et sa mère ? Sa sœur ? A-t-il des enfants ? Si on s'attaque à sa maison ou sa voiture, d'autres gens vont-elles se sentir menacées ?*

C'est pour ces raisons que l'on décide qu'il sache que c'est contre lui et pourquoi. Pas avoir de gestes sur lui ou sur ses biens sans explication. Cela pour que les personnes qui l'entourent ne se sentent pas visées.

Pour autant, je commence à culpabiliser de laisser d'autres meufs avec ces infos là ; « Truc est un violeur » et c'est tout. Je me dis que tant pis, il faut briser la loi du silence. Elles en feront ce qu'elles voudront.

Moi, à l'époque, quand j'étais en couple avec lui, ça aurait pu m'aider à poser des mots.

J'apprends à me dire que la suite ne m'appartient pas, je ne suis pas responsable. Je ne peux pas imaginer tous les scénarios de ce qui se passera après l'acte. Je me répare moi, c'est la principale raison, j'essaie de ne pas l'oublier. La suite ne m'appartient pas, je n'ai pas de prise la dessus.

Voilà. J'avais l'envie de partager mon processus personnel, parce que ça m'aurait fait du bien de lire cela quand j'étais moi même dans tous ces questionnements. *Ensuite sont venues les questions de l'éthique.* Veut-on punir ? Que souhaite-t-on comme conséquences ? Qu'est-ce qu'on se sent de faire ? Et à tout cela, je me suis dis que tout était possible. Il s'agit de faire un mixe entre nos envies, besoins, peurs, ce que l'on se sent de faire, nos éthiques et perspectives individuelles, etc.

Tout cela, ça se fait avec les complices, avec toujours des places différentes pour chacun-es là dedans. Ce n'est pas toujours simple. De le rechercher par exemple. Le guetter. Je n'aime pas le voir, même dans le noir, de loin. Ça me le remet en tête et je re cauchemarde de viol nuits après nuits. Sur les façons de faire aussi. Je me sens « sale », l'impression d'être keuf quand je mets en place une filature pour retrouver son domicile. Je n'aime pas ça, et pourtant j'y vois profondément du sens. Et après je me sens bien, j'ai confiance dans ce que l'on fait, ensemble. Je sais pourquoi je le fais. Il va payer.

Je sais que ce processus ainsi que l'acte en lui même m'apaise. Je me sens forte. Je choisis. Je reprends le contrôle de cette page de ma vie. Il m'avait imposé une fin que je n'aimais pas. J'ai réouvert le livre. Ça ne se terminera pas par mes larmes et mon vomi sur le trottoir. Ça se terminera par sa sale gueule dépitée, SA peur. JE choisis la fin de l'histoire.

J'imagine déjà ce que je vais avoir envie de faire pour ces autres histoires qu'on m'a imposées. Mettre un point final. Non pas que ma sexualité deviendra d'un coup simple, ni que ces souvenirs ne viendront plus me ronger dans mes moments d'intimité.

Mais j'aurai toujours un petit sourire quand j'imaginerai sa tête, ce fameux soir ou j'ai mis en acte ces pensées qui trottaient dans ma tête. Ce fameux soir ou J'AI été plus loin que d'habitude.

Les orageuses 2020

Marcia Burnier

Elles avaient beau se répéter à quel point elles étaient fortes, aucune d'entre elles ne s'était déjà battue, on leur avait tellement rabâché qu'elles étaient le sexe faible que même à sept contre un, armées, elles étaient toutes persuadées qu'elles auraient perdu. C'était cet esprit de défaite qui donnait un avantage immédiat à l'agresseur : parce qu'elles ne pouvaient pas s'imaginer gagner, ou même avoir un effet sur ce qui allait arriver, les filles ne ripostaient jamais ou très peu, persuadées que rien ne pourrait leur rendre justice.

Quand elles avaient repassé la porte de l'immeuble, la copine était là, par terre, prostrée, elle ne rigolait pas du tout mais elles serrait fort un canif déplié. Mia s'était penchée, elle l'avait regardée dans les yeux pour lui dire que ce connard ne lui ferait plus jamais de mal, que le mec avait compris qu'elle avait un gang avec elle, qu'il ne s'y risquerait plus t'inquiète pas. La fille avait eu l'air d'aller mieux, elle avait hoché la tête, mais en vrai elles savaient toutes les deux que c'était un mensonge, que se disent les filles violées pour aller de l'avant, que dans la vraie vie les violeurs n'ont pas peur, et recommencent sans crainte. Tout le monde était remonté, on avait sorti l'aiguille et l'encre pour tatouer, des bières circulaient, et les conversations avaient repris doucement, comme si ce qui venait de

se passer était ordinaire. Mia était partie peu après, elle avait oublié de rendre le taser, mais quand elle s'en était aperçue elle avait décidé de le garder au creux de sa poche.

Ça les avait travaillées cette histoire. Certes elles avaient toutes lu *Dirty Weekend*, ce bouquin oublié en 1991 et un peu oublié par la suite, qui racontait le week-end de Bella, une meuf qui n'en pouvait plus des hommes et qui passait deux jours à assassiner ceux qui refusaient de passer leur chemin et de la laisser tranquille. Elles se l'étaient passé entre copines sous le manteau, mais de là à passer à l'acte, c'était différent, un autre monde. Pendant des semaines, chacune dans leur tête elles s'étaient demandé « eh ben oui quoi, pourquoi on ne riposterait pas ? » Pourquoi on garderait toute cette violence en nous, pourquoi est-ce qu'on dépenserait tant d'argent chez le psy pour « canaliser la colère » sans jamais obtenir justice ni réparations ?

Après l'agression qu'elle avait subie, quand Inès s'était réfugiée chez Mia, elles avaient parlé vengeance toute la nuit. Mais le lendemain, et le surlendemain, et encore le jour d'après, Inès était épuisée, et elle avait mis toute son énergie rien qu'à réussir à se lever le matin, à fonctionner. Et puis un soir, alors qu'elles reparaient de cette histoire avec le dealer, Inès leur avait annoncé qu'elle allait chercher elle-même sa réparation, elle voulait qu'elles recommencent, cette fois à Grenoble, cette fois de manière sobre et organisée. Ça avait pris du temps mais à ce moment-là, elle s'était sentie prête. Elles avaient passé des nuits et des jours entiers à élaborer leur plan et les limites de ce qui leur semblait acceptable moralement. Elles avaient étudié les risques, parlementé pendant des heures sur l'éthique de la vengeance, est-ce qu'on lui pète la gueule ou bien on détruit son appartement, ça vaut quoi un viol comme punition, est-ce que la vengeance nous rend moins humaine ? Nina avait été la plus difficile à convaincre, elle avait peur que ça la rabaisse cette violence, elle crevait de trouille de ressembler à tous ces mecs. Elle se raccrochait au sentiment qu'elle n'était pas comme eux, elle valait mieux qu'une vengeance animale, elle ne croyait pas à oeil pour oeil dent pour dent, elle n'osait même pas être en colère contre son agresseur. Elle disait des phrases comme « c'est la société qu'il faut changer » et trouvait mille excuses à celui qui l'avait pourtant traumatisée :

« Imagine, tu grandis avec du porno hyper violent, on te répète que t'as tous les droits, on t'apprend jamais à gérer ta frustration, on te dit que t'as des pulsions, bon ben c'est galère ensuite pour gérer correctement ta vie sexuelle non ? On va vraiment aller détruire un gars qui s'est même pas rendu compte qu'il a violé une meuf il y a plusieurs années ? — Mais merde Nina, tu penses pas à nous ? Tu penses pas que nous aussi, on a besoin de justice, d'être réparées ? Si y'a jamais de punitions, jamais de conséquences, jamais une arcade sourcilière pétée, tu penses

que la société, elle va changer comment ? Regarde-moi dans les yeux, et dis-moi que tu penses sincèrement que celui qui t'a fait ça changera si tu lui parles, si tu lui expliques calmement, s'il sait qu'il a l'impunité de tout, tout le temps. Tu penses qu'il va arrêter de s'enfoncer à l'intérieur des filles qui dorment à côté de lui ? Tu penses qu'il regrette de t'avoir fait du mal ? Tu penses qu'il a pris des mesures pour arrêter de traumatiser les filles qui croisent son chemin ? Nina, toi-même tu sais. On était là. Tu lui as parlé, tu lui as expliqué. Il t'a répondu quoi ? — Je...

— Il t'a dit qu'il était désolé si « par sa faute, tu t'étais sentie attaquée ». Ça t'a soulagée ? Tu t'es sentie entendue, comprise, valorisée ? T'as été rassurée sur le fait qu'il recommencerait plus ? »

Lila avait emporté l'affaire. Elles s'étaient finalement entendues sur les dégâts matériels, Inès ne tenait pas tant que ça à torturer quelqu'un, le but serait uniquement de reprendre ce qui leur avait été volé, de retrouver un peu de confiance. Elle voulait une vengeance qui laisse des traces, une vengeance chiant, pas juste des bleus qui disparaissent dans la semaine.

C'est la cinquième fois qu'elle vient à une audience pendant ses congés, parce que ça l'intrigue ce système. Plus elle y retourne, moins elle y croit. Quand elle a commencé à assister aux audiences, c'était d'abord pour accompagner des copines, plus ou moins proches. Puis elle y est retournée, avec l'envie de comprendre. Qui condamne qui, qui remplit les cellules surpeuplées des maisons d'arrêt pendant que les violeurs deviennent au choix ministres, maire, chef d'entreprise, chanteur à succès ou footballeur, peuvent continuer à être père abusif, mari violent et ex-copain dangereux sans jamais voir l'intérieur d'une cellule. C'était pas les assises qui l'intéressaient, elle n'assistait qu'aux audiences correctionnelles, pour voir ce qui valait plus qu'un viol : le vol d'un paquet de riz, d'un parfum, la revente de vingt grammes d'herbe, l'outrage à un agent, les violences volontaires avec moins de sept jours d'ITT... Elle tenait un journal avec les condamnations, et elle imprimait sur internet les verdicts sur les agressions sexuelles et les viols pour comparer, pour avoir de la matière comme diraient les chercheurs. Elle ne savait pas pourquoi elle faisait ça, mais c'était méthodique, ça l'occupait, elle était avide de chiffres, de preuves de ce qu'elle pressentait. Il y a un mois, elle avait assisté pendant une demi-journée à des audiences pour deal de shit, c'était surréaliste. La juge et le procureur avaient demandé une suspension d'audience parce que l'un des prévenus avait un accent et qu'ils ne pouvaient s'arrêter de rire. Un autre était venu avec femme et bébé, attestation de formation et plein d'espoir de réinsertion, « je vous jure Madame la Juge, les conneries c'est fini », il était là pour une infraction qui datait de deux ans, récidive, et la juge lui avait mis dix-huit mois ferme, pour être bien sûre que sa formation ne puisse jamais marcher. Mia avait la nausée à chaque fois, et la haine qui montait de plus en plus.

À l'une des audiences auxquelles elle avait assisté, sa pote avait pris cinq mois de prison avec sursis parce qu'elle avait cassé le nez d'un mec qui l'avait agressée et qui avait ensuite eu le culot de porter plainte. C'était dans les jours qui avaient suivi que Mia s'était juré de renoncer à la justice traditionnelle, elle s'était dit que ça n'en valait pas la peine, que visiblement elles n'étaient pas du bon côté, que personne n'avait envie de leur rendre justice à elles, qu'il s'agissait juste de maintenir un vague ordre moral.

Et surtout, il avait eu Leo. Leo avait défié toute concurrence en termes de dégoût de la justice. Son affaire avait été classée sans suite par un procureur surchargé et pas très attentif, un dossier parmi d'autres qui ne s'entasseraient plus sur le bureau exigu du fonctionnaire, qui disparaîtraient des statistiques. Pourtant, toutes s'étaient dit que le cas de Leo serait un cas d'école, un cas qui donnerait envie à la justice de s'y pencher, il n'y avait pas de difficulté, Leo avait été retrouvée en bas de chez sa mère un type sur elle, en train de se débattre. Le mec avait filé en laissant son ADN partout, la police, appelée par un témoin, était arrivée sur le lieux constatant le flagrant délit. Ça n'avait apparemment pas suffi. Leo avait été emmenée dans les locaux de la PJ à Bobigny, mais rien n'y avait fait. On lui avait demandé si elle avait un copain, si elle aimait « s'amuser » avec des inconnus, on lui avait dit qu'un homme ne pouvait pas jouir en tentant ensuite de la pénétrer, enfin vous devriez savoir ça, on avait convoqué ses colocataires, ses amies, pour savoir si elle avait des moeurs légères, et ils avaient fini par lui dire qu'elle avait probablement tout inventé. Elle avait projeté, parce qu'elle s'était déjà fait violé, le gars avait juste dû lui prendre son sac, affaire classée sans suite. Toute la bande avait été vaccinée, plus jamais de police ni de juge, elles avaient eu envie d'abandonner les questions déplacées posées à deux heures du matin dans un commissariat froid, par un fonctionnaire qui cherche avant tout à éviter d'avoir un viol sur les bras. Elles ne voulaient plus qu'on leur demande comment elles étaient habillées, si elles avaient eu beaucoup de partenaires, si elles étaient des personnes sensées, insérées dans la société. Elles avaient décidé de refuser qu'on les qualifie de folle, de mythomane, qu'on leur reproche de détourner la réalité, de la dramatiser. Ce qu'elles voulaient, c'était des réparations, c'était se sentir moins vides, moins laissées-pour-compte. Elles avaient besoin de faire du bruit, de faire des vagues, que leur douleur retentissent quelque part. Quand elles avaient décidé qu'elles n'étaient plus intéressées par le procès équitable qu'on leur refusait de toute façon, elles s'étaient demandé ce qui poussait ces hommes, quel que soit leur milieu, à vouloir les posséder. Qu'est-ce qui rendait cet acte universel, structurel, et défendu systématiquement par une solidarité masculine sans faille ? C'est bien simple, expliquait Leo, *dans n'importe quel groupe, allez accuser un homme de viol et observez les forces à l'oeuvre pour que surtout rien ne soit bousculé par cette révélation.*

Les guérillères 1969

Monique Wittig

Elles disent qu'elles cultivent le désordre sous toutes ses formes. La confusion les troubles les discussions violentes les désarrois les bouleversements les dérangements les incohérences les irrégularités les divergences les complications les désaccords les discordes les collisions les polémiques les débats les démêlés les rixes les disputes les conflits les débandades les débâcles les cataclysmes les perturbations les querelles les agitations les turbulences les déflagrations le chaos l'anarchie.

Elles disent qu'elles sont concernées par la stratégie et par la tactique. Elles disent que les armées massives qui comprennent des divisions des corps des régiments des sections des compagnies sont inopérantes. Leurs exercices consistent en manoeuvres marches grandes patrouilles. Ils ne donnent aucune vraie pratique du combat. Elles disent qu'ils ne forment pas au combat. Elles disent que dans ces armées on n'apprend pas le maniement des armes d'une façon efficace. Elles disent que ces armées sont des institutions. On parle de leurs casernes de leurs postes de leurs garnisons. On parle de leur train de leur génie de leur artillerie de leur infanterie de leur état-major. Dans ce contexte la stratégie consiste à faire des plans de campagne, la tactique des opérations d'avance ou de retraite. La stratégie alors vaut la tactique, toutes deux étant à court terme. Elles

disent que dans cette conception de la guerre les armes sont difficiles à déplacer, les effectifs ne peuvent pas s'adapter à toutes les situations, la plupart du temps ils combattent en terrain inconnu. Elles disent que l'audace n'est pas ce qui les caractérise. Elles disent qu'ils ne peuvent pas combattre avec précision, ils reculent ou ils avancent suivant des plans dont la tactique et la stratégie leur échappe. Elles disent que ces armées ne sont pas redoutables, leurs effectifs étant recrutés, la participation n'y étant pas volontaire.

Les armes qui les intéressent sont portatives. Il s'agit de lance-fusée qu'elles portent sur l'épaule. C'est l'épaule qui sert de point d'appui pour tirer. On peut courir et se déplacer extrêmement vite sans perdre sa puissance de feu. Il y a toutes sortes de fusils. Il y a les pièges en fosses pourvues de mâchoires les trappes les chambres tapissées de séries de lames de bambous tranchants plantés en pieux. Les déplacements sont des coups de main des embuscades des attaques imprévisibles suivies d'une retraite rapide. L'objectif n'est pas de gagner du terrain mais de détruire le plus possible l'adversaire d'annihiler ses armements de l'obliger à se mouvoir en aveugle de ne jamais lui laisser les initiatives des engagements de le harceler sans cesse. Suivant cette tactique mettre un adversaire hors de combat sans le tuer, c'est immobiliser plusieurs personnes, celle qui est blessée et celles qui portent secours, c'est semer le désarroi à coup sûr.

Elles disent que, tandis que le monde est plein de bruit, elles les voient déjà s'emparer des cités industrielles. Elles sont dans les usines dans les aérodromes dans les maisons de la radio. Elles contrôlent les communications. Elles ont mis la main sur les usines d'aéronautique d'électronique de balistique d'informatique. Elles sont dans les fonderies les hauts fourneaux les chantiers navals les arsenaux les raffineries les distilleries. Elles se sont emparé des pompes des presses des leviers des laminoirs des treuils des poulies des grues des turbines des marteaux-piqueurs des arcs des chalumeaux. Elles disent qu'elles les voient se déplacer avec force et bonheur. Elles disent qu'elles les entendent crier et chanter, le soleil peut briller/le monde nous appartient.

Voyez-le ce mal jambé qui cache ses mollets de toutes les façons. Voyez sa démarche timide et sans audace. Dans ses villes, il est aisé d'entreprendre contre lui des actions violentes. Vous le guettez au coin d'une rue la nuit. Il croit que vous lui faites signe. Vous en profitez pour vous emparer de lui par surprise, il n'a même pas le réflexe de crier. Embusquées dans ses villes vous le chassez, vous vous saisissez de lui, vous le capturez, vous le surprenez en criant de toutes vos forces.

Elles disent qu'elles ne pourraient pas manger du lièvre du veau ou l'oiseau, elles disent que des animaux elles ne pourraient pas en manger,

mais que l'homme oui, elle peuvent. Il leur dit en redressant la tête avec orgueil, pauvres malheureuses, si vous le mangez, qui ira travailler dans les champs, qui produira la nourriture les biens de consommation, qui fera des avions, qui pilotera, qui fournira des spermatozoïdes, qui écrira les livres, qui gouvernera enfin ? Elles alors rient en découvrant leurs dents le plus qu'elles peuvent.

Il se met à pleurer. Et elles disent que non, elles ne pourraient pas manger du lion du chien du puma de l'agneau de la girafe de la souris de la coccinelle du merle de la gibelotte. Elles disent, regardez-le ce mal jambé qui cache ses mollets de toutes les façons. Elles disent que c'est un gibier idéal. Elles disent qu'elles ont besoin de manger pour vivre. Il insiste encore en disant que l'homme est dépourvu de crocs de griffes de trompe de jambes pour courir. Il insiste en disant, pourquoi s'attaquer à un être dépourvu de défense ?

Elles disent que la plupart sont couchés. Ils ne sont pas tous morts. Ils dorment. Elles disent qu'elles sautent comme des jeunes chevaux sur les bords de l'Eurotas. En frappant la terre, elles accélèrent leur mouvement. Elles agitent leurs cheveux comme les bacchantes qui aiment à faire bouger leurs thyrses. Elles disent, allons, d'une main rapide, attachez avec un bandeau vos cheveux qui flottent et frappez la terre. Frappez-la comme une biche, marquez en même le rythme nécessaire à la danse, célébrez la belliqueuse Minerve, la guerrière, la plus courageuse des déesses. Commencez à danser. Avancez d'un pied léger, bougez en rond, tenez-vous par la main et que chacune suive le rythme de la danse. Paraissez en avant avec légèreté. Il faut que le cercle des danseuses fasse sa révolution et qu'elles portent leurs yeux de toutes parts. Elles disent, on se trompe fort si l'on s'imagine que j'irai, moi, femme, parler avec violence contre les hommes. Mais il faut comme une chose tout à fait neuve commencer la danse en rond en frappant en mesure le pied contre la terre. Elles disent, élevez-vous lentement deux fois en battant des mains. Frappons la terre, en mesure, ô femmes. Tournez maintenant d'un autre côté et que le pied parte en cadence.

Elles font des gestes de lutte, s'approchant et reculant, en dansant des mains et des pieds. Quelques-unes tiennent des perches de bambou des tiges de sorgho des bâtons de bois dont ceux qui sont longs représentent des lances et des grandes hallebardes, et ceux qui sont courts des épées doubles ou des sabres simples. Se séparant par portes et chemins, elles se bousculent avec impétuosité. Leur violence est extrême. Elles se heurtent avec bravoure. Nulle ne peut leur imposer de frein. Chaque fois qu'on fait ces exercices, il faut réunir plusieurs dizaines d'entre elles afin qu'elles jouent ainsi ensemble.

Elles se tiennent au-dessus des remparts, le visage couvert d'une poudre brillante. On les voit sur tout le tour de la ville, ensemble, chantant une espèce de chant de deuil. Les assiégeants sont près des murs, indécis. Elles alors, sur un signal, en poussant un cri terrible, déchirent tout d'un coup le haut de leurs vêtements, découvrant leurs seins nus, brillants. Les ennemis se mettent à délibérer sur ce qu'unanimement ils appellent un geste de soumission. Ils dépêchent des ambassadeurs pour traiter de l'ouverture des portes. Ceux-ci au nombre de trois s'écroulent frappés par des pierres dès qu'ils sont à portée de jet.

L'armée tout entière se rue contre les murs, avec les béliers les lance-flammes les canons les échelles à grappin. Un grand tumulte se fait. Les assiégeants poussent des cris de colère. Elles, faisant moduler leurs voix dans des stridences qui exaspèrent l'oreille, avec les flèches avec les pierres avec la poix brûlante, une à une, soutiennent le siège, ne bougeant pas de leur place si ce n'est pour porter secours à l'une d'entre elles ou pour remplacer une morte. À l'intérieur, des longues processions vont et viennent, les unes portant la poix, les autres l'eau pour éteindre les incendies. Au-dessus des murs les combattantes sont vues, chantant sans s'arrêter, leurs grandes bouches ouvertes sur les dents blanches. Dans leurs visages noircis, les joues brillent encore. Certaines ont de grands rires et, portant en avant leurs seins nus, dans un mouvement brutal, elles manifestent leur agressivité.

Elles disent, ils t'ont tenue à distance, ils t'ont maintenue, ils t'ont érigée, constituée dans une différence essentielle. Elles disent, ils t'ont, telle quelle, adorée à l'égal d'une déesse, ou bien ils t'ont brûlée sur leurs bûchers, ou bien ils t'ont reléguée à leur service dans leurs arrière-cours. Elles disent, ce faisant, ils t'ont toujours dans leurs discours traînée dans la boue. Elles disent, ils t'ont dans leurs discours possédée violée prise soumise humiliée tout surtout. Elles disent que, chose étrange, ce qu'ils ont dans leurs discours érigé comme une différence essentielle, ce sont des variantes biologiques. Elles disent, ils t'ont décrite comme ils ont décrit les races qu'ils ont appelées inférieures. Elles disent, oui, ce sont les mêmes oppresseurs dominateurs, les mêmes maîtres qui ont dit que les nègres et les femelles n'ont pas le coeur la rate le foie à la même place qu'eux, que la différence de sexe, la différence de couleur signifient l'infériorité, droit pour eux à la domination et à l'appropriation. Elles disent, oui, ce sont les mêmes oppresseurs dominateurs qui ont écrit des nègres et des femelles qu'ils sont universellement fourbes hypocrites rusés menteurs superficiels gourmands pusillanimes, que leur pensée est intuitive et sans logique, que chez eux la nature est ce qui parle le plus fort et caetera. Elles disent, oui, ce sont les mêmes oppresseurs dominateurs qui dorment couchés sur leurs coffres pour protéger leur argent et qui tremblent de peur quand la nuit vient.



et on
tuera tous les
AFFREUX...

SCUM Manifesto 1967

Valérie Solanas

L'homme, qui est incapable de connaître un bonheur positif, seule justification à l'existence, peut atteindre tout au mieux un état neutre de confort physique qui n'est pas appelé à durer car l'ennui, état négatif, fait rapidement son apparition. Il est donc condamné à une vie de souffrance, soulagée seulement par un assoupissement occasionnel et fugace qu'il ne pourra connaître qu'aux dépens d'une femme. L'homme est par nature une sangsue, un parasite affectif, et aucune raison éthique ne justifie de le laisser vivre et prospérer car personne n'a le droit de vivre aux dépens de quelqu'un d'autre. De même que la vie des humains prime celle des animaux pour la seule raison qu'ils sont plus évolués et doués d'une conscience supérieure, de même la vie des femmes doit primer celle des hommes.

Cependant, cet épilogue moral pourrait bien être purement académique car l'homme travaille à sa propre destruction. En dehors des procédés classiques de la guerre et des émeutes raciales, honorés par l'Histoire, les hommes versent de plus en plus dans la tantouzerie ou se consomment dans la drogue. Les femmes, qu'elles le veuillent ou non, prendront bientôt le monde en main, ne serait-ce que parce qu'elles ne pourront faire autrement : les hommes, pour des raisons pratiques, auront disparu du

globe. Cette tendance autodestructrice est renforcée par le fait que les hommes commencent à avoir une vision plus éclairée de leurs intérêts. Ils se rendent de mieux en mieux compte que l'intérêt des femmes est leur intérêt, qu'ils ne peuvent vivre que par les femmes, et que plus les femmes seront encouragées à vivre, à se réaliser, à être des femmes et non des hommes, plus ils approcheront eux-mêmes de ce qui ressemble à la vie. Ils entrevoient déjà qu'il est plus facile et plus satisfaisant de vivre à travers elles que d'essayer de devenir elles – usurper leurs qualités et repousser les femmes dans la fosse à purin en déclarant que ce sont des hommes. Le pédé, qui accepte sa nature de mâle, c'est-à-dire sa passivité et sa sexualité envahissante, sa féminité, a également intérêt à ce que les femmes se révèlent véritablement femmes car alors il lui serait plus facile d'être mâle, d'être féminin. Si les hommes étaient raisonnables, ils chercheraient à se changer carrément en femmes, mèneraient des recherches biologiques intensives qui permettraient, au moyen d'opérations sur le cerveau et le système nerveux, de transformer les hommes en femmes, corps et esprit.

1. (n.d.t.) Virginia est presque une institution aux États-Unis. C'est une petite fille qui, en 1897 (elle est morte à l'âge de 81 ans) est devenue célèbre pour avoir envoyé cette lettre à un grand quotidien, le New York Sun : «.. Mes amis me disent que le Père Noël existe. Papa me dit que si on le voit dans le Sun c'est que c'est vrai. Alors, y a-t-il un Père Noël?» Voici ce que le New York Sun a répondu :«Oui, Virginia, le Père Noël existe, il existe aussi sûrement que l'amour, la générosité et la dévotion, et vous savez que ces qualités abondent et donnent à notre vie toute sa beauté et toute sa joie. Hélas, comme serait triste un monde sans Père Noël. Il serait aussi triste que s'il n'y avait pas de Virginia.»

La question de savoir s'il faudra continuer à utiliser les femmes pour la reproduction ou si celle-ci se fera en laboratoire est encore un faux problème : que se passera-t-il quand chaque femme, dès l'âge de douze ans, prendra régulièrement la Pilule, et avortera en cas d'accident? Combien de femmes accepteront-elles délibérément d'être enceintes (ou, en cas d'accident, de le rester)? Non, Virginia¹, les femmes n'adorent pas couvrir des ribambelles d'enfants, malgré ce qu'en disent les braves épouses hébétées. Quand toutes les femmes seront conscientes, la réponse sera : aucune. Devrait-on alors obliger un petit nombre de femmes à faire office de lapines pour les besoins de l'espèce? C'est hors de question, évidemment. La réponse, c'est les laboratoires de reproduction.

Pour ce qui est de reproduire le genre masculin, il ne s'ensuit pas, sous prétexte que les hommes, comme la maladie, ont toujours existé, qu'ils devraient continuer à exister. Quand le contrôle génétique sera possible – et il le sera bientôt – il est évident que nous ne devons produire que des êtres complets, sans défauts physiques ni déficiences générales telles que la masculinité. De même que la production délibérée d'aveugles serait parfaitement immorale, de même en serait-il pour la production délibérée d'êtres tarés sur le plan affectif.

Et pourquoi reproduire des femmes? Pourquoi des générations futures? À quoi serviront-elles? Quand la vieillesse et la mort seront éliminées, pourquoi se reproduire? Et même si elles ne sont pas éliminées, pourquoi

se reproduire? Qu'est-ce que cela peut bien nous faire ce qui arrivera quand nous serons morts? Qu'est-ce que cela peut bien nous faire qu'il y ait ou non une nouvelle génération pour nous succéder?

Le cours naturel des événements, de l'évolution sociale, aboutira au contrôle total des femmes sur le monde. Il s'ensuit qu'elles cesseront de reproduire des hommes et pour finir elles cesseront de reproduire des femmes.

Mais SCUM² est impatiente. SCUM ne se laisse pas consoler par la perspective des générations futures. SCUM veut prendre son pied tout de suite. Et si une grande majorité de femmes étaient SCUM, elles parviendraient en quelques semaines aux commandes du pays en refusant de travailler, c'est-à-dire en paralysant la nation entière. Elles pourraient y ajouter d'autres mesures, dont chacune serait suffisante pour bouleverser l'économie et le reste, comme de rompre avec le système de l'argent, dévaliser les magasins au lieu d'acheter, et refuser d'obéir aux lois chaque fois que ça leur chante. La Police, la Garde Nationale et l'Armée réunies ne pourraient réprimer la rébellion de plus de la moitié de la population, surtout s'il s'agit des femmes, sans lesquelles ils se retrouveraient complètement désemparés. Si toutes les femmes laissaient tomber les hommes, tout simplement, le gouvernement et l'économie nationale s'effondreraient. Même sans les laisser tomber, les femmes, une fois conscientes de l'étendue de leur supériorité et de leur pouvoir sur les hommes, pourraient devenir maîtresses de tout en quelques semaines et parvenir à l'assujettissement total des hommes. Dans une société saine, l'homme trottinerait docilement derrière la femme. L'homme est un être obéissant, il se plie facilement au joug de toute femme qui veut bien essayer de le dominer. Les hommes, en fait, désirent désespérément se soumettre aux femmes, être sous la conduite de leur Mamma et s'abandonner à ses soins. Mais cette société n'est pas saine et la plupart des femmes n'ont pas la plus faible idée de ce qu'est le véritable rapport des forces.

2. SCUM, en anglais (prononcer «scome»), veut dire : rebut, lie, écume, scorie, etc.

Le conflit ne se situe donc pas entre les hommes et les femmes, mais entre les SCUM – les femmes dominatrices, à l'aise, sûres d'elles, méchantes, violentes, égoïstes, indépendantes, fières, aventureuses, sans gêne, arrogantes, qui se considèrent aptes à gouverner l'univers, qui ont bourlingué jusqu'aux limites de cette société et sont prêtes à se déchaîner bien au-delà, et les Filles à son Papa, gentilles, passives, consentantes, « cultivées », subjuguées, dépendantes, apeurées, ternes, angoissées, avides d'approbation, déconcertées par l'inconnu, qui préfèrent croupir dans le purin (là au moins le paysage est familier), s'accrocher aux singes, sentir Papa derrière et se reposer sur ses gros biceps, qui ont besoin de voir une grosse face poilue à la Maison Blanche, trop lâches pour regarder en face l'hideuse réalité de l'homme, de Papa, qui ont établi leurs quartiers une fois pour toutes dans l'auge à cochons, se sont adaptées à l'animalité qu'on attend d'elles, y trouvent un confort superficiel et ne connaissent pas d'autre mode de

vie, ont rabaisé leur esprit, leurs pensées et leurs perceptions au niveau du mâle ; qui, dépourvues de jugement, d'imagination et d'humour, ne peuvent gagner la considération que dans une société masculine, qui ne peuvent se faire une place au soleil, ou plutôt dans le fumier, que comme pondeuses et repos du guerrier, compresses d'ego et tétines roboratives ; qui sont négligées par les autres femmes, qui projettent leurs tares, leur masculinité, sur toutes les femmes et considèrent les femmes comme des vers de terre.

Mais *SCUM* est trop impatiente pour espérer et attendre la prise de conscience de millions de trous-du-cul. Pourquoi les trépidantes, les scories bouillonnantes continueraient-elles à se traîner misérablement au milieu de toutes ces sinistres mec-femmes ? Pourquoi le destin des grisantes devrait-il croiser celui des grisâtres ? Pourquoi les actives et les imaginatives devraient-elles tenir compte des passives et des médiocres ? Pourquoi les indépendantes devraient-elles patauger dans la morve avec les crampons à Papa ? Il n'y a aucune raison.

En baisant le système à tout bout de champ, en détruisant la propriété de façon sélective et en assassinant, une poignée de *SCUM* peut prendre le contrôle du pays en l'espace d'un an.

SCUM sera la grande force bousi-baisante, la force du dé-travail. Les *SCUM* choisiront toutes sortes de professions et dé-travailleront. Par exemple, les vendeuses et les standardistes *SCUM* ne feront pas payer. Les employées de bureau et les ouvrières *SCUM*, tout en sabotant le travail, détruiront secrètement le matériel. Les filles *SCUM* dé-travailleront systématiquement jusqu'à ce qu'elles se fassent renvoyer, puis chercheront un nouvel emploi à bousiller.

SCUM prendra d'assaut les autobus, les taxis et les services de distribution de tickets, conduira les autobus et les taxis et donnera gratuitement les tickets.

SCUM détruira tous les objets inutiles et nocifs tels que les voitures, les vitrines, le « Grand Art », etc. Ensuite *SCUM* s'emparera des antennes de la radio et de la télévision, et s'empressera de soulager de leur besogne tous les employés qui s'opposeraient à l'entrée de *SCUM* dans les studios.

SCUM exterminera tous les hommes qui ne feront pas partie de l'Auxiliaire Masculin de *SCUM*. Font partie de l'Auxiliaire Masculin les hommes qui s'emploient méthodiquement à leur propre élimination, les hommes qui pratiquent le bien, quels que soient leurs motifs, et entrent dans le jeu de *SCUM*. Exemples de ce qu'on peut trouver dans l'Auxiliaire Masculin de *SCUM* :

– les hommes qui en tuent d'autres ;

– les chercheurs en biologie qui travaillent à des recherches constructives (au lieu de préparer la guerre biologique) ;

– les écrivains, les rédacteurs en chef, les éditeurs et les producteurs qui répandent et favorisent les idées susceptibles de servir les buts de *SCUM* ;

– les travelos qui par leur exemple magnifique encouragent les autres hommes à se démasculiniser et à se rendre ainsi relativement inoffensifs ;

– les hommes qui prodiguent généreusement l'argent et tous services gratuits ;

– les hommes qui disent ce qui est (jusqu'à présent il n'y en a pas eu un seul) et ont une attitude juste avec les femmes, qui révèlent la vérité sur eux-mêmes, donnent aux écervelées des phrases correctes à répéter et leur disent que le but premier d'une femme devrait être d'écraser le sexe masculin (pour aider les hommes dans cette tâche, *SCUM* organisera des Sessions Merdiques au cours desquelles chaque homme présent fera un discours commençant par la phrase : « Je suis une merde, une merde minable et abjecte », à la suite de quoi il fera une longue liste des différents aspects de sa merdité. En récompense, il pourra fraterniser une heure entière avec les membres de *SCUM* à la fin de la session. On invitera aux sessions les femmes gentilles et proprettes afin d'éclaircir avec elles tous les doutes et malentendus qui subsistent à propos du sexe masculin) ;

– les fabricants de bouquins pornos, de films suédois, etc., qui nous rapprochent du jour où on ne verra plus sur l'écran que Baise et Sucerie (les hommes, comme les rats accourant aux sons de la flûte enchantée, seront menés à leur perdition par les charmes trompeurs de La Chatte, et dépassés, submergés, ils sombreront finalement dans la chair passive qu'ils ont toujours été) ;

– ceux qui incitent à la drogue et précipitent la déchéance masculine.

Faire le bien est une condition nécessaire mais non suffisante pour faire partie de l'Auxiliaire Masculin de *SCUM*. Pour sauver leurs mornes culs, les hommes doivent aussi éviter de faire le mal. Parmi les hommes les plus odieux ou les plus nuisibles, on compte :

– ceux qui violent ;

– les politiciens et toute leur clique ;

– les chanteurs, compositeurs et, musiciens gnangnan ;

– les P.D.G. ;

- les Chefs de famille et honnêtes travailleurs ;
- les proprios ;
- les patrons de gargotes graisseuses, de restaurants et de boutiques à musique d’ambiance ;
- les « Grands Artistes » ;
- les joueurs qui jouent petit ;
- les flics qui alpaguent, les procureurs qui accusent et les juges qui collent des années à tous ceux qui violent les lois antidrogue et antijeu, aux prostituées, aux auteurs de pornographie et à ceux qui commettent des crimes contre les entreprises ;
- les magnats ;
- les savants dont les recherches visent la mort ou la destruction ou qui travaillent pour l’industrie privée ;
- les menteurs et les bidons ;
- les agents immobiliers ;
- les agents de change ;
- les hommes qui parlent pour ne rien dire ;
- les pollueurs de voie publique ;
- les plagiaires ;
- les hommes qui font un tant soit peu de mal aux femmes ;
- tous les requins de la publicité ;
- les psychiatres et les psy ;
- les hommes qui s’imaginent avoir droit à la compagnie des inconnues qu’ils rencontrent ;
- les censeurs publics et privés ;
- toute l’armée, y compris les appelés.

Si un homme peut être classé à la fois dans les catégories bien et mal, l’ensemble de sa conduite sera examiné de façon toute subjective pour déterminer de quel côté penche la balance.

Il est assez tentant de mettre dans le même sac que les hommes, les « Grands Artistes » et les faux jetons de sexe féminin, mais ce serait gênant car la plupart des gens ne comprendraient pas clairement que les femmes liquidées sont des mecs.

Laisser tout tomber et vivre en marge n’est plus la solution. Baiser le système, oui. La plupart des femmes vivent déjà en marge, elles n’ont jamais été intégrées. Vivre en marge, c’est laisser le champ libre à ceux qui restent ; c’est exactement ce que veulent les dirigeants ; c’est faire le jeu de l’ennemi ; c’est renforcer le système au lieu de le saper car il mise sur l’inaction, la passivité, l’apathie et le retrait de la masse des femmes. C’est, en revanche, une excellente solution pour les hommes et *SCUM* les y encouragera vivement.

Chercher le salut en soi, contempler son nombril, comme voudraient nous le faire croire les partisans du Grand Lâchage, n’est pas la solution. Le bonheur réside en dehors de soi, dans les relations avec les autres. Notre but devrait être le débordement et non l’auto-contemplation. L’homme, qui n’est capable que de cette dernière éventualité, fait d’un vice fondamental une vertu et l’élève au rang du Bien Philosophique, ce qui le fait passer pour profond.

SCUM n’a rien à faire de banderoles, de défilés ou de grèves pour réaliser ses desseins. De telles tactiques sont bonnes pour les dames comme il faut, qui choisissent soigneusement les moyens les plus sûrs d’être inefficaces. D’ailleurs, seules des femmes-mec du genre convenable, élevées pour se fondre dans l’espèce, peuvent rechercher les mouvements de foule. *SCUM* se constitue d’individus. *SCUM* n’est pas un gros tas. Les actions de *SCUM* ne seront menées que par le nombre strictement nécessaire. De plus, *SCUM*, qui est égoïste et garde la tête froide, n’ira pas se jeter sous les matraques des flics ; c’est bon pour les filles bien élevées qui tiennent en haute estime Papa et les policiers et manifestent une foi touchante en leur bonté intrinsèque. Si *SCUM* défile un jour, ce sera sur la face stupide et répugnante du Président. Et en fait de piquets de grève, ce seront de longs couteaux que *SCUM* plantera dans la nuit. Les agissements de *SCUM* seront criminels. Il ne s’agira pas de simple désobéissance civile, de violer ouvertement la loi pour aller en prison et attirer l’attention sur l’injustice. Cette tactique suppose l’acceptation globale du système et n’est utilisée que pour le modifier légèrement, pour changer certaines lois précises. *SCUM* se dresse contre le système tout entier, contre l’idée même de lois et de gouvernement. Ce que *SCUM* veut, c’est démolir le système et non obtenir certains droits à l’intérieur du système. D’ailleurs, *SCUM* – qui

garde la tête froide, qui est avant tout égoïste – évitera toujours de se faire prendre et de se faire condamner. *SCUM* agira par en dessous, furtivement et sournoisement (mais les meurtres de *SCUM* seront toujours connus en tant que tels).

Meurtres et destructions seront réalisés avec discernement, de façon sélective. *SCUM* est contre ces soulèvements confus et hystériques, sans objectif précis, qui sont souvent fatals à ceux de votre propre camp. *SCUM* n'encouragera jamais les émeutes ni aucune de ces formes de destruction aveugle, et elle n'y participera pas. *SCUM* traquera sa proie froidement, dans l'ombre, et tuera avec le plus grand calme. Ses entreprises de destruction n'auront jamais pour conséquence de bloquer les routes nécessaires au transport de nourriture ou autres produits vitaux, de contaminer l'eau ou d'en empêcher l'accès, de gêner la circulation des ambulances ou d'entraver le bon fonctionnement des hôpitaux.

SCUM continuera à détruire, piller, saboter et tuer jusqu'à ce que le système basé sur l'argent et le travail se soit effondré et que l'automatisation soit instituée à tous les niveaux, ou jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de femmes alliées à *SCUM* permette d'atteindre ces buts sans recourir à la violence, en laissant tomber le travail ou en le sabotant, en quittant les hommes et en refusant d'obéir à toute loi inappropriée à une société véritablement civilisée. Beaucoup de femmes se rangeront à ces vues, mais beaucoup d'autres (qui se sont depuis longtemps rendues à l'ennemi, qui se sont si bien adaptées à l'animalité, la mâtitude, qu'elles ont pris goût à la répression et aux contraintes et qu'elles ne sauraient plus que faire de leur liberté), continueront à jouer les lèche-cul et les paillasons, tout comme les paysans des rizières restent les paysans des rizières tandis que les régimes se succèdent. Les plus étourdies pleurnicheront et boudront, jeteront leurs jouets et leurs torchons par terre, mais *SCUM* passera, imperturbable, le rouleau compresseur.

Il est facile de parvenir rapidement à une société entièrement automatisée, à partir du moment où la demande est générale. Les plans existent déjà, et si des millions de gens y travaillent, la construction ne prendra que quelques semaines. Malgré la suppression de l'argent, tout le monde sera ravi de mettre la main à la pâte et de participer à la construction d'une société automatisée. Cela marquera le début d'une ère nouvelle et fantastique, et son édification se fera dans une atmosphère de fête.

La suppression de l'argent et l'automatisation généralisée sont la base de toutes les autres réformes de *SCUM* qui seraient impossibles sans elles, mais qui pourront être réalisées sans tarder à partir de ces préliminaires. Le gouvernement s'effondrera automatiquement. Grâce à l'automatisation généralisée, il sera possible à tout le monde de voter directement depuis chez soi en se servant d'une machine à vote électronique. Mais comme le

gouvernement ne s'occupe pratiquement que d'organiser les finances et d'édicter des lois visant à faire ingérence dans la vie privée, la suppression de l'argent, et avec elle l'élimination des mâles qui réglementent la « morale », ne laisseront plus guère de raisons de voter.

Une fois la finance foutue en l'air, il ne sera plus nécessaire de tuer les hommes. Ils seront démunis du seul pouvoir qu'ils peuvent avoir sur des femmes psychologiquement indépendantes. Ils ne pourront plus s'imposer qu'aux paillasons, qui adorent ça. Les autres femmes s'activeront à résoudre les quelques problèmes restants, avant de mettre au programme l'éternité et l'Utopie. L'enseignement sera tout autre chose et des millions de gens pourront en quelques mois parvenir à un niveau intellectuel qui exige actuellement des années d'études (il est très facile de réaliser ce but à partir du moment où l'objectif de l'enseignement est d'instruire et non de perpétuer une élite académique et intellectuelle). Elles résoudront les problèmes de la maladie, de la vieillesse et de la mort et réinventeront complètement les villes et l'habitat. Beaucoup de femmes continueront à s'imaginer pendant un certain temps qu'elles en pincent pour les hommes, mais au fur et à mesure qu'elles s'habitueront à une société féminine et qu'elles seront accaparées par leurs projets, la lumière se fera en elles et elles verront clairement à quel point l'homme est inutile et banal.

Les quelques hommes qui resteront sur la planète auront tout le loisir de traîner leurs vieux jours chétifs. Ils pourront se défoncer ou frimer en travelo ou regarder agir les puissantes femmes en spectateurs passifs, essayant de vivre par procuration (un procédé électronique leur permettra de se brancher sur la femme de leur choix et de suivre en détail ses moindres mouvements. Les femmes y consentiront avec obligeance car cela ne leur fera pas le moindre mal et sera une façon particulièrement humaine et généreuse de venir en aide à leurs malheureux compagnons handicapés), ou bien ils pourront se présenter au centre de suicide le plus proche, amical et accueillant, où ils seront passés au gaz en douceur, rapidement et sans douleur.

Avant que l'automatisation ne soit généralement instaurée, avant que les hommes ne soient remplacés par des machines, il faudra qu'ils se rendent utiles. Ils devront attendre les ordres des femmes, obéir à leurs moindres caprices, répondre à toutes leurs exigences, leur être totalement soumis et n'exister que par leur volonté, au lieu de cette situation complètement dégénérée et perversie où les hommes non seulement existent et encombrant le monde de leur ignominieuse présence, mais en plus se font lécher le cul par la masse des femmes qui se prosternent devant eux, millions de femmes adorant le veau d'or. Et nous voyons le chien tirer son maître par la laisse alors que la seule position acceptable pour l'homme, celle où il est le moins misérable, sauf lorsqu'il choisit d'être travesti, est

d'être couché aux pieds de la femme, reconnu dans sa chiennerie : cela n'exige pas de lui ce dont il est émotionnellement incapable ; les femmes, êtres complets, s'occupent du reste.

Les hommes irrationnels, les malades, ceux qui essaient de nier leur sous-humanité, en voyant les *SCUM* arriver sur eux comme une lame de fond, hurleront de terreur et s'agripperont aux Gros Lolos tremblotants de Grosse Mamma, mais les lolos ne les protégeront plus contre *SCUM* et Grosse Mamma s'accrochera à Gros Père qui sera recroquevillé dans un coin et chiera dans son slip dynam. Les hommes rationnels, eux, ne se débattront pas, ils ne lanceront pas de ruades, ne provoqueront pas de brouhaha pénible, ils resteront sagement assis, détendus, ils profiteront du spectacle et se laisseront dériver jusqu'à leur destin fatal.

RAS LE VIOL !

La semaine dernière un viol a été commis
en public sur le quai du RER à Châtelet.

Aujourd'hui nous arrêtons la circulation
du métro dans cette station.

Si les femmes tiraient la sonnette d'alarme
chaque fois qu'une agression contre l'une d'elles
était commise, aucun train ne circulerait
jamais !

LE VIOL EST UN CRIME.

Ce crime est quotidien, dans
les maisons, dans la rue, au travail.

Une femme est violée,
toutes les femmes sont concernées !

FEMMES, DEFENDONS-NOUS !
NOUS AVONS CHACUNE LES MOYENS DE NOUS BATTRE !

Construisons notre solidarité.
NE LAISSONS JAMAIS SEULE UNE FEMME FACE A LA
VIOLENCE SEXISTE !

Le viol est banal ?
Il est dans l'ordre des choses ?

Bouleversons cet ordre des choses !

Jeudi 22 août 1985
Des lesbiennes contre le viol.

Ras le viol, quelles ripostes extrajudiciaires ? 1978

Arlette Bendl, Catherine Lapierre,
Danièle Ohayon, Isabelle Théry

Procès, bataille pour la reconnaissance du viol comme un crime, assises, initiatives sauvages des groupes de femmes, dénonciations, « procès populaires du viol ». Ce fut et c'est la réalité des luttes des femmes contre le viol.

À travers elles se font la prise de conscience, le rapport de force. Maintenant une femme violée peut ne plus porter dans la honte l'agression dont elle a été victime. Une autre voix que celle qui tait ou légitime le viol, existe, une autre force. Maintenant, après la grande bataille pour le droit à l'avortement, le droit des femmes à disposer de leur corps, le « ras le viol » est une exigence prioritaire du mouvement des femmes. Notre libération passe par la réappropriation de notre corps, de l'espace, rue, travail, etc.

Mais précisément parce que toutes ces batailles existent, parce qu'elle se multiplient, il devient possible de réfléchir sur les moyens.

Tout en reconnaissant qu'elle était nécessaire, qu'elle sera encore nécessaire, comme l'un des moyens de faire entendre publiquement nos exigences, nous pensons que la réponse judiciaire a un caractère extrêmement limité, voire inadéquat.

Il y a d'abord le deuxième viol de l'enquête judiciaire, où l'on culpabilise, en obligeant les femmes à rendre compte de leur agression dans les grilles, normes que les hommes véhiculent du comportement des femmes : le fameux « désir inconscient de viol ».

Il y a aussi cette dénaturation du viol que la procédure judiciaire opère en disséquant les faits, en traçant les limites du normal et de l'anormal, en faisant passer les violeurs pour fous, déviants. En niant le caractère social du viol, conséquence limite du statut d'objet dans lequel elles sont considérées, la justice dépossède les femmes de cette conscience lentement et collectivement acquise de tout ce qui lie les différents aspects de l'oppression. Et le mouvement l'a compris, qui pense qu'un procès « ne vaut le coup » que si les femmes peuvent être là en force dans la rue, dans le tribunal, pour dénoncer à leur façon et empêcher qu'ils esquivent, à la leur, la question.

Il y a enfin le ressort fondamental de la justice : la répression. Pour la justice, ce qui importe, c'est que les violeurs soient punis, exclus, enfermés. Pour les femmes, ce qui importe, c'est que le viol n'existe plus, ni dans la tête, ni dans les actes, c'est « comment faire pour qu'il(s) ne recommence(nt) pas », et nous ne pouvons reprendre à notre compte la justification de la répression par « l'exemplarité de la peine ».

Si la lutte de libération des femmes signifie lutte contre toute forme de domination, nous ne pouvons nous rendre complices d'une domination entre toutes implacable, celle de l'État. La répression, c'est notre vécu quotidien, ce n'est pas notre arme.

Mais, à l'égard des sanctions dont nous prendrions nous-mêmes l'initiative : « cassage de gueule » par un commando, humiliation publique au cours d'un « tribunal populaire »... il y a aussi un malaise. La justice populaire n'est bien souvent qu'une caricature de la justice bourgeoise, prenant des allures de pogrome, de règlement de comptes. Et, de ce point de vue, on ne peut se contenter de refuser de déléguer notre force. Il y a toute une réflexion à avoir sur quel usage de notre force ?

Notre force, ce sont toutes ces campagnes contre le viol, à l'initiative du mouvement, à l'occasion ou non de procès. C'est porter le débat partout, dans les quartiers, au travail, dans les syndicats, etc. C'est développer concrètement la solidarité : que chacune ne sente pas seule et démunie par rapport aux risques de viol et d'agression.

Mais, c'est aussi, partout, tenter de dépasser le face à face femmes-hommes. « Nos luttes changent la vie entière » disons-nous. Notre mouvement est plus qu'une force de dissuasion pour contenir la violence des hommes,

c'est une force de proposition pour d'autres rapports entre les sexes, une forces de transformation de ces rapports.

Celles du groupe femmes et de la commission femmes CFDT du Crédit lyonnais décrivaient ainsi leur attitude dans le syndicat : « Ne pas se laisser couper la parole, faire des remarques aux hommes qui auraient des gestes ou réflexions inadmissibles (...) ».

Table ronde

Il y a deux ans, nous avons eu une discussion dans le collectif de rédaction sur le viol et le recours à la justice. Nous n'étions pas toutes d'accord, mais nous nous entendions sur un point : cette réponse ne nous satisfait pas. Aujourd'hui d'autres formes d'action sont envisagées, entreprises. Nous avons voulu les faire connaître, les confronter. Une table ronde a réuni deux femmes du collectif Arlette et Catherine, une avocate du MAJ, Odile, Jacqueline et Annie de la faculté de Jussieu, Mireille et Françoise travaillant à *Libération*.

Jacqueline et Annie, de la commission CFDT du personnel administratif de Jussieu racontent ce qu'elles ont tenté dans la faculté, avec le groupe femmes étudiantes, après l'agression d'une étudiante par un vendeur de sandwiches présent en permanence sur le parvis. Mireille et Françoise avaient entrepris, entre femmes, une réflexion sur le viol lorsque Françoise s'est faite violer. Leur enquête les a, pas à pas, amenées à renoncer à la riposte envisagée au départ.

Le groupe femme du XVIII^e arrondissement de Paris n'a pas pu venir, Isabelle a interviewé une de ses participantes séparément.

M. – Nous nous étions mises à discuter sur ce qui était écrit à propos du viol et à propos entre autre des tribunaux : des demandes de passage devant les Assises. Nous voulons aller contre l'angoisse que nous ressentions lorsque nous lisions, au fil des colonnes, l'histoire des procès, arriver à nous dégager de la peur que cela crée à tous les moments. Et puis, c'est arrivé à l'une d'entre nous.

F. – J'étais dans un bistrot, je me suis mise à parler avec deux types et comme je devais travailler, ils m'ont proposé de m'y accompagner en voiture. Ils ont fait un détour par chez eux et là j'ai commencé à vouloir partir, j'en avais marre. Mais par défi envers la peur, je suis montée, et ils m'ont violée.

M. – Effectivement, il y a eu une rupture de ton entre l'ambiance entre vous au café, et dans la voiture. Lorsque F. nous a parlé du café, de l'ambiance de ce café, c'était aussi pour ne pas rester sur un vécu dramatique. Raconter ce qui était racontable était important. Alors elle a beaucoup parlé de

ce café. C'est pas n'importe quel café, c'était celui où F. avait l'habitude de prendre son petit déjeuner tardivement, comme tous les gens qui se couchent tard et se lèvent tard, les gens qui ont un autre rythme de vie à cause de leur travail. Elle y était repérée par la façon dont elle est habillée, qui doit détonner un peu sur celle des autres. Les gens pouvaient dire : drôle de vie, drôle d'heure pour un petit déjeuner. Donc tout un contexte mais en même temps assez sympa. Après avoir discuté avec une fille et un type, la conversation s'est poursuivie avec les deux mecs, c'était un ton de bavardage sur le boulot. Puis rupture, à partir du moment où F est dans la voiture. Lieu fermé... et les deux mecs qui se disaient : on va la coincer. Mais localiser le café c'est quelque chose de très important. Ce qui est important dans cette histoire c'est que c'est très très ordinaire, c'est cela que nous avons envie de montrer. Cette impression de café sympa et tout à coup, il y a la rupture et le forcing jusqu'à l'humiliation et la violence sexuelle.

C. – Nous avons été frappées par un article de *Libération* où l'on interviewait un jeune violeur pour qui le viol était quelque chose de banal, inscrit dans son mode de relation.

F. – Cet article avaient été fait pour connaître ce qui se passe dans la tête d'un violeur. C'est important de savoir cela. Nous sommes parties de là.

A. – Nous, cela a commencé le jour où une étudiante est venue raconter ce qui lui était arrivé, dans un café en face de la fac. Alors qu'elle sortait des toilettes, un type l'avait repoussée à l'intérieur. Pendant une dizaine de minutes ils se sont battus, finalement elle a pu s'enfuir. Un ami de ses amis était présent dans le café et avait pu voir l'agresseur, tous deux reconnurent en lui un vendeur de sandwiches de Jussieu. Elle venait simplement nous prévenir d'un danger. Nous avons décidé d'agir en fonction de ça : Nous protéger, donc que le vendeur n'apparaisse plus sur Jussieu. Ce n'était pas si simple et cela posait évidemment des problèmes, par exemple quant à la personnalité du type. C'était un marginal, un travailleur isolé ; sans Jussieu, plus de gagne-pain pour lui. Aussi avons-nous commencé à discuter avec lui, puis à prendre son matériel, ses sandwiches. Nous entreprenions ces actions de préférences à l'heure du déjeuner quand tout le monde passait. Ils nous trouvaient très violentes de le prendre ainsi à parti, à plusieurs, un pauvre petit vendeur de sandwiches. Des clans se formaient. Ceux qui étaient contre le vendeur et ceux qui le soutenaient, malheureusement ceux-ci étaient en majorité des étudiants immigrés. C'était affolant d'entendre ce qu'ils racontaient. Une haine énorme ressortait de ces discussions. À la fin, sur le parvis, il ne restait plus que le discours des hommes, les femmes n'intervenaient plus.

Nous étions horrifiées par les mots du style « vos femmes vous ne savez pas les tenir, quelques baffes tous les jours et elles obéiront » ou bien « toi

vraiment t'es pas une femme, t'es pas baisable » et j'en passe. Si bien qu'à entendre ce genre de discours les gens ne pouvaient plus rester neutres. Le discours de ceux qui étaient contre le vendeur ce n'était guère mieux, eux voulaient cogner, castrer, enfin, ils voulaient du sang. Ils nous reprochaient de vouloir prendre en charge nous-même cette affaire. Ils disaient que nous voulions faire de la publicité au groupe de femmes.

F. – C'est vrai ce que tu dis, par exemple, pour nous, les copains voulaient s'en mêler, toujours par la violence, la plus raffinée possible. L'entourage masculin veut en faire son affaire. C'est l'un d'eux qui a fauté alors c'est à eux de réparer.

A. – Alors nous nous sommes dit, cela ne peut plus durer, nous allons faire un meeting. Le vendeur disait que nous voulions lui faire un procès. Le jour du meeting il est arrivé un bandeau sur la bouche, une pancarte dans les bras avec l'inscription « je suis un violeur, lynchez-moi ». Il s'était assis en bas de l'amphi, si bien que les gens pensaient que c'était de notre fait. Beaucoup de monde était là. Il s'est passé alors une chose extraordinaire qui nous a beaucoup appris. Une femme dans la salle, le visage bleui par des coups, a entrepris de raconter son viol.

Cela était arrivé deux jours avant alors qu'elle rentrait chez elle en voiture. Un type s'y était introduit avec un pistolet, profitant d'un feu rouge. Elle a d'abord pensé que c'était un homme en cavale et lui a proposé de l'argent. Mais l'homme toujours menaçant l'a fait sortir de Paris, et sur un petit sentier l'a violée et rouée de coups. Elle a pu s'enfuir en cherchant de l'aide auprès de fermiers. Ceux-ci voulaient lyncher le violeur, elle les en a empêchés. Tous nous étions bouleversés de comprendre ce qu'est le viol à travers un vécu. Nous avons saisi à ce moment-là toute sa réalité. Nous ne pouvions plus nous cacher derrière « cela n'arrive qu'aux autres... » « si on rentre tôt », etc. Il nous semblait que les gens dans la salle commençaient à comprendre, qu'ils avaient appris quelque chose. Mais le vendeur a retiré son bâillon, et a demandé « puisque c'est un procès, voyons les faits, ça s'est passé à quelle heure, est-ce que j'avais ma chemise à carreaux... » Nous n'étions pas assez préparées, alors le meeting a tourné au simulacre. On nous reprochait d'accorder plus de valeur au témoignage de la fille. De ne pas avoir eu recours à la justice, ou à l'administration, et même aux appariteurs musclés. Nous voulions leur faire comprendre que nous n'étions pas seulement là pour prendre en charge ce qui était arrivé à l'une d'entre nous, mais que nous étions toutes concernées. Qu'à propos de cette histoire il fallait faire un débat sur le viol.

M. – Plusieurs choses que tu as dites recourent les réflexions que nous nous sommes faites à propos de « justice ou pas de justice ». Ce qui frappe dans cette histoire de Jussieu, c'est cet espèce de déballage verbal, ce ton agressif des hommes et des femmes, et puis le témoignage de la femme.

Témoignage qui peut là se dérouler dans toute sa dimension émotionnelle et continue, complètement en rupture avec ce qui est possible dans une procédure judiciaire. Là il y a une façon de témoigner au sens fort, de transmettre une intensité d'émotion de tout ce qui entoure le viol, c'est cela qui est gommé dans toutes les procédures ordinaires. C'est la démonstration de comment tu effaces un vécu en le braquant dans une seule direction, celle de la procédure de mise à jour : s'accrocher aux détails ponctuels pour supprimer tout le vécu.

A. – C'est vrai, nous ressentions toutes et tous l'intensité de l'émotion. Cette femme n'est pas entrée dans les détails et personne ne lui en a demandé, longtemps elle a parlé de son angoisse de mort, de la destruction de son moi, elle l'avait communiquée à chacun. Même les amis du vendeur avaient changé de ton, à présent leur copain était une victime de son enfance malheureuse...

M. – Ce qu'il est important de connaître c'est : comment cela fonctionne dans la tête du mec, comment faire pour qu'il ne recommence pas. Car c'est lui, pas un autre. L'intensité du témoignage devait lui être communiquée. Il devait savoir ce qu'il avait fait vivre à l'autre. C'est à partir de là que nous sommes parties dans notre histoire.

F. – Au cours d'un stage de *Libé*, nous nous sommes réunies entre femmes et nous avons décidé de faire quelque chose. Comme on est parti du mec, il fallait d'abord le retrouver. Je connaissais l'immeuble. Nous avons commencé une vraie enquête. Tout d'abord pour le localiser dans l'immeuble et connaître son nom, nous avons imaginé de faire une enquête dans l'immeuble. Deux copines se sont déguisées et disaient qu'elles venaient faire une enquête sur le « bruit ».

M. – On avait choisi le bruit parce que c'était un moyen de connaître le type d'attention que les gens peuvent porter à des cris, des bruits, ce qui pourrait se passer de violent dans leur immeuble, comment ils tendent l'oreille. Cette enquête avait deux buts : l'un, policier, pour connaître le nom du type, le deuxième, pour savoir ce qui se passe dans le quartier. C'était un immeuble où il y avait essentiellement des personnes âgées complètement calfeutrées chez elles, c'était un quartier où il y avait beaucoup d'immigrés, des bistrotis africains, donc toute une ambiance parano déjà. On sentait une ambiance raciste qui se dégageait tout de suite. Cela nous a fait évoluer sur ce que nous voulions faire. C'était tous des petits vieux qui ne voulaient même pas entrouvrir la porte, qui parlaient au travers. Finalement dans l'appartement en question on a trouvé une jeune fille qui était l'amie du type, mais qui venait rarement. Elle nous a donné l'adresse du travail de son copain, un hôpital. Tout un après-midi, on a marché de service en service dans l'hôpital où le type travaillait. Ce qui était drôle c'est que toute l'ambiance était là dessus, alors que nous

nous présentions pour une enquête. Il y avait vraiment beaucoup de méfiance. La première femme qu'on a vue a dit « au moins ce n'est pas pour un règlement de compte, il s'en passe de belles ici ». Tout était sur le viol. Nous avons enfin trouvé son service, et c'était toujours ça. Alors que F. m'attendait dehors pour le reconnaître, des types sont sortis et lui ont dit « mais rentrez, vous allez avoir froid, vous avez peur de quoi, de vous faire violer ? ». Pour moi aussi, à l'intérieur, l'accueil a été aussi, à la fois chaleureux et égrillards, sur le thème : « ah, ah, t'as de la chance petit », c'était le plus jeune « regarde qui est-ce qui t'attend, la jeune fille, elle veut te parler, entrez donc ».

F. – C'est là qu'on a pu constater une des choses que je n'arrivais pas à transmettre. On me disait : « Mais ils ont l'air de quoi ces gars ». Je répondais « Ils sont mignons, ils étaient habillés proprement, ils avaient de beaux yeux ». Et c'étaient des « ah, ah ! ». Et M. a été séduite d'une certaine façon.

M. – C'est vrai : c'est-à-dire, il s'est trouvé dans une situation complètement inversée. Lui ouvrier, se trouvant avec une intellectuelle qui vient l'interviewer sur sa vie quotidienne, bon... enquête sociologique, etc. Alors, du coup, il était tout timide, il m'a raconté son boulot, sa vie quotidienne. Il attendait quelque chose, me demandant si ça allait servir cette enquête. C'était très émouvant. Et cela corroborait les difficultés que F. avait à répondre aux gens qui lui demandaient qui ils étaient et qui voulaient surtout qu'ils soient différents d'eux.

F. – À partir de là on a renoncé à faire une campagne d'affiches sur le lieu de travail comme on avait renoncé sur le quartier.

Nous, en chœur. – Il était trop gentil !

M. – Non, mais qu'est-ce que ça veut dire vis-à-vis de ces vieux de son boulot qui n'arrêtaient pas de te dire : « Vous avez peur qu'on vous viole ». On se demandait comment faire pour que ça les touche eux, que ça ne devienne pas lui, l'affreux méchant à dénoncer. Parce que, si on l'avait fait, ça aurait abouti pour eux, soit à leur faire se serrer les coudes parce que « ces salopes, qu'est-ce qu'elles viennent l'emmerder, et après tout, hein ! on connaît ça », soit à gommer toutes les possibilités qu'on avait quand même ressenties chez eux. On en est venu à se dire : il faut passer par le groupe femmes de l'hôpital et faire passer une campagne générale sur le viol, avec des témoignages, etc. On a commencé à écrire.

F. – Ce que l'on cherchait, c'est : comment éviter qu'il recommence. Alors, discuter avec lui, le cogner ? Pourquoi s'en prendre à lui et pas aux autres ? Tout semblait complètement dérisoire. Ce qu'on ne voulait pas, en tout cas, c'est se tromper d'objectif. Aussi bien dans le quartier que sur le lieu de travail ce qu'on aurait pu faire – et qui de toute façon aurait été très

faible (on ne voulait pas que ce soit trop violent) – ça pouvait toucher des tas de choses, mais sûrement pas ce qu'on voulait : dans le quartier, le racisme et à l'hôpital, le machisme « hospitalo-machin »... tu vois, les plaisanteries...

M. – Depuis, on a marqué le pas...

A. – Notre bilan, je le trouve négatif, parce que le type est toujours là. Les gens viennent nous dire : « Alors votre copain, il vend toujours »...

O. – J'ai l'impression que la frustration existe quel que soit le mode d'action choisi. Dans le recours à la justice, parce que l'on voit les juges réduire le problème à leur petite vision bien au niveau de l'analyse juridique que l'analyse des faits. Dans les autres formes d'actions parce que l'on n'a évidemment pas le sentiment d'avoir fait régresser le viol, que le type est totalement impuni, totalement inchangé dans ses attitudes profondes.

Ar. – Peut-être, mais pour Jussieu, je crois que le type ne recommencera pas. Quand il y a dénonciation, le type ne peut plus se permettre la même chose.

A. – Oui, mais il n'y a pas que cela. C'est important également que le problème du viol soit abordé ailleurs que dans la presse. Par exemple le lieu de travail. Ainsi à Jussieu, personne ne pouvait ignorer ce qui s'est passé, personne ne pouvait se boucher les oreilles. C'était du domaine public, sur le lieu de leur existence.

Ar. – Je crois que contre le viol, tout est important. D'en parler, d'agir, sous toutes ses formes, qu'elles soient dites « correctes » ou non. Cela va dans le sens d'une déculpabilisation et donc d'un renforcement de sa prise de conscience. Lutter collectivement amène à acquérir un rapport de force individuel. Renverser dans certains moments le rapport de force, cela m'est arrivé. Quand je me suis fait violer par deux hommes il y a cinq ans, l'idée ne m'était même pas venue d'une défense possible, cet acte était tabou, honteux, je ne m'appartenais pas, c'est l'inévitable. Puis j'ai connu le mouvement des femmes, le viol on en parlait dans mon groupe, j'ai raconté le mien, mais aussi on apprenait à lutter pour nous, pour la réappropriation de nos corps... C'est cela qui donne une force, alors quand un homme a voulu me violer chez moi, je ne me suis pas sentie perdue d'avance, cette force collective, je l'avais bel et bien acquise, je me suis battue et le type est parti. C'est cela qui me semble le plus important : se reconstituer une force.

C. – Parler du viol, ça donne à la femme le droit à son corps.

O. – C'est d'ailleurs le seul succès possible, car au niveau du concret, je ne crois pas qu'il y ait des moyens spécifiques contre le viol. D'où vient le viol? Toute notre vie est un long viol en ce sens que ce sont les hommes qui décident toujours de notre destin, à notre place. Le viol c'est ça, c'est le mec qui décide à notre place de ce que doit faire notre corps. Chaque fois que l'on progressera dans un domaine, on progressera contre le viol. Cependant parler du viol ne doit pas paralyser, il faut être sur ses gardes mais ne pas répandre la peur en se voyant dans la peau d'une victime potentielle.

M. – Quand on a eu envie de ne pas en rester là, on s'est dit qu'on voulait cesser de se faire peur. Il fallait creuser l'aspect ordinaire du viol, à la fois ordinaire de la façon dont ça peut arriver mais aussi de la façon dont ça peut être vécu. Et on se disait aussi : « Où est-ce qu'on va comme ça à dramatiser, à aller dans le sens d'une démolition de nos défenses, c'est-à-dire y compris de nos défenses psychiques ». Cela m'a fait réfléchir à mes attitudes par rapport à la torture. On pensait qu'il ne fallait pas polariser l'attention et la tension sur la personnalité de la violée et du violeur, dans une procédure, quelle qu'elle soit, mais rechercher qu'est-ce qui porte socialement cette capacité à mettre en acte des fantasmes qui traînent dans la tête de pas mal de gens, sinon de tout un chacun. Et aussi de rechercher ce qui fait que nous pouvons réagir, nous sentant plus fortes tout d'un coup, lorsque ce n'est pas joué et que l'on peut peut-être quelque chose. Comment est-ce qu'on peut faire pour ne pas se laisser détruire, lorsque pour sauver sa peau, c'est encore mieux d'avoir recours à la passivité, qu'à la mobilisation? Et c'est de ça qu'il s'agit dans l'expérience de la torture, il y a un très fort témoignage d'une femme uruguayenne... On avait envie de continuer à travailler dans ce sens, au-delà de l'anecdotique! Comment ce travail de reconstitution des défenses peut-il se faire dans les groupes de femmes, comment parler du viol pour que ce ne soit pas destructeur?

O. – Ce que tu dis pose un problème. Dans un débat sur le viol avec des avocates, on se demandait s'il était juste d'essayer de trouver les moyens pour aider les femmes à accepter le viol, c'est-à-dire quelque part à accepter l'inacceptable.

F. – Tout à l'heure vous disiez que les faits n'étaient pas importants, moi, j'ai envie de raconter tous les faits. Par exemple, au cours du viol, je n'ai cessé de demander des sous aux types, pour me mettre dans une situation différente de celle dans laquelle ils m'avaient enfermée.

Et puis je me disais : bon sang, ils ne savent pas sur qui ils sont tombés. La veille j'avais participé à un commando anti-viol et, tout le temps je pensais : qu'est-ce que je vais faire, et ça m'a sauvée. Et après, j'ai lu dans les journaux cette histoire de l'infirmière tchèque violée par deux camionneurs qui les a réinvités à déjeuner chez elle, les a endormis, les

a castrés et expédiés à l'hôpital pour qu'ils soient soignés, toute seule. Je me disais, c'est une solution de mec ça, mais finalement, c'est ridicule. Elle a bien fait.

L'action du groupe 18^e

Anna est italienne. De passage à Paris, à court d'argent elle trouve par une petite annonce un boulot de distributrice de prospectus. Elle se rend chez l'annonceur : *les Galeries de Papiers peints*, 50, rue Caulaincourt et revient le lendemain matin pour prendre son travail. Il y a besoin de quelqu'un à la caisse, ce matin-là, lui dit-on.

Après quelques temps, le gérant lui demande d'aller chercher l'aspirateur dans le placard à balais, la suit, la coince, la viole.

C'est ce qu'Anna raconte quelques jours plus tard au groupe femmes du 18^e qui a été contacté par le camarade chez qui elle loge. Au départ le groupe s'étonne de ce qu'elle ne veuille pas porter plainte. Elle explique qu'elle s'est rendue au commissariat, a jaugé l'ambiance, la défiance.

Mais elle veut faire quelque chose, quoi ? Le groupe discute, débat. Il décide d'une campagne d'affiches aux alentours de la rue Caulaincourt, accompagnée de tracts diffusés dans les boîtes aux lettres. L'affiche représente une femme. Il y est écrit : « Halte au viol », l'histoire d'Anna est succinctement racontée. C'est signé : des femmes du quartier.

Dans l'esprit du groupe, l'action va se poursuivre après cette première sensibilisation par un meeting sur le viol dans le quartier. C'est là que cette histoire simple, cette action mille fois envisagée en théorie mais pas encore pratiquée va se compliquer : le lendemain du collage, un couple d'instituteurs photographie la vitrine couverte d'affiches du 50, rue Caulaincourt.

Furieux, le gérant bondit, les insulte, menace les instigatrices de la campagne d'une plainte en diffamation, dit avoir le bras long, être au RPR, se vante même de posséder un P38...

Ce même jour, il vient chez l'ami d'Anna (laquelle se cache, bien sûr) avec un acolyte et réitère ses menaces. Alors que faire ?

L'incertitude freine toutes les énergies, attire les inquiétudes. On ne sait pas qui est le violeur, est-il gérant des Galeries ou autre chose, comment s'appelle-t-il ? On décide donc une petite enquête. Dans la boutique. Anna avait pris un prospectus appelant à une fête où devait se produire un chanteur nommé Hugo Nachts. Est-ce le gérant ?

Les femmes du groupe font des recherches auprès des associations d'artistes, Hugo Nachts est inconnu. En revanche le gérant et/ou Hugo Nachts sont

bien connus des services de la police : à éviter, les ennuis sont possibles. Mais la confusion des questions entraîne la confusion des réponses.

Dans le même temps, le gérant de la *Galerie de Papiers peints*, signant de son nom, avait exigé et obtenu du journal Rouge un droit de réponse à l'article paru à la suite du viol. En substance, cette lettre nie totalement le viol, explique que celui-ci est matériellement impossible, qu'Anna est revenue cinq minutes après qu'il ait confié les prospectus, qu'il ne l'a donc pas payée, qu'en aucun cas il ne lui a confié sa caisse. Il ajoute que sa femme va accoucher... L'incertitude s'installe : y avait-il quelqu'un d'autre dans la boutique ?

C'est alors que pour tout simplifier, une femme du groupe travaillant dans un hôpital psychiatrique subit les assauts amoureux d'un infirmier qui lui dit être chanteur et s'appeler Hugo Nachts...

Inquiète, elle raconte son histoire à une amie de l'hôpital qui lui dit connaître le Hugo Nachts en question. Il est « bizarre », a un P38 chez lui et aime s'en vanter. Il a quelques ennuis parce qu'il vient de violer une vieille femme.

Voilà le groupe femmes face à deux hommes, un gérant de magasin et un infirmier, tous les deux chanteurs sous le même pseudonyme, tous les deux possesseurs d'un P38 et tous les deux violeurs ?

C'est un de trop.

On pense donc à faire reconnaître le violeur par Anna, mais elle est repartie en Italie. L'ami qui l'hébergeait et a vu le violeur chez lui le lendemain du collage est formel : il reconnaît l'infirmier... mais trouve que le gérant lui ressemble étonnamment ?

Entre-temps, le journal *Rouge* avait répliqué au gérant, et ce dernier, par des coups de téléphone quotidiens exigeait son droit de réponse. Jamais, dans ses coups de fil, il ne reconnaît être le violeur, mais il maintient ses menaces de plainte et demande à ce qu'on vienne constater chez lui combien il est difficile de commettre un viol dans les circonstances racontées par Anna. Deux femmes du groupe s'y rendent. C'est effectivement difficile. De plus il porte une jambe artificielle.

Dans une deuxième lettre écrit à *Rouge*, il dénonce une machination, une invention, menace encore de porter plainte contre *Rouge* et le groupe de femmes. Il précise aussi que son pseudonyme de chanteur est bien Hugo Nachts. Sur les conseils d'une avocate, les femmes du 18^e demandent à Anna de revenir. Anna reconnaît le gérant, ne porte pas plainte mais il est décidé qu'elle le fera si le gérant dépose lui-même sa plainte.

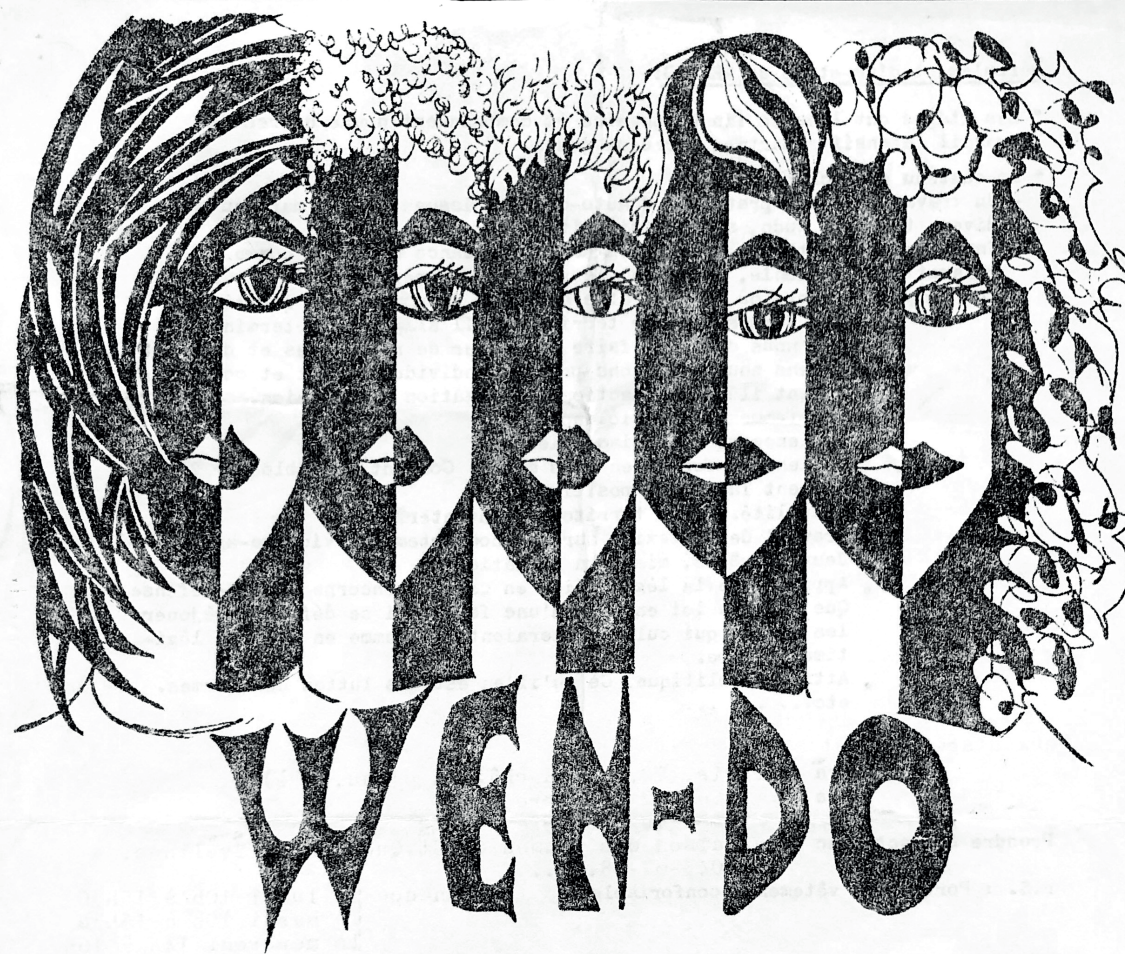
Il se pourrait que le gérant, ayant retrouvé la trace de certaines femmes du groupe ait porté plainte. Dans ce cas, il s'agirait pour le groupe de revendiquer collectivement l'action et de l'élargir sous la forme d'un manifeste à signer par exemple.

Cette histoire est exemplaire à de multiples égards. Son écho traverse le mouvement et suscite débats et réactions. Elle a été reprise et discutée à la commission du viol du mouvement.

Dans le quartier, elle a été l'occasion de discussions sur le viol et les violences faites aux femmes. On en a parlé.

Mais elle a choppé sur un mystère rocambolesque et dangereux. Deux violeurs, c'était un de trop. Et de là se posent une foule de questions auxquelles le groupe a été confronté.

Que signifie l'accueil par le groupe de la femme violée et la reprise en compte de son histoire ? Comment décider une action, sur quelles bases ? Sur un récit ? Sur une enquête ? Quelles méthodes ? Comme être solides et supporter politiquement le déroulement de l'affaire ? Comment passer du juridique au politique et vice-versa ? Qui agit ? Qui est responsable ? Qui sera poursuivi ? Quelle action et comment l'adapter au fur et à mesure des événements ?



AUTO-DEFENSE POUR FEMMES.

COMPRENDRE LA DEFENSE COMME LE PREMIER GESTE D'AMOUR POUR SOI QUI CONDUIT UNE FEMME VERS SON INDEPENDANCE.

Nous toutes avons eu affaire d'une façon ou une autre à la violence misogyne. Nous toutes connaissons la peur de l'agression; peur éternisée, entretenue par des siècles

de conditionnement. Le WEN-DO nous permet de travailler sur cette peur en nous donnant les moyens de ne plus être les éternelles victimes.

Pour cela, nous proposons des techniques de défense simples, immédiatement efficaces, accessible à toutes les femmes quelle que soit leur condition physique.

Pour cela nous nous attachons à travailler sur nos émotions. Que la peur se transforme en détermination à se faire respecter QUOTIDIENNEMENT, dans toutes les situations, dans tous les lieux.

Déroulement d'un stage de WEN-DO:

- * Les stages ont lieu en fin de semaine et comprennent douze heures de travail intensif réparties sur deux jours.
- * Le contenu d'un cours inclut :
 - Un travail sur les pratiques d'auto-défense issues d'arts martiaux divers tels que judo, aïkido, jiu-jitsu et karaté.
 - Une approche de techniques douces de connaissance du corps comme la relaxation, l'autonie, le do-in, le shiatsu, la réflexologie etc...
 - Des temps de parole où peuvent être abordées de nombreuses questions :
 - o Les femmes et leur territoire. Il s'agit de déterminer ce que nous désirons faire respecter de nous mêmes et de quels moyens nous disposons pour qu'individuellement et collectivement il y ait réaction en situation d'agression.
 - o Les femmes et la violence.
 - Violence vécue - misogynie.
 - Violence enfermée en nous mêmes. Comment la débloquent ? Comment la rendre positive ?
 - o Sexualité. Quels territoires inventer ?
 - o Travail de réflexion sur les comportements victime-agresseur. Jeux de rôles, mises en situation.
 - o Approche de la législation en ce qui concerne l'auto-défense. Que fait la loi en face d'une femme qui se défend ? Déjouer les pièges qui culpabiliseraient une femme en état de légitime défense.
 - o Attitude politique. Ce qu'il en est des luttes des femmes. etc... ..

Deux stages auront

lieu à : Paris. 72, rue du château d'eau. (10^e).

dates : 11 et 12 Décembre
18 et 19 Décembre

Prendre contact avec : La maison des femmes de St Quentin en Yvelines.
Tel: 043-67-08.....

P.S. : Portez des vêtements confortables. Permanence
Le lundi 10h à 15h30
Le mardi 10h à 15h30
Le mercredi 14h à 16h
Le vendredi 10h à 15h30.

Prix du stage: 150frs dont la moitié payable à l'inscription.

Violé·es, une histoire de dominations 2020

Mathilde Forget, Marcia Burnier, Sol Brun

J'ai envie qu'on avance quoi ! Putin ça avance pas ! C'est pas possible d'être aussi seule et d'entendre des choses aussi incroyables. En plus les gens ne savent pas ce qu'on entend, ce que les keufs nous disent encore maintenant. J'avais cette image-là, tu sais dans les films t'as un personnage qui se fait bien défoncé dans le premier volet, à la fin on croit qu'il est mort, et puis il revient dans l'épisode deux. Et ben moi je me suis faite violer pendant deux heures par un gars, j'ai perdu connaissance, franchement je suis ce personnage-là. J'ai la gueule en vrac et je reviens et je suis vénère !

J'ai l'impression qu'on me demande de faire société sans les meufs violées, et de faire société avec ceux qui les ont violées. Et je suis pas ok. Franchement on est dans un pays en paix, c'est merveilleux, mais y'en a une qui court dans toutes nos rues, dans tous nos immeubles, dans nos forêts. C'est une guerre réelle et elle court vite. Elle tue tous les deux jours, et elle viole toutes les sept minutes.

En 2017, j'ai été violée. Tout de suite j'ai été témoin de choses vraiment improbables. Que ce soit le silence, les phrases que j'ai entendues... Tout de suite je me suis dit qu'il fallait que je prenne des notes, que je documente tout ça. En fait ce n'était pas possible pour moi de me retrouver

aussi seule. Aujourd'hui encore quand tu le dis, t'as l'impression de dire le nom d'un animal qui n'existe pas et les gens ne savent pas comment faire. Ma mère elle en est morte de ce silence et de ce tabou. Donc j'avais envie de faire un objet. De créer un espace loin de la culture du viol et loin du silence. J'ai l'impression que c'est compliqué, et pourtant je pense vraiment que y'a un espace assez simple collectif d'organisation à faire pour sortir de la stupeur, sortir du tabou. C'est une torture et c'est un crime, mais en passant par le sexe, par notre sexe, ça rend les choses tellement compliquées. Pour en parler.

Ça c'est mon petit carnet que j'avais acheté, je l'ai sobrement intitulé « mon viol ». J'ai pris plein de petites notes. La première petite note par exemple : « Et on s'en fout mais pendant tout ce temps j'ai pensé à Virginie Despentes et ça m'a fait du bien ». Je me souviens que pendant le viol je pensais à *King Kong Théorie*, je voyais ma bibliothèque derrière lui et je me demandais où il était rangé. Je me suis dit « mais j'ai lu ce livre ». Et en fait, (déso pour lui), je vois ce qui est à l'oeuvre, je vois ce qu'il en train d'essayer de faire, je vois ce qui va se passer. Il pourra jamais enlevé le fait que je l'ai déjà lu ce livre. J'ai marqué : « grâce à la violence mon corps témoigne à ma place c'est pratique ». Parce que le problème avec le viol c'est que y'a pas de preuves. Moi je me suis faite démonter la tête au passage, mais, y'a pas de preuves.

Alors aussi cette phrase : « laissons faire la justice ». On arrête parce que la justice avec les violences sexuelles ELLE FAIT PAS SON BOULOT ! Aussi parce qu'elle ne PEUT PAS le faire. Il faut des preuves. On a pas de preuves. On a pas de preuves, on a pas de témoins, ça n'existe pas. Là j'ai marqué : « je m'inquiète car j'ai vomi la première trithérapie ». C'est ce qu'on donne aux UMJ (Unités Médico Judiciaires) pour pas chopper le sida. J'ai marqué aussi : « on peut être liés à l'extrême par le bonheur mais aussi par l'horreur. Je suis liée à lui. Je veux me détacher de lui. » Ah oui, les policiers étaient obsédés par la taille de son sexe, donc j'ai du, avec une règle, donner la taille de son sexe. C'était très bizarre. Et le ridicule de devoir leur dire « je n'en sais rien. Je n'en sais rien. Je n'en sais rien ». J'ai dit dix neuf centimètres. Après j'ai envoyé un texto à une pote hétéro et je lui ai dit « franchement, ça mesure combien en gros ? » et elle me dit « franchement quatorze déjà c'est pas mal » et j'ai fait « ah putin merde, j'ai dit dix neuf centimètres meuf », et elle m'a fait « t'es une ouf ! ».

Et ça aussi c'est un peu dur, mais je vais le dire quand même. Je parle pendant des heures et des heures de ce viol et la policière me demande d'affirmer que je n'ai pas mouillé. Déjà, disons-le une bonne fois pour toute, y'a des femmes qui ne mouillent pas quand elles sont excitées et y'a des femmes qui mouillent quand elles ne sont pas excitées. Ces questions-là c'est non en fait ! Ça ne fait pas partie de l'enquête ! Et ça c'est dur.

J'ai porté plainte dix minutes après, vingt minutes. J'ai fait six dépositions. Par exemple aux UMJ le médecin m'a demandé si j'avais eu un rapport sexuel après le viol. Juste là alors que ça faisait vingt minutes. Je pense qu'il suivait des questions obligatoires. On m'a demandé si j'avais le souvenir que mes parents étaient amoureux quand j'étais jeune. *So what* quoi ? Et même quand y'a eu le procès d'Emily Spanton on a vu à quel point on a fait SON procès. Emily Spanton, j'ai été allée voir le procès. Sachant que le mien m'attendait. C'était fou quoi ! On lui disait que comme elle avait fait une tentative de suicide quand elle avait sept ans elle était certainement victime depuis longtemps, donc que c'était peut-être ça le problème... Il faut que tu prouves que t'es traumatisée que par ça. Moi je sais que pendant l'expertise c'était très important de pouvoir prouver que j'étais pas traumatisée par la mort de ma mère parce que sinon on allait pas pouvoir dire que le trauma actuel appartenait au viol. J'avais entendu dans l'affaire Strauss-Khan : « ah non mais genre il a envie de coucher avec une femme de chambre ! » ou alors : « oui mais il est beau, je vois pas pourquoi il aurait violé cette meuf elle est moche ». Mais le viol c'est pas du tout quelqu'un qui n'a pas réussi à coucher avec une meuf : c'est un projet de destruction misogynie. C'est pas le désir qui fait maintenir leur sexe en érection à ce moment-là. C'est vouloir nous faire disparaître. C'est pas « j'ai tellement envie de toi que je vais le faire quand même ».

Ah oui, aussi peut-être : « et il était de quelle couleur ton violeur ? ». Il était de quelle couleur mon violeur ? Il était de la couleur de l'enfer, de la couleur de mon sang, de la couleur de la misogynie, il était d'une couleur que beaucoup d'hommes portent. Ça aussi c'est insupportable. Quand j'entends « souvent quand même c'est un noir ou un arabe qui a été condamné pour viol », en fait tu sais pourquoi ? Quand eux sont dans le bloc des accusés, là on imagine bien la scène, là à priori ça nous paraît possible. Quand on a un homme blanc, on se pose plus de questions, on est moins surs. S'ils sont plus condamnés c'est parce qu'on est dans une société raciste, avec une justice raciste. Pas parce qu'ils violent plus. Si tu récupères nos viols pour nourrir tes discours racistes, tu nous tues une deuxième fois.

Cette nuit-là, j'ai juste pris toutes les libertés que les mecs prennent tout le temps. J'ai bu, j'ai ramené un mec chez moi que je désirais, et après j'ai dit non. Et là il m'a dit « non mais toi t'es conne et je vais te faire comprendre que non, tu ne peux pas vivre comme moi, tu ne peux pas ramener quelqu'un comme ça chez toi, tu ne peux pas dire oui, puis non, tu peux pas boire, non tu n'es pas libre comme moi. T'es une femme, et donc, dans une société patriarcale, ça c'est non. » Mais moi, je suis pas calmée et je continuerai de prendre toutes les libertés.

Heureusement que j'avais lu *King Kong Théorie* avant. Mon dépôt de plainte. J'en pouvais plus de raconter tous ces détails. Ça dure des heures « et sa main elle était où ? » « mais si sa main elle était là, il vous tenait pas ? mais en fait votre doigt de pieds il était là ? mais du coup ? ». L'enfer. Mais pendant tout ce temps j'ai pensé à Virginia Despentes et ça m'a fait du bien. Voilà. Moi je l'ai réouvert tout de suite, c'est le premier livre que j'ai lu juste après le viol et j'ai stabilisé des choses dedans. « Si vraiment on avait tenues à ne pas se faire violer on aurait préféré mourir, ou on aurait réussi à les tuer. » Ça aussi. C'est très compliqué d'arriver et de dire « je suis victime d'un crime et je suis là ». Parfois y'a des mécanismes de défense qui jouent contre nous. Par exemple, y'a un truc qu'il faut qu'on sache une bonne fois pour toute : si le lendemain de son viol la victime pleure à cause d'un bibelot qui est tombé, dans le procès tout le monde dit « bon ben en fait si elle s'est fait violer elle va pas pleurer pour un bibelot ». Mais en fait si. Moi j'ai jamais autant pété un câble que sur mon jean dans toute cette histoire. J'étais obsédée par mon jean, c'était mon jean préféré. Je parlais que de ça chez ma psy et elle était là : « il va falloir faire le deuil de votre jean. » Et j'en parlais à mon avocat. Je lui ai envoyé un petit texte pour essayer de lui expliquer pourquoi on va chialer notre jean préféré. « Si je devais pleurer ce que le viol a détruit en moi je pleurerais jusqu'à la fin de ma vie, alors oui, je vais plutôt pleurer lorsque ma tartine va s'écraser côté confiture sur le carrelage. Ce que j'ai perdu cette nuit-là n'est même pas dissimulé. Alors oui, je vais plutôt pleurer mon jean préféré que la police a mis sous scellé. Car faire le deuil du reste pourrait me tuer. Du moins au début. Peut-être que cette nuit là ce que j'ai perdu s'appelle *la légèreté*. Je préfère dans un premier temps penser que je vais devoir apprendre à vivre sans mon jean préféré, que sans légèreté ». J'ai trouvé ce mot-là « légèreté » je ne sais pas s'il est juste. On pourrait se dire « bon ça va elle peut vivre sans légèreté », mais imagine que chaque secondes de chaque minutes est grave. Y'a ça une fois que tu as été violée. Ça grince un peu tout le temps, et même si t'es dans un moment léger, dans un endroit que t'aimes bien, avec ton amoureuse ou ton amoureux, et puis vous regardez un truc qui est beau, y'a un truc dans le fond de ton ventre qui est un peu grave quand même. Faut vivre avec. C'est fatigant aussi. Mon dieu que je fais des siestes, et que je dors, et que je dors.

À partir du moment où tu dis « j'ai été violée », t'as l'impression que tu fais exister le viol, parce que personne ne va dire « j'ai violé » ou « j'ai vu quelqu'un violer quelqu'un ». Le viol existe quand la victime le dit, enfin il est nommé, il apparaît. Dire « j'ai été violée » c'est faire exister un des je ne sais pas combien de viols qui existent et qui ne sont pas notés, et qui sont donc invisibles. Je pense qu'on a vraiment des armes et des possibilités pour contrer le truc tout de suite et être ensemble et s'organiser. Se dire « ah oui ok. Je sais pas, mais qu'est-ce qu'on fait ? ». Tout ça quoi. Qu'on s'organise ensemble. Ils sont bien organisés les mecs. Y'a tout un système. On pourrait peut-être proposer un système parallèle pour nous.

Pour dire : en fait là ça va quoi. Putin les viols toutes les cinq minutes, ou toutes les je sais pas combien de minutes !

Ah oui et ce que je voulais dire surtout, c'est qu'il faut vraiment arrêter avec « la libération de la parole de la femme ». Ça fait mille ans qu'on dit qu'on est violées, on le dit tout le temps. Les enfants aussi ils le disent. Ils ont toujours une phrase « ouais papi il a fait un truc bizarre avec ma culotte », sauf qu'après c'est pas entendu, c'est pas écouté. C'est pas la parole qui se libère, c'est l'écoute qui en ce moment est en train d'évoluer, d'être interrogée, et interpellée. Il faut continuer, elle est exigeante cette écoute, elle est fuyante, mais il faut l'entraîner.

Je me souviens que le flic quand il m'a appelé et qu'il m'a dit ok, on a quelqu'un il va falloir venir le reconnaître, c'est ce jour-là où j'ai pris les fameuses douze douches, c'est ce jour-là où pour moi le viol il s'est arrêté. Ça a été hyper important pour moi qu'on le retrouve et qu'on lui dise « en fait t'avais pas le droit de faire ça ». Je vois quand même ce que ça a tranquilisé chez moi, et pas parce que je suis contente qu'il passe quinze ans en prison, mais je vis dans une société et j'ai besoin qu'on reconnaisse que c'était un crime, que c'était pas possible et que je veux pas qu'il le refasse. Y'a quelque chose qui s'arrête un peu je crois. Après ce qu'il faut savoir c'est que si tu portes plainte faut avoir des preuves et y'a pas de preuves et donc ça peut être dur. Et puis y'a ce mot là de « non-lieux » mais quand le crime il a eu lieu dans ton corps et qu'on te dit que y'a non lieu, tu te dis ok, je suis un non-corps, je suis rien. Faut que la justice elle soit réformée ou je ne sais pas. Mais pour l'instant ça ne marche pas.

Moi j'ai porté plainte par exemple. Sur la question d'être anti-carcérale tout ça, bien sur que je suis pas pour le système carcéral, que je me pose la question. Mais en fait je fais quoi ? Je fais quoi avec lui qui violait avant, qui m'a violé ? Au moins là, il va pas violer pendant quelques années. Et je pense aussi aux meufs qu'il va pas violer. Pourquoi c'est toujours dans les affaires de violences sexuelles que cette question se pose ? La culpabilisation si t'as porté plainte, et que ça va servir à rien... Sauf qu'en fait je lui ai pas demandé de me violer, ce mec est responsable de ce qu'il a fait, ma vie a basculé, c'est réel ça, c'est vrai. Je les vois ces visages de ces meufs qu'il va pas violer pendant qu'il est prison.

Groupe de parole

« Mathilde, Sol et Marcia, vous faites partie d'un groupe de parole. Toutes les trois vous avez commencé à vous réunir ici, chez Mathilde. Est-ce que vous pouvez un peu nous raconter la genèse de cette rencontre, et pourquoi est-ce que vous avez décidé de vous réunir et de parler entre vous ?

Mathilde – Une amie après mon viol (j'étais un peu en galère) m'a dit que je pouvais contacter Marcia. Parce qu'elle avait déjà pris la parole à

la radio. On a bu un verre. Moi j'étais tellement en galère à cette époque que j'avais juste envie de boire de l'alcool jusqu'à plus en pouvoir. Elle était très pro, elle donnait des petits conseils tout ça. C'est quelques temps après qu'elle m'a dit « écoute j'ai une amie à moi qui a été violée aussi, qu'est-ce que tu penses de faire un groupe de parole toutes les trois ? ».

Marcia – Si je me souviens bien, ça a pris du temps. On a beaucoup fait d'allers-retours, on en a beaucoup parlé de ce groupe de parole d'abord. Moi j'en ai aussi beaucoup parlé avec Sol. C'était un pari, vous ne vous connaissiez pas du tout. Le premier groupe de parole a duré trois heures trente je crois ..

Sol – Plus que ça, cinq heures je crois. C'est clair que c'était un pari. On savait que les groupes de parole sur le viol existaient. Mais y'en a assez peu, ou alors ils sont complets, ou ils sont difficiles d'accès. Et j'étais pas sûre que je me voyais vraiment pousser une porte et me dire « ah je veux faire ça ». C'était un peu fou cette première fois parce que ça s'est passé si simplement ! Et ce qui est un peu fou aussi c'est qu'on a décidé de se lancer sans facilitatrice, en général les groupes de parole c'est avec une thérapeute, voir plusieurs thérapeutes. Nous on a dit balec' on le fait nous-même ! Maintenant moi je suis suivie par une psy, en plus du groupe de parole, et je me rappelle que j'avais hésité à lui dire. Je me suis dit qu'elle allait trouver que c'était une vachement mauvaise idée de faire ça sans professionnels. En réalité, elle a trouvé que c'était cool et qu'on était vachement fortes d'y arriver toutes seules. En fait c'était un défis à tous les niveaux.

Marcia – Je me demande parfois si c'est pas un mythe qu'on peut pas s'en sortir sans professionnels. Des professionnels qui sont pas formés, qui disent des trucs atroces, qui font presque plus de mal que de bien, on en a vu un nombre incalculable !

Sol – Qui disent des trucs bêtes. Vraiment. C'était ça aussi je crois la frustration. C'est pas juste qu'ils disent des trucs blessants. Je sais pas, les psy qui nous disent « c'est pas votre faute », ouais ok. Super ! Des trucs hyper banals. Moi j'ai essayé vraiment beaucoup de thérapeutes différents et c'était jamais ...

Marcia – Ouais et ils voulaient jamais accepter qu'on soit en colère. Je me souviens qu'on se disait qu'au moins ici on peut dire que tout nous saoule, qu'on en peut plus, que c'est insupportable d'être une femme dans cette société, c'est insupportable de ne pas pouvoir marcher dans la rue sans potentiellement risquer de se faire violer. On pouvait cracher la colère qu'on avait sur les hommes. Je me souviens que y'a quand même une des psy qui m'avait dit « vous serez en voie de guérison quand vous vous serez réconciliée avec les hommes ». Mais en quoi c'est censé m'aider ça ? Moi je

me porte beaucoup mieux depuis qu'ils sont moins présents dans ma vie. J'ai pas envie de me réconcilier avec eux, c'est eux qui doivent arrêter de me faire chier. Et c'était aussi ça, avec les thérapeutes on arrivait jamais à avoir une approche féministe, qui prenne un peu en compte le contexte. Tu te rappelles toi t'en avais une qui t'avait dit « mais vous vous rendez compte si toutes les femmes pensaient qu'elles risquaient quelque chose à sortir de chez elles ? ça serait horrible pour elles ! ». Et nous on se disait, mais elle vit dans quel monde ? Enfin elle était dans le 16^{ème} mais même !

Mathilde – Par exemple j'avais entendu quelqu'un qui m'avait dit après lui avoir raconté mon viol « ah vous avez certainement cherché à vous punir de quelque chose ». Une autre fois, une femme me dit « ah mais en plus vous êtes lesbienne, ça a du être horrible ! ». À quel moment c'est plus simple pour une hétéro ? Et c'est épuisant de faire ces démarches, et en face on peut se retrouver avec des phrases comme ça. Donc je pense que y'avait aussi une nécessité d'avoir un espace safe ou au moins y'a pas quelqu'un qui va nous dire qu'on est un peu responsables.

Marcia – Moi j'avais fait une formation au collectif féministe contre le viol, sur animer les groupes de parole. Et je me souviens de deux trucs : elles avaient dit que c'était compliqué si y'avait quelqu'une qui était extrêmement suicidaire, parce que ça mettait la responsabilité sur les autres et que si y'avait un danger de mort imminent il fallait faire attention, et que sinon il fallait se lancer. Elles étaient très positives. Je me souviens j'étais arrivée avec ces consignes-là.

Sol – C'était aussi une force du groupe que nos viols n'aient pas eu lieu au même moment et qu'aucune de nous trois n'en était au même endroit de l'après viol. Dans l'après y'a des hauts, y'a des bas, mais l'immédiat après il est quand même très très très dur et peut-être que ça serait compliqué de monter un groupe de parole avec que des meufs qui se sont faites violer y'a un mois et demi. Le fait qu'on soit pas au même moment de cet après viol a un peu aidé aussi. Et on s'entend assez bien aussi sur un certain rapport aux hommes. Aucune de nous n'est en relation amoureuse avec des hommes cis-genre. Quand bien même certains des viols qui ont été racontés ici ont été des viols qui ont eu lieu dans le cadre conjugal avec des hommes cis-genre. Mais à l'heure actuelle aucune de nous n'est investie amoureusement dans une relation hétérosexuelle et c'est aussi un espèce de point de départ commun entre nous qui a facilité les choses. Beaucoup plus je trouve que, par exemple, la similarité de nos viols. Nos viols sont très différents.

Mathilde – On a toutes les trois aussi un parcours différent avec la justice, on a même les trois profils. Y'a Marcia qui n'a pas porté plainte, Sol tu as porté plainte mais tu as eu un non lieu – terrible terme « non-lieu. » – et moi j'ai porté plainte et il y a eu une condamnation. D'ailleurs là, faut

aussi raconter qu'il y a eu des moments difficiles entre nous, en tout cas pour moi, parce que tout d'un coup j'ai eu peur que ça nous éloigne.

Marcia – On essaie de faire beaucoup attention aux unes et aux autres. Je me dis qu'ici au moins on arrive à se dire « je flippe », ou « j'ai l'impression que ça va pas trop », ou « je crois que pour moi c'est un peu compliqué » et que la parole elle est accueillie et que c'est ok. Que y'a pas de risque qu'on disparaisse.

Mathilde – J'ai jamais été aussi certaine que vous serez là toute ma vie et d'une manière complètement folle. Moi quand je reçois un texto de vous sur messenger, une fois j'étais en voiture et je me suis arrêtée sur le côté de la route ! Y'a un côté tellement « stooooop y'a Marcia qui m'a écrit qu'est-ce qu'il se passe ? » On est des guerrières ensemble.

Sol – Oui, je dirais que c'est carrément un truc de vie ou de mort. Souvent je me suis dit que je sais pas si je serais encore en vie si y'avait pas eu ce groupe, en tout cas je sais pas dans quel état. Et c'est clair que ça crée un truc de ouf. Je pense que y'a un truc entre nous, au delà de l'amour, j'ai l'impression de vous devoir tellement.

Marcia – Et c'est d'une puissance de feu. Et en plus c'est gratuit !

Sol – C'est pas du tout un détail ! Je continue de penser que c'est un scandale ! Il nous arrive ce qui nous arrive et après il faut qu'on dépense des centaines et des centaines ! J'ai fait le calcul parce que on m'a demandé pour la commission d'indemnisation des victimes, j'ai dépensé en quatre ans plus de trois mille balles en séances de psy, et à chaque fois les psy me font des tarifs étudiants, etc. Ça devrait pas être une question ! Les meufs qui galèrent elles peuvent aller se faire voir quoi !

Marcia – À tour de rôle on a cette sensation de « je ne peux plus sortir mon chéquier ! » et c'est presque une insulte quand je vais chez la psy et qu'à la fin elle me dit « ça fera cinquante euros » et t'es là « ah non, en fait c'est mort ! je ne veux plus donner de l'argent pour ça ! ». Cet espèce de mythe sur le fait que donner de l'argent à son psy fait partie de la guérison, les psy qui nous disent « vouloir aller mieux c'est aussi décider qu'une partie de son budget va aller dans ces séances-là », etc. Moi c'est pas que je veux spécialement régler un problème avec ma mère, c'est juste que y'a ces gars qui m'ont violée et maintenant j'aimerais juste pouvoir camper sans flipper ! Ou prendre le métro ! C'est pas un truc incroyable ! J'ai pas spécialement un budget que j'ai envie de donner à ça, parce qu'à un moment donné un connard a décidé de faire ce qu'il a fait. Je trouve ça très fou que ça ne revienne pas plus souvent dans le discours public autour du viol. Vraiment je trouve ça dingue. Parce que le parcours public (donc gratuit) que j'ai essayé aussi comme vous... Pour donner une idée

il y a la dernière expérience que j'ai eu. On m'a dit que y'avait de la place dans un centre de santé qui faisait des consultations de traumatologie. J'y suis allée. J'ai donc du raconter mon histoire la première fois. Par ailleurs, moi ça commence à remonter à pas mal d'années, je n'en peux plus de raconter, donc je vais arriver et dire « bon bah voilà, moi j'ai été victime de ça, ça, ça, etc. ». En face de moi j'ai quelqu'un qui visiblement est très gentil mais qui a envie de reprendre toute la base, donc qui va me dire « alors j'espère que vous savez que ce n'est pas de votre faute, etc ». Moi je suis plus à ce stade-là. En suite elle me dit, « vous allez avoir le droit à un certain nombre de séances, entre cinq et dix, où on va évaluer à quel point vous êtes traumatisée. Si vous êtes suffisamment traumatisée, on va vous transférer dans un autre institut pour ensuite redémarrer le vrai travail ». Je me rends compte que je suis dans une période d'évaluation. Donc je ne sais pas si quand je vais mieux je dois le dire, ou si je dois juste dire quand ça va pas. Je sais pas si je dois faire semblant d'aller très mal. Parce que je sais pas si je vais assez mal pour pouvoir rentrer dans les critères, bref, c'est une cata ! Surtout qu'elle me dit « après les cinq ou dix séances si vous n'êtes pas assez traumatisée ça s'arrête ». Bon, au bout de quatre séances je lui demande « est-ce que je vais être transférée à l'institut ? comment ça se passe ? » Elle me dit « oui, oui je vous ai mis sur la liste d'attente ». La liste d'attente c'est entre six mois et un an. Je dis « d'accord mais du coup entre temps ? », « Entre temps on va continuer à se voir », « mais donc ce que vous êtes en train de me dire, c'est que là on est en train de faire un travail, qui est voué à s'arrêter au milieu pour que je recommence tout ça chez un autre psy ? ». Qu'est-ce qui est fait pour moi là-dedans ? Je comprends pas ? Donc je lui ai dit « j'ai envie que ça s'arrête en fait, c'est bon j'ai pas que ça à foutre, sinon j'en discute avec mes copines le temps que votre liste d'attente arrive ». C'est ça le parcours public ! Ce qu'on propose de gratuit c'est pas du tout équipé pour gérer la colère qu'on a ! Ils sont pas équipés pour gérer des patientes qui arrivent et qui disent « franchement je n'ai pas envie d'être là. Et vous allez devoir vous démerder pour bosser parce que visiblement je ne suis pas capable de fonctionner avec ce qui vient de m'arriver mais par contre je n'ai aucune envie d'être dans votre bureau ».

Sol – Évidemment le problème c'est pas le public, le problème c'est le manque de financement, le fait que ça repose sur des assos, sur des bénévoles. Mais juste on est trop nombreuses. Je me rappelle d'un moment où j'avais appelé un endroit et la réponse qu'on m'avait donnée c'était « ah ouais mais là c'est *metoo*, c'est impossible, vous êtes des milliers à nous appeler on ne peut pas ! »

Marcia – Des fois je me dis que ce manque de moyens, qui est vraiment extrêmement évident et criant pour les victimes de viol, tout ce temps qu'on perd, qui nous est volé, c'est presque comme s'il était organisé de manière structurelle. Parce qu'on est énormément à avoir subi des vio-

lences, que ça soit quand on était enfants, ou quand on était adultes, tout le monde le sait. On peut se poser la question : qu'est-ce l'état pense ? Pourquoi est-ce que ça semble être la dernière des dernières des priorités cette prise en charge-là ?

Mathilde – Nous aider et prendre en charge nos souffrances, c'est aussi empêcher qu'on disparaisse. Du coup de faire en sorte que les victimes n'existent pas, qu'on les entendent pas, qu'elles disparaissent petit à petit, ben le viol disparaît avec elles.

Sol – Je pense aussi qu'à la fois cet espace est irremplaçable et à la fois c'est pas le seul qu'on a.

Mathilde – Ça nous a permis de reconnecter avec d'autres gens avec qui on arrivait pas à discuter, avec qui c'était plus compliqué. Au lieu de créer un truc « c'est que nous trois » ça nous isole pas, mais au contraire ça nous reconnecte à d'autres endroits.

Sol – Tu reprends de la force ! Tu reprends ton souffle. Moi j'ai jamais eu ça, je ne me suis jamais dit en sortant de chez ma psy « putain on est grave fortes ! », alors que je l'ai en sortant du groupe de parole. Je crois que les moments les plus forts pour moi, c'était des moments où je ne comprenais pas ce qu'il m'arrivait, et c'était horrible, je faisais des trucs chelous, et y'en avait une de vous qui me disait « ah ouais mais moi je fais la même chose ». C'est tellement apaisant ! Je sais que je ne suis pas seule, je sais qu'on est des milliers, des milliers et des milliers mais en fait tu l'oublies si vite.

Marcia – Ça brise la question de la solitude et de l'isolement. Tout est organisé pour qu'on soit isolées. On est pas censées en parler en public, on est pas censées en parler en soirée, on est pas censées en parler à des inconnus, on est pas censées en parler aux gens à qui on en a déjà parlé parce que ça serait un peu trop dur pour eux, on est censées en parler un petit peu mais pas trop, pas faire de blagues, pas raconter les détails, faut pas trop pleurer parce que ça déstabilise, il faut pas être trop joyeuse parce que du coup les gens oublient qu'on est traumatisées. Tout ça fait qu'on a plus le droit jamais de prononcer ce mot.



Le complexe carcéro-industriel 2003

dans *La prison est-elle obsolète ?*

Angela Davis

«Pour les entreprises privées, la main-d'oeuvre carcérale est du pain béni. Pas de grèves. Pas de syndicalisation. Pas de sécurité sociale, d'assurance chômage ni d'indemnités à verser. La langue n'est pas un obstacle comme elle l'est dans les pays étrangers. Les nouvelles prisons géantes abritent entre leurs murs des milliers d'hectares d'usines sinistres. Les détenus font de la saisie de données pour Chevron, des réservations téléphoniques pour la TWA ou de l'élevage porcin ; ils pelletent du fumier, fabriquent des circuits imprimés, des limousines, des matelas à eau et de la lingerie pour Victoria's Secret, le tout pour une fraction du coût d'un «travailleur libre¹».»

1. **Linda Evans et Eve Goldberg,** *The Prison Industrial Complex and the Global Economy*, Prison Activist Resource Center, Berkeley CA, 1997.

L'exploitation de la main-d'oeuvre carcérale par le secteur privé n'est qu'un exemple des innombrables liens entre les entreprises, le gouvernement, les communautés pénitentiaires et les médias. Ce réseau de liens constitue ce que nous appelons maintenant le « complexe carcéro-industriel ». Ce terme a été inventé par des militants et des universitaires soucieux de dénoncer la croyance dominante selon laquelle l'explosion de la population carcérale s'expliquerait par l'augmentation du taux de criminalité ; au contraire, affirmaient-ils, la construction de nouvelles prisons et le besoin

2. Cf. note n°3.

concomitant de les remplir de corps humains reposent sur des idéologies racistes et sur la quête du profit. L'historien et sociologue Mike Davis a employé le terme de « complexe carcéro-industriel » pour la première fois à propos du système carcéral californien – lequel, faisait-il observer, avait déjà commencé depuis les années 1990 à concurrencer l'agro-industrie et l'aménagement du territoire comme principale force économique et politique de la région². Pour comprendre la signification sociale de la prison au sein d'un système carcéro-industriel en plein essor, il nous faut défaire le lien conceptuel soi-disant indestructible entre sanction et délit. Combien de fois avons-nous entendu l'expression « crime et châtement » ? Dans quelle mesure la répétition inlassable de l'expression toute faite « crime et châtement » dans la littérature, les programmes télévisés – que ce soit dans des séries ou des reportages – et dans nos conversations quotidiennes, ne nous empêche-t-elle pas d'envisager le châtement sans son pseudo-corollaire ? Comment ces représentations, qui ont situé la prison comme induite de façon naturelle, nécessaire et permanente par la criminalité, empêchent-elles toute mise en cause sérieuse de la viabilité des prisons aujourd'hui ?

La notion de complexe carcéro-industriel privilégie une analyse du processus de châtement tenant compte des structures économiques et politiques et des idéologies qui l'entourent, par rapport à une focalisation myope sur les comportements criminels individuels et sur les démarches visant seulement à « inverser la courbe de la criminalité ». Par exemple, le fait que de nombreuses entreprises présentes sur le marché mondial s'appuient aujourd'hui sur la prison en tant que source non négligeable de profits explique la rapidité avec laquelle ces prisons se sont mises à proliférer alors que les études officielles montraient un taux de criminalité en baisse. La notion de complexe carcéro-industriel souligne également le fait que la racialisation de la population carcérale – et cela ne concerne pas seulement les États-Unis, mais aussi l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Australie – n'est pas une caractéristique anodine. Voilà pourquoi les critiques du système carcéro-industriel formulées par les abolitionnistes et les universitaires sont étroitement associées aux critiques de la persistance mondiale du racisme. Les mouvements de lutte contre le racisme et les injustices sociales en général ne peuvent se permettre de faire l'impasse sur la question carcérale. À la conférence mondiale des Nations unies contre le racisme qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud) en 2001, des militants actifs dans des campagnes abolitionnistes de plusieurs pays se sont efforcés de porter ce point précis à l'attention de la communauté internationale. Ils ont démontré que l'expansion des systèmes pénitentiaires à travers la planète s'appuyait sur les structures du racisme et les renforçait dans le même temps, même si les partisans de la prison affirment qu'il s'agit d'une institution racialement neutre.

Certains des opposants au système carcéral ont parlé de « complexe correctionnel industriel » ou de « complexe pénal industriel ». Ces expressions, ainsi que celle que j'ai choisi d'employer – « complexe carcéro-industriel » –, sont une allusion directe au fameux concept de « complexe militaro-industriel » formulé pour la première fois par le président Eisenhower. Ironie du sort, ce fut en effet un président républicain qui, le premier, dénonça l'alliance grandissante et dangereuse entre le monde militaire et les entreprises privées, mais ses paroles trouvèrent un écho certain auprès des militants et des universitaires opposés à la guerre du Vietnam. Aujourd'hui, certains affirment à tort que le complexe carcéro-industriel a investi l'espace laissé vacant par le complexe militaro-industriel. Mais la soi-disant « guerre contre le terrorisme » proclamée par George W. Bush après les attentats du 11 septembre a clairement démontré que les liens entre le militaire, les entreprises et le gouvernement n'avaient, au contraire, jamais été aussi forts. Il serait plus pertinent de définir le rapport entre le complexe militaro-industriel et le complexe carcéro-industriel comme un lien symbiotique : ils se soutiennent mutuellement, se promeuvent l'un l'autre et, en réalité, partagent souvent les mêmes technologies. Au début des années 1990, alors que la production des équipements de défense était temporairement sur le déclin, la relation entre l'industrie militaire et la justice criminelle (ou l'industrie du châtement) a été justement décrite dans un article du *Wall Street Journal* intitulé « Faire payer le crime : La guerre froide des années 1990 ».

« Certains acteurs de la défense ont également investi [dans ce secteur], flairant là un nouveau filon logique leur permettant de compenser les réductions des dépenses militaires. Westinghouse Electric Co., Minnesota Mining and Manufacturing Co., GDE Systems Inc. (une division de l'ancienne General Dynamics) et Alliant Techsystems Inc., pour n'en citer qu'une poignée, poussent leurs équipements de lutte contre le crime et ont créé de nouveaux départements pour reconverter leur matériel militaire aux rues américaines³. » 3. *Wall Street Journal*, 12 mai 1994.

L'article décrit notamment une conférence parrainée par le National Institute of Justice, le centre de recherches du ministère américain de la Justice, intitulée « Law Enforcement Technology in the 21st Century ». Le secrétaire d'État à la Défense était l'un des principaux intervenants à cette conférence qui abordait des thèmes comme « Le rôle de l'industrie de la défense, notamment pour le double usage et la conversion ».

« En tête des préoccupations : les technologies industrielles de défense susceptibles de réduire le niveau de violence dans la lutte contre le crime. L'entreprise Sandia National Laboratories, par exemple, teste actuellement une sorte de mousse épaisse qui peut être projetée sur les suspects afin de les aveugler et de les assourdir temporairement

sous une couche de bulles expansives. La Stinger Corporation développe quant à elle le concept d'« armes à feu intelligentes » qui ne tirent que si elles sont actionnées par leur propriétaire, et de herses rétractables à déployer devant les véhicules en fuite. Westinghouse propose une « voiture intelligente » équipée de mini-ordinateurs capables de se connecter aux unités centrales des postes de police, pour l'enregistrement accéléré des prisonniers ainsi que des échanges rapides d'information⁴...»

4. *Ibid.*

Mais l'analyse des liens entre les complexes militaro-industriel et carcéro-industriel ne doit pas se limiter au transfert des technologiques de l'industrie militaire vers celle du maintien de l'ordre. L'étendue de leurs similitudes structurelles est un élément encore plus pertinent dans le cadre de notre réflexion. Ces deux systèmes tirent d'énormes bénéfices des processus de destruction sociale. Ce qui profite le plus à ces entreprises, aux responsables élus de tous bords et aux agences gouvernementales pour qui l'expansion de ces systèmes constitue un enjeu majeur, ne fait qu'engendrer drames et pertes pour les communautés pauvres et dominées racialement aux États-Unis comme dans le monde. La transformation des corps incarcérés (et ils sont en majorité des corps de couleur) en sources de profit qui consomment, voire produisent, toutes sortes de marchandises, engloutit des fonds publics qui pourraient être dévolus aux programmes sociaux tels que l'éducation, le logement, les services à la petite enfance, les loisirs et la lutte antidrogue.

Le châtement ne représente plus un segment marginal de l'économie. Les entreprises qui produisent divers types de biens – bâtiments, appareils électroniques, produits d'hygiène, etc. – et fournissent divers types de services – restauration collective, accompagnement psychologique, soins médicaux – sont désormais directement impliquées dans le business punitif. Autrement dit, des entreprises qu'on pourrait croire à mille lieux de la sphère du châtement d'État ont à présent des intérêts majeurs dans la perpétuation d'un système carcéral dont l'obsolescence n'en est que plus difficile à reconnaître. C'est au cours des années 1980 que les liens entre le secteur privé et le monde carcéral ont connu un renforcement sans précédent. Mais dans l'histoire du système pénitentiaire américain, les prisonniers ont toujours représenté une source potentielle de profit. Ils ont notamment servi de cobayes pour la recherche médicale, positionnant ainsi la prison comme un trait d'union majeur entre les universités et les entreprises.

Après la Seconde Guerre mondiale, les expériences médicales sur les détenus ont permis d'accélérer le développement de l'industrie pharmaceutique. Voici ce que raconte Allen Hornblum :

« [Le] nombre de programmes de recherche médicale aux États-Unis recourant aux prisonniers comme cobayes a connu un accroissement rapide à mesure que des médecins et chercheurs zélés, des universités subventionnaires et une industrie pharmaceutique en plein essor rivalisaient pour l'obtention de parts de marché. Les populations en marge de la société se retrouvèrent, comme toujours, dans la position du grain à moudre de l'industrie médico-pharmaceutique, et les détenus allaient devenir la matière première des profits d'après-guerre et des progrès de la recherche universitaire⁵. »

5. **Allen M. Hornblum**, *Aces of Skin : Human Experiments at Holmesburg Prison*, Routledge, New York, 1998, xvi.

L'ouvrage d'Allen Hornblum, *Aces of Skin : Human Experiments at Holmesburg Prison*, met en lumière la carrière d'Albert Kligman, chercheur en dermatologie et professeur à l'université de Pennsylvanie. Kligman, le « père du rétinol A⁶ », a pratiqué des centaines d'expériences sur les détenus de la prison Holmesburg et formé de nombreux chercheurs à l'utilisation de méthodes de recherche considérées aujourd'hui comme contraires à la déontologie.

6. *Ibid.*, p. 212.

« Quand le Dr. Kligman entra pour la première fois dans la vieille prison, il fut émerveillé par ce cadre idéal pour ses recherches. En 1966, il déclarait lors d'un entretien accordé à un journal : « Je ne voyais partout que des hectares de peau. J'étais comme un fermier découvrant une nouvelle terre fertile. » Les centaines de détenus qu'il voyait devant lui représentaient pour lui une opportunité unique de se livrer à des recherches médicales sans limites et sans le risque d'être dérangé. Dans l'interview, il décrit une « colonie anthropoïde, globalement en bonne santé » dans des conditions parfaitement contrôlées⁷. »

7. *Ibid.*, p. 37.

Le temps que le programme de recherche soit supprimé en 1974 et que de nouvelles lois fédérales interdisent l'utilisation des prisonniers dans le cadre de recherches universitaires ou privées, de nombreux produits cosmétiques et de crèmes pour la peau avaient déjà été testés. Certains avaient eu des effets très nocifs sur les sujets tests et ne pouvaient être vendus sous leur forme d'origine. Johnson & Johnson, Ortho Pharmaceutical et Dow Chemical ne sont que quelques-unes des entreprises ayant tiré d'immenses profits de ces expériences.

L'impact potentiel du secteur privé sur le domaine du châtement était donc déjà visible, dès les années 1950, avec les expériences menées par Kligman à la prison de Holmesburg. Mais c'est seulement dans les années 1980, avec la mondialisation accrue du capitalisme, que s'amorça l'afflux massif de capitaux privés vers l'économie punitive. Les processus de désindustrialisation qui entraînent la fermeture des usines à travers le pays donnèrent également naissance à un gigantesque vivier de personnes vulnérables et sans emploi. Un nombre croissant d'individus se

mit à dépendre des services sociaux, notamment d'organismes comme l'AFDC (*Aid To Families with Dependent Children*, ou aide aux familles avec enfants à charge). Ce n'est pas un hasard si « l'aide sociale telle que nous la connaissons » – pour reprendre l'expression du président Clinton – s'est retrouvée sous le feu de nombreuses attaques avant d'être largement démantelée sous couvert d'une vaste « réforme de l'assistance sociale ». Dans le même temps, nous avons assisté à la privatisation et à la corporatisation de services jusqu'alors pris en charge par l'État. L'exemple le plus flagrant de ce processus fut la transformation des hôpitaux et des services de santé gérés par le gouvernement en vastes complexes administrés par ce qu'on appelle par un doux euphémisme des sociétés

8. **A.S. Relman**, «The New Medical Industrial Complex», *New England Journal of Medicine* n°30-17, 23 octobre 1980, p. 963-970.

de gestion médicale. Dans ce sens, nous pourrions donc également parler de « complexe médico-industriel⁸ ». De fait, il existe un lien entre l'une des premières compagnies hospitalières privées, Hospital Corporation of America (HCA) et la Corrections Corporation of America (ou CCA),

plus grosse entreprise américaine du secteur carcéral : des membres du conseil d'administration de la HCA, qui possède aujourd'hui deux cents établissements hospitaliers et soixante-dix centres de chirurgie ambulatoire répartis dans vingt-quatre États, mais aussi en Grande-Bretagne et en Suisse, ont contribué à la création de la CCA en 1983.

Dans le contexte d'une économie orientée comme jamais vers la quête du profit, quel qu'en soit le coût humain, et vers le démantèlement des services d'aide sociale, la survie des pauvres a été de plus en plus assombrie par l'ombre menaçante de la prison. Le projet massif de construction carcérale qui fut initié au début des années 1980 fournit les moyens de concentrer et de gérer ce que le système capitaliste avait implicitement qualifié de surplus humain. Dans le même temps, les responsables élus et les médias dominants justifiaient les nouvelles pratiques de condamnation draconiennes et l'augmentation du nombre de prisons en affirmant que c'était la seule manière de nous protéger des voleurs, des assassins et des violeurs.

«Les médias, surtout la télévision [...], ont un intérêt structurel à entretenir l'idée selon laquelle nous serions confrontés à une criminalité galopante. Avec la concurrence nouvelle des réseaux câblés et des chaînes d'information continue, les journaux télévisés et les émissions consacrées à la criminalité [...] ont follement proliféré. D'après le Center for Media and Public Affairs, en une décennie, la criminalité est devenue le premier sujet abordé par les journaux télévisés du soir. De 1990 à 1998, alors que le nombre d'homicides a diminué de moitié dans l'ensemble des États-Unis, la couverture médiatique des meurtres sur les trois principales chaînes de télévision nationales a été quasiment multipliée par quatre⁹.»

9. **Vince Beiser**, «How We Got to Two Million : How Did the Land of the Free Become the World's Leading Jailer?» in *Debt to Society, Mother Jones Special Report*, 10 juillet 2001.

Alors même que le taux de criminalité était en baisse, la population carcérale grimpait en flèche. D'après un rapport du ministère de la Justice, à la fin de l'année 2001, on comptait exactement deux millions cent mille cent quarante six détenus aux États-Unis¹⁰. Les termes et les chiffres cités dans ce rapport gouvernemental méritent quelques explications préliminaires. J'avoue hésiter à m'appuyer sur ces statistiques brutes, tant cela semble aller à l'encontre du raisonnement critique que devrait nourrir la compréhension du complexe carcero-industriel. C'est précisément l'abstraction des chiffres qui joue un rôle central dans la criminalisation de ceux qui ont le malheur de se retrouver en prison. Il y a dans les prisons fédérales et d'État, les centres de détention militaire ou ceux de l'INS, quantité d'hommes et de femmes avec des profils différents, dont les vies sont effacées par les chiffres du bureau des statistiques du ministère de la Justice. Ceux-ci ne font aucune distinction entre une femme incarcérée pour trafic de drogue et un homme condamné pour le meurtre de sa compagne – lequel, incidemment, passera peut-être moins de temps derrière les barreaux que la trafiquante de drogue. Refermons donc la parenthèse pour en venir au détail des statistiques proprement dites : fin 2001, on comptait 1 324 465 détenus dans les « prisons fédérales et d'État », 15 852 dans les « prisons territoriales », 631 240 dans les « prisons locales », 8 761 dans les « centres de détention de l'INS », 2 436 dans les « établissements militaires », 1 912 dans les « prisons des réserves indiennes » et 108 965 dans les « centres de redressement pour mineurs ». En l'espace d'une décennie, de 1990 à 2000, 351 nouveaux établissements de détention ont été pris en charge par les États et plus de 528 000 lits ont été ajoutés, portant à 1 320 le nombre d'établissements d'État, ce qui représente une augmentation de 81%. Actuellement (en 2003), on compte également 84 établissements fédéraux et 264 établissements privés¹¹. Le rapport dont proviennent ces chiffres montre que l'augmentation du taux d'incarcération ralentit. Intitulé « Prisoners in 2001 », le document s'ouvre sur une introduction expliquant que « la population carcérale du pays a augmenté de 1,1%, un taux en diminution par rapport à l'augmentation annuelle de 3,8% enregistrée depuis la fin de l'année 1995. En 2001, la population carcérale a connu son taux d'inflation le plus lent depuis 1972 et sa plus faible augmentation tout court depuis 1979¹² ». Aussi faible cet accroissement soit-il, ces chiffres pourraient laisser perplexe s'ils n'étaient pas aussi bien ordonnés et organisés de façon si rationnelle. Pour les replacer dans une perspective historique, imaginez comment les gens aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle – ou pendant la majeure partie du XX^{ème} siècle – qui assistaient alors à l'éclosion de ce système de châtiment nouveau (et révolutionnaire pour l'époque) appelé la prison, auraient réagi s'ils avaient su qu'une telle quantité d'individus y serait un jour enfermés. J'ai moi-même évoqué mes souvenirs d'une époque, il y a trente ans, où la population carcérale ne représentait qu'un dixième

10. **Paige M. Harrison et Allen J. Beck**, «Prisoners in 2000», *Bureau of Justice Statistics Bulletin ; Department of Justice, Office of Justice Programs*, Washington DC, juillet 2002, NCJ 195189, p. 1.

11. **Paige M. Harrison et Allen J. Beck**, «Prisoners in 2000», *Bureau of Justice Statistics Bulletin ; Department of Justice, Office of Justice Programs*, Washington DC, juillet 2002, NCJ 195189, p. 1.

12. *Ibid.*

des chiffres actuels. Le complexe carcéro-industriel se nourrit de schémas de privatisation qui, comme nous l'avons vu, ont également entraîné une transformation profonde des services liés à la santé, à l'éducation et à d'autres aspects de notre quotidien. En outre, cette tendance à la privatisation des prisons – qu'il s'agisse de la présence grandissante des entreprises au sein de l'économie carcérale ou de l'expansion des prisons privatisées – rappelle le vaste élan vers une industrie punitive lucrative sur le dos des nouveaux contingents de travailleurs noirs « affranchis » après la guerre de Sécession. D'après Steven Donziger, qui reprend à son compte les travaux du criminologue norvégien Nils Christie :

« Les entreprises qui servent le système de justice criminelle ont besoin d'une quantité suffisante de matière première pour s'assurer une croissance à long terme. [...] Dans le domaine de la justice criminelle, la matière première n'est autre que les prisonniers eux-mêmes, et l'industrie fera toujours ce qu'il faut pour s'en garantir un approvisionnement constant. Pour que ce stock de prisonniers augmente, les politiques de justice criminelle doivent fabriquer un nombre suffisant de prisonniers, quelle que soit l'augmentation ou la diminution de la criminalité et la nécessité réelle de la détention¹³. »

13. **Steve Donziger**, *The Real War on Crime: Report of the National Criminal Justice Commission*, Perennial Publishers, New York, 1996, p. 87.

Juste après la guerre de Sécession, les Noirs (hommes et femmes) affranchis constituaient un gigantesque vivier de main-d'œuvre à un moment où les propriétaires de plantation – et les industriels – ne pouvaient plus s'appuyer sur l'esclavage comme ils l'avaient fait par le passé. Cette main-d'œuvre a été rendue progressivement disponible aux acteurs du secteur privé grâce au louage carcéral, que nous avons déjà largement évoqué ici, et à d'autres systèmes comme le péonage¹⁴. Souvenons-nous qu'après l'abolition de l'esclavage, la population pénale avait connu une transformation radicale pour devenir majoritairement noire dans les

États du Sud. Historiquement parlant, cette brusque inflation de la population carcérale noire explique pourquoi on accepte aujourd'hui si facilement la part disproportionnée de détenus noirs dans les prisons. En 2002, d'après le bureau des statistiques du ministère de la Justice, les Afro-Américains représentaient la majorité des individus incarcérés dans les prisons centrales, fédérales ou d'État avec un total de 803 400 détenus – soit 118 600 de plus que les détenus blancs. Si l'on inclut les Latinos, il faut encore y ajouter 283 000 détenus de couleur supplémentaire¹⁵.

Compte tenu de la vitesse galopante à laquelle progresse l'incarcération des Noirs, l'actuelle composition raciale de la population carcérale se rapproche de celle qu'on pouvait constater dans le Sud après la guerre de Sécession, à l'époque des chaînes de forçats et du louage pénal. Que cette matière première humaine serve de main-d'œuvre ou de clientèle

14. Servitude pour dettes.

15. **Allen J. Beck, Jennifer C. Karzberg et Paige M. Harrison**, « Prison and Jail Inmates at Midyear 2001 », *Bureau of Justice Statistics Bulletin ; Department of Justice, Office of Justice Programs*, Washington DC, avril 2002, NCJ 191702, p. 12.

pour les biens et les services fournis par les entreprises carcérales privées, il est clair que si les corps noirs sont jugés superflus dans le « monde libre », ils constituent bien une source de profit non négligeable au sein de l'univers carcéral.

Le processus de privatisation induit par le louage carcéral a ses équivalents dans le monde d'aujourd'hui, puisque des sociétés comme la CCA et Wackenhut gèrent des prisons dans un but ouvertement lucratif. Au début du XXI^{ème} siècle, on comptait 91 828 prisonniers d'État ou fédéraux incarcérés dans des établissements gérés par des entreprises carcérales privées aux États-Unis¹⁶. Le Texas et l'Oklahoma peuvent se vanter de posséder le plus grand nombre de détenus dans des prisons privées. Le Nouveau-Mexique incarcère 44% de ses détenus dans des établissements pénitentiaires privés, et des États comme le Montana, l'Alaska et le Wyoming leur ont confié plus d'un quart de leurs propres prisonniers¹⁷. Dans le cadre d'accords qui ne sont pas sans rappeler le système de louage carcéral, le gouvernement fédéral, les États et les collectivités locales versent à ces sociétés privées une taxe pour chaque détenu, ce qui signifie que les entreprises carcérales ont intérêt à garder leurs prisonniers le plus longtemps possible et à veiller à ce que leurs établissements ne désemplissent pas.

16. **Harrison et Beck**, « Prisoners in 2001 », p. 7.

17. *Ibid*

Le Texas comporte trente-quatre établissements appartenant au gouvernement mais gérés par le secteur privé, où sont détenues environ 5 500 personnes provenant de tous les États-Unis. Ces établissements génèrent près de 8 millions de dollars de revenus annuels pour l'État texan¹⁸.

L'un des exemples les plus saisissants de cette situation est la toute puissance de la société Capital Correctional Resources Inc., qui gère le centre de détention de Brazoria, un établissement appartenant au gouvernement et situé à une soixantaine de kilomètres de Houston. Brazoria a éveillé l'intérêt du public au mois d'août 1977 lorsqu'une vidéo diffusée sur une chaîne de télévision nationale a montré des prisonniers mordus par des chiens, frappés à l'entrejambe et piétinés par des surveillants. Contraints de ramper sur le sol, les détenus recevaient également des décharges de pistolets paralysants tandis que les gardes – qui s'adressaient notamment à un prisonnier noir en l'appelant boy – leur hurlaient « Plus vite¹⁹ ! » Après la diffusion de ces images, l'État du Missouri récupéra les 415 prisonniers qu'il avait transférés à Brazoria. Malgré la relative absence de commentaires de la part des journalistes pour souligner la dimension indéniablement raciale de ces agissements, les images diffusées à la télé montraient clairement que les prisonniers noirs constituaient la cible principale des attaques du personnel carcéral.

18. **Anne Pressley**, « Texas County Sued by Missouri Over Alleged Abuse of Inmates », *Washington Post*, 27 août 1997.

19. **Madeline Baro**, « Video Prompts Prison Probe », *Philadelphia Daily News*, 20 août 1997.

Cet enregistrement de trente-deux minutes, présenté par la direction de Brazoria comme une vidéo d'entraînement – utilisée soi-disant pour

montrer aux employés de la prison « ce qu'il ne faut pas faire » –, fut réalisé en septembre 1996, lorsqu'un garde avait soi-disant flairé une odeur de marijuana dans la prison. Preuve magistrale, s'il en est, des mauvais traitements infligés aux détenus dans les prisons privées, cette vidéo a été mise au jour dans le cadre de l'instruction d'une plainte ouverte par l'un des prisonniers ayant été mordu par un chien ; cet homme attaquait le comté de Brazoria et réclamait cent mille dollars de dommages et intérêts. Le comportement des gardiens – qui, d'après les prisonniers de Brazoria, était en réalité bien pire que ne le montraient ces images – en dit long non seulement sur la manière dont de nombreux détenus sont traités à travers le pays, mais sur un certain état d'esprit général du public envers les personnes incarcérées.

Comme le révèle un reportage de l'Associated Press, agence de presse mondiale basée aux États-Unis, certains des anciens détenus de Brazoria originaires du Missouri, une fois retransférés dans leur État, se sont confiés au journal *Kansas City Star* :

« Les gardiens utilisaient des aiguillons à bétail et d'autres moyens d'intimidation pour imposer le respect aux prisonniers et les obliger à dire « j'aime le Texas ». Ce que vous avez vu sur la vidéo n'était qu'une miette de ce qui s'est passé là-bas ce jour-là », explique le détenu Louis Watkins à propos des événements filmés le 18 septembre 1996. « Même au cinéma, je n'avais jamais vu ça²⁰. »

20. « Beatings Worse Than Shown on Videotape, Missouri Inmates Say », *The Associated Press*, 27 août 1997

21. **Joel Dyer**, *The Perpetual Prison Machine : How America Profits from Crime*, Westview Press, Boulder CO, 2000.

En 2000, aux États-Unis, vingt-six entreprises à but lucratif géraient environ cent cinquante établissements répartis dans vingt-huit États²¹. Les deux plus grandes d'entre elles, la CCA et Wackenhut, contrôlaient à elles seules 76,4% du marché carcéral privé. Le siège social de la CCA se trouve à Nashville, Tennessee ; jusqu'en 2001, son principal actionnaire était la multinationale Sodexo Alliance basée à Paris et qui, par le biais de son sous-traitant états-unien, Sodexo Marriott, assurait la restauration collective dans neuf cents universités américaines. Le Prison Moratorium Project, un organisme pour l'abolition carcérale misant particulièrement sur l'engagement militant des jeunes, a organisé une vaste campagne de protestation contre Sodexo Marriott sur les campus à travers tout le pays. Parmi les établissements ayant décidé de résilier leur contrat avec Sodexo, citons l'université d'Albany, le Goucher College et l'université James Madison. Les étudiants avaient organisé des *sit-in* et des manifestations sur plus de cinquante campus avant que Sodexo ne renonce à ses intérêts financiers au sein de la CCA à l'automne 2001²².

22. **Abby Ellin**, « A Food Fight Over Private Prisons », *New York Times*, *Education Life*, 8 avril 2001.

Bien que les prisons privées représentent une proportion relativement peu élevée des établissements carcéraux aux États-Unis, le modèle de privatisation est en passe de devenir le premier mode de gestion du châ-

timent dans de nombreux autres pays²³. Ces sociétés ont notamment voulu profiter de l'inflation de la population carcérale féminine, aux États-Unis comme ailleurs dans le monde. En 1996, la première prison australienne privée pour femmes a été inaugurée par la CCA à Melbourne. L'État de Victoria « a adopté le modèle américain de privatisation permettant de confier le financement, la construction, et la gestion entière de la prison à un entrepreneur unique auquel le gouvernement rembourse les frais de construction sur plus de vingt ans. Cela signifie qu'il est virtuellement impossible de se débarrasser du concessionnaire, puisqu'il est le propriétaire de la prison²⁴. »

23. **Julia Sudbury**, « Mules and Other Hybrids : Incarcerated Women and the Limits of Diaspora », *Harvard Journal of African American Public Policy*, automne 2002.

24. **Amanda George**, « The New Prison Culture : Making Millions from Misery » in **Sandy Cook** et **Susanne Davies**, *Harsh Punishment : International Experiences of Women's Imprisonment*, Northeastern Press, Boston, 1999, p. 190.

Suite à la grande campagne organisée par des groupes de militants anti-carcéraux à Melbourne, l'État de Victoria résilia son contrat avec la CCA en 2001. Mais une partie non négligeable du système carcéral australien demeure privatisée. À l'automne 2002, le gouvernement du Queensland prolongea son contrat avec Wackenhut pour la gestion d'une prison de 710 places à Brisbane. La valeur de ce contrat établi pour cinq ans était de 65,5 millions de dollars. En plus de la prison de Brisbane, Wackenhut gérait onze autres établissements pénitentiaires en Australie et en Nouvelle-Zélande et fournissait des services de santé dans onze prisons publiques de l'État de Victoria²⁵. Dans le communiqué de presse annonçant le renouvellement du contrat, Wackenhut décrivait ainsi ses activités à l'échelle planétaire :

25. Communiqué de presse de Wackenhut, 23 août 2002.

« WCC, leader mondial de l'industrie correctionnelle privatisée, détient des contrats et des licences pour la gestion de soixante établissements correctionnels et de détention en Amérique du Nord, en Europe, en Australie, en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande pour un total d'environ 43 000 places. WCC fournit également des services de transport des prisonniers, des appareils de surveillance électronique pour les détenus assignés à résidence, ainsi que des services de soins médicaux et psychiatriques. WCC propose aux agences gouvernementales des solutions clé en main pour le développement de nouvelles institutions correctionnelles et psychiatriques, incluant la conception, la construction, le financement et la gestion²⁶. »

26. *Ibid.*

Mais pour comprendre toute l'étendue du complexe carcero-industriel, il ne suffit pas d'évoquer le pouvoir inquiétant de l'économie carcérale privée. Par définition, ces sociétés courtisent les gouvernements dans le but de décrocher des contrats, mêlant ainsi châtiment et profits en une périlleuse étreinte. Or ce n'est là que la pointe de l'iceberg ; il ne faudrait pas ignorer le phénomène de corporatisation à grande échelle qui caractérise le système pénal contemporain. Comparé à d'autres époques historiques, l'économie carcérale n'est plus aujourd'hui un petit réseau de

marchés restreint, identifiable et maîtrisable. De nombreuses entreprises, que les consommateurs du « monde libre » connaissent bien, ont trouvé de nouvelles opportunités d'expansion en vendant leurs produits aux établissements carcéraux.

« Dans les années 1990, le large éventail de sociétés qui se font de l'argent grâce aux prisons est absolument sidérant – des savons Dial aux biscuits Famous Amos, de AT&T aux fournisseurs de services de santé. [...] En 1995, Dial a vendu pour 100 000 dollars de produits au seul système carcéral de l'État de New York. [...] Quand VitaPro Foods, société canadienne siégeant à Montréal, s'est associée aux prisons texanes pour leur vendre ses substituts de viande à base de soja, le contrat s'élevait à 34 millions de dollars par an²⁷. »

27. Dyer, p. 14.

Parmi les nombreuses entreprises présentes dans les pages jaunes du site Internet *corrections.com*, on retrouve Archer Daniel Midland, Nestlé Food Service, Ace Hardware, Polaroid, Hewlett-Packard, R.J. Reynolds ainsi que les sociétés de communication comme Sprint, AT&T Television, Verizon et Ameritech. L'une des conclusions qui s'imposent ici, c'est que même si l'on interdisait les entreprises carcérales privées – hypothèse fort peu probable –, le complexe carcéro-industriel et ses multiples stratégies de profit resteraient relativement inchangés. Les prisons privatisées constituent des sources de profit directes pour les entreprises qui les dirigent, mais les prisons publiques sont tellement saturées de produits et de services fournis par le secteur privé que la distinction n'est pas aussi marquée qu'on pourrait le croire. Les campagnes anti-privatisation qui présentent les prisons publiques comme une alternative saine aux prisons privées peuvent induire en erreur. Il est vrai que l'une des raisons expliquant la rentabilité des prisons privées est qu'elles exploitent une main-d'œuvre non syndiquée, détail essentiel qui se doit d'être souligné ; néanmoins, les prisons publiques sont désormais tout autant associées à l'économie privée et constituent donc une source croissante de profits capitalistes.

L'afflux massif des investissements privés dans la sphère punitive a fait évoluer de manière significative les enjeux du projet anti-carcéral. Cela signifie que les militants abolitionnistes doivent être prêts à pousser leurs réflexions et leurs stratégies bien au-delà de la simple institution pénitentiaire. La rhétorique de la réforme, qui a souvent constitué le socle des critiques envers le système carcéral, ne suffit plus dans le contexte actuel. Les approches réformatrices qui tendent à entériner l'utilité de la prison ne permettent pas de dénoncer les liens économiques et politiques qui définissent le système carcéral d'aujourd'hui. Cela signifie qu'à l'ère du complexe carcéro-industriel, les militants doivent poser sérieusement la question des liaisons dangereuses entre le capitalisme globalisé et la diffusion du système carcéral états-unien à travers le monde.

L'économie carcérale mondiale est indiscutablement dominée par les États-Unis. Non seulement elle repose sur des produits, des services et des idées vendus clé en main aux États étrangers, mais elle exerce également une influence considérable sur le développement d'un certain type de châtiment d'État à travers le monde. Exemple frappant de ce phénomène, l'opposition aux tentatives de la Turquie de modifier son parc carcéral. Au mois d'octobre 2000, les prisonniers turcs, dont la plupart sont liés à des mouvements politiques de gauche, ont entamé une « grève de la faim à mort » afin de protester contre la décision gouvernementale d'introduire des prisons de « type F » à l'américaine. Comparées aux établissements classiques avec dortoirs, ces prisons nouvelles sont équipées de cellules pour une à trois personnes ; les détenus contestent généralement ce dispositif qui facilite des régimes d'isolement, les exposant ainsi aux mauvais traitements et à la torture. En décembre 2000, trente prisonniers turcs furent tués lors d'affrontements avec les forces de l'ordre dans une vingtaine de prisons à travers le pays²⁸. En septembre 2002, plus de cinquante détenus étaient morts des suites de leur grève de la faim dont deux femmes, Gulnihâl Yilmaz et Birsên Hosver, alors dernières victimes en date de cette hécatombe.

28. Cf. le communiqué de presse d'*Amnesty International*.

Ces prisons de « type F » souhaitées par le gouvernement turc s'inspiraient des prisons supermax états-uniennes conçues pour mater les détenus réputés incontrôlables en les plaçant en confinement individuel illimité et en les soumettant à divers degrés d'isolement sensoriel. Dans son compte-rendu de 2002, l'association Human Rights Watch se penchait sur les inquiétudes soulevées par l'expansion des prisons ultramodernes à sécurité supermaximale :

« À l'origine prédominant aux États-Unis, [...] le modèle supermax s'est répandu dans un nombre croissant d'autres pays. Les prisonniers enfermés dans ces établissements passent une moyenne de vingt-trois heures par jour en confinement total, sont soumis à une solitude et une inactivité extrêmes, et bénéficient d'un niveau scandaleusement limité d'opportunités récréatives et éducatives. Bien que les autorités carcérales justifient la nécessité de ces prisons supermax en arguant qu'elles abritent uniquement les individus les plus dangereux, auteurs de troubles ou fugitifs potentiels, il existe peu de garde-fous pour empêcher d'autres prisonniers de se voir transférer de façon arbitraire ou discriminatoire vers ces établissements. En Australie, l'inspecteur des services de détention a découvert que certains détenus étaient confinés indéfiniment dans des unités spéciales de haute sécurité sans savoir pourquoi, ni pour combien de temps²⁹. »

29. Voir *hrw.org*.

L'Afrique du Sud est l'un des nombreux pays ayant adopté les établissements de très haute sécurité. La prison supermax de Kokstad, dans le KwaZulu-Natal, fut achevée au mois d'août 2000, mais ne fut inaugurée qu'en mai 2002. Ironie

du sort, la raison invoquée pour ce retard fut un conflit autour de la question de la gestion de l'eau entre la prison et un nouveau lotissement résidentiel bon marché. Je souligne l'exemple de l'Afrique du Sud à cause de l'apparente facilité avec laquelle le modèle carcéral américain le plus répressif s'est imposé dans ce pays qui venait tout juste de se lancer dans un projet de société démocratique, antiraciste et antisexiste ; l'Afrique du Sud fut notamment la première nation au monde à garantir les droits constitutionnels des homosexuels, et s'empressa de supprimer la peine de mort après l'abolition de l'apartheid. Néanmoins, suivant en cela l'exemple des États-Unis, son système carcéral est en pleine expansion et devient de plus en plus répressif. Wackenhut a signé plusieurs contrats avec le gouvernement sud-africain ; en construisant elle-même ses prisons, l'entreprise ne fait qu'entériner la tendance générale à la privatisation de l'économie (qui affecte la qualité des services publics de base).

La participation de l'Afrique du Sud au complexe carcéro-industriel constitue un obstacle majeur à la création d'une société démocratique. Aux États-Unis, nous avons déjà ressenti les effets insidieux et nuisibles de l'expansion des prisons sur le plan social. La société semble attendre tranquillement que les jeunes hommes – mais aussi de plus en plus de jeunes femmes – noirs, latinos, amérindiens et asiatico-américains soient naturellement transférés du monde libre vers la prison où ils auraient, paraît-il, leur juste place. Malgré les victoires importantes des mouvements antiracistes depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, le racisme se cache au sein même de nos structures institutionnelles et son refuge le plus sûr est le système carcéral.

Les arrestations xénophobes d'immigrés originaires du Moyen-Orient après les attentats du 11 septembre et la rétention délibérée d'informations concernant l'identité d'un certain nombre de ces personnes détenues dans les centres de l'INS (dont certains sont gérés par des entreprises privées) n'augurent rien de bon pour l'avenir de la démocratie. La détention, dans l'indifférence générale, d'un nombre croissant de sans-papiers en provenance des pays du Sud a été considérablement facilitée par les structures et les idéologies associées au complexe carcéro-industriel. Il nous sera difficile d'aller dans le sens de la justice et de l'égalité au XXI^{ème} siècle si nous refusons de reconnaître le rôle majeur joué par ce système dans l'emprise grandissante du racisme et de la xénophobie.

Les opposants au complexe carcéro-industriel voient dans le projet abolitionniste un outil vital pour élargir le terrain de la lutte pour la démocratie. Ce mouvement est donc engagé dans la lutte contre le racisme, le capitalisme, le sexisme et l'homophobie. Il appelle à l'abolition de la prison en tant que mode de châtement dominant tout en reconnaissant le besoin de solidarité avec les millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui se trouvent derrière les barreaux. L'un des défis majeurs qui se présentent à lui est d'appeler à la création d'un cadre de vie plus humain pour les per-

sonnes en détention, sans pour autant encourager la pérennité de la prison. Comment trouver le bon équilibre entre la défense passionnée des droits des détenus (en militant notamment pour une diminution des violences en prison, l'arrêt des agressions sexuelles d'État, un meilleur accompagnement médical et psychiatrique, un accès facilité aux programmes de lutte antidrogue, des opportunités de formation plus épanouissantes, la syndicalisation de la main-d'œuvre carcérale, le renforcement des liens avec les familles et les communautés d'origine, l'instauration de peines plus courtes ou de substitution) et l'appel à la mise en place de solutions alternatives à l'incarcération, à l'arrêt de la construction de prisons supplémentaires et au développement de stratégies abolitionnistes remettant en cause la place des prisons dans notre avenir ?

Alternatives abolitionnistes

« Oubliez les réformes carcérales ; il est temps d'évoquer l'abolition des prisons dans la société américaine. [...] Mais une minute – l'abolition ? Où va-t-on mettre les prisonniers, les « criminels » ? Quels sont les autres choix possibles ? D'abord, même si nous n'avions aucun autre choix, cela engendrerait moins de crimes que ne le font actuellement les centres de formation criminelle. Deuxièmement, la seule véritable alternative serait de construire une société qui n'ait pas besoin de prisons. Une redistribution honnête du pouvoir et des richesses pour éteindre le feu caché de l'envie qui embrase tous les crimes liés à la possession – qu'il s'agisse des vols commis par les pauvres ou des détournements de fonds perpétrés par les riches. Et un sens profond de la communauté capable de soutenir, de réintégrer et de réhabiliter tous ceux qui se sentent soudain envahis par la rage ou le désespoir, et de les regarder non pas comme des objets – des « criminels » – mais comme des individus ayant enfreint la loi, comme c'est le cas de la plupart d'entre nous³⁰. »

30. Arthur Waskow (résident), *Institute for Policy Studies, Saturday Review*, 8 janvier 1972, cité dans Fay Honey Knopp, *Instead of Prisons : A Handbook for Abolitionists*, Prison Research Education Action Project, Syracuse, New York, 1976, p. 15-16.

Si on supprime les prisons, par quoi alors les remplacer ? Telle est la question piège qui souvent coupe court à toute tentative de réflexion poussée sur les visées abolitionnistes. Pourquoi serait-il si difficile d'imaginer des solutions alternatives à notre système d'incarcération ? Un certain nombre de raisons expliquent notre résistance à l'idée qu'il serait possible de façonner un système de justice entièrement différent – et plus égalitaire. Premièrement, nous considérons notre système pénal, avec sa dépendance démesurée à la prison, comme une norme absolue ; nous avons donc le plus grand mal à envisager d'autres solutions pour traiter le cas des quelque deux millions de personnes actuellement incarcérées dans les prisons fédérales et d'État, les établissements correctionnels pour mineurs et les centres de détention pour migrants. L'ironie, c'est que même les opposants à la peine capitale considèrent souvent l'emprison-

nement à perpétuité comme une solution de remplacement raisonnable. S'il est bien sûr indispensable de supprimer les condamnations à mort, nous devons être attentifs à la manière dont ces campagnes tendent à reproduire les vieux schémas historiques ayant permis l'émergence de la prison comme mode de châtement principal. La peine de mort a coexisté avec la prison alors que celle-ci était censée représenter une alternative aux punitions corporelles et capitales. Il y a là une dichotomie majeure. Pour la combattre, il serait peut-être intéressant de relier les objectifs des campagnes contre la peine capitale aux stratégies pour l'abolition carcérale.

Il est vrai qu'en restant aveuglément focalisés sur le système actuel – et sans doute est-ce la raison pour laquelle nous partons du principe que la perpétuité est l'unique alternative à la peine capitale –, il est très difficile d'imaginer un système structurellement similaire permettant de gérer une population aussi considérable de délinquants. Pourtant, il suffit d'éloigner notre regard de la prison, perçue à tort comme une institution isolée, pour nous intéresser au vaste réseau de liens qui régit le complexe carcéro-industriel et entrevoir ainsi plus aisément une pluralité de propositions. En d'autres termes, un cadre d'analyse élargi pourrait nous fournir des pistes plus nombreuses que si nous nous bornons à rechercher la solution de remplacement unique au système carcéral. La première étape consisterait donc à renoncer à la quête utopique d'une méthode punitive qui remplirait exactement les mêmes fonctions que la prison.

Depuis les années 1980, le système carcéral est de plus en plus imbriqué dans la vie économique, politique et idéologie des États-Unis ainsi que dans la distribution internationale des marchandises, de la culture et de l'idéologie états-uniennes. Par conséquent, le complexe carcéro-industriel représente bien plus que la somme de toutes les prisons de notre pays. C'est un réseau de liens symbiotiques tissé entre les communautés pénitentiaires, les sociétés multinationales, les conglomerats des médias, les syndicats de gardiens de prison et les institutions législatives et judiciaires. S'il est vrai que notre acception actuelle du châtement est façonnée par ces interrelations, alors les stratégies abolitionnistes les plus efficaces se doivent de les dénoncer et de proposer des solutions pour les démanteler. Quels moyens nous donnons-nous d'imaginer un système dans lequel le châtement ne pourrait pas devenir source de profit capitaliste ? Comment concevoir un projet de société dans laquelle la race et la classe ne seraient pas les déterminants prioritaires du châtement ? Une société où la justice ne s'exercerait plus autour du souci central du châtement ?

La réponse abolitionniste à ces questions consiste à imaginer une constellation de stratégies et d'institutions dont l'objectif serait de faire disparaître la prison du paysage social et idéologique de notre société. Autrement dit, il ne s'agirait pas de rechercher des substituts similaires

à la prison, comme par exemple l'assignation à résidence avec bracelet électronique, mais plutôt de réfléchir à un continuum de solutions permettant d'éviter l'incarcération : démilitarisation des écoles, revitalisation de l'éducation à tous les niveaux, mise en place d'un système de santé dispensant des soins médicaux et psychiatriques gratuits et instauration d'un système judiciaire basé sur la réparation et la réconciliation plutôt que sur la rétribution et la vengeance.

La création d'institutions nouvelles susceptibles d'occuper le terrain pour l'instant monopolisé par le carcéral pourrait contribuer peu à peu au désengorgement des prisons, dont l'empreinte se réduirait ainsi dans notre paysage social et psychique. C'est pourquoi l'école peut être considérée comme l'alternative la plus efficace au pénitencier. Tant que les établissements scolaires dans les communautés de couleur paupérisées ne seront pas débarrassés des structures de répression qui y ont été mises en place (notamment la présence de gardes et de policiers armés) et transformés en lieux qui transmettent véritablement l'envie d'apprendre, ils resteront le plus sûr chemin vers la prison. L'idée serait donc de transformer l'école en un vecteur de décarcération. Concernant notre système de santé, il est important de souligner le manque flagrant d'institutions accessibles aux personnes pauvres souffrant de troubles émotionnels et mentaux. On compte actuellement plus de malades mentaux en prison que dans les établissements psychiatriques. Cet appel à la construction d'établissements conçus spécialement pour aider les plus pauvres ne doit en aucun cas être interprété comme une volonté de revenir à l'ancien système de soins psychiatriques, lequel était – et demeure encore sous bien de nombreux aspects – aussi répressif que la prison. Il s'agit simplement d'affirmer la nécessité d'éradiquer les disparités de race et de classe sociale dans l'accès aux soins afin de créer un vecteur de décarcération supplémentaire.

En résumé, plutôt que d'imaginer une seule alternative possible au système punitif actuel, nous pourrions réfléchir à un faisceau de dispositifs exigeant une transformation radicale de nombreux aspects de notre société. Les solutions qui éludent la question du racisme, du machisme, de l'homophobie, des préjugés liés à la classe sociale et d'autres structures de domination ne permettront pas, au final, d'aller vers un désengorgement des prisons et ne feront nullement avancer le programme abolitionniste.

Dans ce contexte, il paraît logique de considérer la dépénalisation de la drogue comme élément essentiel d'une stratégie d'ensemble visant simultanément à contrer les structures racistes au sein du système pénal et à favoriser la décarcération. Ainsi, parallèlement à la dénonciation du rôle joué par la soi-disant « guerre contre la drogue » dans l'incarcération massive de personnes de couleur, les propositions pour la dépénalisation de la drogue doivent s'accompagner d'un ensemble de programmes gra-

tuits de proximité et accessibles à toutes les personnes qui le souhaitent. Je ne veux pas dire que tous les consommateurs de drogue – ou seuls les consommateurs de drogues illicites – ont besoin d'aide. Cependant, tout individu souhaitant vaincre sa dépendance aux stupéfiants devrait avoir accès à des traitements adaptés, quel que soit son statut économique.

Les institutions spécialisées dans le traitement des troubles de l'addiction sont déjà accessibles aux citoyens les plus aisés. La plus célèbre d'entre elles aux États-Unis est la clinique Betty Ford qui, d'après son site Internet, « accueille les patients dépendants à l'alcool et aux substances psychoactives. Les consultations sont ouvertes à toute personne, homme ou femme, âgée de plus de dix-huit ans sans la moindre distinction de race, de confession religieuse, de sexe, de nationalité ou de ressources économiques. » Cependant, le tarif journalier pour les six premiers jours de soins s'élève à mille cent soixante-quinze dollars, puis à cinq cent vingt-cinq dollars. Pour les patients ayant besoin d'un mois de traitement, le coût total avoisine donc les dix-neuf mille dollars, soit presque deux fois le salaire annuel d'une personne touchant le salaire minimum.

Les pauvres devraient eux aussi avoir accès volontairement à des programmes de traitement efficaces contre l'addiction aux stupéfiants. Comme le centre Betty Ford, les établissements qui les accueillent ne devraient pas dépendre du système pénal. Comme au centre Betty Ford, les membres de la famille devraient être autorisés à s'impliquer dans le processus thérapeutique. Mais contrairement au centre Betty Ford, la prise en charge devrait être gratuite. Pour que les stratégies de lutte antidrogue puissent véritablement compter parmi les « alternatives abolitionnistes », elles ne devraient pas s'appuyer sur l'emprisonnement comme ultime recours – contrairement aux programmes de désintoxication actuels, auxquels les individus sont « condamnés » sous injonction de justice.

La campagne pour la dépénalisation des stupéfiants – de la marijuana à l'héroïne – ne connaît pas de frontières et a amené des nations comme les Pays-Bas à réviser leurs lois en la matière pour légaliser la consommation personnelle de drogues douces comme la marijuana et le haschich. Les Pays-Bas sont également des pionniers de la légalisation du travail sexuel, autre domaine ayant fait l'objet de campagnes massives de dépénalisation. Il suffirait de supprimer toutes les lois pénalisant la consommation de drogue et la vente de services sexuels – à ce titre, la fin de la prohibition de l'alcool est un exemple pertinent. Cette double dépénalisation ferait considérablement progresser le projet de décarcération (autrement dit la réduction significative du nombre de personnes condamnées à des peines de prison) dans le but de démanteler à terme le système carcéral en tant que mode de châtement principal. L'autre tâche qui incombe aux abolitionnistes carcéraux est d'identifier les autres comportements dont la dépénalisation permettrait d'effectuer un pas supplémentaire dans ce

sens. L'un des aspects les plus évidents et urgents de cette démarche de dépénalisation concerne les droits des migrants. Le nombre croissant d'individus incarcérés en prison ou dans des centres de détention pour migrants – surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001 – peut être réduit en mettant fin au processus de criminalisation des personnes ayant franchi les frontières états-uniennes sans papiers. Les campagnes appelant à la fin des poursuites contre ces migrants illégaux contribuent de manière significative à la lutte contre le complexe carcéro-industriel, contre le racisme et la domination masculine. Quand les femmes originaires de l'hémisphère sud se retrouvent emprisonnées, au lieu de se voir accorder le statut de réfugiées, pour être entrées sur le territoire états-unien afin d'échapper à des violences sexuelles, cela renforce la tendance générale à sanctionner les personnes persécutées dans leur quotidien en raison de la pandémie de violence qui continue d'être légitimée par nos structures idéologiques et légales.

Aux États-Unis, certains s'appuient sur le « syndrome de la femme battue » pour affirmer qu'une femme tuant un époux ou un compagnon violent ne devrait pas être inculpée de meurtre. Cette affirmation a été abondamment critiquée, à la fois par les détracteurs et les défenseurs du féminisme : les premiers refusent de reconnaître la banalité et l'horreur des violences conjugales, tandis que les seconds contestent l'idée selon laquelle les femmes qui tuent leur tortionnaire ne seraient pas responsables de leurs actes. La réponse des mouvements féministes – quelle que soit la diversité de leurs positions sur le syndrome de la femme battue – est que la violence conjugale est un problème de société omniprésent et complexe qui ne peut être résolu en emprisonnant les femmes qui se défendent contre leur bourreau. Par conséquent, la mise en place de stratégies de lutte contre ces violences – aussi bien dans le cadre de la vie privée que dans les rapports entre les femmes et l'État – devrait particulièrement nous mobiliser.

Les propositions que j'ai énumérées jusqu'à présent (et la liste est non exhaustive : on pourrait également parler de l'emploi et de la revalorisation des salaires, des solutions de remplacement des services sociaux dévastés, de l'accès aux loisirs dans les quartiers défavorisés, et j'en passe) sont liées directement ou indirectement à notre système actuel de justice pénale. Mais toutes ont pour objectif de diminuer l'impact du complexe carcéro-industriel sur notre vie. Comme elles contestent le racisme et les autres outils de domination sociale, leur mise en œuvre contribue certainement au projet abolitionniste de désincarcération.

En élaborant des stratégies de décarcération et en tissant un vaste réseau de solutions alternatives, nous travaillons à la déconstruction idéologique du lien conceptuel entre crime et châtement. Une compréhension plus nuancée de l'impact social du système punitif exige en effet de renoncer

à notre conception habituelle du châtement en tant que conséquence inévitable du crime. Nous pourrions alors reconnaître que le « châtement » n'est pas la suite logique du « crime » dans le cadre ordonné d'un discours sur la justice de l'emprisonnement, mais plutôt qu'il a partie liée – surtout en ce qui concerne la prison (et la peine capitale) – avec les intérêts politiques, la quête de profit des grandes entreprises et l'exploitation médiatique de la criminalité. L'emprisonnement est étroitement lié à la race des individus les plus susceptibles de se retrouver devant un tribunal. Il est également indissociable de la notion de classe sociale et, comme nous l'avons vu, structure le système punitif sur une base genrée. Si nous démontrons que les alternatives abolitionnistes perturbent ces interrelations et qu'elles s'efforcent de désarticuler les liens crime/châtement, race/châtement, classe sociale/ châtement et genre/châtement, alors nous cesserons de voir la prison comme une institution isolée pour prendre en compte toutes les connexions sociétales qui favorisent son maintien.

Cet effort pour créer un nouveau terrain conceptuel permettant d'imaginer les solutions alternatives à l'emprisonnement implique de s'interroger sur les raisons idéologiques pour lesquelles les « criminels » ont été constitués en tant que classe – et, qui plus est, une classe qui ne mériterait pas de jouir des droits civiques et humains accordés aux autres citoyens. Les criminologues radicaux ont souligné depuis longtemps que la catégorie des « délinquants » recouvre bien plus que les individus officiellement reconnus comme des criminels, puisque chacun de nous a déjà enfreint la loi à un moment donné de son existence. Même le président Clinton a reconnu avoir déjà fumé de la marijuana, en insistant toutefois sur le fait qu'il n'avait pas inhalé la fumée. Cependant, les disparités avérées dans l'intensité de la surveillance policière – comme démontré dans les faits d'actualité par la récurrence du « profilage racial » – expliquent en partie les disparités liées à la race et à la classe sociale dans les taux d'arrestation et d'incarcération. Par conséquent, si nous sommes prêts à analyser sérieusement les effets de notre système de justice basé sur la race et la classe sociale, nous verrons que d'énormes quantités d'individus sont en prison pour la seule raison qu'ils sont noirs, chicanos, vietnamiens, amérindiens ou simplement pauvres, toutes origines ethniques confondues. Ces gens atterrissent en prison non pas tant pour les crimes qu'ils ont, en effet, peut-être commis, mais parce que leur communauté d'origine est criminalisée. Les programmes de dépénalisation devront non seulement permettre d'assouplir les lois relatives à certaines pratiques – consommation de drogue et travail sexuel, notamment – mais aussi de décriminaliser certaines populations et communautés. Dans le contexte de ces alternatives abolitionnistes, il paraît logique de s'intéresser à la question des transformations nécessaires au cœur même de notre système judiciaire. Au-delà de la diminution du nombre de comportements susceptibles d'amener les citoyens au contact des autorités policières et judiciaires se pose également la question du traitement réservé à ceux qui

portent atteinte à l'intégrité physique ou aux biens d'autrui. De nombreux organismes et individus, aux États-Unis comme dans le reste du monde, proposent d'autres modes possibles d'exercice de la justice. Dans certains cas bien précis, des gouvernements ont tenté de mettre en place des solutions alternatives allant de la résolution de conflit à la justice réparatrice ou restauratrice. Des chercheurs comme Herman Bianchi ont avancé l'idée que le crime devait être défini en termes d'actes délictuels et que la loi réparatrice devait remplacer la loi criminelle. Pour reprendre ses termes, « [celui ou celle qui enfreint la loi] n'est plus, par conséquent, une personne mauvaise, mais un débi-teur, un être redevable dont le devoir en tant qu'humain est de reconnaître la responsabilité de ses actes et d'en assumer la réparation³¹ ».

31. Herman Bianchi, « Abolition : Assensus and Sactuary » in Herman Bianchi et René Swaaningen (ed.), *Abolitionism : Toward a Non-Repres-sive Approach to Crime*, Free University Press, Amsterdam, 1986, p. 117.

Il existe un corpus florissant consacré à la refonte de nos systèmes de justice autour des stratégies de réparation plutôt que de rétribution ; de même, il existe un faisceau de preuves grandissant des avantages de ces approches judiciaires et de leur potentiel démocratique. Plutôt que de répéter les mêmes débats de ces dernières décennies – dont la lancinante question : « Que vont devenir les assassins et les violeurs ? » –, je préfère conclure en citant un très bel exemple de démarche de réconciliation réussie. Je veux parler du cas d'Amy Biehl, une Californienne originaire de Newport Beach assassinée par de jeunes sud-africains à Gugulethu, un bidonville noir situé près de Cape Town.

En 1993, alors que l'Afrique du Sud était sur le point d'abolir l'apartheid, Amy Biehl, une étudiante inscrite dans un programme international d'échange avec une université sud-africaine, participait activement à la reconstruction du pays. Nelson Mandela avait été libéré en 1990 mais n'avait pas encore été élu président. Le 25 août, la jeune femme accompagnait ses amis noirs à Gugulethu quand son véhicule fut ciblé par un groupe d'individus qui se mirent à crier des slogans anti-Blancs ; elle fut lapidée et poignardée à mort. Quatre des hommes ayant participé à l'attaque furent reconnus coupables de meurtre et condamnés à dix-huit ans de prison. En 1997, Linda et Peter Biehl, les parents d'Amy, décidèrent de soutenir les demandes d'amnistie présentées par les assassins de leur fille à la commission vérité et réconciliation. Les quatre coupables présentèrent leurs excuses aux parents d'Amy et furent relâchés en 1998. Deux d'entre eux – Easy Nofemala et Ntobeko Peni – exprimèrent le souhait de rencontrer les Biehl qui acceptèrent, en dépit des pressions de leur entourage³². Nofemela (c'est lui qui le raconte) ressentait le besoin de s'excuser davantage pour le meurtre d'Amy qu'il n'avait pu le faire lors des audiences de la commission Vérité et réconciliation. « Je sais que vous avez perdu quelqu'un que vous aimiez, leur déclara-t-il lors de cette entrevue. Je vous demande de me pardonner et de m'accepter comme votre enfant³³. »

32. L'anthropologue Schepper-Hughes a évoqué ce dénouement stupéfiant le 24 septembre 2001 lors d'une conférence à l'université de Berkeley intitulée « Un-Doing : The Politics of the Impossible in the New South Africa ».

33. **Bella English**, «Why Do They Forgive Us», *Boston Globe*, 23 avril 2003.

Les Biehl, qui avaient créé la Fondation Amy Biehl après la mort de leur fille, demandèrent aux deux jeunes hommes de travailler pour l'antenne locale de la fondation à Gugulethu. Peni devint administrateur, et Nofemela moniteur de sport. En juin 2002, ils accompagnèrent Linda Biehl à New York pour intervenir avec elle devant l'académie américaine de thérapie familiale sur le thème de la justice restauratrice et réparatrice. Dans une interview accordée au *Boston Globe*, Linda Biehl, à qui on demandait ce qu'elle ressentait vis-à-vis de ces hommes qui avaient assassiné sa fille, expliqua : « J'ai beaucoup d'amour pour eux. » Après la mort de Peter Biehl en 2002, elle leur acheta à chacun un terrain en mémoire de son mari afin qu'ils puissent y faire construire leur propre maison³⁴. Quelques jours après les attentats du 11 septembre, les Biehl avaient été invités à prendre la parole dans une synagogue de leur communauté. Pour reprendre les propos de Peter Biehl à cette occasion : « Nous nous efforçons d'expliquer que parfois, il est plus payant de se taire, d'écouter ce que les autres ont à dire et de se demander pourquoi ces choses horribles nous arrivent-elles ? plutôt que d'être simplement dans la réaction³⁵. »

34. *Ibid.*

35. **Gavin Du Venage**, «Our Daughter's Killers Are Now Our Friends», *The Straits Times*, Singapour, 2 décembre 2001.

Poeme

Jayne West

as i was walking along
 the gentleman to my left
addressed me as a fat-assed pig
feeling this comment to be neither
 accurate nor appropriate
I reciprocated be calling him a
 lecherous old whore-monger
taking no pleasure in his most recently
 acquired appellation
he proclaimed me a
 bitch in heat
I said in reply
 that my condition was far more
 desirable
than his condition which was that of
 a mangy cock-sucker
he retorted with fuck you
whereupon i gasped admirably
and waddled on

Poème

alors que je me promenais
 le gentilhomme à ma gauche
m'a qualifiée de truie à gros cul
ressentant ce commentaire comme n'étant
 ni exact ni approprié
j'ai riposté en l'appelant
 vieux maquereau pervers
ne prenant aucun plaisir à sa plus récente
 désignation
il m'a décrétee
 chienne en chaleur
j'ai répondu
 que ma condition était bien plus
 désirable
que la sienne qui était celle d'un
 suceur de bites galeux
il a répliqué
va te faire foutre
ce qui m'a coupé le souffle d'admiration
puis j'ai poursuivi ma route
en me dandinant

**Contre la pénalisation du harcèlement
de rue : une position afroféministe,
queer et trans révolutionnaire 2017**

Groupe de réflexion Queer
& Trans Révolutionnaire (QTR),
Mwasi – Collectif afroféministe

Le groupe de réflexion Queer & Trans Révolutionnaires (QTR) et le collectif afroféministe, Mwasi s'opposent à l'idée d'une loi pour pénaliser le harcèlement sexiste dans la rue. « Loin d'y voir un progrès, nous y voyons surtout le renforcement de l'État policier et donc encore plus de violences contre des populations qui y sont déjà exposées : hommes non blancs, migrants, migrantes, travailleuses et travailleurs du sexe notamment. »

Nous, collectif afroféministe Mwasi et groupe de réflexion Queer & Trans Révolutionnaires (QTR), nous opposons à la pénalisation du harcèlement de rue, ainsi qu'à l'extension des logiques sécuritaires et carcérales, qu'elles prennent des motifs supposément féministes ou non.

C'est le 17 mai 2017 que Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, a annoncé pour la première fois sur les ondes d'Europe Soir ce projet en cours qui s'inscrit dans celui plus large d'Emmanuel Macron d'introduire dix mille « policiers de proximité ». Quelques mois plus tard le 12 septembre, la secrétaire d'État a fait part de sa collaboration avec le ministère de l'Intérieur, et un groupe de travail est actuellement chargé de proposer une loi pour pénaliser le harcèlement sexiste dans la rue.

Loin d'y voir un progrès, nous y voyons surtout le renforcement de l'État policier et donc encore plus de violences contre des populations qui y sont déjà exposées : hommes non blancs, migrants, migrantes, travailleuses et travailleurs du sexe notamment. Non pas parce que ces populations sont plus portées à être criminelles, mais parce qu'elles sont plus criminalisées.

Les positions pro féministes ET anti criminalisation doivent se faire entendre avec force!

Le harcèlement de rue est un problème sérieux, symptôme d'une société où la culture du viol est une norme et cela dans tous les lieux possibles : espaces publics certes, mais aussi, administrations, universités, etc. et commissariats.

Les témoignages de femmes dont la police refuse ou décourage les plaintes pour viol sont nombreux, et dans l'expression de sa brutalité, envers les femmes comme les hommes, la police manifeste, en plus de son caractère éminemment raciste, sa dimension profondément sexiste, homophobe et transphobe. C'est donc cette police qui sera en charge de pénaliser le harcèlement de rue ? Quelles catégories sociales de femmes verront alors leurs plaintes entendues ? Contre quelles catégories sociales d'hommes ? Il n'est pas sûr qu'une femme noire migrante puisse faire appel à la police pour que soit pénalisé le harcèlement d'un homme français, blanc, de classe supérieure dans l'espace public. Pas sûr non plus qu'une femme musulmane portant un hijab sera entendue si elle dénonce le harcèlement mêlant islamophobie et sexisme dont elle peut faire l'objet dans la rue. La dimension négrophobe du harcèlement sexuel subie par les femmes noires (mains dans les cheveux, interpellations animalisantes « tigresse », « panthères » et autres) sera-t-elle reconnue par les policiers en charge de verbaliser ? La femme SDF, pourra-t-elle s'en remettre à la police si un homme non SDF la harcèle, ou alors seulement quand il s'agit d'un autre SDF ? Et puis, qui verbalisera le policier qui harcèlera sexuellement par exemple une travailleuse du sexe qui travaille dans la rue ?

Que l'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas parce que nous jugeons la police incompétente que nous nous opposons à ce projet, mais parce que pour nous la police dans les sociétés capitalistes occupe une fonction qui en fait fondamentalement une ennemie : elle protège les bourgeois et l'ordre social qui les maintient (exploitation par le travail, ségrégation spatiale, existence des prisons pour les parias uniquement, etc.) Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle « forces de l'ordre ».

La police est l'un des piliers du système que nous combattons

Qu'en est-il de la publicité sexiste des grands groupes capitalistes qui polluent l'espace public ? Pas sûr que tous ces gens seront verbalisés

alors qu'ils produisent et maintiennent la culture du viol dans tous les domaines de l'existence. Trop d'intérêts économiques en jeu. Trop de remises en question de l'ordre social et de l'impunité bourgeoise et blanche. En revanche, verbaliser des hommes dans la rue, en tant qu'individus (ce qui permet de dédouaner un système), et certainement pas n'importe lesquels comme le laisse penser les polémiques récentes autour du quartier de « La Chapelle » à Paris, voilà qui est utile à ceux qui veulent durcir leurs politiques à l'égard des migrants, de même que ceux qui veulent gentrifier des quartiers encore trop remplis de réfugiés, de pauvres, de SDF, de non blancs, etc.

Au-delà de cette question de la pénalisation du harcèlement de rue, il nous faut aborder le fait que la criminalisation des violences sexistes, homophobes et transphobes semble être un horizon indépassable pour bon nombre de courants féministes et LGBT hégémoniques. En France comme aux Etats-Unis par exemple, ces mouvements se mobilisent pour exiger ou soutenir toujours plus de lois et des peines toujours plus sévères pour condamner ces violences de genre et sexualité. La sanction pénale est présentée à la fois comme l'ultime preuve de reconnaissance de la gravité des actes et comme l'unique moyen de s'y attaquer. Rien ne semble pourtant aller dans le sens de cette affirmation érigée en dogme. Cette réflexion est particulièrement urgente en France, à l'heure où le nombre de prisonniers (mineurs inclus) augmente fortement, que de nouveaux délits sont constamment créés, que des peines de prison fermes tombent là où on mettrait auparavant des amendes, et qu'un projet de loi antiterroriste vient renforcer le droit à l'arbitraire policier raciste.

Comment donc lutter contre le harcèlement de rue dans le contexte piégé de cette « société punitive » uniquement contre les classes populaires et les non blancs ? Puisque nous sommes afroféministes, queer et trans révolutionnaires, nous ne nous contenterons jamais de faire une critique de l'État policier et du système carcéral, sans dans le même temps formuler l'urgence de penser et construire des alternatives à la police pour les femmes, les queer et les trans qui subissent la violence de l'hétéro-cis-sexisme. Nous refusons les critiques androcentrées contre la police et le système carcéral qui dénoncent le recours à ces institutions, tout en disqualifiant la simple existence des luttes féministes, queer et trans spécifiques. Ces dernières représentent justement l'espace politique où il est possible de construire des alternatives, à la fois pour traiter les violences qui ont eu lieu, à la fois pour s'en protéger, mais également pour combattre, aux côtés d'autres mouvements, le système qui les produit.

Nous soutenons donc :

- l'auto-organisation et l'auto-défense féministes, queer et trans contre les ravages de l'hétéro-cis-sexisme dans tous les aspects de nos vies, et pas seulement dans la rue

- un mouvement féministe, queer et trans qui lutte contre l'État policier et soutient les luttes contre les violences et crimes policiers qui broient nos communautés
- la consolidation d'un mouvement féministe, queer et trans abolitionniste des prisons en lien avec ceux qui luttent contre l'enfer carcéral

Contre l'État policier et le système carcéral : Résistance afroféministe, queer et trans Révolutionnaire !

LA RUE LA NUIT
FEMMES
SANS PEUR

RASSEMBLEMENT DES FEMMES

VENDREDI
21 SEPTEMBRE 84

NANTES
PLACE GRASLIN

A 21:00



RASSEMBLEMENT DES FEMMES: une façon de riposter aux violences faites aux femmes

POURQUOI DANS LA RUE?

- Pour dénoncer sur la place publique les violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques ou psychologiques, dans la rue ou à la maison: harcèlement sexuel (dans les lieux publics, au travail), agressions sexuelles, viol - y compris viol conjugal -, pornographie.
- Pour riposter à ces violences que toutes les femmes subissent.

POURQUOI LA NUIT?

Parce que la nuit est interdite aux femmes "seules", c'est-à-dire sans protecteur.

Pour faire la lumière sur les PEURS DE LA NUIT.

Pour réaffirmer notre droit de circuler en tout temps, même seules, même la nuit.

LES FEMMES SANS PEUR

Adresses utiles:

- S.O.S. FEMMES 30, rue de la Boucherie - Nantes
- Groupe FEMMES NANTES NORD 41, route de la Chapelle-sur-Erdre
- PLANNING FAMILIAL 16, rue Paul Bellamy - Tél. 20.41.51

Pour info:

- MAISON DES FEMMES 1 ter, rue Marie Curie - Rezé
Tél. 05.18.37

ENSEMBLE, nous prenons conscience de notre force.

ENSEMBLE, nous n'avons plus peur.

**EN CETTE NUIT QUI NOUS APPARTIENT, LES FEMMES DE
TOUS LES PAYS, QUI REPRENENT LA MEME INITIATIVE
DEPUIS 80, VONT MARCHER UNIES ET SOLIDAIRES.
REJOIGNEZ-NOUS.**

Groupes organisateurs: MAISON DES FEMMES, CAHIERS DU FEMINISME, GROUPE FEMMES NANTES-NORD, PLANNING FAMILIAL.

Le viol, le racisme et le mythe du voleur noir 1981

dans *Femmes, race et classes*

Angela Davis

Certains des signes les plus flagrants de dégradation sociale ne sont pris en compte que lorsqu'ils défient tout remède ; le viol en est un exemple. C'est aujourd'hui aux États-Unis, de tous les actes de violence, celui qui connaît la progression la plus rapide¹. Après des siècles de silence, de souffrance, de culpabilité déplacée, les agressions sexuelles montrent brutalement les fautes de parcours de la société capitaliste actuelle. L'inquiétude grandissante de l'opinion face au problème du viol a incité des milliers de femmes à divulguer le récit des agressions qu'elles ont subies ou failli subir. Le bilan est terrible : très peu de femmes peuvent affirmer qu'elles ont échappé au viol ou à la tentative de viol.

1. **Nancy Gager** et **Cathleen Schurr**, *Sexual Assault : Confronting Rape in America*, Grosset & Dunlap, 1976, New York, p. 1.

Aux États-Unis et dans d'autres pays capitalistes, les lois sur le viol ont généralement été conçues pour protéger les hommes des classes dirigeantes dont la femme ou la fille se ferait agresser. Ce qui arrivait aux femmes de la classe ouvrière ne préoccupait guère les tribunaux. En conséquence, peu de Blancs ont été poursuivis pour violences sexuelles. Par contre, les Noirs, coupables ou innocents, ont été aveuglément poursuivis. Ainsi, parmi les 455 hommes exécutés pour viol entre 1930 et 1967 405 étaient noirs².

2. **Michael Meltsner**, *Cruel and Unusual: The Supreme Court and Capital Punishment*, Random House, New York 1973, p.75.

Dans l'histoire des États-Unis, la fausse inculpation du viol est l'un des plus énormes subterfuges que le racisme ait inventés. On a systématiquement brandi le mythe du violeur noir chaque fois qu'il a fallu justifier une nouvelle vague de violence et de terrorisme contre la communauté noire. L'absence remarquable des femmes noires dans les rangs du mouvement contre le viol peut s'expliquer par son indifférence à l'accusation de viol comme alibi raciste. Trop d'innocents ont été sacrifiés dans les chambres à gaz et ont croupi toute une vie dans les prisons pour que les femmes noires se joignent à celles qui cherchent souvent assistance auprès des policiers et des juges. Par ailleurs, lorsqu'elles-mêmes ont été violées, les femmes noires ont trouvé peu ou pas de soutien chez ces représentants de l'autorité. Et elles ont trop souvent révélé qu'elles avaient été violées une seconde fois par les policiers dans le but de discréditer leur témoignage.

3. «The Racist Use of Rape and the Rape Charge». Discours présenté par un groupe de femmes socialistes au mouvement des femmes (Louisville, Ky Comité des Femmes Socialistes, 1974), pp. 5-6.

«Même au plus fort du mouvement pour les droits civiques à Birmingham, de jeunes militantes racontaient que rien ne pouvait empêcher les policiers de la ville de violer les femmes noires. Récemment à Chicago, une jeune fille noire de dix-sept ans raconta comment elle avait été violée par dix policiers. Certains d'entre eux furent suspendus, puis l'affaire fut rapidement étouffée³.»

Au début du mouvement contre le viol, peu de théoriciennes féministes ont sérieusement analysé le viol des femmes noires du point de vue social. On vient seulement rétablir un lien historique entre les agressions subies par les femmes noires – violées systématiquement par les Blancs – et les violences dirigées contre les hommes noirs – blessés et assassinés par des émeutiers racistes après une fausse inculpation de viol. Chaque fois qu'elles ont dénoncé le viol, les femmes noires ont montré que l'inculpation de viol servait d'alibi à la violence raciste. Une écrivaine perspicace affirme :

«Le mythe du Noir violeur de femmes blanches est parallèle à celui de la mauvaise femme noire. Tous deux servent à justifier et à faciliter l'exploitation des Noirs, hommes et femmes. Les femmes noires qui ont pris conscience de ce phénomène se sont trouvées très tôt aux premiers rangs de la lutte contre le lynchage⁴.»

4. **Gerra Lerner**, *Black Women in White America*, p. 193.

Gerra Lerner, auteur de ce passage, fut une des rares femmes blanches à aborder ce sujet, au début des années 1970, à analyser en profondeur l'effet combiné du racisme et du sexisme sur les femmes noires. Le cas de Joann Little⁵ illustre sa thèse. Au cours de l'été 1975, cette jeune Noire, seule femme incarcérée dans une prison de Caroline du Nord, fut accusée du meurtre d'un gardien blanc. Au tribunal elle raconta comment il l'avait violée dans sa cellule, et comment elle l'avait tué, en état de légitime défense, avec le pic à glace dont il s'était servi pour la menacer. Une campagne de soutien fut organisée dans tout le pays par des individus isolés, des organisations de la commu-

5. Voir **Angela Davis**, «Joanne Little The Dialectics of Rape.», *Ms. Magazine*, Vol.III, n° 12, juin 1975.

nauté noire et par le jeune mouvement des femmes. Son acquittement fut accueilli comme une grande victoire. Elle lança ensuite des appels passionnés en faveur de Delbert Tibbs, un prisonnier noir qui attendait d'être exécuté dans une prison de Floride, après avoir été faussement accusé du viol d'une femme blanche.

Un grand nombre de femmes noires répondirent à son appel. Mais peu de femmes blanches et peu d'organisations rattachées au mouvement contre le viol acceptèrent de manifester pour la libération de cette victime du racisme sudiste. Même quand Jerry Paul, l'avocat de Joann Little, annonça sa décision de défendre Delbert Tibbs, peu de femmes blanches osèrent le soutenir. Cependant, en 1978, lorsque toutes les charges retenues contre Tibbs furent rejetées, un grand nombre de militantes du mouvement contre le viol prirent position en sa faveur. Pourtant, leur premières hésitations confirmaient les soupçons des femmes noires ; le mouvement contre le viol négligeait leurs préoccupations spécifiques.

Ce n'est pas parce qu'elles ne s'étaient pas jointes massivement au mouvement que les femmes noires s'opposaient aux mesures prises contre le viol. Avant la fin du XIX^e siècle, les prisonnières noires des clubs organisèrent des premières manifestations publiques contre les agressions sexuelles. Une tradition de quatre-vingts ans de luttes contre le viol avait montré l'étendue et la gravité de la menace qui pèse sur les femmes noires. Historiquement, les Blancs, surtout les détenteurs du pouvoir économique, ont toujours prétendu avoir un droit incontestable sur le corps des femmes.

L'esclavage reposait autant sur les contraintes sexuelles que sur l'usage du fouet. Cette quasi-institutionnalisation du viol n'était pas l'expression d'irrépressibles besoins sexuels, véritables ou imaginaires, des Blancs. La violence sexuelle était l'une des dimensions essentielles des relations sociales entre maître et esclave. En d'autres termes, le droit que s'octroyaient les propriétaires d'esclaves sur le corps des femmes noires n'était autre que l'expression de leur prétendu droit de propriété sur le peuple noir dans son ensemble. Le droit de violer émanait de cette impitoyable domination économique et la favorisait : elle était la marque infamante de l'esclavage⁶.

6. Voir **Angela Davis**, «Le mouvement antiesclavagiste et la naissance des droits des femmes» dans *Femmes, race et classe*, des femmes, Paris, 1981

Il était si profondément ancré dans les esprits qu'il survécut même à l'esclavage. Les viols collectifs perpétrés par le Ku Klux Klan et autres organisations terroristes nées après la guerre de Sécession servirent ouvertement d'arme politique pour faire obstacle au mouvement pour l'égalité des Noirs. Pendant l'émeute de Memphis, en 1866, les meurtres terroristes s'accompagnèrent de viols prémédités de femmes noires. Après les émeutes, nombreuses furent celles qui témoignèrent devant le Congrès des violences effroyables qu'elles avaient subies⁷. Une femme

7. **Herbert Aptheker**, *A Documentary History*, Vol. 2, p. 552 et suite

noire du nom d'Ellen Parton apporte le témoignage d'évènement similaires pendant les émeutes de 1871 à Méridian dans le Mississippi :

«L'habite à Meridian depuis neuf ans. Mon travail, c'est la lessive, le repassage, le ménage. Ils sont venus mercredi soir pour la dernière fois chez moi. «Ils», je veux dire un groupe d'hommes. Ils sont venus venus lundi, mardi et mercredi. Lundi soir, ils ont dit qu'ils n'étaient pas venus pour nous faire du mal. Mardi soir, ils ont dit qu'ils venaient pour chercher des armes; je leur ai dit qu'il n'y en avait pas. Ils m'ont dit qu'ils se fiaient à ma parole. Mercredi, ils sont revenus; ils ont cassé l'armoire et les malles, et ils m'ont violée. Ils étaient huit. Je ne sais pas combien d'autres étaient restés dehors⁸.»

8. **Gerra Lerner**, *Black Women in White America*, p. 185-186.

Bien sûr, l'agression sexuelle ne s'est pas toujours manifestée aussi ouvertement. Ces innombrables viols anonymes de femmes noires par des Blancs sont des drames quotidiens du racisme; les hommes sont convaincus que leur attitude n'est que naturelle. Ces crimes ont reçu l'approbation morale des hommes politiques, des universitaires, des journalistes et des écrivains, qui ont souvent dépeint les femmes noires comme des femmes impudiques et immorales. Même Gertrude Stein, écrivaine célèbre, décrit l'une de ses héroïne noires en utilisant des termes comme : «amoralité primaire et impudeur des Noirs⁹». Quand les Blancs de la classe ouvrière eurent repris cette théorie à leur compte, la propagation de l'idéologie raciste remporta une victoire.

9. **Gertrude Stein**, *Trois vies*, Gallimard, 1954, Paris.

Le racisme a toujours profité de sa faculté à encourager la violence sexuelle. Les femmes noires et leurs soeurs de couleur sont depuis toujours les principales cibles de ces agressions racistes, mais les femmes blanches les ont également subies. Lorsque les Blancs furent persuadés qu'ils pouvaient violer les femmes noires en toute impunité, leur attitude à l'égard des femmes de leur race ne pouvait que s'en trouver modifiée. Le racisme est une provocation au viol, et les Américaines blanches en ont nécessairement subi le contrecoup. Voilà un des nombreux exemples où le sexisme se nourrit du racisme, faisant indirectement des Blanches des victimes d'une forme d'oppression spécifique réservée à leurs soeurs de couleur.

L'exemple de la guerre du Vietnam révèle comment le racisme peut servir d'incitation au viol : une fois que l'ont eut inculqué aux soldats américains qu'ils se battaient contre une race inférieure, il était facile de les convaincre qu'il était de leur devoir de violer les Vietnamiennes. Leur tâche consistait à «fouiller» les femmes avec leur pénis¹⁰. La politique tacite du commandement militaire américain consistait à encourager le viol systématique, dans la mesure où c'était une arme du terrorisme de masse. Où sont passés les milliers de combattants au Vietnam qui ont été les témoins et les acteurs de ces atrocités. Jusqu'à quel point ces brutalités ont-elles marqué leur attitude vis-à-vis des femmes en général? Il serait vain de rejeter la responsabilité

10. **Arlene Eisen-Bergman**, *op. cit.*, Première partie, chapitre 5.

de tous les crimes sexuels sur les soldats du Vietnam, mais il ne fait aucun doute que toutes les Américaines subissent aujourd'hui le contrecoup de cette expérience.

Par une douloureuse ironie, certaines théoriciennes du mouvement contre le viol, ignorant le rôle d'incitation au viol joué par le racisme, affirment que les hommes de couleur sont particulièrement enclins à la violence sexuelle contre les femmes. Dans son impressionnante étude sur le viol, Susan Brownmiller affirme que l'oppression exercée sur les Noirs a mis hors de leur portée la possibilité d'exprimer «légitimement» leur suprématie de mâles. En conséquence, ils ont eu recours à des actes de violence sexuelle. Dans son portrait des «habitants du ghetto», Susan Brownmiller montre que les «salles à manger des cadres et l'ascension du mont Everest ne sont généralement pas accessibles à ceux qui constituent la sous-culture de la violence. Par contre, l'accès au corps des femmes par la force est à leur portée¹¹.»

11. **Susan Brownmiller**, *Le viol*, Stock, 1976, Paris

Un concert de louanges accueillit la parution du livre de Susan Brownmiller, *Le Viol*. Le magazine Times, qui l'avait choisie comme l'une des dix femmes de l'année 1976, analysa ainsi son livre : «l'étude la plus rigoureuse et la plus stimulante de toute l'histoire du mouvement féministe¹².» Cependant, dans d'autres milieux, le livre fut sévèrement critiqué parce qu'il contribuait à ressusciter le vieux mythe raciste du violeur noir.

12. «A Dozen Who Made a Difference», *Time*, vol. 107, n°15, janvier 1976, p. 20.

Le mythe du violeur noir continue à perpétuer les effets insidieux de l'idéologie raciste. Il porte une lourde responsabilité dans l'échec de la plupart des théoriciennes du viol à identifier les innombrables violeurs anonymes qui n'ont été ni signalés, ni jugés, ni condamnés. Tant qu'elles limiteront leurs analyses aux criminels accusés de viol et arrêtés, c'est-à-dire à une petite fraction des viols réellement commis, les Noirs et les autres hommes de couleur seront inévitablement perçus comme les scélérats responsables de l'actuelle épidémie de violence sexuelle. L'anonymat qui entoure la grande majorité des viols est, en définitive, considéré soit comme un détail statistique, soit comme un mystère indéchiffrable.

Mais pourquoi y a-t-il tant de viols anonymes? Cet anonymat ne favorise-t-il pas ceux que leur position sociale protège de toute poursuite? Bien qu'il soit de notoriété publique que les employeurs, cadres, hommes politiques, médecins, professeurs blancs «profitent» des femmes qu'ils considèrent comme leurs inférieures sur le plan social, leurs méfaits sexuels sont rarement jugés par un tribunal. N'est-il donc pas fort probable qu'un bon pourcentage des viols non signalés aient été commis par ces hommes des classes moyenne et supérieure? Les femmes noires en ont sans aucun doute souvent été les victimes, car l'histoire montre que l'idéologie raciste compte une incitation directe au viol. De même que le pouvoir économique

donnait aux esclavagistes toute liberté pour violer les femmes noires, la structure de classe de la société capitaliste porte en elle l'encouragement au viol. Il semble, en fait, que les capitalistes et leurs alliés des classes moyennes puissent agir en toute impunité parce qu'ils commettent des violences sexuelles avec cette même autorité incontestée qui préside à l'exploitation quotidienne du travail de la classe ouvrière.

L'existence de brimades sexuelles dans le travail n'est un secret pour personne. Et c'est précisément dans leur lieu de travail que les femmes, surtout quand elles ne sont pas syndiquées, sont les plus vulnérables. Ayant déjà établi leur domination sur leurs subordonnées, les employeurs, les patrons et les contremaîtres sont alors en mesure d'affirmer leur autorité en termes sexuels. La surexploitation des ouvrières les rend encore plus vulnérables aux agressions sexuelles : lesquelles, en retour, renforcent leur vulnérabilité à l'exploitation économique.

Quelle que soit leur race, les ouvriers peuvent être incités au viol, convaincus que la virilité leur accorde le privilège de dominer les femmes. Cependant, puisqu'ils ne possèdent ni autorité économique, ni autorité sociale – à moins qu'il ne s'agisse du viol d'une femme noire par un Blanc – qui leur garantirait l'impunité, ils y sont moins encouragés que les hommes de la classe capitaliste. Quand les ouvriers acceptent l'incitation au viol de l'idéologie phallocrate, ils acceptent aussi, par compromis, une compensation illusoire à leur manque de pouvoir.

Le capitalisme encourage les hommes qui exercent le pouvoir économique et politique à pratiquer l'exploitation sexuelle quotidienne. L'actuelle épidémie de viols survient au moment où la classe capitaliste réaffirme violemment son pouvoir face aux attaques globales et internes. Le racisme et le sexisme, pivots stratégiques d'une exploitation économique accrue, sont plus que jamais encouragés. Ce n'est pas une simple coïncidence si les viols se sont développés en même temps que s'est dégradée la situation des ouvrières. Les préjudices économiques subis par les femmes sont très lourds ; la différence entre leurs salaires et ceux des hommes est plus grande qu'elle ne l'était il y a dix ans. La prolifération de la violence sexuelle est l'expression brutale d'un renforcement général du sexisme qui accompagne nécessairement l'offensive économique.

Suivant une structure établie par le racisme, les agressions contre les femmes reflètent la dégradation de la situation des travailleurs de couleur, l'influence grandissante du racisme dans le système judiciaire et enfin, dans l'éducation, ainsi que l'incurie volontaire du gouvernement envers les gens de couleur. Le signe le plus dramatique et le plus dangereux du renouveau du racisme est la réapparition du Ku Klux Klan : il entraîne une véritable épidémie d'agressions contre les Noirs, les Chicanos, les

Portoricains et les Amérindiens. L'épidémie de viols actuelle ressemble étonnamment à la violence suscitée par le racisme.

Considérant aujourd'hui la complexité du contexte social du viol, toute tentative pour le traiter comme un phénomène isolé est voué à l'échec. Une stratégie de lutte efficace contre le viol doit viser plus loin que sa suppression ou celle du sexisme. La lutte contre le racisme doit inclure la défense des femmes de couleur et la défense des nombreuses victimes du racisme faussement accusées de viol. Le seuil critique de la violence sexuelle constitue l'une des facettes de la crise profonde que subit actuellement le capitalisme. Expression violente du sexisme, le viol restera une menace tant que l'oppression subie par les femmes demeurera un support essentiel du capitalisme. Le mouvement contre le viol et les activités importantes qui s'y rattachent depuis l'aide affective et l'assistance juridique jusqu'aux campagnes pour l'éducation et l'autodéfense, doivent se situer dans une stratégie de lutte menant à la défaite finale du capitalisme monopoliste.

Quelles stratégies pour l'abolitionnisme féministe et Queer ? 2019

dans *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*

Gwenola RICORDEAU

Les prises en charges non punitives des auteurs de violences contre les femmes

Certaines féministes ont plaidé pour des prises en charge non punitives des auteurs de violences faites aux femmes. L'une des premières a été, dans les années 1980, Fay Honey Knopp, une abolitionniste féministe quaker états-unienne, au moment même où l'abolitionnisme se contentait encore souvent de l'argument des rares personnes dangereuses¹. Elle était convaincue, comme d'autres militantes travaillant avec des auteurs d'infractions à caractère sexuel, que les réponses « les moins restrictives » et « les plus humaines » étaient plus efficaces que les approches punitives. Elle proposait une « stratégie d'usure » qui consisterait à placer, « au premier signe d'agression sexuelle », les auteurs dans des résidences de rééducation, intégrées dans un environnement féministe² – même si, en raison de son aspect contraignant, on peut douter que la rééducation diffère réellement d'une punition.

1. **Fay Honey Knopp**, *Retraining Adult Sex Abusers : Methods and Models*, Syracuse, Safer Society Press, 1984.

2. **Fay Honey Knopp**, « On Radical Feminism and Abolition », *Peace Review*, vol. 6, no 2, 1994, p. 59.

Les limites des approches punitives des préjudices sexuels ont inspiré des programmes tels que les cercles de soutien et de res-

3. Voir <https://www.cosacanada.com/>

4. Le terme anglais est repris en français pour désigner l'attention qu'on accorde à autrui et les soins qu'on lui apporte.

5. Adina Ilea, «What about «the Sex Offenders»? Addressing Sexual Harm from an Abolitionist Perspective», *Critical Criminology*, vol. 26, n°3, 2018.

6. Ian A. Elliott et Gary Zajac, «The Implementation of Circles of Support and Accountability in the United States», *Aggression and Violent Behavior*, vol. 25, 2015.

7. Robin J. Wilson, Franca Cortoni et Andrew J. McWhinnie, «Circles of Support & Accountability: A Canadian National Replication of Outcome Findings», *Sexual Abuse*, vol. 21, no 4, 2009.

ponsabilité (*circles of support and accountability*), d'abord développés au milieu des années 1990 au Canada³, puis au Royaume-Uni et dans certains États des États-Unis. Ils reposent sur l'«hospitalité radicale» (*radical hospitality*) et «l'amitié intentionnelle» (*intentional friendship*) de volontaires qui forment un «cercle de care⁴» autour de la personne qui sort de prison, et l'aident à «trouver sa place dans la communauté⁵». Les évaluations scientifiques de ces dispositifs sont âprement débattues : Ian A. Elliott et Gary Zajac⁶ considèrent que leur efficacité n'est aucunement prouvée et ils remettent en cause le chiffre avancé par la première enquête canadienne d'un risque de récidive réduit de plus de 83% par rapport aux autres dispositifs⁷.

Contre l'évidence du recours au pénal

Le chapitre deux a évoqué certains problèmes posés par le recours au système pénal du point de vue des victimes, notamment le risque d'une «dépendance» au pénal. Je souhaite revenir sur cette question d'un point de vue plus pragmatique. Faut-il appeler la police ? Faut-il porter plainte ? Ces questions me sont souvent posées par des personnes partagées entre leurs critiques du système pénal et leurs besoins en tant que victimes.

Le recours au pénal comme privilège

En général, le recours à la justice pénale pour les violences faites aux femmes est peu contesté. Certaines associations qui accompagnent les victimes se gardent bien de se mêler de leur décision d'engager ou non des procédures judiciaires, mais la plupart les encouragent à le faire. Même à l'extrême gauche, où sont développées des critiques radicales de l'État, le recours au pénal ou à des institutions étatiques (par exemple, saisie de la «police des polices») est rarement l'objet de débats en cas de violences policières ou fascistes. La phrase de la poétesse féministe africaine-américaine Audre Lorde, souvent citée, n'est curieusement pas convoquée au sujet du système judiciaire :

«Les outils du maître ne détruiront pas la maison du maître»

La possibilité de recourir au pénal est pourtant liée à certains privilèges, à commencer par la citoyenneté ou la validité d'un titre de séjour. Ces privilèges reposent sur des caractéristiques personnelles et des compétences sociales qui permettent de se conformer à ce qui est attendu d'une victime. Ainsi, certaines personnes peuvent renoncer à déposer une plainte car elles sont étrangères et dépourvues d'un titre de séjour et, en conséquence, craignent d'être expulsées ; d'autres, parce qu'elles-mêmes

ou certains de leurs proches courent un risque de revictimation par la police. Le système pénal est donc loin d'offrir des solutions auxquelles tout le monde peut recourir – sans compter qu'il ne fait rien pour changer les conditions sociales qui ont rendu possible le préjudice.

Une question de principe ?

Je ne fais pas du non-recours au pénal une question de principe. Je ne critique jamais les personnes pour lesquelles il a pu combler certains de leurs besoins. Cela m'est moi-même arrivé, alors que j'avais une idée déjà assez précise des critiques qui peuvent en être faites. Pour un tas de raisons qui ne m'appartenaient pas toutes, je n'avais alors pas accès aux ressources qui, dans d'autres circonstances, m'ont permis de m'en passer. Au-delà de mon histoire particulière, je souhaite insister : l'appel à la police peut être la seule solution à une situation d'urgence lorsque l'intégrité physique ou psychique d'une personne est menacée. En fait, le non-recours au pénal peut aussi aller avec d'autres types de privilèges que ceux précédemment évoqués : un environnement familial ou communautaire protecteur, le soutien de proches, etc. L'accès à ces ressources étant inégal, personne ne peut être blâmé d'avoir eu, dans un cas particulier, recours au pénal. Il me semble nécessaire d'insister sur ce point, car j'ai bien plus souvent entendu, dans les milieux «radicaux», des critiques envers des dépôts de plainte dans le cas de femmes ayant subi des violences masculines que dans celui d'hommes victimes de crimes fascistes ou d'État.

Tout recours au pénal est, à mon sens, un *échec collectif* dont on doit se saisir pour réfléchir à l'instauration de solutions collectives. Certains groupes de justice transformatrice font réaliser, dans leurs ateliers, des schémas dans lesquels on indique, en cercles concentriques, les personnes sur lesquelles on sait pouvoir (du plus au moins) compter. La mise en commun et les discussions autour de ces schémas permettent de comprendre les ressources dont on dispose (par exemple, si notre intégrité physique ou psychique est menacée), celles qu'on peut mobiliser et celles dont on manque, mais aussi d'en construire de nouvelles, avec les autres.

Cette remarque en appelle une autre : certains groupes choisissent d'exclure des agresseurs de leurs espaces et le font parfois savoir publiquement. Ce choix est insatisfaisant, car il laisse inchangées la personne exclue et les conditions qui ont rendu possibles ses actes. Quand des féministes prennent ce type de décisions et qu'elles visent des hommes, elles sont parfois critiquées, souvent par d'autres hommes, au nom de principes abolitionnistes et du «refus de la punition». Au-delà des métaphores douteuses dont ces critiques usent fréquemment en comparant à la prison l'interdiction de l'accès à un espace de sociabilité, elles sont à prendre pour ce qu'elles sont : des critiques de «principe⁸». En ne s'engageant pas elles-mêmes dans un processus de transformation (qui inclurait l'agresseur

8. Ceux qui les formulent feraient assurément mieux de se soucier de l'accès, en général, des femmes, des personnes racisées ou des personnes en situation de handicap à ces mêmes espaces de sociabilité.

et elles-mêmes), en laissant à d'autres le soin de s'assurer de leur propre besoin de sécurité, les personnes qui émettent ces critiques ne contribuent aucunement à l'avancement des pratiques non punitives. Elles oublient en effet que leur responsabilité est au moins autant en jeu que celle des personnes qui prennent ce type de décision.

Compter sur nos propres forces

Nous devons sans doute moins combattre le recours au pénal lui-même que l'habitude d'y recourir. Il est donc nécessaire de construire notre autonomie en matière de gestion des situations problématiques, en prenant d'abord conscience de la richesse de nos compétences en la matière. À l'échelle individuelle, nous résolvons quotidiennement des conflits sans recourir au pénal, en calmant la colère d'un proche, en demandant à un tiers d'intervenir, en offrant un verre à une personnes envers qui on a eu un propos indélicat, etc. Parce que nous les utilisons quotidiennement, nous avons rarement conscience de ces compétences. À l'échelle collective, nous possédons des millénaires d'expérience de résolution de conflits en dehors du système pénal. Il ne s'agit pas de défendre une vision enchantée des sociétés du passé ou de cultures lointaines, sous prétexte de leur absence de recours à des formes de punition qui nous sont familières (comme la prison). Il s'agit plutôt de souligner que le pénal n'est pas un horizon indépassable et que les formes de justice réparatrice et transformatrice ont une longue histoire, dont témoigne la source d'inspiration qu'elles ont trouvée dans les cultures autochtones nord-américaines et océaniques.



Macaron, Wen-Do, *Un cours pour apprendre ce qu'on a oublié de nous montrer quand nous étions petites : être vigilantes, respirer, se défendre en cas d'attaque, être importantes à nos propres yeux...*,
Fond d'archives Marguerite Durand

**Pas de recette miracle,
perspectives extra-judiciaires
face aux agressions sexuelles 2020**
Caisse de solidarité de Lyon

Ce texte a été écrit par les meufs de la caisse de solidarité de Lyon (puis validé par l'ensemble du collectif), à la suite de débats qui ont animé plusieurs collectifs militants à Lyon depuis novembre 2019 sur la question de la gestion des agressions sexuelles. Il a d'abord circulé de la main à la main, nous le publions pour le rendre disponible afin qu'il puisse alimenter d'autres réflexions, ailleurs...

Nous nous inscrivons, modestement, dans une perspective révolutionnaire : cela implique que nous estimons qu'il existe des rapports de domination systémiques, et qu'il est possible de les bouleverser ou de radicalement les transformer. Ces rapports systémiques ne nous sont pas extérieurs, et la ligne de front est aussi en chacun-e de nous : nous faisons partie du monde, et le monde fait partie de nous. Nous devons être lucides sur l'état du monde, sans que cette lucidité nous mène jamais à la résignation. De nos groupes de partage d'expériences entre meufs, nous retirons le constat que presque toutes, nous avons fait face à des agressions, des abus, des gestes de prédation. Nos milieux militants ne sont pas exempts de ces dynamiques, et nous ne souhaitons pas entretenir l'illusion du safe. Cela ne veut pas dire que nous devrions nous accommoder des violences. Renforçons les solidarités féministes, ouvrons

des espaces d'alliance, diffusons nos réflexes d'autodéfense, refusons d'être assignées au statut de proie.

Destitution et justice transformatrice

Nous pensons sérieusement qu'en plus de faire face à la justice et à la police, en défendant pied à pied ceux et celles qui s'y trouvent confrontés-es, il nous faut soutirer à la police et la justice leur pouvoir d'institution : celui de régler nos conflits. Ce geste de destitution n'est pas de l'ordre de la morale : ce n'est pas mal d'avoir recours à la police, et nous aidons d'ailleurs ceux et celles qui le souhaitent à porter plainte pour violences policières. Nous pensons qu'il est nécessaire de réfléchir pragmatiquement à comment faire autrement, car si nous ne travaillons pas à des alternatives crédibles, la seule solution sera toujours de se tourner vers la police :

1. **Mariame Kaba**, citée dans l'article «Tout le monde peut se passer de la police, Organisations communautaires pour abolir la police à Chicago», dans la revue *Jefklak*, janvier 2017.

« Dans ce pays, quelles sont les options quand quelqu'un vous fait du mal? Appeler la police et voir quelqu'un de l'extérieur impliqué dans le processus, ou vous débrouiller par vous-même. Ne rien faire n'est pas une bonne option pour beaucoup de gens [...]. Vous ne devriez pas avoir à choisir uniquement entre vous adresser à l'État ou ne rien faire! »

Ces positionnements nous rendent attentifs aux expériences de justice communautaire, transformatrice, telles qu'elles ont pu avoir lieu dans des communautés kurdes, à l'échelle de quartiers à Chicago, ou dans des communautés zapatistes. Nous en avons parlé lors de l'organisation d'un séminaire, organisé avec d'autres, sur la justice, sur trois jours, dont le titre était : « La justice : la connaître, y faire face, vivre sans ».

Dans la discussion-atelier « Vivre sans la justice et la police », nous avons abordé l'épineuse question de la gestion de conflits et de violences et discuté des expériences de justice transformatrice, de justice communautaire dans des communautés autonomes au Chiapas, notamment d'un point de vue féministe. Aucune réponse miracle n'en est sortie, ni aucun mode d'emploi à suivre à la lettre. Quelques pistes se sont dégagées : écouter et appuyer la parole de la personne agressée dans un climat de bienveillance et non pas d'enquête, ouvrir des espaces de discussion non-mixtes de soutien et de réparation autour de la personne agressée, confronter l'agresseur à ses faits et le pousser à changer, mais aussi viser à transformer la communauté en pointant du doigt les mécanismes de domination genrés, les ressorts problématiques... et veiller à ce que les féministes ne s'épuisent pas dans ces processus longs et complexes. Reposer la question de la responsabilité collective, du genre de rapports qu'on entretient, et de comment les transformer, en parlant des choses concrètes.

Ces pratiques posent tout un tas de questions : qu'est-ce qu'une communauté? Comment différencier ce qui est de l'ordre du conflit et ce

qui est de l'ordre du tort? Est-ce que la réparation est un objectif atteignable? Quelle place pour la vengeance? Comment des décisions acquièrent-elles une autorité?

Elles nous invitent en tout cas à adopter une approche pragmatique, de responsabilisation collective, qui ne fonctionne pas par l'application automatique d'un code de déontologie, d'une loi, ou d'une morale.

De l'exclusion et de la purification

Et puis il y a la question de l'exclusion d'un agresseur : si elle peut être absolument nécessaire pour la victime afin de reprendre pied, de ne pas craindre de le croiser dans les espaces qu'elle fréquente, elle ne nous semble pas être forcément la réponse univoque à appliquer systématiquement.

Un des risques qu'elle contient, c'est de faire croire que le problème est réglé parce que la brebis galeuse a été écartée. Avec les autrices de *Premiers pas sur une corde raide*, nous souhaitons :

« (...) éviter l'illusion selon laquelle la communauté pourrait se refonder sur une purge salvatrice. La justice d'État fonctionne en partie d'après ce précepte, et pourtant chacun sait qu'elle n'est qu'un système reproduisant cela même qu'elle dit combattre. Identifiant le déviant, l'inscrivant « hors-la-loi », la société se légitime elle-même, se renforce et se donne bonne conscience. Le recours au cas exemplaire permet à tous ceux qui ne sont pas directement visés par l'accusation de se laver de tout soupçon, notamment en affirmant publiquement leur adhésion au processus. L'effectivité d'un tel recours repose moins sur l'examen intime et collectif des logiques de domination qui contaminent nos rapports, que sur la peur d'être incriminé à son tour. Certes, ce procédé a historiquement fait ses preuves, il peut certainement arriver à modifier les comportements. On peut toutefois douter de sa capacité à installer le climat de confiance nécessaire à l'élaboration durable d'autres rapports. C'est à ce point, précisément, que se révèle toute la complexité du brouillage entre amies et ennemies, à laquelle le féminisme se retrouve sans cesse confronté. Une réelle transformation ne viendra pas de l'adoption d'un code de comportements irréprochables, mais bien de l'attention toujours renouvelée à l'autre et aux signes qu'il ou elle envoie, à la circulation du pouvoir, à la complexité et la profondeur des relations³. »

2. Il ne nous semble pas absurde que des situations de tort débouchent sur des actes de vengeance. Les processus collectifs long et à l'issue parfois insatisfaisante ne devraient pas étouffer la réappropriation de la violence par la première concernée.

3. Extrait de *Premiers pas sur une corde raide*, disponible sur in-fokiosques.net.

Nous refusons l'innocence comme point de vue, et refusons l'idée de la purification d'un milieu.

Nous ne supportons pas d'entendre des types nous expliquer à quel point il est violent de côtoyer quelqu'un qui en a déjà agressé une autre.

Les dénonciations publiques ont libéré la parole, mais elles ont aussi, parfois, servi à construire des monstres, bien pratiques à mettre en avant, pour clamer du même coup sa propre innocence. Nous refusons cette logique qui tendrait à faire croire qu'il suffit de virer quelques anormaux pour préserver notre sécurité : nous savons trop que le problème c'est justement la « normalité » et ses rapports structurels.

4. Ce qui n'empêche pas que dans certaines situations on n'a pas le commun, les ressources, l'envie pour engager un processus de transformation ou de gestion collective des violences.

L'utilisation de la catégorie monstrueuse du violeur sert parfois à dessiner une ligne de partage bien nette entre les hommes bien, qui n'ont rien à se reprocher et les autres, les violents, les violeurs, ceux qui dépassent le consentement⁴. Or la réalité est tristement banale : les agressions et viols sont majoritairement commis dans des situations effroyablement familières, ils découlent de systèmes de domination quotidiens. Ce que nous disons là ne revient pas à normaliser ces situations d'abus, ni à déresponsabiliser la personne qui a dépassé le consentement et les limites d'une autre. Ce ne sont pas des structures qui violent mais bien des personnes.

Cela revient simplement à dire que réfléchir en termes de monstres ne nous permet pas bien de penser le caractère structurel des rapports merdiques. Nous pensons que c'est bien parce que les rapports que nous décrivons sont systémiques que l'émancipation individuelle ne pourra se passer d'émancipation collective.

Safe et sécurisation

La sécurité nous pose problème aussi comme objectif politique. Nous souhaitons tisser de la confiance, se renforcer pour se sentir prêt-es à lutter, fabriquer des alliances, mais pas sécuriser nos espaces. La politique du safe comme horizon d'élimination du risque ne nous convient pas.

Nous percevons l'intérêt de former des communautés, des amitiés, des groupes, nécessairement restreints, où l'on travaille des liens de confiance, qui nous donnent de la force pour lutter. Mais la création de ces espaces de bien-être ne sont pas le but ultime de notre politique.

« Souvent, l'approche liée à l'identité et au style de vie est séduisante car elle crée l'impression d'être engagée dans une pratique. Cependant, au sein de n'importe quel mouvement politique qui vise à transformer radicalement la société, la pratique ne peut pas uniquement se résumer à créer des espaces au sein desquels des personnes supposées radicales expérimenteraient la sécurité et le soutien. Le mouvement féministe, pour mettre fin à l'oppression sexiste, engage activement

ses participantEs dans un combat révolutionnaire. Et un combat, c'est rarement safe et agréable⁵. »

5. **bell hooks**, dans *Ne suis-je pas une femme ?*

Plutôt que d'attendre la sécurité, qui *in fine*, ne dépend pas de nous, nous préférons renforcer nos aptitudes au combat, et développer des façons fructueuses d'aborder les conflits politiques.

« Certain-es voudraient non seulement une communauté sans agressions, sans cris, sans pleurs, sans insultes, mais en plus, ielles pensent bons d'exclure quelqu'une d'un espace parce que quelqu'une d'autre est « mal à l'aise ». Il ne faut donc plus seulement se protéger des agressions, il faut également se protéger de nos émotions et ne surtout pas les affronter. Donnez-moi de la jouissance et du plaisir, mais Ô surtout, protégez-moi de la gêne et de la colère ! Apparemment certaines émotions ne valent pas la peine d'être ressenties...

La sécurité est présentée comme un besoin vital et l'on cherche à créer des bulles hermétiques et aseptisées visant à nous protéger d'un espace straight dans lequel nous serions totalement vulnérables. Vous savez quoi ? Des espaces safe n'existent pas, pas plus que le safe sex ou les personnes safe. Le safe comme risque zéro n'existe pas. Vivre tue, aimer amène éventuellement son lot de souffrance et baiser son lot d'IST et autres mycoses. Vouloir se prémunir de tout risque relationnel est une voie sans issue. Le problème avec la recherche de sécurité, c'est que plus on cherche à contrôler les risques et à s'en prémunir, plus on en a peur. C'est là tout le paradoxe : la recherche de sécurité intensifie le sentiment d'insécurité. Et après tout, c'est plutôt logique. Si tu te construis un monde parfait, propre, lisse et prévisible, tu as de grandes chances de péter les plombs si ça ne se passe pas comme prévu.⁶ »

6. **Paranormal Tabou**, *Safety is an illusion*.

Essentialisation et politique victimaire

Dans le débat en cours, nous refusons que les catégories d'agresseur et de victime fonctionnent comme des pôles d'identification indiscutables. Au sein des différents mouvements féministes, nous nous reconnaissons dans un féminisme qui n'exige pas de chacun-e comme préalable de se percevoir comme une victime. Ce qui nous intéresse c'est de lutter, collectivement, contre des systèmes d'oppression, de renforcer nos pratiques de liberté, pas d'être enfermées dans une catégorie sur laquelle s'apitoyer. Nous voyons comment il peut être important d'être reconnue comme victime d'une agression, et nous voyons aussi comment il peut être important de pouvoir s'en détacher.

Nous (et ce nous renvoie strictement aux meufs qui écrivent) n'avons pas envie d'être définies par ce que nous avons subi, et encore moins que notre parole ne soit entendue que parce qu'elle se pare de la légitimité de l'étiquette « victime ».

Au même titre, nous nous refusons à assigner à vie l'étiquette d'agresseur à quelqu'un : ce serait nier les possibilités de transformation radicales dans lesquelles nous croyons. Oui, nous pensons que quelqu'un qui n'a pas respecté le consentement d'une autre personne peut : s'en rendre compte, travailler dessus, changer de comportement. Il est évident que ces processus sont longs et pas toujours fructueux mais l'on ne peut se résigner à en nier la possibilité.

Nous ne cherchons pas à faire de nos souffrances le moteur principal de notre façon de lutter, même si elles en font partie. Nous refusons surtout la perspective de l'impossibilité d'une construction collective face à un « ressenti individuel », qui aura toujours raison parce qu'il souffre et qu'à ce titre il est inquestionnable et devient argument d'autorité.

Nous sommes d'autant plus méfiantes envers cette subjectivation contemporaine qu'elle se déploie aux plus belles heures du néolibéralisme.

6. **Jack (Judith) Halberstam**, « Tu me fais violence », la rhétorique néolibérale de la blessure, du danger et du traumatisme, in *Vacarme* n°72. « La rhétorique de la blessure et du traumatisme pour parler de toute violence dans les milieux queer produit non seulement un devenir victimaire généralisé mais une atomisation des communautés et des luttes⁶. »

Il ne s'agit évidemment pas de gommer nos affects, ni de nier nos expériences : nous serons d'autant plus justes que nous parlerons depuis quelque part. Nous croyons à la possibilité du « nous », aux paris qu'il contient, dont le bouleversement réciproque, intellectuel, émotionnel et incarné des groupes et des individus, n'est pas la moindre des choses.

Matériaux qui nous ont servi

– **Chi-Chi SHI**, « La souffrance individuelle (et collective) est-elle un critère politique ? », revue *Période* (dispo sur internet)

– **Jack (Judith) Halberstam**, « Tu me fais violence ! » La rhétorique néolibérale de la blessure, du danger et du traumatisme, dans *Vacarme*, n°72 (consultable en ligne)

– La brochure *Paranormal Tabou* (qui contient : « Le féminisme du ressenti », et « Safety is an illusion »), sur infokiosques.net

– La brochure *Premiers pas sur une corde raide* (infokiosques.net)

– « Que se déchaînent les victimes » (décembre 2018) et « Le néolibéralisme c'est trigger » (janvier 2017), émissions de radio de : *On est pas des cadeaux!* (dispo en ligne sur leur blog)

– **Maya Dukmasova**, « Tout le monde peut se passer de la police, organisations communautaires pour abolir la police à Chicago », in *Jefklak*, janvier 2017

– **Elsa Dorlin**, *Se défendre, une philosophie de la violence* (la partie : « Autodéfense et politique de la rage »)

– **bell hooks**, *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*, 1981 (traduction française 2015, Cambourakis)

– « Défaire le radicalisme rigide » (publié sur *Expansive* en janvier 2019)

– « Jour après jour : violences entre proches, apporter du soutien et changer les choses collectivement », 2016 (brochure dispo sur infokiosques.net)

– **Laurence Ingenito** et **Geneviève Pagé**, « Entre justice pour les victimes et transformation des communautés : des alternatives à la police qui épuisent les féministes », *Mouvements*, n°92, pp. 62-75

– « L'abolitionnisme pénal : une lutte féministe ? Entretien avec Gwenola Ricordeau, autour du livre Pour elles toutes. Femmes contre la prison » sur contretemps.eu (novembre 2019)

– « La justice : la connaître, y faire face, vivre sans », 2018 (disponible sur facealajustice.wordpress.com)

– **Victoire Tuaille/Binge Audio**, « Qui sont les violeurs ? », *Les couilles sur la table* n°18 (disponible en ligne)

– **Aurore Koechlin**, « Quelle stratégie pour le mouvement féministe ? », extrait de *La révolution féministe*, 2019

La police et l'instrumentalisation de la souffrance 2016

dans *Le conflit n'est pas une agression*

Sarah Schulman

Après avoir écouté Catherine Hodes, j'ai réalisé que je n'avais aucune idée de la manière dont la plupart d'entre nous en étions venu-es à accepter l'idée que l'État était notre ultime recours pour résoudre nos conflits intimes, ni du moment où tout cela avait commencé. J'avais aussi envie de savoir comment ce phénomène renforçait le pouvoir de l'État. J'ai donc commencé à faire des recherches sur l'histoire croisée des représentations des conflits et des agressions au sein des relations, et sur la manière dont ils se sont trouvés associés par l'État. J'ai d'abord remarqué qu'au moment de ma naissance, en 1958, une femme violée devait présenter des preuves pour porter plainte. Dans l'État de New York, la législation pénale prévoyait qu'« aucune condamnation ne [pouvait] avoir lieu dans le cadre d'un viol ou d'une agression sexuelle sur la base du seul témoignage de la femme agressée, sans que d'autres preuves ne [fussent] apportées ». En d'autres termes, la seule déclaration d'une femme n'était pas suffisante.

À cette période, il était communément admis que dans un immeuble, si l'on entendait un voisin « battre sa femme », c'était « leurs » oignons. Il arrivait que la police emmène le type faire un tour dans le quartier pour le calmer, mais il n'existait aucun consensus concernant le fait que la violence conjugale était anormale et qu'il était de la responsabilité d'autrui d'y mettre fin. La « violence

conjugale», les «violences sexuelles», le «harcèlement» et «l'intimidation» n'étaient pas des concepts que l'on pensait ensemble, et la plupart des gens n'en faisaient d'ailleurs pas usage dans le débat public. La responsabilité sociale des personnes extérieures à la situation ne faisait pas consensus. La séparation entre l'espace domestique et la société, la famille comprise comme un espace isolé du reste et la légitimité des privilèges masculins étaient les critères principaux sur lesquels s'appuyer pour déterminer ce qui était juste ou non. Les comportements des hommes envers les femmes et les enfants étaient, dans la pratique, inattaquables et ne faisaient l'objet d'aucune critique de la part de la population, de la société et de la loi.

Aujourd'hui, alors que les violences contre les femmes et les enfants constituent toujours une réalité quotidienne, les techniques judiciaires et étatiques pour répondre aux violences conjugales et intrafamiliales sont nombreuses. La culture de masse met régulièrement en scène l'existence des agressions et des violences, ce qui montre que ces éléments font partie du langage commun. Les statistiques sont largement accessibles. Et si beaucoup, pour ne pas dire la plupart, des violences contre les femmes restent dans l'ombre, le recours de ces dernières aux autorités s'est néanmoins généralisé et constitue désormais une option connue. Entre 2003 et 2005, les statistiques officielles de la ville de New York montraient que 44% des affaires de violences recensées et confirmées à l'encontre des femmes étaient classées dans la catégorie «violences conjugales». Il s'agit d'une information stupéfiante. Les statistiques montrent que la moitié des violences exercées contre les femmes à New York ont lieu au sein de la famille. Les familles sont dangereuses pour les femmes et les enfants à plus d'un titre. Nous savons aujourd'hui qu'être la cible de violences est une réalité qui fait partie intégrante de l'expérience quotidienne des femmes, des enfants et de certains hommes, et que cela peut être dénoncé. Ces faits sont les sujets de nombreux livres, films, études, conversations et idéologies. Mais, alors qu'une vaste infrastructure légale s'est constituée en réponse à ces actes, l'analyse qui en est historiquement à l'origine diffère radicalement de l'idéologie qui a cours aujourd'hui. De fait, la mise en oeuvre de cette idéologie a engendré des confusions sociales et des messages contradictoires qui peuvent facilement fausser l'analyse des causes de la violence et participer, dans certains cas, à exagérer la souffrance ressentie, tout en gommant les véritables responsabilités alors même que la violence continue de s'abattre, sans relâche, sur d'autres.

La police comme arbitre des relations

Des décennies d'actions politiques à l'initiative d'activistes féministes, de militant-es antiviolences et de personnes engagées en faveur du droit des victimes ont transformé la compréhension sociale de la violence conjugale et familiale et introduit de nouveaux concepts et idées dans l'imaginaire public. Ces mouvements populaires de lutte contre la violence ont émergé dans les années 1960, souvent en lien avec d'autres organisations radicales cherchant à transformer l'exercice du pouvoir.

Comme me l'a rappelé Kim Emery, professeure à l'université de Floride, ces mobilisations cherchaient davantage à aider les femmes à s'émanciper qu'à punir les hommes, étant donné que la critique se focalisait alors sur les structures sociales de grande ampleur. Les mouvements de lutte contre la pauvreté, contre le racisme et pour l'émancipation des femmes analysaient la violence contre les femmes et les enfants comme recoupant plusieurs catégories d'oppression : le patriarcat, la pauvreté et le racisme étaient souvent cités comme à l'origine des violences contre les femmes. Le féminisme mit l'emphase sur le rôle des femmes dans la famille. Disposant d'un pouvoir économique limité, les femmes étaient également émotionnellement coincées dans la structure même de la famille puisqu'il était attendu qu'elles sacrifient leurs propres désirs à ceux de leur conjoint, des membres de leur famille et de leurs enfants de sexe masculin. Les analyses des contraintes sociales qui accompagnent la maternité, et notamment le fait de pointer son caractère obligatoire pour obtenir valorisation et approbation au sein de la famille et de la société, furent essentielles. Pour la première fois, l'hétérosexualité était comprise comme une institution popularisée et imposée par la force. Par ailleurs, ces analyses et ces tentatives politiques furent nourries par des réflexions sur l'insuffisance de l'accès à la contraception et par le constat que le capitalisme produisait la pauvreté tout en s'appuyant sur cette même pauvreté pour exister.

Par la suite, néanmoins, de nombreux mouvements radicaux des années 1960 et 1970 choisirent de se concentrer sur une seule cause et, dans une optique réformiste, commencèrent à entretenir des relations bureaucratiques avec le gouvernement. Comme Nancy A. Matthews le raconte dans son livre *Confronting Rape : The Feminist Anti-Rape Movement and the State*, la prise de conscience du droit à vivre sans violence et l'énorme demande d'accès à des services féministes, comme la mise en place de hotlines militantes et de centres d'aide aux victimes de viol, créèrent à la fin des années 1970 des besoins de financement qui excédaient les ressources de ces communautés. Cela donna lieu à des financements gouvernementaux, à une professionnalisation et à une bureaucratisation des collectifs antiviol et des services communautaires. Je sais, à partir de mon expérience de travailleuse sociale dans un centre de soins féministe dans le cadre du CETA (*Comprehensive Employment and Training Act*), que l'élection de Ronald Reagan à la présidence en 1980 conduisit au démantèlement rapide de ce programme de formation professionnelle qui existait depuis vingt ans et qui avait été une ressource pour de nombreuses associations communautaires. Ce besoin de trouver de nouvelles sources de financement amoindrit la force de frappe de services politiquement engagés, qui se retrouvèrent brusquement sous l'égide d'organismes municipaux, étatiques et fédéraux. Des mouvements de lutte contre la violence, tout comme d'autres mobilisations révolutionnaires, passèrent de la lutte contre le patriarcat, le racisme et la pauvreté à la coopération

avec la police. Il s'agissait d'un tournant significatif dans la mesure où cette dernière représente paradoxalement l'incarnation même du patriarcat, du racisme et du renforcement du système de classes aux États-Unis.

Dans leur analyse des « modes d'intervention à l'encontre de la violence conjugale », publiée en 2011, John R. Barner et Michelle Mohr Carney reviennent sur la période qui a immédiatement suivi les coupes budgétaires de Reagan. L'étude montre que les foyers pour « femmes battues » de la ville de New York refusaient 80% des demandes d'hébergement en 1982 par manque de financement. Les législatures d'États ont commencé à financer les foyers en 1944 à la suite de l'adoption du *Violence Against Women Act*, mais la mise en oeuvre de ce programme a été ralentie par l'opposition pendant des années, à l'exemple du gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger, qui a coupé l'intégralité des fonds alloués aux foyers d'accueil de femmes victimes de violences domestiques en 2009, jusqu'à ce que l'échelon fédéral intervienne. Barner et Mohr Carney écrivent :

« Les foyers, qui occupaient une place centrale dans l'aide urgente aux victimes, doivent maintenant collaborer avec les autorités policières, sanitaires et d'autres services sociaux à même de les financer. En conséquence, la réponse institutionnelle est passée d'un accompagnement centré sur la victime à un accompagnement centré sur le coupable. »

Ce pouvoir donné à la police de « stopper la violence » produit une crise de sens. Car la police est souvent la *source* des violences, particulièrement à l'encontre des femmes, des personnes racisées, des femmes trans, des travailleur·ses du sexe et des personnes pauvres. La police fait appliquer la loi aux États-Unis, ce qui représente l'une des plus grandes causes de violence dans le monde. La politique étrangère des États-Unis est mise en oeuvre par une armée qui est une police mondiale, et l'ordre national est assuré par des polices fédérales, étatiques et municipales. La loi est faite pour protéger l'État et non les gens qui sont victimes de l'État. Aussi, alors même que les interventions de la police peuvent interrompre la violence entre un adulte et sa victime, ou entre deux personnes engagées dans une situation violente, cette action ne se penche pas sur les causes : elle se contente d'en punir les expressions sans chercher de solution pérenne.

Il était encore plus perturbant de voir que ce travail de pénalisation des expressions du patriarcat, du racisme et de la pauvreté était assigné à la police, qui est elle-même également à l'origine de violences. Cette responsabilité a produit, dans certains cas, davantage de violences d'État. En témoignant la méthode du « *stop and frisk* » (littéralement « interpellé et fouillé »), un contrôle au faciès déguisé, soit une violence commise au nom du combat contre la violence. Ces lois ont aussi permis à l'État de s'immiscer plus facilement dans les foyers et les familles des pauvres.

Plutôt que de donner aux femmes et aux personnes précaires les moyens de s'en sortir, le destin des traumatisé·es se trouvait de plus en plus entre les mains de la police, un groupe pourtant représentatif des systèmes d'oppression.

Nous savons qu'il y a peu de temps encore, les femmes et les enfants n'avaient pas recours à l'État si elles et ils étaient victimes de violences physiques ou se trouvaient sous emprise. Nous savons aussi que la violence et la domination continuent de s'exercer sur de nombreux·ses femmes et enfants aujourd'hui, sans qu'aucune plainte ne soit émise. Et nous savons par ailleurs que l'État contrôle excessivement les communautés vulnérables de personnes racisées, sans papiers, transgenres, des travailleur·ses du sexe et d'autres personnes aux existences contestées, et que, de ce fait, l'État est souvent lui-même à l'origine des violences. Aussi nous trouvons-nous face à une énigme à plusieurs propositions :

– Certain·es d'entre nous sont capables de faire appel à la police pour les aider à résister à la violence et à la domination.

– Certain·es d'entre nous continuent à faire l'expérience de la violence et de la domination malgré la police.

– Certain·es d'entre nous ont une expérience de la police qui s'apparente à une violence et à une domination.

– Certain·es d'entre nous appellent la police parce qu'ils ou elles ne savent pas comment résoudre les problèmes autrement.

– Certain·es d'entre nous mobilisent la rhétorique de la violence et de la domination pour éviter de se confronter aux agressions dont ils ou elles sont les auteur·rices et à l'inconfort que cela leur procurerait.

– Certain·es d'entre nous font appel à la police pour renforcer leur puissance sociale arbitraire.

Toutes ces expériences ne se valent pas. Ces déséquilibres créent des avantages pour certain·es et creusent des inégalités pour d'autres. Plus important encore, la superposition de ces réalités, expériences et relations à l'État peut nous servir de modèle pour nous aider à comprendre que les structures revêtent au même moment différents sens en fonction des personnes. C'est la raison, fondamentale, pour laquelle chacun·e doit être entendu·e lorsqu'il s'agit de résoudre un conflit.

Tandis que les mouvements radicaux de lutte contre les violences ont perdu en puissance, la police contrôle le discours officiel sur « la fin des violences » alors même qu'elle génère de la violence. Cette confusion s'ex-

prime à la télévision. Il y a l'« esprit de l'époque » et puis il y a le business. Des séries télévisées telles que *New York, unité spéciale* se focalisent sur les crimes sexuels et la violence intrafamiliale. Dans un épisode tout à fait caractéristique, une victime – profondément innocente et pure, et qui n'a aucunement participé à créer un conflit – est harcelée/abusée/agressée par un prédateur profondément mauvais. La réponse à l'énigme est la police. La sphère du divertissement de masse, une entité purement fondée sur l'économie et qui ne présente aucun esprit critique, rend le message très clair : les gens sont soit des victimes, soit des prédateurs, et de ce fait, la seule et unique réponse au problème est de recourir à la police, laquelle ne fait pas non plus preuve de réflexivité. Si certaines de ces personnes étaient vues comme « en conflit » plutôt que comme des victimes ou des coupables, alors la solution serait de faire appel à la responsabilité mutuelle et à la négociation, plutôt que de verser dans l'escalade, ce qui placerait l'autorité et la responsabilité hors des mains de la police.

Malheureusement, les temps de discussion, nécessaires et qui peuvent aider à comprendre comment les gens en viennent à envenimer un conflit, se sont transformés en crises d'accusation des victimes, alors même qu'il s'agit de deux choses entièrement différentes. J'en parlerai par la suite, mais la manière dont les individus mus par un sentiment de supériorité participent à exagérer le conflit a été ignorée. De la même manière, le fait que les personnes traumatisées, angoissées ou dépendantes puissent participer à envenimer le conflit est devenu un sujet tabou afin de ne pas insister sur la rhétorique consistant à accuser la victime, puisque la compréhension est confondue avec l'accusation. La solution ? Encore une fois, faire appel à la police. Le message réducteur et dichotomique qui repose sur l'opposition bien/mal a été renforcé quotidiennement pendant des décennies par la culture de masse, les médias et l'art, d'une manière qui justifie le pouvoir de la police et qui le présente à tort comme neutre, objectif et exempt de jugements de valeur.

Dans le contexte du reaganisme des années 1980, l'intégration de la droite chrétienne au sein du Parti républicain (voir mon livre *My American History : Lesbian and Gay Life During The Reagan/Bush Years*), le renouveau du patriotisme et de la rhétorique de l'autorité, auxquels s'ajoutèrent des questionnements quant à la manière de s'attaquer aux origines de la violence, s'accompagna d'un épaississement de l'appareil punitif. Le discours qui revenait à dire que l'action de la police renforçait les inégalités et l'injustice sociales devient moins audible, tout comme les mouvements radicaux qui portaient cette analyse. Les interrogations quant à l'efficacité, au caractère éthique et à la complexité des mesures punitives furent balayées. Cette crise de sens rendait ces enjeux absurdes. Les termes du débat devinrent si flous – vagues, élastiques et malhonnêtes – qu'ils cessèrent d'être univoques. Tout comme le gouvernement, les citoyen·nes pouvaient à leur tour manipuler le vocabulaire de la violence pour camoufler

leurs propres bévues. Être attentif·ve aux causes des conflits et des agressions – la domination masculine, la pauvreté, le racisme et l'incapacité à résoudre les problèmes – implique des changements structurels dans les manières de se percevoir et d'analyser le pouvoir. Au lieu de quoi, une rhétorique simpliste et destructrice, pointant qui était dans le juste et qui était dans le faux, s'est mise en place, ce qui permettait aux témoins d'un conflit de savoir précisément qui punir et de prouver par là même leur propre droiture morale.

Y'a-t-il, aujourd'hui, moins de violence ? Oui. En tout cas, c'est ce que le gouvernement affirme. Le 27 novembre 2012, le Bureau of Justice Statistics indiquait qu'entre 1994 et 2010, le taux global de violence conjugale avait diminué de 64%. Les conceptions dominantes ont évolué, ainsi que les attentes de la population – l'accès aux ressources économiques et à l'éducation est plus répandu qu'avant chez les femmes, de même que le nombre de divorces sans égard à la faute –, et ces changements sociaux ont affûté la sensibilité des cours de justice et des communautés quant à ces sujets ; et, de fait, tous ces éléments ont réduit le nombre de violences. Mais cette réduction s'observe-t-elle partout et pour tous·tes ou concerne-t-elle seulement certains segments démographiques ? Avec cette évolution – le passage d'une réponse féministe orientée sur des services aux victimes à une réponse sécuritaire ciblée sur les criminels –, Barner et Mohr Carney observent que « les arrestations et les poursuites judiciaires semblent concorder avec une démographie raciale disproportionnée dans le système de justice pénale ».

Comme Beth Richie, professeure à l'université de l'Illinois, l'a montré de manière évidente dans son livre *Arrested Justice : Black Women, Violence, and America's Prison Nation* :

« Il n'existe pas d'étude solide longitudinale sur les liens de causalité entre les nouvelles lois spécialisées, les procédures légales ou les protocoles obligatoires, et l'évolution des taux de violence contre les femmes dans les communautés les plus défavorisées. »

Si les actes violents sont peut-être davantage punis, il n'y a pas pour autant plus de prévention. Appeler la police peut permettre d'interrompre la violence en cours mais cela ne résout en rien les causes de violence. Cela ne résout pas non plus la confusion entre conflit et agression. Laisser la police gérer les agressions et les conflits intrafamiliaux crée une réponse qui est principalement, voire uniquement, une réponse punitive. La manière dont les structures sociales du genre, de la race et de la classe contribuent à la violence reste occultée. Les conséquences du sexisme, du racisme, de l'homophobie, de la transphobie, des pressions de classe et des discriminations liées au statut de migrant ou au handicap sur les agressions et les conflits ne sont pas analysées. De même, le rôle des

traumatismes survenus dans l'enfance, des addictions et des maladies mentales dans l'escalade d'un conflit n'est pas questionné.

Il est très difficile de mesurer la violence conjugale ou familiale. Il est difficile de savoir si les taux de violence sont en réalité en train d'augmenter ou de baisser, ou si les dénonciations sont en train d'augmenter ou de baisser. Nous ne savons pas non plus interpréter les variations du nombre de plaintes déposées, la manière dont la police reçoit les plaintes, si ces dernières mènent à des arrestations, et nous ignorons la corrélation qui existe entre les arrestations et les condamnations réelles. Nous n'avons pas une idée très claire de la manière dont la police et les tribunaux différencient une agression d'un conflit. Le nombre record de viols enregistrés ayant abouti à une condamnation dans l'histoire de New York remonte à 1992, avec environ cinq mille condamnations. En 2010, on en comptait un peu plus de deux mille. Il est impossible de savoir si cette baisse est liée à la gentrification, qui déplace les personnes pauvres hors du centre ville et les remplace par des agresseurs et des victimes, qui disposent de plus de ressources pour éviter à la fois de recourir à la violence et de mobiliser la loi en cas de violence. L'argent, la blancheur et l'éducation aident à la fois les coupables et les victimes à éviter l'intervention de l'État.

Nous savons que la plupart des agressions sexuelles ne sont pas dénoncées, en particulier quand elles ont lieu dans l'environnement familial. Par ailleurs, la plupart des gens ne savent pas vraiment ce que recouvre le terme « agression sexuelle ». Parfois, la définition légale ne correspond pas à ce que les gens perçoivent de leur propre vie. Certains crimes sont évidents mais d'autres reposent sur des perceptions. Je connais des femmes qui vivent comme une *coercition*, voire une agression, le fait d'avoir un rapport sexuel avec leur conjoint-e lorsqu'elles se sentent indécises ou non pleinement engagées dans le moment. Elles estiment que cet acte est indésirable, voire néfaste. Pour d'autres, ce genre de moment est inhérent au fait de « faire l'amour » : il peut arriver que nous ne soyons pas engagés à 100% dans les moments que nous donnons à notre partenaire, de la même manière que d'autres endroits de la relation font l'objet de négociation. Dans le cas des rencontres d'un soir, des expériences pas terribles, voire négatives, peuvent être dévastatrices pour certain-es et *dans l'ordre des choses* pour d'autres. Les traumatismes endurés par un individu par le passé participent à forger sa grille d'analyse – et à apprécier si une situation est, ou pas, une agression. Or nous ne prenons pas ce facteur en compte lorsque nous parlons de crime et de justice soi-disant « objectifs ». Si des expériences marquent durablement certaines personnes et pas d'autres, cela implique qu'il est difficile de définir les critères objectifs du bon et du mauvais.

À l'évidence, les allégations d'agressions inexactes ou qui émanent de projections lorsqu'il s'agit en réalité d'un conflit blessent la personne

accusée, empêchent l'accusateur-riche de s'interroger sur lui-elle-même, et divisent et détruisent les communautés. Ces situations créent d'ailleurs du tort bien au-delà des seules personnes directement impliquées. Le livre de Beth Richie donne quelques indices des conséquences bien plus larges et à long terme de la confusion entre un conflit et une agression. Parmi d'autres informations, Richie montre combien la « domination » est un élément central de la vie de nombreuses femmes pauvres, précisément du fait de leur pauvreté. C'est ce que la professeure Jacqueline Nassy Brown, du Hunter College, appelle la « politique genrée du rester, partir, revenir ». Richie se centre spécifiquement sur les femmes noires. Les homicides perpétrés par le partenaire intime représentent l'une des causes les plus fréquentes de décès, chez les jeunes femmes noires aux États Unis. Selon Richie, 25 % des femmes noires ont fait l'expérience d'abus de la part de leur partenaire, alors que la moyenne nationale est de 22 %, sans distinction de race. Richie rapporte que les femmes noires sont deux fois plus tuées par leurs époux que les femmes blanches parce qu'elles n'ont pas les moyens de partir. La pauvreté engendre bien sûr une vulnérabilité vis-à-vis des autres personnes et de l'État. L'oppression, qui est par définition un état de vulnérabilité, produit à son tour une plus grande vulnérabilité. Le manque de mobilité, d'autonomie financière, d'accès à un logement, aux divertissements, au monde de l'art et aux soins, ainsi qu'à une juste représentation dans les médias et au sein du gouvernement : toutes ces conditions produisent plus de violences et de complications, et entravent la résolution des problèmes structurels.

Les femmes noires font donc l'expérience d'agressions – celles-là même que les lois, les définitions et les représentations sociales sont censées combattre – dans une même proportion que les autres femmes, mais ces agressions ont un plus fort impact légal pour elles que pour les femmes blanches. Par conséquent, l'instrumentalisation et la surexploitation du terme « agression », tout comme l'affaiblissement de sa portée, sont préjudiciables aux femmes noires, ainsi qu'aux femmes, hommes et enfants, toutes races confondues, qui sont réellement victimes. Ils et elles éprouvent déjà des difficultés à être entendus-es et aidés-es. La rhétorique de l'exagération de la souffrance est particulièrement nocive pour les personnes pauvres et/ou les femmes noires qui, statistiquement, ont besoin de ces paradigmes plutôt que de s'en voir dénier l'accès.

Les gens qui appartiennent à des groupes privilégiés ou à des groupes que la société est censée servir attendent que leurs plaintes soient entendues. Manifestement, les personnes blanches et les bourgeoises ont plus de chances de voir leurs accusations prises au sérieux que les personnes sans papiers, pauvres, trans et racisé-es, qu'il s'agisse d'une accusation d'agression ou d'un conflit. Aussi, je pense qu'il est juste d'extrapoler en disant que l'identification à la hiérarchie du pouvoir et à l'appareil d'État autorise les personnes blanches et bourgeoises à exagérer leurs plaintes ;

ces dernières ont moins de chances que d'autres de voir leur accès au droit restreint pour des raisons éthiques. Le mot « autorisé » implique qu'une personne s'attende à pouvoir demander quelque chose aux autres et à se le voir accorder. Cela vaut également pour les cas d'accusations d'agression qui sont en fait des conflits. Donc, même en compliquant ces catégories, les accusations prises au pied de la lettre, sans nuance, sont celles qui sont le plus à même de renforcer les dynamiques de pouvoir existantes. C'est particulièrement vrai quand la personne accusée est une personne racisée, sans papiers, pauvre, trans, queer, séropositive, une personne qui n'est pas membre de la famille, etc. De cette manière, s'unir autour d'une accusation permet au groupe formé par des liens négatifs de renforcer son propre statut. Comme l'a écrit Ilana Eloit sur le blog *Engenderings* de la London School of Economics en juillet 2015 :

«La capacité à affirmer que l'on a été victime d'une agression est intimement liée à la possession d'un capital matériel et symbolique qui permet à la plainte d'être entendue, et ne reflète ainsi pas le rapport de force que la plainte est supposée mettre au jour.»

L'une des accusations fallacieuses les plus emblématiques et tristement célèbres de l'histoire étasunienne provient de deux travailleuses du sexe sans-abris, Ruby Bates et Victoria Price, qui accusèrent à tort, en 1931, neuf hommes noirs de viol à Scottsboro, en Alabama. Ces hommes s'appelaient Roy Wright, Andy Wright, Eugene Williams, Haywood Patterson, Ozie Powell, Clarence Norris, Olen Montgomery, Charlie Weems et Willie Robertson. L'enjeu, pour Bates et Price, était que, sans avoir commis de crime, elles étaient pourtant des personnes criminalisées. Elles ne pouvaient pas sortir de l'État de l'Alabama car elles avaient par le passé été condamnées pour adultères et vagabondage ; aussi se trouvaient-elles elles-mêmes confrontées à une exagération du préjudice. Quand elles se sont trouvées face à la possibilité de se faire arrêter, elles ont émis de fausses accusations, ce qui a entraîné des décennies d'incarcérations et de traumatismes pour les hommes arrêtés et leurs familles. Ce qui est particulièrement révélateur, c'est que Bates s'est rétractée et qu'elle a parcouru les États-Unis avec les mères de certains détenus incarcérés à cause de son mensonge. Elle a donné de nombreuses conférences publiques aux côtés des mères de Scottsboro, sous la houlette du Parti communiste, expliquant qu'elle avait menti. Pourtant, sa rétraction fut ignorée par le parquet – sa parole, en tant que pauvre, ne revêtait aucune valeur. Comme le constatent souvent les personnes très traumatisées qui font des alliances avec des tyrans, cette femme n'a été écoutée que quand elle servait les intérêts des hommes blancs et leur idéologie suprémaciste.

Nous avons appris, encore et encore, à travers la récupération presque automatique par le pouvoir des idées d'une grande variété de mouvements radicaux et de communautés privées de droits, que tant que le système

de domination et de pouvoir restera inchangé, obtenir des « droits » ou des réajustements dans la hiérarchie voudra simplement dire que les éléments les plus normatifs de chaque communauté réussissent à avoir accès à l'appareil d'État. Quand cela se produit, les éléments les moins puissants restent soumis à leur pouvoir. Tant que nous n'aurons pas changé notre manière de penser la société, les nouveaux entrants créeront de nouveaux sortants. Les interprétations contradictoires du terme « agression » semblent aborder ce problème tout en renforçant le *statu quo* abusif. Certaines personnes trouveront réponse à leurs problèmes, tandis que d'autres les verront s'aggraver. Et de cette manière, pointe Kim Emery, l'État et les intérêt qu'il sert se verront à la fois légitimés et instrumentalement étendus.

La « violence », la violence, et le préjudice de se tromper de préjudice

La définition de la « violence » s'est étendue à un nouveau continuum de comportements et d'affects qui sont génétiquement utilisés pour attribuer une valeur négative aux actions d'une personne. Le terme « violence » comprend aujourd'hui bien plus que la violence physique et désigne également les abus sur le plan psychique ainsi que, malheureusement, les conflits émotionnels qui ne sont pourtant pas des agressions. Ces dernières années, la critique sociale et les analyses sociologiques s'emparent de plus en plus régulièrement des termes « violence » et « agression ». Par ailleurs, le terme « agression » est souvent mobilisé pour décrire désaccords et mécompréhensions. Les accusations de « flicage », d'« humiliations publiques », tout comme d'autres manifestations de culture du *call-out*, qui exigent de se protéger des idées inconfortables, représentent les gens comme des coupables refusant de discuter du contenu des idées et des perceptions. Cela va dans le même sens que la pratique, similaire, qui consiste à dire que les analyses raciales reviennent à « jouer la carte de la race ». Les tentatives de compréhension et d'explication de structures pathologiques sont balayées par l'accusation de mal faire. Penser est mal. Dire est mal. Les révélations ne sont pas seulement condamnées, elles sont transformées en préjudices.

Pour toutes ces raisons, et pour ne pas exploiter la rhétorique de la victimisation, je propose que le terme « violence » ne soit utilisé que pour désigner la violence physique. La cruauté qui s'exerce sur le plan émotionnel, l'exclusion, le harcèlement collectif... : tous ces faits peuvent être pires que certaines violences mais ils ne recouvrent pas la même chose. Si ce vaste éventail d'expériences singulières est rangé dans la catégorie « violences », alors plus aucune distinction ne tient et les nuances perdent leur sens. Et, comme je l'ai déjà montré, les dispositifs rhétoriques qui dissimulent les détails empêchent la vérité d'éclater et les gens de s'y confronter. L'utilisation du terme « violence » de manière non métaphorique nous aiderait à mieux nous situer quand on a affaire à des discours

empreints de surréaction, et à faire la différence entre agression et conflit avec plus d'acuité.

Depuis peu, les administrations de certaines universités se sont mises à imiter le rôle de l'État en ce domaine. Alors que les universités sont de plus en plus dans le viseur concernant la minimisation des faits d'agressions sexuelles et que les « universités d'entreprise » font l'objet de plus en plus d'accusations au sujet de leur rôle dans la gentrification, l'exploitation au travail et la mondialisation, ces universités occupent à la fois une fonction oppressive/protectrice en réprimant l'expression des affects. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails à ce propos car beaucoup d'autres personnes travaillent déjà sur ces questions, mais au début de l'année 2014, lors des premiers débats sur l'institution des « messages d'avertissement (*trigger warnings*) », j'ai participé à une table ronde qui était, en soit une expression des contradictions inhérentes à l'opposition entre conflit et agression. Il était question des décisions que le Oberlin College et l'université de Californie, à Santa Barbara – deux écoles qui se trouvent dans des circonscriptions aisées – venaient alors de prendre : les professeur-es s'étaient vu-es imposer le fait d'émettre des « messages d'avertissement » pour, par exemple, prévenir les étudiant-es que le contenu de certains textes pouvaient déclencher des traumatismes psychologiques ou leur rappeler des traumatismes passés, et qu'ils et elles avaient ainsi le droit de ne pas les lire.

Au sein d'un environnement pédagogique sain, les matériaux avec lesquels travaillent les étudiant-es ne dépendent pas de l'accord ou du niveau de confort de ces dernières. Ils et elles les analysent, les critiquent, débattent et apprennent à partir d'eux ; ils et elles peuvent à la fois témoigner de l'inconfort que le texte leur a procuré et du texte en soi. C'est pourquoi, dans mon cours d'écriture fictionnelle au College of Staten Island, au sein de l'université publique de la ville de New York, je ne pratique pas la censure. Étant donné qu'il s'agit d'un cours d'art, les étudiant-es peuvent choisir de travailler sur n'importe quel sujet, événement ou personnage, et utiliser le langage qui leur semble approprié. Dans le même temps, ils et elles peuvent émettre toutes les critiques, opinions et objections qu'il ou elles souhaitent apporter quant aux choix qui ont été faits. C'est la ligne que j'ai adoptée pendant seize ans et je n'ai jamais reçu une seule plainte. Le problème avec l'évitement, c'est que cela empêche des informations potentiellement dignes d'intérêt d'entrer dans le domaine de la réflexion. Un discours sain traite de ce qui existe et entretient une relation de compréhension avec la réalité. Un discours défensif contourne certains aspects ou contextes de l'information. Ces « messages d'avertissement » concernent habituellement la violence sexuelle mais cette restriction, par ricochet, peut permettre à des étudiant-es de ne pas se confronter à des textes abordant le colonialisme, la domination raciale, l'occupation, ou tout sujet qu'ils ou elles peuvent trouver bouleversant, même d'un point

de vue de dominant-es. Par exemple, la rhétorique de l'agression a été mobilisée par des sionistes dans les campus universitaires pour empêcher l'organisation de discussions sur la campagne pro-palestinienne BDS.

Il me semble, en somme, que même si les préjugés et la discrimination s'y expriment de manière endémique, les agressions sexuelles et physiques ont généralement lieu sur les campus et pas dans les salles de classe. Les milieux intellectuels et éducatifs font partie des rares endroits de la vie où ces éléments peuvent être analysés et débattus en profondeur sans pour autant avoir à subir la menace d'un réel danger physique. Se voir rappeler que l'on a autrefois été en danger doit être différencié d'une situation actuelle de danger. Confondre les deux devient rapidement destructeur. Être conscient-e de ses propres traumatismes et de la manière dont ils se manifestent dans le présent peut être une force pour analyser ses propres réactions, mais pas une manière de justifier la censure de l'information. De plus, en tant qu'enseignante, je suis opposée aux restrictions qui émanent de l'administration et qui concernent les salles de classe.

Mon ressenti subjectif de cette table ronde est que certaines des personnes qui participaient avaient de tels traumatismes qu'elles étaient incapables de mener cette conversation tranquillement. Certaines des idées avec lesquelles elles n'étaient pas d'accord étaient vécues comme des agressions. Plutôt que de parler du contenu, elles répondaient par leur autobiographie en matière d'agressions sexuelles et de violence. Il est clair que les prises de conscience qui concernent des expériences d'oppression et de violence doivent être entendues et qu'il s'agit de contributions essentielles à la compréhension du public. L'expression d'expériences terribles démarre toujours par des faits bruts, non-analysés. Et la souffrance doit être entendue. Mais, dans le même temps, la souffrance à l'état brut ne peut commander le contrôle de l'information, de ce qui peut être autorisé à être dit par d'autres, dont les enseignant-es, et de ce dont on peut débattre dans une salle de classe. Lors de cette table ronde, l'expression de la différence était tellement insupportable pour certain-es qu'elle a suscité, phénoménologiquement, des accusations indignées. La discussion en elle-même se menait principalement aux moyens de termes à la mode. Sur les réseaux sociaux, les répercussions ont été franchement hystériques. Cela m'a rappelé les réponses que je reçois en ligne en raison de mon soutien à la Palestine. Il y a eu des accusations violentes, des calomnies, des appels à la sanction, à l'exclusion, et à la condamnation généralisée d'idées qui n'avaient jamais été débattues en profondeur.

Peu après, j'ai reçu un email d'un participant de la table ronde. Le ton était typiquement accusateur. Il me disait que mon approche avait été « cruelle ». J'ai répondu que s'il acceptait de me donner son numéro de téléphone, je pourrais l'appeler et que nous pourrions en discuter. Il m'a répondu à nouveau que j'étais « cruelle ». Je lui ai à nouveau suggéré qu'il m'envoie

son numéro de téléphone, puisque les emails n'étaient pas propices à une conversation de fond. Sur un ton accusateur, il a répliqué que je ne lui avais pas envoyé mon numéro de téléphone. Ce que je me suis empressée de faire, en lui expliquant que je lui proposais de l'appeler moi pour qu'il n'ait pas à payer la communication. Il m'a ensuite appelée, ce qui a automatiquement affiché son numéro sur mon téléphone – ce qui pointait l'inutilité de sa petite lutte pour le contrôle. Une fois au téléphone, j'ai écouté tout ce qu'il avait à me dire sans l'interrompre ni faire de commentaires, et lui ai ensuite demandé de me dire ce qu'il avait trouvé « cruel » dans mon attitude. Il m'a répondu qu'il ne « comprenait pas » les idées que j'exprimais. Je lui ai dit qu'il me semblait qu'il y avait une différence entre « ne pas comprendre » et trouver que quelque chose était « cruel ». Nous avons discuté calmement pendant un moment. Finalement, je lui ai demandé, avec sincérité, comment il pouvait penser que je pouvais me montrer cruelle avec les gens avec lesquels j'étais professionnellement impliquée. Autrement dit, quelles seraient mes motivations à me montrer cruelle. Il a répondu qu'il ne savait pas et que c'était ce qu'il ne comprenait pas. Bref, l'existence de vulnérabilités psychologiques, de projections et de suppositions nous avait empêché-es d'échanger sur le fond. Et tout cela avait été en quelque sorte atténué par un contact direct. Je n'irai pas jusqu'à dire que nous étions devenu-es ami-es quand nous avons raccroché, mais au moins, une part importante des accusations s'était dissipée.

Mon propos revient à dire que tant qu'une situation d'agression et de violence n'est pas réglée, et cela de manière tranquille, et que tant qu'une personne est considérée comme « victime » et qu'une autre est considérée comme « agresseuse », « harceleur », « violente », « dans le contrôle » ou « humiliante », la conversation ne peut avoir lieu. À l'image de ce que Catherine Hodes observait – les auteur-rices des agressions sont de plus en plus celles et ceux qui appellent la police ou mobilisent les dispositifs d'État comme partie prenante du processus de harcèlement –, l'accusation d'agression peut en soi être une tactique pour faire taire. Une fois que l'accusation est construite et lancée, il devient possible, pour un large groupe de personnes, de désavouer et même de punir une personne précise sans savoir ce qu'elle aurait eu à dire ni comment elle interprète ce qui est en train de se passer, une personne qui n'est parfois même pas au courant de ce dont elle est accusée. Cette conception nie la complexité des existences, les tensions qui nous habitent et les manières dont nous y prenons part. Il est possible de concevoir qu'une personne puisse être trop bouleversée pour affronter un conflit sans en passer par l'accusation d'une autre.

Appeler la police en cas de violence isolée

De toute ma vie d'adulte, je n'ai jamais été activement impliquée dans des situations de violence. Quand j'étais enfant, ma mère me frappait régulièrement ; mon père ne l'a fait qu'à une seule occasion, mais il n'y est pas

allé de main morte ; et je me battais également avec mes frères et soeurs. En tant qu'adulte, cependant, je ne me suis jamais montrée violente, je n'ai jamais été accusée de l'avoir été, et je n'ai été frappée qu'une seule fois, une histoire sur laquelle je reviendrai dans les pages qui vont suivre. Certain-es lecteur-rices pourraient se dire que mon manque d'expérience directe invalide cette partie du livre. Consciente de cet aspect, je procède en faisant part de mes pensées, de mes affects et des réflexions que mon engagement intellectuel et émotionnel dans ce projet a fait surgir, et je comprendrais très bien que certain-es lecteur-rices estiment ma méthode non pertinente ou illégitime.

Rendre les responsables de la violence d'État responsables de mettre fin à la violence a donné un tout nouveau sens au terme « agression » – un sens bien éloigné de ce qu'entendaient les activistes antiviolence de la première heure. Dans l'espace domestique, l'antidote à la violence au sein du foyer prenait désormais les contours de la violence de l'État. Des termes comme celui d'« agression » ont pris un double sens. Au sens premier – une personne en souffrance, « sous l'emprise » d'une autre – s'est adjointe une autre signification : pour le gouvernement, le même mot servait désormais de prétexte pour prendre les individus pour cibles. Dire « je vais appeler la police » est une manière de s'extraire d'une situation de violence dans certains cas, mais dans d'autres, cela peut également servir à masquer de l'inconfort, un désaccord ou des actions compromettantes en invoquant la menace de la violence d'État. Le même mot et les mêmes actions ont un double usage : se protéger de la souffrance et causer de la souffrance. Ainsi, cette transformation de sens, qui repose sur une grande confusion, autorise culturellement la police à s'immiscer dans la vie intime des gens. Le désir, populaire, de stopper la violence, a été remplacé par le fait d'en passer par la norme – par une normalisation de l'autorisation – et de s'en remettre à la police pour arbitrer nos relations intimes.

Pourquoi appelons-nous la police ? Alors que je présentais les idées développées dans ce livre, voilà le débat que j'ai lancé dans une salle du Vulva Club à Berlin en 2015.

« Si j'étais en train de me faire poignarder et que je voyais un policier, je voudrais qu'il me sorte de cette situation, ai-je dit. Mais qu'en serait-il si je me faisais voler mon téléphone ? Pourquoi appellerais-je la police ? Quel fantasme se cache alors derrière le fait d'appeler la police ? Faire en sorte qu'une personne qui n'a pas les moyens de se payer le téléphone portable que je peux m'offrir soit mise en prison. Pourquoi ? »

Outre le fait de faire cesser la violence, l'une des principales raisons qui poussent les gens à appeler la police est qu'ils sont bouleversés et qu'ils veulent voir quelqu'un puni. Mais qu'est-ce que cela leur apporte ? Combien de personnes appellent la police parce qu'elles sont en colère et ne veulent

pas affronter leurs propres actes, comportements ou émotions ? Elles veulent juste que l'autre souffre. Les gens appellent souvent la police pour que leur conjoint-e ou leurs enfants soient expulsé-es du foyer ou pour des motifs qui n'ont pas de rapports avec la violence. Il s'agit d'une punition contre le « crime » de désaccord. Vous voulez que quelqu'un fasse quelque chose qu'il ou elle ne veut pas faire et donc vous appelez la police. Agir de la sorte repose sur le fantasme selon lequel les représentant-es des forces de l'ordre ont la responsabilité de résoudre tous les problèmes de la personne qui appelle. Mais de temps à autre, inévitablement, les Étatsunien-nes se souviennent que les agent-es de police de leur pays sont souvent entièrement incapables de résoudre un problème. Il existe des exemples notoires de parents qui ont appelé la police pour « faire peur » à leurs enfants avant que la situation ne dérape et que ces dernier-ères se fassent finalement tuer. En cas de conflit, appeler la police est bien la dernière des choses à faire, sauf à vouloir causer des souffrances supplémentaires.

Pendant que j'écrivais ce livre, j'ai pris un café avec une vieille amie, Tina. Alors que je lui décrivais les idées que je mettais en avant, elle m'a raconté un incident qui lui était arrivé dans le cadre de sa propre relation amoureuse. Sa compagne, Lillian, est engagée en faveur des victimes de violences domestiques dans la zone rurale où elles habitent. Elles passent beaucoup de temps à discuter ensemble des cas de violence dont Lillian est témoin. Une part de son travail consiste à se rendre devant les tribunaux pour essayer d'obtenir des ordonnances de protection, des interdictions et des sanctions à l'encontre de partenaires masculins violents. Ce travail est frustrant car, dans leur juridiction, les tribunaux refusent habituellement de donner suite à ce genre de requêtes. Récemment, Lillian est parvenue au bout d'une affaire où un homme avait exercé suffisamment de violences envers sa compagne sur le long terme pour l'envoyer à trois reprises à l'hôpital. Le fait d'avoir subi par trois fois des violences qui ont nécessité des soins aussi importants implique que cette femme a fait l'objet de quantités d'autres violences aux issues moins dramatiques. Lillian a présenté au juge toutes les déclarations faites sous serment ainsi que les rapports d'hôpitaux et de police, mais le juge a rejeté la demande de cette femme et accordé la garde partagée des enfants à l'homme. La réalité quotidienne de Lillian est ainsi : des cas avérés de violence répétée et ravageuse ne sont pas pris en considération par l'appareil légal. Nous savons que cela concerne de très nombreux-ses femmes et enfants aux États-Unis.

Tina m'a raconté que sept ans plus tôt, elle avait été sous traitement pour soigner une addiction et que cela avait causé un énorme bouleversement dans son foyer. Face à moi, Tina faisait preuve d'une grande conscience de soi et d'une attitude responsable dans sa façon de décrire son propre comportement. Elle m'a très bien fait part du fait qu'elle était alors instable et émotionnellement agitée, qu'elle prenait de mauvaises décisions

et qu'elle avait projeté des choses sur sa partenaire, allant jusqu'à accuser cette dernière et rejeter la faute sur elle. Le trouble et la souffrance que cela causa entre elles étaient considérablement destructeurs. Un jour, Lillian a dépassé les bornes et a donné un coup de poing à Tina. Bien des années plus tard, toutes d'eux parlent de ce moment comme de « l'incident ». Elles ont décidé de le garder pour elles et de n'en parler à personne. Ça ne s'est jamais reproduit. En traitant l'affaire dans l'intimité, en assumant toutes les deux leur part de responsabilité dans ce qui s'était passé, et à mesure que Tina parvenait à faire montre de sobriété de manière responsable, elles sont parvenues à résoudre leurs conflits. Tina m'a expliqué que cet événement indésirable était clairement un acte de violence mais qu'il leur fallait adapter leur attitude et que cela faisait partie du processus de sevrage. Tina était catégorique quant au fait qu'appeler la police n'aurait servi à rien dans ce contexte.

La violence physique se manifeste de diverses manières et la violence qui n'est pas de la légitime défense n'est jamais justifiée ou désirable ; elle n'est jamais la solution. Le scénario le plus banal correspond au mari qui use de la violence comme d'un mécanisme de contrôle, pour obliger la victime à adopter certains comportements. Il existe par ailleurs le type de situations où chacun-e des membres d'un couple manque de ressources pour gérer un conflit et a déjà eu recours à la violence, une seule fois ou de manière sporadique. Cela n'est pas plus admissible mais ne résulte pas pour autant de la domination d'une personne sur une autre. Cette violence ne les met pas physiquement en danger mais elle témoigne clairement de l'existence de problèmes qui doivent être affrontés et gérés. Nous avons donc manifestement affaire à deux phénomènes distincts qui, je pense, doivent faire l'objet de traitements distincts même s'ils engagent tous deux une forme de violence physique. Une fois que l'on arrête de vouloir absolument déterminer qui est « la victime » et que l'on se penche sur ce qu'il s'est véritablement passé, nous sommes prêt-es à accepter, même si c'est inconfortable, qu'il s'agit bien de deux personnes en conflit et nous sommes prêt-es à adopter une vision plus humaine et renseignée des relations sociales. Ceci est essentiel si nous voulons vivre en paix.

La seule fois où je me suis fait frapper à l'âge adulte, c'était lors d'une résidence d'artistes dans le nord-est des États-Unis. Comme c'est souvent le cas dans ce contexte, qui implique de disposer de temps et de ressources, presque tous-tes les participant-es de cette session étaient blanc-hes. Seule Joanne faisait exception. C'était une artiste noire originaire du Sud profond. Elle n'était jamais venue en Nouvelle-Angleterre avant cela, ni ne s'était retrouvée dans un environnement entièrement blanc. Elle avait aussi très peu d'expérience personnelle de contact avec des personnes ouvertement gays. La plupart des participant-es étaient affairé-es à parler de sujets typiques de la culture blanche du Nord-Est : ils et elles causaient « agent-es », « masters en études artistiques », « jurys »,

« théâtre », « éditeur-rices », « auteur-rices » et « professeur-es » – bref, des personnalités également blanches. Joanne était fondamentalement exclue de ces conversations. Très peu de personnes blanches connaissaient la littérature ou les arts visuels noirs, qu'il s'agisse de références historiques ou contemporaines, en particulier provenant du sud des États-Unis.

J'ai constaté que Joanne était de plus en plus isolée. J'ai commencé à m'asseoir à côté d'elle pendant le dîner et à essayer de partager mon intérêt pour les oeuvres africaines-américaines avec elle, afin d'entrer en relation et de la soutenir. J'ai mentionné à plusieurs reprises le nom d'auteur-rices gays noir-es, qu'elle semblait ne pas connaître, aussi n'ai-je pas poussé dans cette direction ; je me suis retenue de commenter le contenu ou les perspectives queers de leurs oeuvres. Alors que nous discutons, elle a exprimé sa déception quant à la nourriture, qu'elle trouvait insipide et déprimante. Elle avait tout le temps faim. Un jour, elle a appris que James Baldwin s'était trouvé en résidence dans l'atelier qui lui avait été attribué. C'était pile au moment où elle était au plus fort de son stress, et elle s'est convaincue que, puisque Baldwin avait occupé cet atelier, et qu'elle, la seule personne noire de la résidence, l'occupait aujourd'hui, c'était l'endroit où « ils » mettaient les gens noirs. Elle l'appelait « la case de l'esclave ». Un jour, pendant le dîner, je lui ai demandé : « Comment s'est passée ta journée de travail ? » et elle m'a répondu : « Un jour de plus dans la case de l'esclave. » Cela se produisait au sein d'un lieu élitiste dont on juge habituellement que c'est un privilège de s'y trouver, aussi le racisme structurel du processus de sélection n'a fait qu'accroître son angoisse et créer de l'isolement, ce qui a généré, chez elle, des interprétations distordues de la réalité, dans un contexte tendu, inconvenant et inégalitaire.

Un soir, nous avons fait une boom improvisée. Nous – soit une trentaine de résident-es – avons amené des cassettes, poussé les meubles de la bibliothèque et commencé à danser. Elle était à l'extérieur, seule, et ne dansait pas. Je m'étais dit qu'il était possible que cela se produise, comme conséquence combinée de choix musicaux qui déplaisent, d'un sentiment d'inconfort et du fait bien concret de se trouver hors contexte. Je suis allée la retrouver, j'ai mis ma main sur son épaule et je lui ai dit quelque chose. Je ne me souviens pas exactement quoi. Peut-être « Qu'est-ce que tu fais ? » ou même « Est-ce que tu veux danser ? ». En tout cas, elle s'est retournée, a serré les dents, m'a dit « Ne me touche pas », puis m'a frappé à la tête. Son coup était si fort que j'ai fait un tour sur moi-même avant de partir vers l'arrière. Je n'ai pas vraiment compris ce qu'il s'était passé ou ce qui était arrivé. Je ne me souviens pas de ce que j'ai fait ou dit. En fait, la suite est un trou noir.

Le matin suivant, nous avons toutes et tous découvert qu'elle avait fait ses affaires et qu'elle était partie avec sa voiture au milieu de la nuit. Le directeur a proposé aux gens qui le souhaitaient de se regrouper pour

parler et une poignée d'entre nous nous sommes retrouvées dans la salle commune. Je savais que j'avais le pouvoir de lui faire du mal. J'aurais pu la « pathologiser », l'accuser et la punir. J'aurais pu me présenter en victime et imputer son action à de l'homophobie. Le directeur m'a informée que je pouvais déposer une plainte. Mais n'étais-je pas moi aussi à blâmer ? N'avais-je pas bénéficié d'une procédure d'admission raciste ? N'étais-je pas en train de tirer la couverture à moi en substituant mon cas au sien et en empêchant une juste confrontation avec des autorités qui, diable, n'avaient admis qu'une seule résidente noire ? Déposer plainte semblait complètement hors sujet. J'ai refusé l'idée et j'ai soumis une liste de quarante artistes racisé-es au bureau des admissions en demandant qu'un formulaire de candidature leur soit envoyé. À ce que j'en sais, aucune d'entre eux et elles n'a été acceptée. Oui, il s'agissait d'un acte de violence physique et oui, c'était injustifiable. Mais l'utiliser comme une excuse pour punir n'aurait fait que perpétuer l'injustice.

À partir de ma propre expérience me reviennent deux cas de violence isolée qui se sont produits dans un cadre interpersonnel, et lors desquels les personnes ont réagi d'une manière complètement opposée à ce que Tina ou moi avons fait.

Le premier cas s'est produit un peu plus de vingt ans en arrière, au sein d'un couple de lesbiennes, Mary et Beth, toutes les deux blanches bien qu'issues de classes sociales différentes. Mary avait grandi dans la classe ouvrière et Beth dans le milieu aisé des cadres et professions libérales. Toutes deux en sont venues à faire carrière et travaillent dans le même secteur. Se trouver en leur compagnie était pénible au-delà de l'imaginable. Elles se disputaient en permanence en public. Elles se moquaient l'une de l'autre avec méchanceté. Beth avait déjà eu des relations sexuelles avec des hommes et s'en servait en public pour blesser Mary. Mary avait la réputation d'être un tyran psychologique et était aussi un peu intimidante physiquement ; un jour, elle s'est mise en colère et s'est approchée très près de moi, envahissant mon espace intime. Mais aucune des deux n'avait d'histoire de violence physique à son actif – pas de coups, de gestes brusques, de gifles ou autres.

Une nuit, après des années d'un conflit non résolu, elles eurent une dispute. Beth se saisit d'un objet et le lança sur Mary, ce qui lui causa une fracture.

Mary, à l'évidence, était bouleversée, en colère et blessée. Elle s'est sentie agressée et l'avait effectivement été, deux choses qui ne vont souvent pas ensemble. Ses amies n'ayant pas répondu à ses attentes de la manière dont elle le souhaitait, elle s'est sentie encore plus blessée et a décidé de chercher une solution en dehors de sa communauté. Cet événement a eu lieu à une période, au début des années 1990, où le département de police

de New York commençait tout juste à mettre en place des programmes de sensibilisation auprès des couples gays et lesbiens.

À l'époque, la plupart des personnes gays de mon âge n'auraient jamais eu l'idée d'appeler la police pour un incident de cette nature. On appelait la police pour empêcher un crime, par exemple si quelqu'un s'était introduit dans notre appartement. Mais aucun-e des gays que je connaissais n'aurait appelé la police pour résoudre un problème avec une autre personne gay afin de la faire punir. C'était presque inconcevable. Personne ne s'attendait à ce que la police se sente concernée ou soit d'une quelconque aide. En 1982, je me suis disputée avec ma copine de l'époque et elle m'a enfermée dans ma chambre. J'ai appelé une autre amie lesbienne qui est venue nous rendre une petite visite et calmer les choses. Mais je n'aurais jamais, jamais appelé la police. C'était inimaginable. Plus tard, je me souviens que quand l'appartement de ma copine a été cambriolé – ça devait être à peu près en 1992 –, nous avons appelé la police. Leur présence dans la maison était aussi inconfortable que le cambriolage en soi. Quand Beth a blessé Mary, le conseil municipal de la ville de New York venait d'adopter le Gay Rights Bill, et la plupart d'entre nous avions fait l'expérience d'exclusions légales et de discriminations sur la base de notre orientation sexuelle. La sodomie était encore un acte largement illégal et le resta jusqu'à une décision de la Cour suprême en 2003. La police était une force sexiste, effrayante et hostile. Tandis que la crise du sida battait son plein, les personnes séropositives se faisaient arrêter pendant les manifestations par un gouvernement municipal ennemi. Les policiers-ères portaient des gants en caoutchouc et nous traitaient avec cruauté et dédain.

Aussi étais-je un peu confuse quand Mary m'a appelée à cinq heures du matin quelques semaines après l'incident pour me dire : « j'ai fait coffrer cette connasse. » Elle m'a expliqué qu'elle avait déposé plainte contre Beth, qui avait été arrêtée pour « agression en possession d'une arme » et se trouvait maintenant en détention dans une prison de New York. Étant un peu vieux jeu, je me suis dit que Mary m'appelait parce qu'elle souhaitait, de manière consciente ou inconsciente, que j'aide Beth à sortir de prison. J'ai donc appelé des avocates lesbiennes que je connaissais et Beth a été tirée d'affaire. Plus tard, nous avons appris qu'elle avait été fouillée au corps et placée dans une cellule où se trouvaient des femmes qui en avaient poignardé d'autres, ainsi que des détenues en situation de grande détresse, notamment psychologique.

Même si rien ne laissait présager d'autres actes de violence dans le futur, Mary demanda une ordonnance de protection à l'encontre de Beth quelques semaines après l'incident. Or, dans le même temps, elle ne pouvait s'empêcher de provoquer Beth, voire de la harceler, par exemple en s'asseyant à côté d'elle lors de réunions publiques. Mary était manifestement fâchée

d'avoir été physiquement blessée. Mais je crois aussi que la rupture la mettait en colère. J'ai aussi eu l'impression que la rage qu'elle exprimait dérivait de ses expériences personnelles antérieures – et que c'était justement ça qui s'était aussi exprimé lors des conflits qui éclataient en public alors qu'elles étaient en couple. En y repensant après toutes ces années, je me suis dit que Mary était peut-être furieuse de voir que ce qu'elle avait mis en place, en termes de mode de vie, ne fonctionnait pas et ne produisait pas le genre de vie émotionnelle qu'elle aurait voulu avoir. L'échec de sa relation était aussi son échec à elle. Néanmoins, elle s'était acharnée à porter plainte pour que Beth soit reconnue coupable ou plaide coupable, et soit placée en probation. Par la suite, Beth a déménagé et s'est trouvé un petit ami. Je ne l'ai jamais revue, je n'ai jamais eu de ses nouvelles.

Je me suis interrogée sur cet événement pendant des décennies. Il me perturbe encore. Oui, ce qui est arrivé est de la violence. Oui, Mary a été physiquement blessée, et de manière importante. Oui, la réaction de Beth était mauvaise, injustifiée et non nécessaire. Mais en quoi appeler la police, envoyer sa compagne en prison, l'accuser d'un crime, solutionnait-il le problème ? Suffisamment de temps avait passé entre l'acte et la plainte pour qu'il soit clair qu'elles étaient désormais séparées et que l'agression n'allait pas se répéter. Pour moi, cela revenait à exagérer, à manipuler un système mis en place pour d'autres raisons – protéger les gens de la violence structurelle, par exemple. Mais c'était le choix de Mary. Elle était techniquement dans son « droit », légalement parlant, et de nombreuses personnes auraient également dit qu'elle était dans son « droit » émotionnellement parlant. Or d'autres facteurs entrent en jeu. Mary a joué un rôle dans cette interaction ; tous-tes leurs proches le savaient. Bien sûr, ce n'était pas elle qui avait lancé l'objet, et ce n'était pas de sa faute si Beth avait lancé l'objet. C'était bien l'action de Beth. Mais je savais aussi que Mary se montrait souvent méchante, puérile et injuste. Ces traits de caractère ne sont pas illégaux et il est clair qu'elle n'aurait pas dû être agressée physiquement. Elle a cependant participé à produire cet épisode, même si elle ne l'a pas causé. J'attendrais de Mary qu'elle reconnaisse qu'elle n'était pas obligée de réagir comme ça et que ça n'a pas aidé. Mais le système n'est pas conçu pour encourager les actes de reconnaissance mutuelle. Au contraire, puisque nous sommes profondément coincés-es dans la dichotomie « victime/bourreau », dire que la personne qui été blessée a également participé à envenimer le conflit, sans pour autant en être la cause, est immédiatement interprété comme une manière d'« accuser la victime », alors qu'il existe une différence entre reconnaître un état de fait et accuser quelqu'un.

Des décennies plus tard, un incident du même ordre est survenu dans mon entourage, entre deux femmes en couple, Jane et Sue. La première était une femme de la classe ouvrière qui avait un petit revenu, tandis que la seconde était une femme racisée de la classe supérieure qui avait une

bonne situation professionnelle. Sue possédait un appartement dans le quartier huppé d'une ville des États-Unis, qu'elle s'était acheté avec l'aide de sa famille. Elles décidèrent ensemble que Jane utiliserait ses propres économies pour acheter l'appartement voisin. Puis Sue trouva un travail ailleurs, loin de la ville où elles habitaient. Jane la suivit, ce qui créa encore plus de disparités économiques entre elles deux. Sue entama une relation avec une autre femme, Kathy, qui finit par la rejoindre dans cet endroit éloigné. Jane était au courant de cette nouvelle relation mais elle fut bouleversée quand elle se trouva remplacée et exclue. Elle se sentait rejetée, non respectée et blâmée, et trouvait que la manière dont Sue la traitait était cruelle et insensible. Jane n'était pas seulement en difficulté émotionnelle et financière, elle était également isolée dans un endroit où elle n'avait ni projet ni soutien. C'était douloureux, humiliant et coûteux. Elle se sentait manipulée, piégée et trahie. Misérable, elle retourna dans l'appartement qu'elle avait récemment acquis – elle avait essuyé bien des revers. Un jour, de manière inévitable, elle trouva Kathy dans le hall en train d'ouvrir la porte de l'appartement d'à côté, ce même appartement qui avait été un nid d'amour pour elle et Sue. Frustrée, en colère, blessée, Jane frappa Kathy au visage.

Il est clair que la manière dont Jane a agi est entièrement réprouvante. Rien ne justifie le fait qu'elle ait donné un coup de poing à Kathy. Sue avait fait beaucoup de choses blessantes, voire cruelles à son égard mais elle n'avait pas fait usage de la violence. Et Kathy, honorée d'être la personne qui prend la place d'une autre, a elle aussi fait preuve d'insensibilité et de cruauté. Mais en l'état, être malhonnête, insensible ou cruel·le n'est pas illégal, alors que frapper quelqu'un l'est. Les normes qui sont établies au sein de la communauté quant à la manière de se traiter les un·es les autres auraient peut-être pu encourager la responsabilisation et participer à éviter ce genre de conséquence. Ou peut-être pas. Les gens ont le droit de changer de partenaire, mais il existe de nombreuses manières de le faire. Prendre ses responsabilités, reconnaître la douleur de l'autre personne, faire preuve d'une indulgence qui sied à cette phrase de transition, faire intervenir des tiers même si cela peut être inconfortable, tout cela peut aider à atténuer la douleur. Prendre le temps nécessaire est indispensable si l'on veut que la séparation soit sereine. La reconnaissance des bons côtés du ou de la partenaire éconduit·e, la reconnaissance des bons moments partagés ensemble et de ceux qui pourront encore être partagés, peuvent faire une différence. Mais Kathy et Sue n'ont rien fait de tout cela. Elle ne se sont pas montrées bienveillantes.

Quelques jours plus tard, elles ont appelé la police et ont déposé plainte contre Jane. Il s'avère que les caméras de surveillance avaient enregistré la scène : elles ont présenté la bande à la police en tant que preuve. Une fois encore, l'acte de Jane constituait, tant littéralement que légalement, une « agression ». Mais, bien qu'injustifiable, il s'agit d'un événement isolé

qui peut se comprendre comme l'aboutissement d'une longue période difficile. C'est ce qui, pour moi, rend les choses différentes ; pas acceptables, mais différentes. Encore une fois, je me demande si le fait d'appeler la police de manière punitive et non préventive était justifié. La plus grande ironie dans cette histoire, c'est que Sue et Kathy ont un positionnement anticarcéral qu'elles revendiquent publiquement.

Il me semble que les épisodes traversés par ces deux couples sont des processus mutuels, et par conséquent des conflits, pas des agressions. Dans ces deux cas, il a été fait preuve d'une cruauté tout à fait inutile, qui n'est que la conséquence du narcissisme des protagonistes incapables de faire preuve de réflexivité et peu disposées à résoudre le conflit et à reconnaître leur responsabilité individuelle. S'il avait existé des méthodes susceptibles d'interrompre cet enchaînement infernal d'actions impulsives et négatives, notamment grâce à la réflexivité individuelle ou à la communauté d'appartenance, ces conflits auraient pu être résolus, ou du moins prendre une moindre ampleur. Aucune de ces situations n'aurait dû s'achever par un épisode de violence, et certainement pas en appelant la police.

Dans ces deux cas, les femmes de ces couples ont utilisé un langage, des paradigmes légaux et une mentalité policière pour promouvoir une sanction pensée comme légitime par les mouvements politiques antiviolence. Elles ont utilisé une forme altérée de féminisme pour se considérer comme « agressée » et se sentir autorisées à appeler la police pour que l'autre personne soit punie. Pourtant, les activistes antiviolence de la première heure entendaient répondre à une violence bien différente, une violence liée à la « domination », une violence qui cherchait à contrôler les comportements des gens, soit une violence répétée – et pas une violence accidentelle qui serait une réponse à de la brutalité. L'escalade de la plainte, qui passe par l'exagération d'un préjudice sans jamais reconnaître sa propre responsabilité dans la situation, a servi d'écran de fumée permettant à ces femmes de ne pas faire de travail sur elles-mêmes, un travail pourtant nécessaire pour affronter et gérer les conséquences de leur propre manque de gentillesse.

Je suis tout à fait au courant que les lesbiennes peuvent elles aussi être responsables de violences conjugales, en témoignent les exemples de meurtres et sévices qui existent. Je ne suis pas en train de dire que nous sommes exemptes de ce type de violences. Mais là n'est pas mon propos. Je m'intéresse plutôt à la manière dont un discours élaboré pour pallier un type de réalité est plaqué, voire instrumentalisé, dans le cadre de situations bien différentes. Dans les deux derniers exemples que j'ai cités, s'il avait été possible d'analyser le mécanisme d'hostilité émotionnelle et de provoquer une prise de conscience et de responsabilité avant que l'une des deux parties n'explose, il est probable que les conséquences

auraient été bien différentes. Mais, comme le dit Catherine Hodes, « avoir été « agressé-e » est aujourd'hui une expérience qui nous rend « éligible » à la compassion ». Alors que tout le monde mérité de recevoir de l'aide et de la compassion.

**Comment aider un·e ami·e qui a eu
des comportements abusifs par le passé
(et qui a changé depuis) ? 2019**
Kai Cheng Thom

Chère Kai,

Un-e ami-e à moi a récemment été exclu-e de notre groupe queer-militant car quelqu'un-e a décidé qu'iel devait «prendre acte de sa responsabilité» par rapport aux comportements abusifs qu'iel a eus par le passé. Le truc, c'est que j'ai vu mon ami-e beaucoup évoluer depuis qu'iel a pris conscience qu'iel faisait du mal aux autres, et je crois sincèrement qu'iel a véritablement changé et qu'on peut désormais lui faire confiance. Aussi, c'est très dur de voir quelqu'un-e prétendre mener un «processus de responsabilisation» sans prendre en compte les ressentis ou les besoins des personnes impliquées – que ce soit la victime ou l'auteur·rice des violences ! Y a-t-il quoi que ce soit que je puisse faire ? Comment puis-je aider mon ami-e ?

Un-e militant-e queer désillusionnæ

Cher·ère Désillusionnæ,

Je te remercie d'avoir écouté ton cœur et de m'avoir posé cette question ! Pour être honnête, d'après mon expérience personnelle, dans un très grand nombre de cas, les efforts en vue de mettre en place des « processus de responsabilisation » (accountability process) dans les communautés queer et de justice sociale sont menés sans grande intégrité. Je veux dire par là que les gens en charge de ces processus n'ont souvent pas suivi de formation ni ne disposent des compétences ou de l'énergie nécessaires pour les mener à bien, tant sur le plan de la sécurité que sur celui de l'éthique.

Parfois, il me semble que les personnes qui veulent mener ces processus de responsabilisation le font avant tout parce que cela leur procure un certain pouvoir sur leur communauté et la vie des autres. Cela apparaît de façon tout à fait claire quand iels n'ont pas de lien direct avec la situation de départ, celle dans laquelle ont eu lieu des violences ou des préjudices qui justifient de tels processus – et plus encore quand iels ne prennent pas en compte l'avis des survivant-es.

Il y a parmi les plus importantes distinctions que nous devons faire la différence entre les processus de responsabilisation menés par les survivant-es et ceux centrés autour de ces dernier·ères. J'ai déjà vu des situations dans lesquelles les gens semblaient incapables de se détacher de l'idée que c'étaient les survivant-es qui devaient mener les processus de responsabilisation en lien avec leurs propres histoires. Iels essayaient de faire tout ce que les dit-es survivant-es demandaient, et ce même si cela impliquait de s'engager dans des actions extrêmes que tous·tes finiraient plus tard par regretter. Avec le temps, j'en suis venue à croire que les processus de responsabilisation menés par les survivant-es pouvaient non pas seulement causer davantage de tort qu'ils n'entendaient en réparer, mais également qu'ils pouvaient se révéler très injustes vis-à-vis des survivant-es elleux-mêmes. Que ce soit intentionnel ou non, cette approche fait en effet reposer la responsabilité de mener à bien ces processus sur les épaules de ceux qui souffrent déjà et essaient de se reconstruire. Dans le pire des cas, elle devient un moyen pour la communauté de se décharger de sa responsabilité quant à maintenir des limites fermes et entreprendre cette tâche difficile qui est celle de penser de façon critique la justice qu'elle entend rendre en son sein.

D'avantage qu'une approche menée par les survivant-es donc, je suis d'avis qu'il convient mieux d'opter pour une approche centrée autour de ces dernier·ères – une approche qui se centre sur les besoins et les désirs des survivant-es tout en plaçant entre les mains de la communauté la responsabilité de mener à bien le processus. Dépendante de ce qu'iels veulent, cette approche permet aux survivant-es de s'engager comme de se désengager complètement du proces-

sus, et ce tout en créant un espace pour que les membres de la communauté qui disposent des compétences et de l'expérience nécessaires à sa poursuite soient en mesure de faire progresser et de faciliter le processus.

*S'agissant de la responsabilisation communautaire, la militante Adrienne Maree Brown, également autrice de *Emergent Strategy*, écrit : « Tu as le droit de raconter ton histoire [je souligne] [...] Tu n'as pas le droit de traumatiser les personnes qui ont eu des comportements abusifs, de les attaquer en public ou de saboter la santé de quiconque. » Aussi, quand quelqu'un·e paraît vouloir faire en sorte que tout le monde sache qu'iel va se charger de punir, isoler ou bannir de la communauté une autre personne en se servant d'une histoire qui ne lui appartient pas, j'ai tendance pour ma part à m'interroger très fortement quant à ses intentions véritables.*

Il est important de se rappeler que, dans les communautés construites à l'intention des queers et en vue de faire de la justice sociale, nous accordons aux processus de responsabilisation un pouvoir énorme, et ce en grande partie car les méthodes traditionnelles d'accès à la justice – qui consistent, pour ne pas les nommer, à appeler la police et placer tous ses espoirs dans le système judiciaire – atteignent rarement leur but et ont même tendance à directement nous porter préjudice. Nous exigeons des personnes que l'on a désignées comme ayant causé du tort qu'elles prennent pleinement part à ces processus. Parfois même, nous exigeons de celles-ci qu'iels entreprennent d'agir tel qu'on leur aura commandé, et ce quitte à ce que cela bouleverse complètement leur vie. Par exemple, j'ai déjà entendu exiger de certain-es de ces coupables désigné-es qu'iels démissionnent de leur travail ou admettent publiquement leur culpabilité.

Bien que toutes ces étapes puissent apparaître comme faisant nécessairement partie d'un processus de responsabilisation, cela signifie également que les personnes qui essaient véritablement de prendre acte de leur responsabilité dans les torts qu'elles ont causés se trouvent alors dans une position de grande vulnérabilité. Or, nous nous devons de nous rappeler qu'à chaque fois qu'il y a de la vulnérabilité quelque part, il y a aussi des gens qui vont essayer – consciemment ou inconsciemment – d'en tirer parti.

À présent, je me dois de te confier une histoire, Désillusionnæ. Il y a quelque temps, il y avait dans ma communauté un petit groupe de personnes qui se présentaient comme les expert-es vers qui se tourner en cas de mise en place d'un processus de responsabilisation. Un·e leader·euse charismatique, un·e militant·e très connu·e à Toronto, se trouvait à la tête de ce groupe, lequel faisait par ailleurs la promotion de ses services sur un site Internet. Les membres de la communauté pouvaient ainsi remplir un formulaire en ligne afin de les contacter pour qu'iels facilitent le processus de responsabilisation en cas de comportements abusifs.

Cela étant, la façon dont procédait le groupe en interne restait floue et mystérieuse pour les gens qui n'en faisaient pas partie : la plupart de ses membres restaient inconnu-es du grand public et des communautés qu'ils prétendaient aider. Certain-es de ses membres restaient même inconnu-es des survivant-es et des personnes accusées de leur avoir fait du mal qui prenaient part aux processus de responsabilisation mis en place par le groupe, et ce alors même qu'ils avaient leur mot à dire dans des décisions importantes et avaient accès à des informations sensibles telles que les détails dans des histoires de violences entre partenaires dans un cadre intime. Le groupe n'avait pas établi de modèle défini quant aux processus qu'il mettait en place, ni ne disposait d'une charte éthique ou de valeurs qui soit accessible au grand public, et les communautés n'avaient aucun moyen enfin de lui faire leurs retours de manière tout à fait transparente.

En d'autres termes, ce groupe d'« expert-es en responsabilisation » s'était construit une position de pouvoir sans s'assurer au préalable de pouvoir être tenu responsable lui-même.

Le groupe s'est engagé dans plusieurs processus extrêmement intenses qui impliquaient des personnes que je connaissais, parmi lesquelles certaines s'efforçaient depuis des années d'« aider les survivant-es à se remettre » sans savoir précisément ce que cela signifiait. (Comment étaient-ils censé-es se remettre, ou comment savoir qu'ils s'en étaient remis-es, personne ne le savait vraiment.) Au cours de ces processus, les survivant-es tout autant que les personnes accusées de leur avoir fait du mal ont été affecté-es, parfois de manière très profonde. Dans un cas, une femme accusée de comportements abusifs a été mise à l'écart de sa communauté et en a subi les conséquences psychologiques plusieurs années durant. À plusieurs occasions par ailleurs, les processus de responsabilisation ont traîné en longueur et fini par être abandonnés, et ce sans que les survivant-es, les personnes accusées de leur avoir fait du mal ou la communauté n'aient été clairement mis-es au courant.

Si je te raconte tout cela, c'est parce que je veux te montrer à quel point la clarté et l'intégrité sont importantes lorsque l'on cherche à mettre en place une justice communautaire. Sans intégrité, une éthique, de bonnes limites et un plan d'action clairement défini, un processus de responsabilisation court le risque de devenir abusif. Les personnes qui entendent faciliter des processus de responsabilisation pour d'autres doivent de fait bien prendre garde à évaluer leur propre tendance à vouloir contrôler et punir les autres, acquérir du capital social et exorciser les fantômes de leur propre passé. Ces

détournements des processus de responsabilisation, Tada Hozumi, thérapeute et éducateur-riche spécialiste des cultural somatics¹, les nomme des « abus de responsabilisation » (accountability abuse). Il s'agit là de phénomènes dont nous devons, je crois, commencer à sérieusement discuter si nous avons pour objectif à terme de créer des systèmes de justice transformatrice efficaces.

1. [N.D.L.T] En gros, il s'agit d'étudier les conséquences sur le corps (sômatikós : « corporel », en grec ancien) des rapports de domination culturels tels que le racisme, l'hétérosexisme, etc.

Un processus de justice véritablement transformatrice se doit d'être transparent et construit de telle sorte qu'il garantisse la sécurité et la dignité de tous-tes ceux qu'il implique. Il ne doit être ni coercitif, ni punitif ; personne ainsi ne doit être tenu-e d'y participer contre sa volonté. La personne désignée comme étant la-e coupable doit avoir accès à un réseau de soutien, de même que la personne désignée comme étant la-e survivant-e. Les facilitateur-rices ne doivent en aucun cas en profiter pour faire avancer leurs intérêts personnels.

Désillusionnæ, ton ami-e a le droit d'être traité-e de façon éthique et avec dignité, quoi qu'il ait pu faire par le passé ou qui qu'il soit aujourd'hui – c'est là quelque chose que nous méritons tous-tes. Se faire agresser par des gens qui n'ont même pas pris la peine de prendre en compte l'avis de la personne (ou des personnes) que ton ami-e a blessé-e(s) n'est pas éthique ni ne peut constituer un véritable processus de responsabilisation fondé sur l'intégrité et la volonté de transformer les gens. Il est important de se rappeler qu'ostraciser une personne aux comportements abusifs ne contribue pas tant à en faire une meilleure personne, ou du moins une personne qui fait moins de mal autour d'elle – cela contribue seulement à la décourager dans ses efforts en vue de construire des relations positives, ainsi qu'à potentiellement reproduire ses comportements abusifs au sein de nouvelles communautés. (Cela étant dit, une précision ici s'impose : en aucun cas cela ne signifie qu'un-e survivant-e doive continuer d'interagir avec la personne qui a abusé d'ellui – faire respecter ses limites et prendre de la distance avec une personne ne veut pas dire qu'on l'ostracise !)

Si ton ami-e a véritablement appris de ses erreurs et changé, iel va avoir besoin d'ami-es pour l'aider à consolider ses acquis, ainsi que pour lui faire remarquer si iel retombe dans ses travers d'autrefois. Si ton ami-e a véritablement changé, tu t'en rendras compte simplement en observant la manière dont iel te traite et traite les autres autour d'ellui, et en constatant dans le même qu'iel n'aura plus fait de mal aux autres depuis longtemps.

Les processus de responsabilisation fondés sur l'intégrité doivent comprendre des objectifs et des moyens d'évaluer leur succès. Ceux-ci varient en fonction du contexte, mais, idéalement, la-e survivant-e, la personne lui ayant fait du mal et la communauté concernée doivent pouvoir s'accorder à leur propos. Je veux dire par là qu'il doit être possible de déterminer quand le processus est terminé, en gardant bien à l'esprit que la justice conduit rarement ceux à qui elle s'applique à redevenir tout à coup ami-es et heureux-ses. Un bon processus de responsabilisation doit permettre de réfléchir quant au degré de culpabilité et de responsabilité de la communauté tout entière, dans la mesure où certaines de ses dynamiques de fonctionnement sont à l'origine de violences, tout autant qu'elles peuvent participer à la réduction de ces dernières.

Un exemple d'objectif à atteindre en termes de justice transformatrice peut être que la personne qui a violenté sa-on partenaire dans l'intimité recon-

naisse le mal qu'elle lui a causé et prenne des dispositions afin, à l'avenir, de ne plus se comporter de manière violente. Parmi les moyens d'évaluer le succès ou non du processus de responsabilisation, l'on peut imaginer que la personne présente ses excuses à celui qu'elle a violenté-e, puis s'engage à s'auto-analyser et à effectuer un travail sur soi (et entreprenne par exemple de consulter un-e thérapeute, ou bien de se joindre à un groupe de parole). Une approche en termes de justice transformatrice devrait par ailleurs inclure d'autres membres de la communauté – ceux qui, par exemple, peuvent soutenir financièrement la-e survivant-e et la personne qui lui a fait du mal dans leurs recherches respectives d'un-e conseiller-ère ou d'un-e thérapeute, ou qui peuvent soutenir moralement la-e survivant-e et faire en sorte qu'iel se sente en sécurité lors des événements communautaires auxquels participe également la personne qui lui a fait du mal. À ce propos, ce-tte dernier-ère se doit aussi d'accepter la possibilité de renoncer à participer à ceux parmi ces événements qui sont particulièrement importants pour la-e survivant-e.

Ce que je te suggère, Désillusionnæ, c'est de parler de tout cela avec ton ami-e, ainsi qu'avec toutes les autres personnes à qui la manière dont iel est actuellement traité-e ne convient pas. Ainsi, plus ton groupe d'ami-es sera au clair avec ce qui constitue ou non un processus de responsabilisation/de justice transformatrice, et plus il est probable qu'iels mettront en place des garde-fous afin que ces processus ne soient pas détournés de leurs objectifs initiaux. En effet, en parler avec le plus de monde possible rendra la tâche plus difficile pour quiconque d'en faire ensuite des tribunaux populaires ou des instruments de harcèlement.

Cela étant dit, il est important de rappeler que, comme tu le dis, les gens ont le droit de se sentir comme iels se sentent vis-à-vis du passé abusif de ton ami-e. Personne ne doit se sentir obligé-e de devenir son ami-e, de l'inviter à un rassemblement ou de lui accorder le bénéfice du doute (bien que j'espère qu'iels le feront, c'est là quelque chose que nous ne pouvons ni ne devons essayer de contrôler). Par ailleurs, Désillusionnæ, si tu te demandes toi-même si tu es en sécurité en compagnie de ton ami-e, ce pourrait être une bonne chose que de prendre rendez-vous de temps en temps avec un-e conseiller-ère, une personne-ressource ou n'importe qui en qui tu as confiance. As-tu déjà eu l'impression d'être manipulæ ? Ton ami-e t'a-t-iel déjà fait peur ou donné l'impression de vouloir abuser ou profiter de toi ? Ou bien t'a-t-iel toujours bien traité en se montrant digne de confiance et honnête avec toi ?

Si ton ami-e a véritablement changé et est devenu-e une personne en qui tu peux davantage avoir confiance, alors le mieux qu'iel puisse faire est sans doute de continuer à montrer cette facette d'ellui au reste du monde – et l'une des meilleures manières pour toi de l'aider est de continuer à croire en ellui et à l'encourager dans cette tâche. Les autres finiront par voir qu'iel a changé, et certain-es finiront même par accepter l'idée, dans leur tête et dans leur cœur, que les gens peuvent évoluer, de fait.

Il est souvent difficile de regagner la confiance d'une communauté après avoir agi de manière abusive en son sein – il s'agit là d'une conséquence naturelle au fait de faire du mal à quelqu'un-e. Je pense toutefois que les personnes qui ont eu des comportements abusifs doivent pouvoir plus que quiconque bénéficier de l'amour et du soutien inconditionnels de ceux qui n'ont pas été victimes de leurs agissements, et ce afin d'être en capacité d'abandonner leurs comportements toxiques et de se responsabiliser. C'est en effet là précisément ce pourquoi je crois en la justice transformatrice.

Punir quelqu'un-e ne peut en aucun cas faire d'ellui une meilleure personne ; au mieux, cela la-e rendra craintif-ve et obéissant-e. Punir quelqu'un-e ne peut en aucun cas la-e rendre capable de davantage d'amour. Seul l'amour peut produire ce genre de résultat.

Anatomy Lesson 1983

Cherrie Moraga

A black woman and a small beige one talk about their bodies. About putting a piece of their anatomy in their pockets upon entering any given room.

When entering a room full of soldiers who fear hearts, you put your heart in your back pocket, the black woman explains. It is important, not to intimidate. The soldiers wear guns, *not* in their back pockets.

You let the heart fester there. You let the heart seethe. You let the impatience of the heart build and build until the power of the heart hidden begins to be felt in the room. Until the absence of the heart begins to take on the shape of a presence. Until the soldiers look at you and begin to beg you to open up your heart to them, so anxious are they to see what it is they fear they fear.

Do not be seduced.

Leçon d'anatomie

Une femme noire et une petite femme mate parlent de leurs corps. De mettre un morceau de leur anatomie dans leur poche au moment d'entrer dans n'importe quelle pièce.

En entrant dans une pièce emplie de soldats qui ont peur des coeurs, tu mets ton coeur dans ta poche arrière, explique la femme noire. Il est important de ne pas intimider. Les soldats portent des fusils, et pas dans leurs poches arrière.

Tu laisses le coeur suppurer. Tu laisses le coeur bouillonner. Tu laisses l'impatience du coeur grandir encore et encore jusqu'à ce que le pouvoir du coeur caché commence à être ressenti dans la pièce. Jusqu'à ce que l'absence du coeur commence à prendre la forme d'une présence. Jusqu'à ce que les soldats te regardent et commencent à te supplier de leur ouvrir ton coeur, tant ils sont désireux de voir ce dont ils ont peur d'avoir peur.

Ne te laisse pas séduire.

Do not forget for a minute that the soldiers wear guns. Hang onto
your heart.
Ask them first what they'll give up to see it.
Telle them that they can begin with their arms.

Only then will *you* begin to negotiate.

N'oublie pas un seul instant que les soldats portent des fusils.
Accroche-toi à ton coeur.
Demande-leur d'abord ce qu'ils sont prêts à donner pour le voir.
Dis-leur qu'ils peuvent commencer par leurs armes.

Alors seulement *tu* commenceras à négocier.

Bibliographie

- **Emmanuelle**, « Le viol » dans *Libération des femmes*, Partisans, petite collection maspero, 1972
- **Annie Cohen**, « Dans quel état de guerre vivons-nous ? », Revue *Alternatives*, 1976
- **Annie Ernaux**, *Mémoire de fille*, Gallimard, 2016
- **June Jordan**, « Case in Point », dans *Je transporte des explosifs on les appelle des mots*, Cambourakis, 2019
- **Elsa Dorlin**, *Se défendre: Une philosophie de la violence*, Zones éditions, 2017
- **Virginie Despentes**, *King kong Théorie*, Grasset, 2006
- **Juliette Beau Denès**, « La cuisine est propre », auto-édition, 2019
- **Lucy Ellmann**, *Les Lionnes*, Seuil, 2019
- **Dorothy Allison**, *Deux ou trois choses dont je suis sûre*, Cambourakis, 2021
- **Anonyme**, *Toute Rage dehors, Vengeance, attaques, ripostes et autodéfense contre le patriarcat et le monde qui le nourrit*, infokioske.net, 2019
- **Marcia Burnier**, *Les Orageuses*, Cambourakis, 2020
- **Monique Wittig**, *Les Guérillères*, Éditions de Minuit, 1969
- **Valérie Solanas**, *SCUM Manifesto*, Broché, 1967
- **Arlette Bendl, Catherine Lapierre, Danièle Ohayon, Isabelle Théry**, « Ras le viol, quelles ripostes extra-judiciaires ? » dans *La Revue d'en face*, février 1978
- **Mathilde Forget, Marcia Burnier, Sol Brun**, retranscription du podcast *Violé.es, une histoire de dominations*, « épisode 1 : poser ses mots » Séverine CASSAR, LSD, France Culture, décembre 2020.
- **Angela Davis**, *La prison est-elle obsolète ?*, Au diable vauvert, 2014
- **Jayne West**, « Poem », dans *Je transporte des explosifs on les appelle des mots*, Cambourakis, 2019
- **Groupe de réflexion Queer & Trans Révolutionnaire (QTR), Mwasi -Collectif afroféministe**, « Contre la pénalisation du harcèlement de rue : une position afroféministe, queer et trans révolutionnaire », Médiapart, 28 septembre 2017
- **Angela DAVIS**, « Le viol, le racisme et le mythe du voleur noir », *Femmes, Race et Classe*, Broché, 1981
- **Gwenola Ricordeau**, « Quelles stratégies pour l'abolitionnisme féministe et Queer ? », *Pour elles toutes, Femmes contre la prison*, Lux éditeur, 2019
- **Caisse de solidarité de Lyon**, « Pas de recette miracle, Perspectives extra-judiciaires face aux agressions sexuelles », Infokioske.net, 2020
- **Sarah Schulman**, « La police et l'instrumentalisation de la souffrance », *Le conflit n'est pas une agression*, B42, 2021
- **Kai Cheng Thom**, « Comment aider une amie qui a eu des comportements abusifs par le passé (et qui a changé depuis) ? » (traduit par Feutre), transgrrrls.worldpress , 2019
- **Cherrie Moraga**, « Anatomy Lesson », dans *Je transporte des explosifs on les appelle des mots*, Cambourakis, 2019

Thelma Lauren ne connaît pas le son que fait un crâne qui fend, mais par sa chatte, elle connaît la chaleur avec laquelle le sang coule. Elle se sent comme un saumon, qui successivement se noie puis refait surface. Elle n'attend pas grand chose d'autre de la vie, si ce n'est quelques moments d'extase et l'abolition irréversible du capitalisme planétaire. Elle y travaille et aimerait être payée pour ça. À ce jour, rassembler des personnes qu'elle aime autour d'une table, d'un lit ou d'une imprimante est ce qui lui semble le plus censé à faire.

John D. Alamer est un artiste auteur qui oeuvre à la mise et remise en circulation de textes par le biais de parutions qui prennent la forme d'objets éditoriaux. À l'origine de chaque parution se trouve une lubie intime : la collecte machinale de matière théorique en vue de la fabrication d'outils conceptuels pour penser des interstices. En enfant architecte, il fabrique des cabanes composées de matériaux hétérogènes dérobés ici ou là. C'est ainsi qu'il exhibe humblement ses trouvailles au sein de fragiles repères qui, à ses yeux, ont l'allure de palais qu'il prend plaisir à faire visiter.

Il a été imprimé en novembre 2021 avec un copieur multifonctions Triumph Adler 306l sur du Olin Regular extra blanc 100 grammes

Suivi éditorial :

Thelma Lauren et John D. Alamer

Textes rassemblés par :

Thelma Lauren

Conception graphique :

John D. Alamer d'après le travail de Joanna Starck

pour Jean Boîte Éditions

Typographies :

Palanquin – Pria Ravichandran

PTSherif – Alexandra Korolkova, Olga Umpeleva and Vladimir Yefimov

Remerciements :

Nous remercions chaleureusement l'équipe de la librairie La Dispersion à Genève, qui a publié un reader intitulé « Viol, Vengeance, Écriture » à l'occasion d'une rencontre avec Marcia Burnier. Il nous a beaucoup aidé dans ce travail. Merci à Mathieu Cénac, co-fondateur de Jean Boîte Éditions, de laisser faire. Merci à la mouette relectrice et aux oiseaux bienveillants qui ont accompagné la construction de ce recueil. Enfin, pour la force infinie, merci à toutx ceux qui s'obstinent à choisir des chemins pas encore tracés et qui avant nous avancent dans le noir... Merci à toutx ceux et celles qui jettent leurs bouteilles à la mer.

PDF disponible gratuitement sur <http://editionsburnaout.fr/>

Éditions Burn Août
46, avenue du Président Wilson
93230 Romainville

